





HISTOIRE

ECCLÉSIASTIQUE

ET

PROFANE

DU HAINAUT,

Par Mr. l'Abbé *HOSSART.*

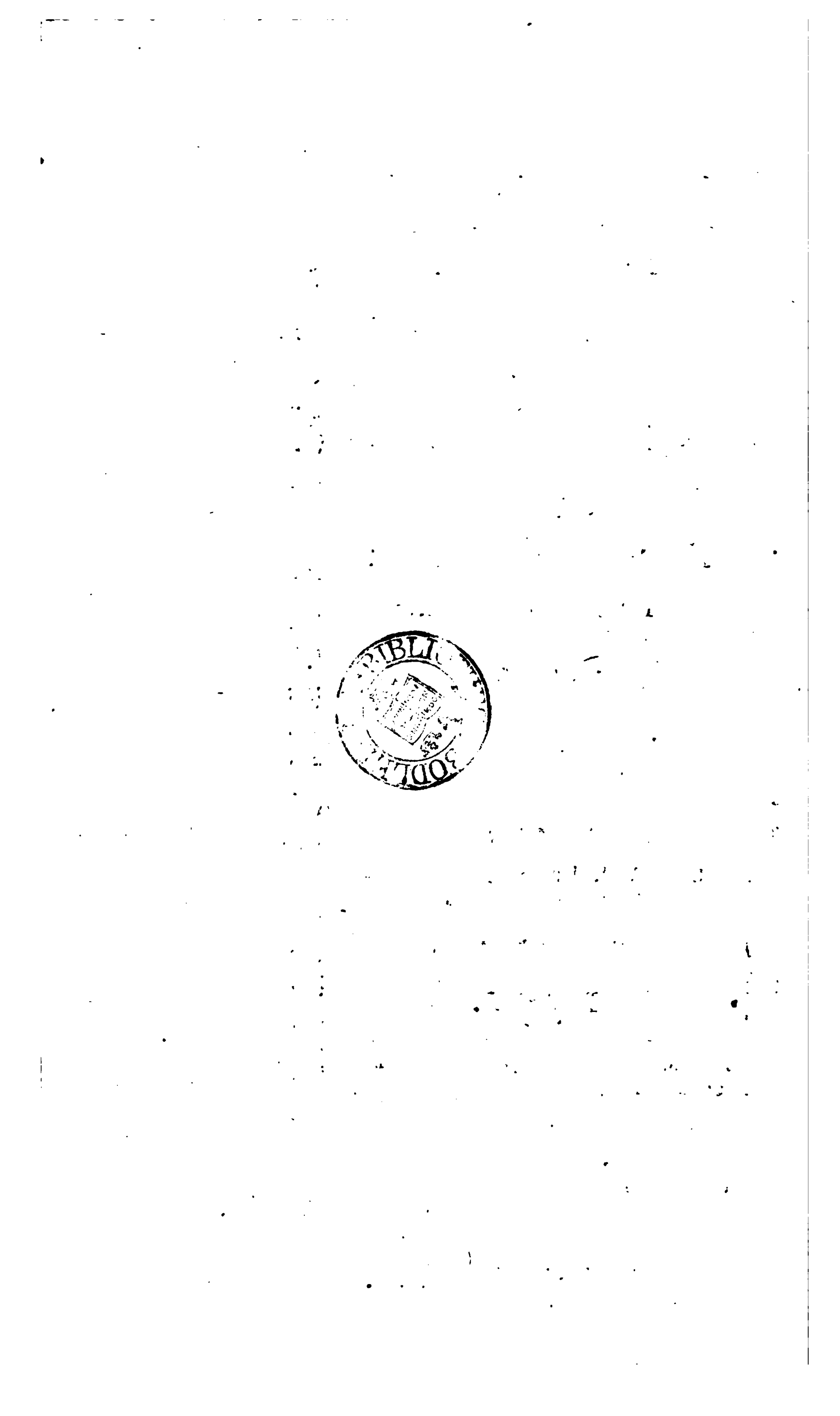
TOME PREMIER.



A MONS,

Chez A. J. Lelong, Imprimeur-Libraire, rue de la Chaussée.

1792.



AVERTISSEMENT.

Les principaux faits historiques de la province de Hainaut se trouvant confondus dans quantité d'ouvrages traitant l'histoire des pays voisins, l'Auteur de ce livre a entrepris de les tirer de ce cahos, & par ce moyen d'épargner une lecture souvent ennuyeuse, mais indispensable pour ceux qui veulent s'en instruire.

On sera, sans doute, charmé de trouver en deux volumes tout ce qui a rapport à cette histoire, dont on a retranché, autant qu'il a été possible, toutes choses étrangeres, & l'on n'a rien négligé pour la rendre utile & intéressante. On y verra l'origine du peuple hainuyer, ses mœurs, ses coutumes, ses usages & l'établissement de ses fondations, tribunaux, &c. Les matieres ecclésiastiques & civiles y sont traitées avec ordre, netteté & précision; & tous les événements en ce genre du douzieme, treizieme & quatorzieme siecles sont rejettés à la fin de la vie de chaque comte sous lequel ils arriverent: de sorte qu'un lecteur, pourroit passer à la vie suivante, sans interrompre le fil de l'histoire. L'on a fait usage de quantité de pieces, sur-tout dans le second tome, qui n'ont point encore paru, tirées des archives des États & de la Cour féodale de Mons, ce qui prouve la vérité des faits.





HISTOIRE
ECCLÉSIASTIQUE ET PROFANE
DU HAINAUT.

LIVRE PREMIER.

Le Hainaut, dont nous allons donner l'histoire, est une province d'une médiocre étendue; il peut avoir tout au plus vingt à vingt-deux lieues de long sur un peu moins de large: mais en revanche il est très-peuplé, puisqu'on y compte communément jusqu'à vingt-quatre villes, plus de neuf cents villages, quantité de chapitres, d'abbayes & de monasteres de l'un & de l'autre sexe. Il a pour limites au Couchant l'Artois & la Flandre, au Nord une partie de la Flandre & du Brabant, à l'Orient le Brabant wallon & le comté de Namur, au Midi la Champagne & la Picardie.

Avant l'invasion des Gaules par les Romains, cette province étoit occupée par les Nerviens, peuple célebre, & formoit un état à part parmi la nation gauloise: après avoir été subjuguée par Jules César, elle obéit pendant plusieurs siecles à l'empire romain, puis elle passa sous la domination des Francs ou des François. Elle fit ensuite partie du royaume d'Austrasie, puis de-

Lorraine, & fut gouvernée par des comtes; ceux-ci, après avoir ruiné peu à peu & anéanti l'autorité de leurs rois, formerent de leur département un état souverain. Enfin ce comté passa dans la maison de Bourgogne: Marie, fille unique de Charles-le-Hardi, dernier prince de cette maison, par son mariage avec l'archiduc Maximilien, porta en dot cette belle province avec beaucoup d'autres à la maison d'Autriche.

Les Nerviens avoient pour sujets ou pour alliés les Pleumosiens, les Grudiens, les Lévaques & les Centrons. On a prétendu que quelques-uns de ces peuples avoient occupé la rive gauche de l'Escaut, mais cela ne peut se vérifier que pour le temps qui a précédé l'arrivée de César; car, après la bataille où les Nerviens furent entierement défaits, il est sûr qu'ils étoient tous à la droite de l'Escaut, & qu'ils ne formoient plus qu'un seul & même peuple avec les Nerviens; aussi n'en fait-on plus aucune mention dans l'histoire, & c'est le moyen d'expliquer comment les Nerviens après avoir été, pour ainsi dire, exterminés, se reproduisirent incontinent en corps de nation (1).

Quoique le Cambresis fasse actuellement une province séparée, il fut confondu pendant longtemps avec le pays des Nerviens: nous verrons qu'après la destruction de Bavai, capitale du pays, Cambrai prit sa place; son évêché, un des plus célebres & des plus anciens, étoit l'évêché des Nerviens; & quoique les limites de ce peuple & du diocese de Cambrai aient changé par les démembrements qu'on en fit dans la suite, l'évêque de Cambrai étend encore sa jurisdiction sur la

(1) On ne peut donner que des conjectures sur la situation de ces peuples. On croit que les *Gorduns* sont les Gantois; les *Lévaques* ceux de Leuze; les *Centrons* habitoient peut-être le territoire de Cambron; les *Grudiens* celui de Groden ou Groen-Hoef près de Termonde. Voyez *Acta selecta Sanctorum Belgii.* Tom. 1. pag. 289.

plus grande partie de cet ancien pays, qui nous est représenté par le Hainaut moderne (2).

Les Nerviens ne s'étudioient point tant à défricher la terre, qu'à se rendre illustres par les armes où ils excelloient. Tous les arts méchaniques qui n'avoient point pour objet cette profession, étoient ignorés ou négligés parmi eux. Ils ne cultivoient, pour ainsi dire, que l'art militaire, aussi étoient-ils redoutables à leurs voisins: & César, juge si éclairé de la valeur des nations, n'ayant point trouvé de peuple parmi les Gaulois plus belliqueux que les Belges, n'en trouva point parmi ceux-ci de plus courageux ni de plus vaillants que les Nerviens (3).

Leur gouvernement étoit aristocratique. Il y avoit parmi eux deux ordres distingués & illustres, celui des druides ou des prêtres, & celui des chevaliers, que César appelle *equites*, & dont la profession étoit principalement de porter les armes. C'étoit de ces deux ordres qu'étoit composé le sénat; c'étoit entre eux que toutes les charges, toutes les distinctions, tous les honneurs & toute la puissance de la république étoit renfermée; le peuple y étoit presque compté pour rien (4), parce que son état ne différoit guere de l'esclavage.

Les principes sur lesquels ils se régloient dans le maniement des affaires, nous sont inconnus, aussi bien que les peines qu'ils décernoient contre tel crime en particulier; car les druides, chargés

(2) Avant la bulle de Paul IV de l'an 1559, le diocese de Cambrai comprenoit six archidiaconés: depuis lors il n'est plus composé que de quatre, qui sont 1°. L'archidiaconé du Cambresis. 2°. Celui de Hainaut. 3°. Celui de Valenciennes. 4°. Celui de Brabant. Paul IV en a séparé la Flandre impériale & le quartier de Bruxelles qui en dépendoient pour former en grande partie l'archevêché de Malines & les évêchés d'Anvers & de Namur.

(3) Cæsar. l. 1. c. 1; l. 2 cap. 1 & seq.

(4) In omni Gallia eorum hominum, qui aliquo sunt numero atque honore, genera sunt duo: nam plebs penè servorum loco habetur... Sed de his duobus generibus alterum est druidum, alterum equitum. Idem ibid.

du soin d'instruire la jeunesse, avoient pour maxime de tenir tout secret & de ne rien écrire, pour qu'on fût moins porté à trahir les intérêts de l'état & à avilir les mysteres de leur religion. Ce n'est point cependant que les plus habiles ignorassent l'art d'écrire (5), ils se servoient assez souvent de l'écriture dans leurs actes publics & particuliers; mais ils vouloient graver profondément dans l'esprit de leurs disciples, qu'on devoit moins se reposer sur le secours des livres, qui sont toujours des fonds étrangers, que sur la mémoire, qui est un fond & un bien propre. Nous savons cependant qu'ils punissoient le crime & récompensoient la vertu, que tous les sujets de controverse, les démêlés pour les successions & les limites des champs, les trahisons, les meurtres, les assassinats, les injures particulieres, que tout cela étoit porté au tribunal des druides & qu'il falloit adhérer à leur décision. La désobéissance formelle à leur sentence attiroit sur le coupable une infamie plus ignominieuse que la mort même, puisqu'il étoit retranché du commerce de la vie civile, qu'on le fuyoit dans toutes les rencontres, & qu'il étoit exclu de toutes les assemblées religieuses.

Pour leur religion elle ne différoit presqu'en rien de celle des Romains: Mercure, Apollon, Mars, Jupiter, Minerve étoient les divinités tutélaires du pays & les idoles auxquelles ils offroient leur encens (6). Chacun leur adressoit des vœux pour faire fleurir la patrie & la rendre immortelle. Il regnoit pourtant dans les Gaules comme à Rome une coutume barbare & cruelle d'immoler aux dieux des victimes humaines; bien plus, au défaut d'hommes scélérats & dévoués à la rigueur

(5) Idem ibid.

(6) *Deum maximè Mercurium colunt... post hunc Apollinem & Martem & Jovem & Minervam.* Cæsar, l. 6

des supplices, la superstition les portoit à substituer des innocens.

Tel étoit l'état des Gaules en général & du pays des Nerviens, quand César, gouverneur de la Gaule ultérieure (7), c'est-à-dire du pays qui comprend la Provence & le Languedoc, résolut d'étendre les bornes de sa province, & de mériter l'honneur du triomphe. L'ambition d'un prince helvétique & les mouvements qu'elle causa, firent naître l'occasion qu'il desiroit. César commença par dompter les Helvétiens, Il défit ensuite les Sequanois, après avoir taillé en pieces une florissante armée, qu'un roi des Allemands conduisoit à leur secours.

Ces succès firent sentir aux Belges la nécessité de réunir leurs forces contre ce redoutable adversaire. Ils travaillerent donc pendant tout l'hiver à former entre eux une ligue capable d'arrêter les progrès du conquérant, & de venger même la liberté de la Gaule. Ceux du Beauvoisis & de Soissons mettent sur pied une armée nombreuse; les Nerviens levent cinquante mille hommes; d'autres peuples fournissent aussi grand nombre de soldats, chacun selon son pouvoir & sa puissance. César informé de tous leurs desseins, & voulant empêcher la jonction de tant de troupes, se mit le premier en campagne; il use ensuite de tant de diligence qu'il pénetre bien avant dans leur pays avant qu'ils aient pu rassembler leurs forces. Ceux de Rheims, surpris de le voir déja aux pieds de leurs murailles, lui ouvrent les portes de leur ville. César bat ensuite une partie des Alliés au passage de la riviere d'Aisne, & les poursuit dans leur retraite; il soumet Noïon, Brantuspance ou Beauvais, s'empare d'Amiens & parcourt tout le plat-pays sans trouver aucun obstacle. Delà, comme un lion terrible, il court

(7) Voyez l'histoire romaine par Rollin; & Cæsar l. 1. &c.

à la rencontre des Nerviens, sur lesquels s'étoient repliés ceux du Vermandois & d'Arras, qui étoient en marche pour le rendez-vous général, & cherche à les défaire soit en rase campagne, soit autrement.

Ces trois peuples s'étoient préparés à bien recevoir l'armée romaine (8): ils avoient d'abord mis leurs femmes, leurs enfants & les vieillards en lieu de sureté, en les retirant dans un endroit où une armée ne pouvoit pénétrer à cause des marais qui l'environnoient; & pour eux, ils s'étoient portés en deça de la Sambre, sur une colline couverte de bois, à laquelle répondoit une pareille colline de l'autre côté de la riviere, & s'y tinrent cachés. Ils firent seulement avancer un petit corps de cavalerie, dont la contenance ne témoignoit pas grande résolution. La cavalerie romaine qui marchoit à la tête, ayant apperçu ce petit corps d'ennemis, passe la riviere, qui pouvoit avoir en cet endroit trois pieds de profondeur, & les met en fuite, sans néanmoins les poursuivre dans le bois: ceux-ci revenant à la charge, puis se retirant, firent durer le combat un temps assez considérable. Cependant six légions romaines arriverent de file au haut de la colline, à la droite de la Sambre, & commencerent à y dresser un camp. Les Nerviens ayant reçu un faux avis de l'ordre que les troupes romaines gardoient en marchant, (car ordinairement chaque légion étoit suivie de ses bagages, ensorte que de la premiere à la derniere il y avoit un très-grand intervalle) crurent que c'étoit le moment d'attaquer, & qu'il

(8) César conduisoit avec lui huit légions. Chaque légion devoit être de six mille deux cents fantassins & de trois cents cavaliers: *Scipio in Africam trajecturus supplevit ita legiones ut singulæ sena millia & ducenos pedites, trecentos haberent equites.* Tit. Liv. l. 30, Ainsi si les légions étoient complettes, César avoit quarante-neuf mille six cents hommes de pied & deux mille quatre cents cavaliers.

leur feroit aifé d'enlever une & deux légions avant que d'autres puffent venir à leur fecours. Ils fortent donc du bois en bon ordre, renverfent la cavalerie romaine, paffent la riviere, montent la colline, où les fix légions travailloient à fortifier leur camp; tout cela avec une telle célérité & tant de force, que le trouble fut extrême parmi les Romains.

César fe tranfporta de tous côtés pour donner fes ordres, mais le hafard préfida aux divers arrangements plus que fa prudence. Deux légions fe trouvant vis-à vis des Artéfiens les défirent & les poufferent au delà de la riviere; puis l'ayant paffée elles-mêmes, elles recommencent un nouveau combat, les Artéfiens font de rechef vaincus, tournés en fuite & leur camp pillé. Deux autres légions repoufferent ceux du Vermandois, mais ne les rompirent point, ce qui fit durer le combat fur les bords de la riviere. Le camp des Romains n'avoit que deux légions pour toute défenfe. Les Nerviens tombent fur elles & tâchent de les envelopper. Ce fut là que fe donnerent les plus grands coups. Les deux légions fe battirent vaillamment, mais la partie étoit trop inégale, elles fe trouvoient extrêmement preffées.

Dans le moment du plus grand péril, Céfar arrive. Il trouve une des deux légions toute ferrée en un peloton & prefque dans un état défefpéré; fans perdre de temps, il arrache le bouclier à un foldat & court fe mettre à la tête de la légion. Il appelle les capitaines par leurs noms, encourage les foldats, leur crie d'avancer & d'élargir un peu les rangs. L'autre légion n'étoit pas loin, il lui fit donner ordre de s'approcher peu à peu de celle-ci & de fe ranger fur une même ligne, afin de préfenter un front plus large, & de mettre ainfi les Nerviens hors d'état de les envelopper. Ces deux légions, qui s'étoient cru perdues, commencerent à refpirer; mais ce qui redoubla eur confiance, ce fut l'arrivée des deux légions

qui marchoient à la ſuite du bagage. En même temps Labienus, chef des deux légions qui avoient paſſé la Sambre, appercevant du haut de la colline où il étoit, ce qui ſe paſſoit dans le camp romain, détache une légion qui vola au ſecours de Céſar; ce renfort acheva de rendre le courage à des gens à demi vaincus. Céſar vit pluſieurs ſoldats, qui s'étant couchés par terre, accablés qu'ils étoient de laſſitude & de bleſſures, ſe relevoient à l'aide de leurs boucliers pour recommencer à combattre. Enfin la cavalerie romaine voulant effacer la honte de ſa fuite, étoit revenue à la charge & attaquoit de toutes parts.

Les Nerviens ſuccomberent à la vérité ſous tant d'efforts, mais en faiſant des prodiges de valeur. Céſar rapporte qu'après que ceux des premiers rangs eurent été tués, non ſeulement les autres faiſoient ferme, mais avançoient & combattoient de deſſus le corps de leurs camarades; & le nombre des morts étant devenu ſi grand qu'on en faiſoit des monceaux, ils montoient deſſus, & delà comme d'une éminence ils lançoient & leurs propres traits & les javelines des Romains dont ils avoient pu s'emparer (9).

Dans un combat ſi opiniâtre, toute la Nation fut exterminée, de ſorte que les vieillards & les femmes, en envoyant implorer la clémence du vainqueur, lui expoſerent pour le toucher de commiſération, que de ſix cents Sénateurs il ne leur en reſtoit plus que trois, & que de ſoixante mille hommes qui avoient combattu, à peine s'en étoit-il conſervé cinq cents. Céſar eut pitié des déplorables reſtes de ce vaillant peuple, il les prit ſous ſa protection & fit défenſe expreſſe à tous leurs voiſins de profiter de leur foibleſſe.

(9) Le lieu du champ de bataille nous eſt inconnu. Pluſieurs prétendent que ce fut près du village de Buiſſiere, en deſſous de Maubeuge, d'autres le placent beaucoup au deſſus de cette ville.

César ne ſongea plus qu'à profiter de ſa victoire, à s'aſſurer de la province, & à contenir dans la ſujétion ce qu'il reſtoit d'habitants. Cette colline, où nous voyons s'élever juſqu'aux nues la ſuperbe tour de Mons (10), lui parut propre à y conſtruire une forterеſſe ou citadelle capable de réſiſter aux attaques les plus vives. La nature en rendoit les approches difficiles, mais l'art en augmenta de beaucoup les difficultés. Quand l'ouvrage fut achevé, César y logea une légion entiere ſous les ordres de Quintus Ciceron, frere du fameux orateur, vaillant capitaine, & dont l'habileté & la prudence lui étoient ſuffiſamment connues. Il croyoit n'avoir plus d'ennemis à combattre dans cette province, quand elle penſa tout à coup lui échapper, à l'inſtigation d'un puiſſant voiſin, nommé Ambiorix, chef des Eburons ou Liégeois. Ce prince, après avoir vu ſon pays ſubjugué comme celui des Nerviens, fit tomber par un faux avis Cotta & Sabinus, Commandants de deux légions, dans une embuſcade & tailla les Romains en pieces. Après quoi il partit avec ſa cavalerie, ſe faiſant ſuivre de ſon infanterie; il traverſe les terres des Namurois; arrive chez ceux du Hainaut, les exhorte à ſecouer ce nouveau joug & à faire un dernier effort pour recouvrer leur liberté.

Il ne lui fut point difficile de perſuader des gens qui n'avoient cédé qu'à la néceſſité. Les Nerviens envoient auſſi-tôt des ordres à ceux des environs de Leuze, de Groden, de Gand, &c. d'aſſembler le plus de monde qu'il ſeroit poſſible & de les venir joindre. Puis ils vont fondre ſubitement ſur le fort qu'occupoit Ciceron, qui n'étoit pas encore informé de la mort de Sabinus. Ils en-

(10) Cet endroit s'appelle le Château, c'eſt le nom qu'il portoit dans les premiers ſiecles. On lit dans la vie de Ste. Waudru, *Ghiſlenus Waldetrudi montem quemdam deſignavit qui nunc Caſtri locus dicitur. Caſtri locus* ſignifie lieu du campement ou du fort.

velopperent en chemin faisant un détachement d'ennemis qui étoient allés faire du bois & des fascines, & sans perdre de temps ils forment le siege de la forteresse, ou plutôt tâchent de l'emporter d'emblée. Les Romains courent aux armes & bordent les retranchements de toutes parts. Cette journée fut très-rude pour eux; l'attaque des Nerviens fut d'autant plus vive qu'ils fondoient toute leur espérance sur la promptitude de l'exécution.

Cependant Ciceron engage par de grandes promesses plusieurs couriers à porter des avis à César de ce qui se passoit; mais comme tous les passages étoient fermés, aucun ne pouvoit échapper à la vigilance des Nerviens. Entretemps il donna ses soins à soutenir le siege le mieux qu'il lui étoit possible, & à le faire traîner en longueur. La premiere nuit il fit perfectionner les retranchements & construire des tours qui furent achevées avec une diligence incroyable au nombre de six vingt. Le lendemain les Nerviens retournerent à l'assaut en plus grand nombre qu'auparavant, & comblent le fossé; les Romains se défendent ce jour là & les suivants sans se rebuter: la nuit, qui sépare les combattants, rend les Romains industrieux à se défendre, ils sont tous en action, même les malades & les blessés: les uns accommodent quantité de pieux brûlés par le bout pour palissader les ramparts, ainsi que grand nombre de dards dont on se sert dans les sieges; les autres ajoutent de nouveaux étages aux tours; d'autres font des claies & des mantelets pour se mettre à couvert. Cicéron, quoique d'une santé foible, présidoit à tout, il falloit que ses soldats à force de prieres l'obligeassent à se ménager.

Les Nerviens, appréhendant la longueur du siege, députent vers Ciceron quelques-uns d'entre eux qui avoient quelque liaison avec lui. Ils lui exposent que toute la Gaule est en armes, que les Allemands passoient le Rhin, que les quartiers

de Céfar & de fes lieutenants étoient attaqués; que Sabinus avoit été tué, & pour l'en convaincre ils lui préfenterent Ambiorix qui l'avoit défait; ils ajoutent qu'ils n'ont aucune mauvaife intention, ni contre lui ni contre le peuple romain; qu'on lui demande de ne point hiverner dans le pays, de peur que la coutume ne s'en établiffe; que du refte on lui permet de partir en toute fureté & de fe retirer fans rien craindre où bon lui fembleroit. Ciceron fe contente de répondre que le peuple romain n'étoit point accoutumé de recevoir la loi d'un ennemi armé, que s'ils vouloient mettre bas les armes, fe fervir de lui & envoyer des députés à Céfar, il efpéroit d'obtenir de fon équité tout ce qu'ils demanderoient.

Les Nerviens déchus de leur efpérance, enferment le camp romain d'un rampart de onze pieds de haut & d'un foffé de quinze pieds de profondeur. Ils éleverent enfuite des tours à la hauteur de leur rampart, préparerent des faux & des tortues militaires, dont ils avoient appris la conftruction des Romains mêmes. Un grand vent s'étant élevé le lendemain, ils lancerent des pots à feu & des javelots enflammés fur les huttes des foldats, qui étoient couvertes de paille, en même temps ils fe préfenterent à l'affaut avec de grands cris, & firent avancer leurs tours & leurs tortues pour monter à l'efcalade; mais tel fut le courage & la fermeté des Romains, que fans s'étonner de voir le feu par-tout, les dards pleuvoir fur eux, leur bagage & tout ce qu'ils avoient, être la proie des flammes, aucun d'eux ne tourna la tête pour regarder derriere foi, tant ils étoient attentifs à fe défendre vaillamment! Quand les flammes furent un peu diminuées, les Nerviens roulerent une tour jufqu'au pied du rampart, mais elle ne fervit de rien, parce que les ennemis trouverent moyen d'y mettre le feu.

Il se trouvoit alors auprès de Ciceron un chevalier Nervien, nommé Verticon, qui s'étoit allé rendre à lui dès le commencement du siege. Verticon engagea un de ses esclaves à porter une lettre à César pour l'informer du danger où se trouvoit Ciceron.

César, persuadé que le salut commun dépendoit de la diligence, se rendit à grandes journées sur les frontieres du Hainaut, avec deux légions seulement, n'ayant pu en assembler davantage.

Les Nerviens informés par leurs coureurs que les Romains approchoient, quittent le siege & marchent à eux au nombre environ de soixante mille combattants (11). César ayant appris la levée du siege ne se pressa plus, & résolut d'attendre de pied ferme cette armée prodigieuse avec sa poignée de monde. Il s'empare d'une hauteur & s'y retranche; & quoique son camp fut très-peu étendu, il le resserra encore davantage, à dessein de faire croire aux ennemis qu'il étoit peu à craindre; ensuite il envoya à la découverte afin de connoître l'endroit le plus commode pour passer un ruisseau qui séparoit son camp d'avec celui des Nerviens. Leur cavalerie alla escarmoucher sur les bords de ce ruisseau, & courut jusqu'à son camp. César ordonna incontinent qu'on en élevât les fortifications, & qu'on en bouchât toutes les avenues: mais il enjoignit qu'en exécutant ses ordres, on fit paroître beaucoup de trouble & de confusion. Les Nerviens attirés par cette ruse, passent le ruisseau & se rangent en ordre de bataille dans un lieu désavantageux; puis croyant que les Romains avoient abandonné la garde de leurs ramparts, comme s'ils n'eussent osé paroître, ils en approchent de plus près, lancent une

(11) Nous avons dit ci-devant pourquoi les Nerviens, après avoir été totalement défaits sur la Sambre, avoient pu remettre une armée sur pied.

grêle de traits, & font publier autour du camp que si quelque Gaulois ou Romain vouloit passer de leur côté, il le pouvoit faire en toute sureté jusqu'à neuf heures, mais qu'alors il n'étoit plus permis: ensuite s'imaginant que les portes du camp étoient tellement bouchées qu'il étoit impossible de les forcer, ils se mirent les uns à escalader les ramparts & les autres à combler le fossé. Alors César, qui tenoit ses troupes toutes prêtes, sortit brusquement par toutes les portes, tomba sur eux & les mit en fuite, sans qu'aucun eût la hardiesse de tenir ferme. Il y en eut grand nombre de tués, & les autres abandonnerent leurs armes. César ne voulut point qu'on les poursuivît, tant à cause des bois & des marais, que parce qu'il ne croyoit point qu'on pût leur faire beaucoup plus de mal.

Après cette victoire César se remit en marche & joignit Ciceron le même jour. Il vit avec surprise l'extrêmité où le fort étoit réduit, n'y ayant plus que la dixieme partie de la légion en état de combattre, & les ouvrages des assaillans étant presque à leur perfection.

Ce coup acheva d'assujettir cette nation à l'empire romain; néanmoins comme elle se ressouvenoit de son ancienne valeur, elle voulut faire une troisieme tentative pour briser ses fers, mais qui n'eut pas plus de succès que la précédente, & qui ne servit qu'à augmenter son malheur.

Octavien, neveu de ce conquérant, héritier de ses biens & de son autorité, connu depuis sous le nom de *l'empereur Auguste*, s'appliqua beaucoup à l'embellissement des Gaules & à l'érection de plusieurs monuments, qui suffiroient seuls pour éterniser la mémoire de son regne; il fit relever les murailles de quantité de villes que les malheurs des temps avoient détruites, il en bâtit de nouvelles & y transféra de nombreuses colonies. Agrippa, son confident & l'ame de tous ses conseils, dirigea ces grands ouvrages; après que ce favori

eut pourvu à la beauté de la ville de Lion, il crut devoir fixer son attention sur le pays des Nerviens; car cette province se trouvant vers l'extrêmité septentrionale de la Belgique & à distance presque égale des rives du Rhin & des côtes d'Angleterre exigeoit beaucoup plus de soin que toute autre; il considéroit qu'étant coupée en deux par la forêt des Ardennes, qui s'étendoit jusqu'à l'Escaut; qu'étant remplie de marécages, aussi bien que la Toxandrie (12) & d'autres cantons, qui l'avoisinent, il se pouvoit faire que les ennemis de l'empire profitassent de ces circonstances pour tomber à l'improviste sur quelque légion & la détruisissent avant qu'elle eût pu être secourue; qu'il ne manquoit pour cela aux nations qu'un chef habile & expérimenté. Agrippa résolut d'ôter ces avantages aux ennemis & de faire ensorte que les expéditions militaires pussent s'exécuter avec célérité, sans que les troupes fussent inquiétées ni retardées en leur marche. Bavai fut le centre de ses opérations; après qu'il eût formé son plan, on vit bientôt partir de cette ville sept grandes voies militaires (13), tirées pour la plupart au cordeau, élevées au dessus du terrein & assez larges pour contenir quarante à cinquante hommes de front. L'une de ces routes passant par Tongres conduisoit en Allemagne; une deuxieme alloit à Mardick, petite ville ruinée, près de Dunkerque; une troisieme à Gand; une quatrieme à Utrecht, & les autres à d'autres endroits. Ainsi Bavai devint l'entrepôt & la place d'armes des Romains, & fut une des plus florissantes villes de l'empire. On y construisit, sous le regne du même empereur ou depuis, un cirque, un amphithéatre, un

[12] La Toxandrie comprenoit la Gueldre & une partie du Brabant. Voyez la Description de la Gaule Belgique, pag. 395 &c. & 199.

[13] Voyez Annales de la Province du Hainau, par Vinchant. L'Histoire des Grands Chemins de l'Empire, par Bergier.

champ de Mars & des cloaques; il y eut aussi un temple, sous le nom de Capitole, pour les assemblées religieuses, & un palais pour la réception de l'empereur ou de ses lieutenants, ouvrages d'un goût merveilleux; mais ce qui s'y fit le plus admirer, ce furent les fontaines publiques qui distribuoient de l'eau dans tous les quartiers de la ville; ces eaux provenoient de *Floresies*, village au sud-est de cette ville, & qui en est éloigné de plusieurs lieues; elles y étoient portées par un aqueduc qui traversoit la Sambre, & dont une grande partie subsiste encore. Enfin les demeures des particuliers imiterent comme à l'envi la magnificence des édifices publics. C'est ce qui fit dire à un Auteur célebre que Bavai fut une autre Rome parmi les Belges.

Tous les lieux qui étoient sur les voies militaires, dont nous venons de parler, s'accrurent beaucoup, sur-tout ceux où les voyageurs & les légions romaines prenoient leur gîte ou leur station; c'est à cela qu'on rapporte la naissance & l'accroissement de plusieurs villes de la Belgique, & qui sont ordinairement distantes les unes des autres de six à sept lieues.

Cambrai n'étoit encore qu'une ville du second ordre vers la fin du quatrieme siecle, comme on le voit par la carte de Peutinger; Tournai ne devint fameuse que vers la fin du troisieme. Ces villes sont d'une toute autre célébrité si nous en croyons quelques histoires des Belges, mais qui ne s'accordent point ensemble. Des auteurs ont avancé que ces deux villes avoient été bâties par les soldats d'Hostilius, troisieme roi de Rome, ne faisant point réflexion que sous ce prince les Romains bien loin de porter leurs armes hors de l'Italie & au-delà des Monts, sortoient à peine du petit territoire de Rome. Vaincus par la force de ces raisons, quelques-uns ont eu recours à la fable pour faire remonter l'origine de ces deux villes à la plus haute antiquité: ils ont dit entre

autres choses de Cambrai, qu'elle avoit pour fondateur Cambrai, roi de Bretagne, ou Camber, roi des Cymbres; & quant à la ville de Tournai, après avoir supposé son existence dès les plus anciens temps, ils nous débitent avec emphase qu'elle fut détruite, puis rebâtie sous Néron premier, par un capitaine nommé *Tornus*, qui lui donna son nom. D'autres ont prétendu qu'elle s'appelloit *Nervia* du temps de César, & qu'elle avoit donné son nom aux habitants de la province. Cette opinion, comme les précédentes, est destituée de tout fondement, non seulement parce que le Tournaisis n'étoit point du pays des Nerviens, comme nous l'avons déja dit, mais parce que ce peuple n'avoit aucun chef-lieu ou capitale; car il seroit bien étonnant que César, qui est entré dans un si grand détail de leurs mœurs & de leurs coutumes, se contentât de dire simplement qu'il leur permettoit d'habiter leurs bourgades, *suis oppidis uti jussit*, tandis que pour les autres peuples il n'omet jamais leur capitale, qu'il désigne du mot de *civitas* avec le nom du peuple.

Après avoir assujetti les Nerviens & les autres peuples de la Belgique, les Romains prirent les mesures les plus justes pour leur faire oublier leur ancienne liberté, & y substituer l'enthousiasme dont ils étoient épris pour leur patrie. L'empereur Auguste commença par les accoutumer aux mœurs & aux usages de Rome, en ordonnant que les magistrats & les prêtres eussent à se conformer aux rits de la capitale tant pour le civil que pour le spirituel. Peu à peu les habitants des provinces oublierent leur langue maternelle & ne parlerent plus que la latine, dont on se servoit dans tous les actes. C'est ainsi que les nations vaincues se familiariserent avec leurs vainqueurs, & que l'empereur Auguste fit de presque tous les habitants du monde alors connu, un seul & même peuple animé du même esprit.

Un

Un autre expédient qu'il mit encore en usage, fut d'associer aux charges de l'empire les chefs des nations, & de les retenir auprès de sa personne sous différents prétextes. Quant à ceux qui avoient porté les armes contre lui, il les incorporoit dans ses légions, en faisoit par fois des cohortes séparées pour les piquer d'honneur, & transféroit le reste de la nation bien loin hors de son pays. C'est pour cette raison qu'il y eut des cohortes de Nerviens, de Sueves, &c. Mais parce que ceux-ci s'étoient défendus pendant une guerre de trente ans contre Drusus & Tibere, dans la juste appréhension qu'ils ne secouassent le joug de la dépendance, il les dispersa & en transféra une partie sur l'Escaut; le nom de ce peuple est resté jusqu'aujourd'hui à quelques endroits entre Gand & Courtrai. (14)

Comme avant la conquête des Romains, chaque peuple avoit un certain nombre de juges pris d'entre les druides, pour rendre la justice, de la sentence desquels on ne pouvoit en appeller qu'à l'assemblée générale de la nation, l'empereur Auguste substitua à ces assemblées, tant particulieres que générales, différens tribunaux plus conformes à ses vues & à ses intérêts. Il distribua d'abord tout l'empire en cent vingt provinces, dont les capitales s'appelloient métropoles, & donna un consul à chaque métropole: on comptoit deux de ces métropoles dans la Gaule Belgique, Rheims & Treves. Par cet arrangement la Belgique se trouvoit partagée en deux, Treves étoit la capitale de l'une qu'on appelloit la premiere Belgique, & Rheims l'étoit de la seconde: celle-ci avoit dans son ressort les Nerviens, ceux de Tournai, d'Arras, de Térouenne, de Boulogne, d'Amiens, du Beauvoisis, de Noyon, de Laon, de Soissons & de Châlons-sur-Marne.

---

[14] Sueveghen. Suevezelt. Suevergheen. Voyez aussi la Vie de St. Eloi.

L'an soixante & onze de l'ere chrétienne Claudius Civilis se met à la tête des Bataves, & attire à son parti plusieurs cohortes, auxquelles l'empereur Vitellius avoit confié la garde du Rhin, celles des Nerviens entre autres se laisserent gagner. (15) Il tente ensuite la fidélité de la nation, mais ses intrigues produisent peu d'effets, à cause des obstacles qu'il falloit surmonter. Civilis cependant voyant sa petite armée grossir tous les jours, entra dans les terres de l'empire, & y fit des conquêtes, mais il ne les conserva pas longtemps.

Vers la fin du deuxieme siecle, & même plutôt, l'empire commence à être travaillé par des dissensions; dans le troisieme, les armées romaines s'arrogent le droit de créer leurs empereurs, & n'ont point de honte de mettre quelquefois cette dignité à l'encan, elles vont quelquefois jusqu'à combattre les unes contre les autres pour maintenir le choix qu'elles ont fait. Ce sont-là les événements qui remplissent l'espace de temps qui s'écoula depuis Marc-Aurele jusqu'à Dioclétien.

C'est sous le regne de ce cruel empereur qu'on vit pour la premiere fois en nos cantons couler le sang de ceux qui annonçoient la foi de J. C. Il ne paroît pas même qu'avant cette époque il y ait eu des missionnaires qui aient pénétré jusqu'au diocese de Cambrai ni de Tournai. Il est vrai que dès le premier siecle il y avoit des chrétiens dans tout l'empire, & que dès la fin du second Tertullien se railloit des païens, & leur disoit (16): *nous ne faisons que de naître, & cependant nous occupons presque tous les postes de l'état;*

[15] Ces cohortes furent aussi employées à la garde de l'Escaut occidental contre les pirates, & delà *Littus Nervicum.*

[16] *Hesterni sumus* [id est nuper orti] *& vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum, &c.* Tertul.

toutes les villes, forteresses, les isles, vos armées, vos assemblées, les décuries, les tribus, la cour, le sénat, le barreau, tout est rempli de chrétiens: mais depuis on leur suscita tant d'affaires dans les Gaules que peu s'en fallut que la religion chrétienne ne s'y éteignit totalement: l'église de Rome, qui veilloit au bien de la religion dans toutes les parties du monde, envoya sept évêques vers le milieu du troisieme siecle pour rétablir les anciennes églises & en fonder de nouvelles. Elle ne se borna point à cette mission; elle envoya coup sur coup de nouveaux ouvriers évangéliques: c'étoit par fois de simples prêtres auxquels on associoit des laïcs, mais dont la science & la vertu étoient suffisamment prouvées. st. Quentin & st. Piat furent du nombre de ces missionnaires: st. Quentin entreprit de convertir les habitants du Vermandois, & st. Piat, après s'être arrêté quelque temps au pays Chartrain, porta la lumiere de la foi à Tournai & parmi les Nerviens, de sorte qu'on le regarde à juste titre pour l'apôtre de cette contrée.

Dioclétien, cet empereur dont nous avons parlé plus haut, porta un édit par lequel il ordonnoit d'abattre les églises de fond en comble, de brûler les livres saints, de couvrir d'infâmie les personnes de condition qui refuseroient d'offrir de l'encens aux idoles & de réduire en servitude les autres chrétiens de moindre qualité. Cette ordonnance fut suivie d'une autre déclaration qui portoit que les évêques seroient mis en prison & contraints par toutes sortes de tourments de sacrifier aux dieux. Maximin qui fut associé à l'empire pour gouverner l'Orient le surpassa encore en fureur & en cruauté. Les chrétiens ne purent plus vendre ni acheter qu'ils n'eussent sacrifié. En Occident on chargea Rictius Varus, préfet des Gaules (ou commandant des Nerviens, selon le Bréviaire de Chartres) de faire des perquisitions contre les chrétiens, d'exterminer les pasteurs &

de disperser toutes les ouailles (17). St. Piat fut découvert & jetté dans une étroite prison, où on lui fit souffrir la torture & les chevalets pour ébranler sa constance; on le conduisit ensuite à Seclen, endroit près de Lille, où il consomma son martyre. St. Eloi, évêque de Noyon, faisant la visite du diocese de Tournai en 650, trouva le corps de ce saint homme au lieu où il avoit souffert. Il étoit encore percé de grands clous. C'est ainsi que l'auteur de la vie de st. Eloi s'exprime, mais il n'entre point dans un détail ultérieur; peut-être qu'après avoir parlé amplement du supplice affreux de st. Quentin, qui avoit été aussi percé de grands clous, il aura cru qu'il étoit inutile de répéter au sujet de st. Piat, ce qu'il avoit déja dit en parlant de st. Quentin (18). st. Eloi fit faire alors un superbe mausolée, qu'il

[17] L'auteur de la nouvelle Histoire de Tournai prétend que st. Piat étoit évêque, & pour prouver sa proposition, il allegue que l'évêque de Tournai a la préséance sur celui d'Arras. Cette préséance, ajoute-t-on, fut confirmée dans un synode tenu à Mons, auquel Mgr. de Berlaymont, archevêque de Cambrai, présida. Mais on répond que cette préséance est fondée sur ce que le siege de Tournai fit un évêché particulier dès son origine, au-lieu que le siege d'Arras ne fut séparé de celui de Cambrai qu'en 1094. D'ailleurs l'évêché d'Arras fut fondé par st. Remi & non par st. Diogene, qu'on dit avoir été martyrisé par les Huns, ainsi il est toujours postérieur à celui de Tournai. Voyez les *Acta selecta SS. Belgii*. Vie de st. Remi, &c.

[18] St. Ouen rapporte ainsi le supplice de st. Quentin: Rictius Varus, voyant que ce saint [st. Quentin], loin d'être abattu par les tourments, ne faisoit au contraire que croître en force & en courage, fit venir un ouvrier en fer, & lui ordonna de faire deux grands clous bien effilés pour percer le corps de ce saint homme dans toute sa longueur, depuis les pieds jusqu'à la tête, puis dix autres beaucoup plus petits, mais très-minces & très-déliés pour les lui faire entrer dans tous les doigts entre l'ongle & la chair. *Jussit* [Rictius Varus] *vocari fabrum ferrarium ut faceret duas sudes ferreas, quibus beatus Quintinus à cervice usque ad crura transfigeretur; aliosque simili modo decem clavos, qui inter carnem & ungues digitis omnibus crudeliter infigerentur, ut vel sic corpore confosso membrisque undique terebratis, aut deficeret, aut cederet superatus.*

Voyez Acta selecta SS. Belgii, tom. I, pag. 113, & tom. III, pag. 234.

enrichit d'or & de pierreries, & y plaça le corps du ſaint martyr.

Les chrétiens étoient non ſeulement expoſés à ſouffrir tout ce que la rage ingénieuſe des tyrans pouvoit inventer de ſupplices, ils avoient encore pour ennemis les Barbares qui ſe jettoient alors de tous côtés ſur les terres de l'empire. Crocus, roi des Vandales, commença le premier à faire une irruption dans les Belgiques en 262. Ce coup d'eſſai lui ayant réuſſi, il renouvella cet infâme brigandage, une deuxieme, une troiſieme fois. D'autres peuples ſe joignirent à lui, les Francs ſe mirent auſſi de la partie: tous ces peuples abhorroient le chriſtianiſme & maſſacroient les chrétiens avec plus ou moins de cruauté. Le malheureux pays des Nerviens étoit comme le rendez-vous de toutes ces nations, à cauſe des voies militaires qui y aboutiſſoient, il n'y eut point de province dans tout l'empire plus inquiétée, ni qui eût jamais plus à ſouffrir.

Ce fut après les ravages des Vandales, que Maximien Hercule, ayant été aſſocié à l'empire par Dioclétien, prit la réſolution de fixer ſon ſéjour à Treves, capitale de la premiere Belgique, pour être plus en état d'arrêter les irruptions des Barbares. En ſe rendant en cette ville, il ne put voir ſans pitié la déſolation affreuſe du Hainaut. Il n'y avoit preſque plus d'habitants, les campagnes étoient pleines de ronces & d'épines, les grandes voies bordées d'oſſements & de cadavres; tout cela le frappa ſi vivement qu'il jura de repeupler la province, s'il gagnoit pied ſur les Barbares. Ce qu'il fit en effet; car ayant attaqué le roi des Francs & l'ayant contraint à lui demander humblement la paix, il ne la lui accorda qu'après lui avoir enlevé une quantité prodigieuſe de monde, dont il envoya la plus grande partie en Hainaut pour y cultiver les terres. (19)

(19) *Tuo, Maximiane Cæſar, nutu Trevirorum ac Nerviorum arva jacentia lætus ac poſt liminio reſtitutus & receptus in leges Francus excolit.* Paneg.

Après que cet empereur eut séjourné sept à huit ans à Treves, temps qu'il employa à persécuter les chrétiens autant qu'à repousser les Barbares, il repassa précipitamment en Italie, où des affaires de la plus grande importance le rappelloient. Des soulevements subits & fréquents, auxquels ni Dioclétien ni lui ne pouvoient guere apporter de remede, les obligerent à créer deux césars avec lesquels ils firent un nouveau partage de l'empire.

296. Constantin Chlore fut un des deux césars & eut le gouvernement des Gaules. Il se rendit dans ses états à l'improviste & avec tant de célérité que la nouvelle de son arrivée devança celle de son départ. Ce qui nous intéresse le plus sous ce prince, c'est qu'il délivra le Hainaut & les provinces voisines d'un genre d'ennemis tout-à-fait particulier, C'étoit des hordes de Francs & de Saxons qui s'étoient emparées des isles que forment l'Escaut & la Meuse; ces pirates remontoient ces rivieres avec de petits bateaux fort légers & faits très-artistement; ils se répandoient ensuite à droite à gauche, prenoient tout ce qu'ils pouvoient enlever & l'alloient cacher ensuite dans leurs marécages. Constantin les alla chercher jusques dans leurs habitations, les défit, & les transplanta dans différents cantons de la Gaule.

306. L'on crut voir revivre le siecle d'Auguste sous Constantin, fils de ce césar. Ce grand prince, après avoir repoussé les Barbares, tourna ses armes contre ses collegues, monstres altérés de sang; il les défit & gouverna seul l'univers.

Ce prince fit plusieurs changements dans les provinces: il partagea celles qui étoient trop grandes, & créa des comtes & des ducs, qu'il divisa en plusieurs classes. La fonction de ces officiers étoit de veiller à la fureté de ses places contre les entreprises de ses ennemis, & à rendre la justice aux habitants des provinces. Dans la notice de l'empire il est fait mention d'un duc

pour la seconde Belgique, & d'un comte pour la Côte Saxonique, c'est ainsi qu'on appelloit alors la Flandre, parce que les Saxons après l'avoir beaucoup molestée par leurs pirateries, y avoient la plupart fixé leur domicile.

Il n'y eut guere de riviere considérable dans les provinces exposées, où cet empereur n'établit un chantier pour la construction des navires; son but étant de transporter avec célérité des troupes & des munitions là où l'ennemi faisoit mine de pénétrer. On croit qu'il entretenoit une flotte sur la Sambre, & que le lieu de sa station étoit entre Quartes & Hargnies, villages situés un peu au dessus de Bavai, c'est du moins le sens le plus naturel de ces mots *præfectus Sambricæ classis in loco Cartesensi sive Harnensi.* (20)

Ce fut encore sous le même prince que les chrétiens obtinrent le libre exercice de leur religion. Alors l'église tirée d'oppression régla sa hiérarchie sur le gouvernement civil. Toutes les villes mises au rang de métropoles pour le civil, le furent aussi pour le spirituel. Ainsi l'évêque de Rheims étoit métropolitain, & avoit sous lui tous les évêques qui depuis eurent leur siege dans la seconde Belgique. (21)

337. Après la mort de Constantin le Grand, les Barbares, que la puissance de ce prince avoit contenus, firent des irruptions dans tout l'empire. Ceux d'entre les Francs, qu'on appelloit Saliens, quitterent les rives du Rhin & s'avancerent vers la Toxandrie, dont ils se rendirent

(20) Panciroli commt. In notitiam imperii occident. pag. 139. *Sambra* pour *Sabis*, comme *Tribunus Scaudiniensis*, gouverneur de Tournai ou de l'Escaut, au-lieu de *Scaldiniensis*.

(21) Les suffragans de Rheims sont les évêques de Soissons, de Châlons-sur-Marne, de Laon, de Senlis, de Beauvais, d'Amiens, de Noïon, de Cambrai, de Tournai, d'Arras, de Térouenne, aujourd'hui de Boulogne & de St. Omer. Depuis que Cambrai est érigé en archevêché, la métropole de Rheims a moins d'étendue, & ne compte plus que huit suffragans.

rivieres. Ce pays, occupé ci-devant par les Ménapiens, contenoit la Gueldre & une partie du Brabant.

340. L'église, qui avoit été cruellement agitée du tems de Constantin par l'impiété d'Arius qui nioit la divinité de Jesus-Christ, continua de l'être sous l'empire de ses enfants. Tandis que les hérétiques s'efforcent de porter de terribles coups à la religion, la foi des vrais fideles s'épure, leur zele s'allume, il s'éleve au milieu d'eux des esprits vastes & sublimes qui font taire le mensonge en le démasquant, & deviennent les oracles de la vérité. Il y eut alors un évêque des Gaules, nommé *Supérieur*, qui se distingua beaucoup par sa science & par son zele, & qui n'omit rien pour faire triompher st. Athanase exilé à Treves par les intrigues des Ariens. Supérieur assista au concile de Cologne en 346 où il prit le titre d'évêque des Nerviens, puis à celui de Sardique en 347, où il souscrit simplement en qualité d'évêque sans assignation d'aucun siege.

Ce titre *d'évêque des Nerviens* fit naître des démêlés fort vifs entre les écrivains des Pays-Bas, sur-tout entre ceux du Hainaut & du Tournaisis, qui n'ont pu encore s'accorder sur la ville où il faut placer ce siege épiscopal: les uns l'ont voulu attacher à la ville de Tournai, quelques-uns à Cambrai & d'autres à Bavai. Cependant aucun ancien auteur n'a reconnu d'évêque de Tournai avant Théodore qui prit le gouvernement de cette église en 480, & l'ancien bréviaire manuscrit de cette église dit en termes formels que Théodore fut le premier évêque de Tournai. Il en est de même de la ville de Cambrai; la liste de ses évêques ne date que de l'an 499, où st. Vaast, après avoir catéchisé le roi Clovis, fut envoyé par st. Remi, évêque de Rheims, pour être évêque de Cambrai & d'Arras: st. Remi dota l'évêché d'Arras, & légua pour cela les villages d'Ourton

& de Souché, avec une somme de vingt sols. (22) Ainsi il nous paroît démontré que Tournai ni Cambrai n'étoient villes épiscopales en 346; mais en conséquence peut-on inférer que le siege de cet évêque fut attaché à la ville de Bavai? Un siege épiscopal à Bavai est une nouveauté inouie dans l'histoire ancienne, & l'on ne doit point l'admettre sur de simples conjectures. Supérieur, nous dit-on, prend le titre d'évêque des Nerviens au concile de Cologne célébré en 346, donc il faut conclure qu'il y avoit un évêché à Bavai. Mais pourquoi ce même évêque ne prend-il plus ce titre au concile de Sardique en 347? D'ailleurs ce concile de Cologne est-il bien réel: n'est-ce point un conte fait à plaisir? L'on trouve dans les actes de ce concile des erreurs grossieres & sans nombre: les noms des évêques, qu'on dit y avoir assisté, sont travestis aussi bien que leurs sieges; le sujet même pour lequel il fut assemblé, est un problême (23). C'est un évêque de Cologne accusé d'arianisme en 346 par st. Athanase; l'on défigure le nom de cet évêque, mais l'on reconnoit assez qu'il se nommoit Euphrates. Or en 346 il y avoit déja douze ans que st. Athanase avoit quitté la ville de Treves pour retourner en Orient. L'évêque Euphrates est déposé au concile de Cologne; cependant cet évêque déposé en 346, assiste en 347 au concile de Sardique en qualité d'évêque de Cologne, & il y brille tellement par sa vertu & par sa science que les peres du concile le choisissent pour porter le résultat de leurs délibérations à l'empereur. Ces raisons ne prouvent-elles pas invinciblement que ce concile de Cologne n'exista jamais, ou que les actes en sont tout-à-fait altérés, par conséquent, qu'ils ne mé-

(22) V. Notitia ecclesiarum Belgii, cap. 1. Spicilegium d'Acheri, tom. 3, pag. 123.

(23) Voyez Mr. de Tillemont. Les Acta selecta SS. Belgii, tom. 1. Les conciles d'Allemagne, par le pere Hartzheim.

ritent aucune créance? De plus, & c'eſt à quoi il faut bien faire attention, c'eſt qu'avant Hariger, directeur de l'école de Lobbes dans le dixieme ſiecle, jamais aucun auteur ne fit mention de ce concile de Cologne. Or l'autorité de ce moine eſt très-foible, puiſque des ſavants du premier ordre lui reprochent beaucoup d'autres falſifications (24).

364. Après que la couronne impériale eut flotté ſur quelques têtes, elle paſſa ſur celle de Valentinien. Ce prince en prenant les rênes de l'empire, envoya dans les Belgiques le comte Théodoſe, capitaine habile & de grande réputation, pour mettre à la raiſon les Francs & d'autres Barbares, qui s'étoient emparés du pays entre l'Eſcaut & la Meuſe, puis il vint commander ſon armée en perſonne Valentinien ne fut pas long-temps à manœuvrer contre ces peuples, qu'il reconnut l'impoſſibilité de les dompter; car quand il marchoit contre eux avec toutes ſes forces, ces Barbares ſe débandoient & ſe retiroient par pelotons dans des lieux inacceſſibles: ſi au contraire il partageoit ſes troupes, alors les Barbares ſe rallioient en moins de rien pour tomber à l'improviſte ſur le corps le plus foible. Il crut donc que pour agir avec avantage contre eux, il falloit changer de ſyſtême: après en avoir examiné pluſieurs qui s'offroient à ſon eſprit, voici celui qu'il jugea le meilleur: il fit fortifier toutes les frontieres par où ces barbares pouvoient pénétrer, & mit par-tout de nombreuſes garniſons. Ainſi depuis les Alpes juſqu'à l'Océan germanique ce ne fut qu'un rampart continuel, qu'il fit garnir de hautes tours de diſtance en diſtance & de bonnes forteresſes: pour aſſurer d'autant mieux cette formidable barriere, il fit murailler certains

(24) Il a controuvé, par exemple, huit évêques de Tongres inconnus à toute l'antiquité. Voyez les Acta ſelecta SS. Belgii, tom. I. De Sto. Materno, Servatio, &c.

endroits en deça qu'il jugeoit les plus importants. Nos hiſtoriens veulent qu'il fît bâtir le château de Valenciennes, ou du moins qu'il aggrandit cet endroit en le revêtiſſant de bons mûrs & de larges foſſés. Le ſilence d'Ammien Marcellin ſur cette particularité ne doit point s'alléguer en preuve du contraire; car un hiſtorien, quelque exact qu'il ſoit d'ailleurs, omet toujours beaucoup de circonſtances qui ne quadrent point à ſon plan. (25)

Il fit raſer, diſent nos annales, les temples célebres de Famars & de Solêmes, où l'idolâtrie avoit alors ſes autels & ſes fideles ſacrificateurs; mais pour des faits de cette nature qui heurtent directement le paganiſme, il ſeroit à deſirer qu'on nous citât quelqu'ancien pour garant, ſans nous donner de foibles conjectures comme des faits avérés. Il ne paroît point que ce prince, quelqu'attaché qu'il fût au chriſtianiſme, ait fait autre choſe que de renouveller certaines ordonnances de ſes prédéceſſeurs au ſujet de la police & de l'ordre que le magiſtrat devoit faire obſerver dans tous les lieux où les chrétiens ſe trouvoient pêle-mêle avec les Païens; c'eſt ce qui conſte par un reſcrit de ce prince de l'an 365 adreſſé au préfet Symmaque.

La ſeconde Belgique jouit d'une paix profonde ſous le regne de Valentinien, mais elle fut replongée, pour ainſi dire, dans ſes anciens malheurs ſous l'empire de Gratien, ſon fils, par la révolte des troupes de la Grande Bretagne. Ces troupes avoient choiſi pour empereur leur commandant, qui s'appelloit Maxime. Ce nouveau tyran ſonda d'abord les diſpoſitions des troupes de la Gaule, & quand

(25) Le même auteur parlant de la ſeconde Belgique qui étoit composée de douze cités, n'en nomme que trois: *huic* (ſecundæ Germaniæ) *adnexa eſt ſecunda Belgica, quâ ambiani ſunt, urbe inter alias eminens & Catalauni & Rhemi.* Amm. Marcellin. l. 15, cap. 11. Dans le même chapitre on peut remarquer d'autres omiſſions de même nature.

il se fut assuré de leur défection, il vint descendre à l'embouchure du Rhin. Gratien, qui ne sortoit de Treves que pour des parties de chasse & de plaisirs, voulut inutilement aller à sa rencontre; soldats, officiers, presque tous l'abandonnerent. Il se retira en hâte à Paris accompagné seulement de quelques Alains & de quelques Francs, ses favoris, auxquels il avoit conféré les prémieres charges de l'empire au préjudice des Romains. A peine fut-il en cette ville, où il croyoit se reposer de ses fatigues & mettre ordre à ses affaires, qu'il eût la douleur de s'y voir assiégé; il se refugia alors au delà des Alpes, ne sachant point où son honneur & sa vie eussent été ailleurs en sureté.

Tandis que l'Italie devient le théatre d'une guerre très-sanglante, les Francs reprennent leurs anciens projets sur la seconde Belgique. Ils y pénetrent par plusieurs endroits sans trouver qui s'oppose à leurs entreprises. Ils détruisent les forteresses des Romains & en bâtissent d'autres selon leur goût: le tyran Maxime envoya contre eux Nannius & Quintinus. A l'approche de ces deux généraux, les Francs qui s'étoient répandus bien avant dans la province, aimerent mieux se retirer chargés de butin que d'en venir à une action décisive; ils laisserent néanmoins derriere eux de gros détachements pour empêcher qu'on ne les surprît dans leur retraite: un de leurs corps fut battu en traversant le pays des Nerviens. C'est le seul avantage que ces généraux aient remporté sur eux en deça du Rhin.

On fut ensuite jusqu'au commencement du cinquieme siecle sans ressentir les horreurs de la guerre; mais à cette époque l'orage se forma de nouveau. Il commença par menacer les provinces d'Occident, se porta ensuite rapidement en Italie, puis se replia tout-à-coup sur les Gaules où il fit un dégat épouvantable.

405. Ce désastre fut l'effet de l'ambition d'un ministre, nommé Stilicon, qui pensoit faire monter son fils sur le trône impérial. Ce scélérat, abusant de la simplicité d'Honorius, son maître, lui conseilla d'abandonner la ville de Treves où les empereurs avoient fixé leur séjour depuis long-temps, de retirer pareillement les troupes de toutes les frontieres sous prétexte de les employer plus utilement ailleurs. Alors il fit solliciter Alaric, roi des Vendales, d'entrer à main armée dans les provinces romaines. Mais, comme il n'ignoroit pas que sa conduite devenoit de jour en jour plus suspecte aux gens de bien, & qu'il craignoit d'être prévenu dans ses desseins, ou de ne pouvoir les conduire à leur perfection, il se hâta de tout brouiller en appellant au cœur de l'empire un déluge de Barbares.

Ce fut le dernier jour de l'an 406 que parurent tout à la fois les Vandales, les Goths, les Saxons, les Juttes, les Anglois, les Varnes, les Erules, les Thuringes, les Alains, les Gipedes, les Bourguignons, les Sueves, les Allemands & plusieurs autres, tous animés de cette fureur qu'inspire la plus violente passion de se venger d'un ennemi qui leur avoit causé tant de mal: ils se répandent comme un torrent dans les provinces méridionales des Gaules, & portent par-tout la plus affreuse désolation; ce qui tombe sous leurs mains périt par le fer, ou devient la proie des flammes; les cris des enfants, les hurlements des femmes, le fracas des ruines les repaissent d'une joie inhumaine sans assouvir leur impitoyable férocité (a). Déja plusieurs d'entre eux ne trouvant plus à ravager de ce côté-là, tournent vers la seconde Belgique. Le bruit de leur arrivée saisit de frayeur les habitants d'Arras, de Tournai & de beaucoup d'autres endroits qui se refugierent au delà du Rhin.

(a) Voyez Mezeral. Histoire de France avant Clovis.

La Providence, qui se joue des vains projets des hommes & humilie les têtes les plus superbes quand il lui plait, permit qu'un simple soldat nommé Constantin fût élu empereur par les troupes britanniques, & recueillit le fruit de la noire trahison de Stilicon, la plus insensée qui fût jamais. Ces troupes s'étoient portées à cette résolution pour empêcher que leur patrie ne devînt aussi la victime des Barbares. Ce nouvel empereur n'eut rien plus à cœur que d'aller chasser de Treves certains officiers d'Honorius qui maintenoient encore dans cette grande ville son autorité chancelante. Mais pour cela il falloit qu'il passât sur le ventre aux Alains & aux Vandales qui s'étoient répandus dans la seconde Belgique, ou qu'il s'exposât au péril évident de voir sa communication avec l'Angleterre interceptée, & de n'avoir plus de retraite en cas que la fortune lui fût contraire. Sur ces considérations il fit prendre à son monde la grand'route de Bavai, & parut sur les frontieres du Hainaut avec une belle armée & très-leste qui ne demandoit qu'à combattre. Les Vandales avertis à temps de sa marche se mirent sur leurs gardes; ils se retrancherent, à ce que l'on croit, près du Câteau Cambresis, du moins y montre-t-on encore aujourd'hui un camp fort spacieux que ceux du pays prétendent avoir été le leur. Il est aisé de juger que le choc de ces deux armées fut terrible, aucune ne voulant céder. Cependant, quelque effort que fissent ce barbares, ils ne purent résister à la valeur des troupes britanniques, leurs bataillons furent rompus & leur camp fut rempli de sang & de carnage. Constantin, les voyant défaits & hors d'état de lui nuire, aima mieux s'accommoder avec eux que de les détruire entierement. L'on rapporte pour raison de sa conduite qu'il vouloit laisser un ennemi de plus à vaincre à Honorius en cas qu'il vînt à reprendre la supériorité. Quoi qu'il en soit Constantin eut lieu de se repentir de son trop de ménagement, car ces

mêmes Barbares excités par Geronce, vaillant capitaine, mais d'une vengeance outrée; animés de plus par les instigations d'Alaric, qui pour se venger de la mort de Stilicon, son ami, dévastoit toute l'Italie; ces mêmes ennemis, dis-je, reprennent les armes & deviennent plus terribles que jamais: ce qui est capable de porter les armes est passé par le fil de l'épée; les vierges après avoir servi à leur brutalité sont inhumainement
410. massacrées; ils fouillent jusques dans les entrailles des meres pour se faire un barbare jouet de leur fruit: ce ne sont plus des hommes que le sang de leurs ennemis rassasie, ce sont des monstres que l'enfer a vomis pour l'extirpation du genre humain. Du midi des Gaules ils passent rapidement au nord. La cruauté & la barbarie la plus inouie les y accompagnent; on ne voit par-tout que la réproduction des mêmes horreurs. C'est alors, à ce que l'on croit, que Vermand & Tongres furent détruites, que la Fameuse Bavai avec ses superbes édifices fut ensevelie sous ses ruines. Avec la capitale des Nerviens périt aussi toute la nation, le nom même n'est plus connu que des savants, & leur pays s'appella depuis Forêt Charbonniere (b).

Cependant soit que ces Barbares se fussent défiés de pouvoir garder leurs conquêtes, (car le voisinage des Francs qui venoient de les battre près de Treves, les inquiétoit beaucoup) soit que le royaume d'Espagne leur parût mieux situé & plus propre à s'y maintenir, nous voyons que la plupart y passerent vers la fin de l'an 411.

Les Francs, attentifs à tout, profiterent de leur éloignement pour se mettre au large; ceux d'entre eux qui étoient restés au delà du Rhin, s'avancerent vers la Toxandrie & les extrémités de la se-

(b) Ce nom lui fut donné à raison de la quantité de charbon de bois que l'on y faisoit.

conde Germanie (26). Alors ils conclurent avec les Arboriques (27) ou Armoriques une ligue dont le but étoit d'anéantir l'empire romain dans les Gaules, & de se prêter mutuellement du secours contre tout ennemi qui viendroit les attaquer.

Dès que la nouvelle de cette confédération fût portée à la cour, elle y causa bien des débats entre les ministres, & donna beaucoup d'ombrage à Honorius. Cet empereur encore tout occupé à se défaire des tyrans Constantin & Géronce, de l'avis de son conseil dissimula cet attentat & en différa la vengeance. Entretemps les deux Belgiques, pour embarrasser ce prince de plus en plus & lui donner une troisieme fusée à démêler, proclamerent Jovin empereur; elles vouloient essayer si le choix de ce nouveau chef n'apporteroit point quelque changement aux affaires, car la situation de Geronce & de Constantin devenoit de jour en jour plus critique.

Enfin Honorius ayant employé tour à tour la ruse & la force pour reprendre la supériorité sur tous ses ennemis, envoya le comte Castin dans les Belgiques pour dissiper la confédération des Francs avec les Armoriques & en éteindre jusqu'à la mémoire. On ne lit nulle part le détail de cette guerre; l'on sait seulement que ce général, après avoir gagné une bataille sur les Francs, fut obligé d'entendre à des propositions de paix, & qu'il accorda à ceux qu'on appelloit Ripuariens tout le pays qui est entre le Rhin, la Meuse & la Moselle. Et cette contrée conserva long-temps le nom

(26) C'est le pays & diocese de Liege.

(27) César rapporte que toutes les villes maritimes des Gaules s'appelloient Armoriques: *universis Galliæ civitatibus, quæ Oceanum attingunt, quæque eorum,* (Gallorum) *consuetudine Armoricæ appellantur.* De Bell Gall. l. 7, cap. 75.

Dans le Bas-Empire l'usage ôta à ce mot sa signification étymologique & l'étendit à toutes les cités comprises dans le gouvernement maritime quelque éloignées qu'elles fussent de la mer. Wastelain, Description de la Gaule Belgique, pag. 34.

nom de *Ripuaria*. Tout parut tranquille pendant quelques années; mais ce n'étoit qu'une fausse lueur de paix que les circonstances rendoient nécessaire. La ligue, que les Romains croyoient dissipée, & qu'en conséquence ils avoient négligé d'éclairer, alloit son train; déja même il ne manquoit plus qu'un chef qui pût conduire l'affaire avec prudence. Sur ces entrefaites Clodion parut: il étoit tel qu'on le pouvoit desirer: sage, discret, dissimulé, profond, hardi, entreprenant & d'une activité incroyable. Tout étant prêt, il entre dans la Forêt Charbonniere, s'empare de Cambrai, qui depuis la destruction de Bavai étoit devenue la capitale du pays; il prend Tournai, Amiens, Terouenne, il soumet tout l'Artois & pousse ses conquêtes, disent quelques auteurs, jusqu'à se rendre maître de tout ce qui étoit entre la Loire & la Seine; mais il fut arrêté au milieu de ses brillans succès; car Aëtius & Majorien, commandans romains, vinrent à sa rencontre avec de nombreuses troupes, ce qui l'obligea de regagner l'Artois; les Romains le poursuivirent & l'obligerent d'accepter la bataille qu'il perdit.

446 Malgré cet échec Clodion se retira à Cambrai avec une partie de son armée, l'autre partie se refugia à Tournai sous les ordres de Méroué, sans qu'Aëtius osât les inquiéter dans leur retraite, ni entreprendre de les assiéger; il faut avouer néanmoins que la situation d'Aëtius étoit bien malheureuse & qu'il n'étoit point maître d'user des avantages de sa victoire, car il avoit en même temps à combattre beaucoup d'autres peuples, tous également acharnés à s'enrichir des dépouilles de l'empire. Plusieurs auteurs, qui se plaisent presque toujours à défigurer & à exagérer les choses, rapportent tout autrement cette défaite des Francs; mais nous aimons mieux suivre le sentiment de st. Prosper, auteur contemporain, qui dit que Clodion, après avoir poussé ses conquêtes bien avant dans les Gaules, n'en perdit

qu'une partie (28); celui de Gregoire de Tours, ſelon lequel, Clodion étendit ſa domination juſqu'à la Somme. Et l'autorité d'Adon de Vienne, ſuivant lequel Clodion fixa le ſiege principal de ſon empire à Cambrai & ſe glorifia d'en porter le titre.



La Forêt Charbonniere, ou le Hainaut ſous les Rois Francs ou François.

LA Forêt Charbonniere enlevée aux Romains par les Francs, que nous nommerons dans la ſuite François, ne retourna plus jamais ſous la domination de ſes premiers maîtres. Cette province devint comme le berceau de la nation françoiſe, ce fut pour elle comme un champ de mars où elle s'exerça dans les armes; & tandis qu'elle laiſſoit à Clodion le ſoin de diſcuter ſes droits avec les Romains, elle s'appliqua à gagner les Gaulois & à ſe les attacher comme les Armoriques.

Sur ces entrefaites Clodion mourut en laiſſant deux enfants mineurs dont on ignore les noms. Tous deux vouloient avoir part à la couronne de leur pere, quoique leur bas âge fût un obſtacle, ce qui cauſa des diſſenſions & une guerre civile entre les François. L'aîné pour parvenir à ſon but ſe jetta parmi les Huns, terribles adverſaires qu'avoient alors les Romains, & fut très-bien

(28) *Pars Galliarum Aëtii comitis armis recepta.* Proſper in chron. *Clodio civitatem camaracum apprehendit, in quâ paucum tempus reſidens, uſque ad Suminam* [Somme] *fluvium occupavit.* Greg. Tur. Hiſt. Franc. l. 2, cap. 9.

accueilli d'Attila, leur chef, qui lui promit de le servir de son bras & de son épée. Le cadet s'attacha au comte Aëtius qui l'adopta pour son fils & l'envoya à Rome implorer la protection de l'empereur Valentinien. C'est Priscus, auteur contemporain & très-versé dans les affaires de son temps, qui nous apprend ces particularités (29).

Cependant le cadet ne fut point efficacement secouru par Valentinien, cet empereur ne sachant de quel côté faire tête, & l'aîné ne put obtenir non plus d'Attila ce qu'il desiroit, ce prince ayant à marcher sur le ventre aux Romains qui s'opposoient à son entrée dans les Gaules avant que de pouvoir donner un roi aux François. Entretemps cette nation voyant qu'Attila après avoir passé le Rhin s'étoit jetté dans les Gaules & qu'il ravageoit les provinces orientales, sur-tout la Champagne, d'un commun accord élut pour roi Méroué, car il falloit un chef dans ce besoin pressant. Ce nouveau roi se hâta de joindre les troupes françoises aux légions romaines, afin d'arrêter les courses de l'ennemi commun. On en vint aux mains près de Châlons-sur-Marne. Attila y fut battu & son armée taillée en pieces, ce qui l'obligea de regagner la Pannonie & de ne plus se mêler des affaires des François. Depuis l'on ne sait ce que devinrent les deux fils de Clodion.

Cependant comme dans le treizieme, quatorzieme & quinzieme siecles les villes & les familles cherchoient leur origine dans la plus haute antiquité, que tout consistoit à controuver adroitement, à suppléer par le vraisemblable au défaut de l'histoire, & que tout étoit admis dès qu'on le faisoit avec art & méthode; il est arrivé delà que quelques écrivains pour donner plus de gloire & de splendeur aux états & aux villes qu'ils avoient

(29) Priscus in selectarum legationum historiis. Cabassut notit. eccles. historiarum, pag. 193, édit. de Lyon, rapporte le passage de cet auteur & l'expose dans tout son jour.

intérêt de louer, ne mirent point de bornes à leur imagination, & qu'ils nous transmirent avec hardiesse leurs rêveries, au-lieu de nous dire simplement la vérité.

A entendre Jacques & Nicolas de Guise (30), Lucius de Tongres (31), Richard de Wassebourg (32), François de Rosieres (33) & plusieurs autres, l'aîné des deux fils de Clodion après avoir vu la défaite d'Attila auquel il s'étoit attaché, se retira chez les Allemands, qu'il sut intéresser en sa faveur. Avec leur secours il parvint non point à se faire couronner roi des François, mais à se rendre maître de la Forêt Charbonniere, où il fit bâtir Château-lieu ou la forteresse de Mons, *Castrilocus*, dont nous avons parlé, contre laquelle les armées de Méroué & de ses successeurs échouerent. Ce prince s'appelloit Auberon & fut pere de Regnacaire, roi de Cambrai, & de Wal-

[30] Jacques de Guise, frere mineur, auteur des annales & chroniques de Hainaut en 3 vol. in-fol.; qu'on rédigea depuis en un vol. Il mourut à Valenciennes en 1398.

Nicolas de Guise, licencié en droit & chanoine de la métropole de Cambrai, nous a laissé *Mons hannoniæ metropolis*, dédié aux magistrats de Mons, imprimé à Cambrai en 1621; cet ouvrage se trouve à la fin de *antiquitates Belgicæ* de Gramaye, édition de Louvain, 1702.

[31] Lucius de Tongres est l'auteur le plus fabuleux qui soit. Il nous a laissé des listes des Souverains de Bavai & de Tongres avant la conquête des Romains. Selon lui, Tongres étoit un port de mer & les plus gros vaisseaux y abordoient.

[32] Richard de Wassebourg, archidiacre de Verdun, publia les *antiquités Belgiques* en 1549. Son but est de prouver que les ducs de Lorraine descendent directement des princes Carlovingiens, Il traite fort au long des antiquités de France, d'Austrasie, de Lorraine, l'origine du Hainaut & du Brabant, &c.

[33] François de Rosieres, archidiacre de Toul, a mis au jour *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum*, en 1580, pour lequel il fut mis à la bastille, il en fut néanmoins quitte pour faire amende honorable en présence de Henri III. Son but est le même que celui de Wassebourg, de là il tiroit ouvertement cette conclusion que la France appartenoit à la maison de Lorraine. Vendelin le traite d'archimenteur, & Divæus n'ajoute non plus de foi à ce qu'il dit qu'aux songes des Rabbins.

bert, souverain du Hainaut & du Brabant. Ce Walbert (34) s'étant marié avec la princesse Lucille, sœur de l'empereur Zénon, en eut deux fils Walbert & Ansbert (nous copions Jacques & Nicolas de Guise) Walbert & Ansbert furent élevés tous deux à la dignité de consul & de sénateur romain par leur oncle Zénon. Walbert est la tige des comtes souverains de Hainaut, & Ansbert l'est des Ducs de Brabant, disent ces auteurs; & ils n'ont point honte de nous donner des listes généalogiques de ces comtes de Hainaut, qui selon la plupart d'entre eux ne relevoient que de Dieu & de leur épée. Heureusement nous avons les vies authentiques des premiers saints du pays; (35) beaucoup de monumens historiques concernant les princes Mérovingiens & Carlovingiens, & une suite non interrompue des faits des rois & des empereurs qui font disparoître l'imposture & rétablissent la vérité; c'est d'après ces monumens que nous montrerons que Rainier au long col, mort en 916, gouverneur de Lorraine, est le premier qui rendit son gouvernement héréditaire dans sa maison; de sorte que l'un de ses enfants hérita du comté de Hainau; un autre du comté de Louvain, dit de nos jours le Brabant; un troisieme du gouvernement de Lorraine. Mais revenons au regne de Méroué.

Sous ce prince, dit Paul Emile, plusieurs provinces changerent de nom. Tout le pays dont il fut maître, s'appella du nom de France. *Quidquid Galliæ Merovæus rex cum suis tenuit, Francia dici capit.* Tel changement eut aussi lieu dans d'autres parties de l'europe.

---

[34] *Walbertus hic... nuptiis cum Lucillâ Zenonis imperatoris sorore contractis, genuit Walbertum & Ansbertum, quos sanguinis vinculo sibi conjunctos imperator fasciis consularibus admovit... porro ab Ausberto pipinorum, à Walberto autem Hannoniæ comitum stirps petenda est.* Nicol. Guisius in suâ Hann. metropoli cap. 3.

[35] Voyez les Acta selecta SS. Belgii & les annales de France imprimées par les soins de Pithou, à Paris, chez Chappelet 1588.

Méroué eut pour successeur Childeric son fils, qu'on croit avoir tenu sa cour à Tournai. Ce prince étoit courageux & très-propre au métier de la guerre, mais il ternit ces belles qualités par un libertinage affreux. Ses débauches excessives le rendirent si odieux à la nation, que les grands du royaume résolurent de s'en défaire & choisirent à sa place Gilles de Soissons, commandant romain. Toutefois la nation revenue à elle-même se répentit d'avoir proscrit un prince rejetton du sang de Méroué. Childeric averti d'un tel changement des esprits, reparut dans le royaume; il eut bientôt une grosse armée à sa disposition, avec laquelle il défit son concurrent, qui fut depuis trop occupé ailleurs pour recommencer la guerre.

On ignore les autres particularités du regne de ce prince. Il mourut à Tourrai en 484 & y fut inhumé. On découvrit son tombeau en 1653. „ *Dans ce monument l'un des plus illustres de l'antiquité, se trouverent quelques ossemens assez entiers, des tablettes & un stile d'or, une idole de même métal en forme de tête de bœuf, plusieurs médailles d'or & d'argent des empereurs grecs & latins; un globe de crystal; plus de trois cens abeilles d'or un peu plus longues que le pouce, les ailes déployées: plusieurs anneaux d'or où sa figure étoit gravée.* (36) *On y trouva aussi son épée & son baudrier, sa hâche d'armes: il paroît que son cheval & son écuyer furent enterrés avec lui.* „

486. Tandis que le jeune Clovis s'efforce de recueillir la succession de Childeric son pere, que Siagrius, fils de Gilles de Soissons, lui dispute; quatre princes françois se forment de petites souverainetés & prennent le titre de Roi; Regnacaire s'empare de la Forêt Charbonniere & fixe son séjour à Cambrai; Cararic devient roi de

[36] Le visage en étoit beau, la barbe faite, les cheveux longs, noués en tresse & rejettés derriere le dos.

Terouenne; un troisieme forme le royaume du Mans; un quatrieme celui de Cologne. Clovis dissimula pour un temps le chagrin que lui causoit ce démembrement de la monarchie françoise, parce que son différend avec Siagrius, commandant des troupes romaines, étoit d'une toute autre importance; il se ligua même avec Regnacaire & Cararic pour le combattre. La bataille se donna près de Soissons, Siagrius la perdit. Depuis longtemps l'on n'avoit vu de bataille aussi disputée & plus sanglante.

Les forces des Romains étant détruites par ce seul combat & n'y ayant aucune apparence qu'elles pussent se remettre, la plupart des villes ouvrirent leurs portes au vainqueur avant qu'il leur fît la moindre sommation; presque toute la Gaule passa, sans coup férir, sous la domination françoise, & personne ne témoigna du regret de la ruine de l'empire, ni de la perte de ses anciens maîtres.

Clovis ayant affermi son autorité en France, c'est ainsi que nous nommerons dans la suite les Gaules, eut beaucoup à démêler avec les nations voisines très-jalouses de son aggrandissement; les Allemands étoient ses plus dangereux adversaires. En étant venu aux mains avec eux près de Tolbiac, ses troupes commencerent à chanceler & prirent peu après la fuite. Dans cette extrêmité Clovis fait vœu d'embrasser le christianisme, que sa femme professoit déja, s'il gagnoit la bataille. A l'instant ses troupes reprennent courage, retournent au combat & défont entierement les Allemands. Ce prince fidele à la grace passant par Toul y prend le saint prêtre Vaast ou Vedaste pour lui apprendre les premiers principes de la religion, & quand il eut été suffisamment instruit, saint Remi, archevêque de Rheims, lui conféra le baptême, aussi bien qu'à la plupart des seigneurs de sa cour.

Ce prélat, qui étoit métropolitain de la seconde Belgique, voyant que la résidence de saint Vaast à la cour n'étoit plus nécessaire, le sacra évêque & lui confia le soin des cités de Cambrai & d'Arras.

499. Saint Vaast se dispose aussi-tôt à remplir les fonctions de son apostolat. Il entre à Arras où il trouve les ruines d'un ancien temple, qui ne servoit plus que de retraite aux bêtes fauves. (a) Il le rétablit par les libéralités de saint Remi; il y annonce les vérités évangéliques dont certains vieillards avoient encore des idées confuses, il rappelle ces bonnes gens à la vie de la grace; leur fait goûter la morale évangélique & confirme ses discours par l'opération de plusieurs miracles.

Après que la doctrine du Fils de Dieu eut été reçue à Arras, notre saint dirigea ses pas vers Cambrai capitale des Nerviens; mais quelque zele qu'il eût pour convertir cette grande ville, le succès ne répondit nullement à son attente.

Regnacaire, qui y regnoit, haïssoit mortellement les chrétiens & plus encore leur doctrine. Ce prince entretenoit un commerce infâme avec un de ses favoris nommé Faron; ainsi il n'avoit garde de permettre la publication d'une doctrine qui proscrivoit toute sa vie, & pour cette raison il avoit ordonné à saint Vaast de sortir au plutôt des terres de sa domination.

Un événement imprévu parut encore éloigner plus que jamais la prédication du christianisme du royaume de Cambrai. Plusieurs milliers de François, mécontens de la conversion de leur roi, au lieu de suivre son exemple, quitterent lâchement son service pour s'attacher à Regnacaire. L'idolâtrie reprit alors de nouvelles forces & les servi-

[a] Ce temple avoit été bâti dans le siecle précédent par un saint prêtre nommé Diogene. Mr. de Castillion se trompe en le faisant évêque. Vid. Acta selecta SS. Belgii, tom. 1, pag. 437, N°. 4.

teurs du vrai Dieu furent plus haïs que jamais dans la Forêt Charbonniere.

Cependant comme le roi par ses débauches se rendoit de jour en jour plus méprisable à ses sujets & plus odieux à ses courtisans, parce qu'on n'obtenoit plus aucune faveur que par le canal de Faron, ceux-ci se plaignirent bien haut de cette conduite & cabalerent entre eux pour perdre le favori. Clovis, à qui rien de ce qui se passoit chez ces petits souverains, n'échappoit, envoya incontinent des députés à Cambrai pour traiter en apparence de certain différend qu'il avoit avec le roi; mais dans le fond pour sonder les dispositions des mécontens, & les porter à tout oser contre leur prince. Les conjurés convinrent pour certain prix de perdre le malheureux Regnacaire en le livrant au roi qui s'approcheroit de Cambrai: Regnacaire même hâta sa perte; car sans se douter de rien, il dit avec un certain ton de hauteur, que bien loin d'être responsable de la moindre chose à Clovis, il avoit au contraire tout sujet de se plaindre de sa conduite, puisque si l'on avoit consulté & suivi les loix & les usages de la nation, toute la monarchie devoit lui appartenir comme étant le petit-fils de Clodion. (37)

Clovis piqué jusqu'au vif fit semblant de conduire ses troupes en Aquitaine, comme s'il y eût eu une révolte dans cette province: mais tout à coup il rebroussa chemin, vint fondre sur le royaume de Cambrai. Regnacaire, qui n'avoit point eu le temps d'assembler une armée pour tenir la campagne, se disposoit à soutenir un siege; des ramparts de Cambrai appercevant des troupes qui s'approchoient de la ville, *sont-ce donc déja là les ennemis*, dit-il avec surprise à ses courtisans? *Non*

[37] *Cannacarius*, ou plutôt Ragnacarius, *Cameracensium... regulus, vetustissimæ generis nobilitate tumebat; Clodionis regis Franci abnepotem se prædicabat, ac ad se legibus Francorum regnum perventurum fuisse dicebat.* Paul. Æmil. in vita Clodovæi.

prince, répondit l'un d'entre eux, *ce sont de vos sujets qui ayant appris le malheur qui vous menace accourent à votre défense.* Regnacaire ne se possédant plus de joie, court au devant d'eux: mais à peine se fut-il éloigné de la ville, qu'il est arrêté lui & son frere Richaire, chargés tous deux de chaînes & conduits en cet état à Clovis; celui-ci ayant reproché à l'un sa mauvaise vie à l'autre sa paresse à secourir son frere, saisit un cimeterre & leur fendit à tous deux la tête.

500.

Ainsi finit le royaume de Cambrai. Les traitres s'étant apperçu qu'on avoit employé de faux or dans les présens qu'on leur délivroit, & s'imaginant que cette fraude s'étoit faite à l'insçu de Clovis, en porterent leurs plaintes à ce monarque. *Allez*, leur dit Clovis, *vous avez l'or que méritent des sujets qui trahissent leur maître, c'est assez de laisser la vie sauve à qui ne mérite pas de vivre.* Ce trait lui eût fait beaucoup plus d'honneur, s'il n'eût point participé à leur crime.

Les obstacles qui s'opposoient à la propagation de la foi dans le royaume de Cambrai venant à cesser, saint Vaast se rendit en cette grande ville & se mit à catéchiser: les circonstances étoient favorables; l'on ne parloit que de la conversion miraculeuse de Clovis, des prodiges éclatans qui s'opéroient aux tombeaux de st. Martin de Tours, de st. Hilaire de Poitiers, de st. Germain d'Auxerre, & des miracles que st. Vaast lui-même avoit opérés, car en présence de Clovis il avoit rendu la vue à un aveugle; en entrant à Arras il avoit guéri un autre aveugle & un lépreux; (*b*) tout cela fit qu'on le reçut comme un homme extraordinaire & envoyé du ciel; bientôt la plupart des citoyens ouvrent les yeux à la lumiere & demandent avec instance d'être régénérés par les eaux salutaires du baptême.

[b] Les miracles sont un des moyens que la divine Providence a ménagés pour la conversion des infideles.

509. L'église de Tournai florissoit alors par les soins d'Eleuthere, son évêque. Il avoit succédé en 487 à Théodore que le pape Fœlix III avoit envoyé de Rome. Eleuthere avoit encore éprouvé de plus grandes contradictions que saint Vaast, car il avoit été flagellé trois fois par le tribun Censorinus, (38) puis chassé de la ville. Une maladie épidémique se manifesta bientôt après & fit d'affreux ravages. Comme les idoles, à qui les Tournaisiens sacrifioient sans cesse, étoient sourdes à leurs vœux, ils résolurent de rappeller Eleuthere dont ils avoient méconnu la doctrine & le pouvoir auprès de Dieu. Ce saint homme rentrant à Tournai fit cesser ce triste fléau, rendit la vue à quelques aveugles & guérit plusieurs boiteux. L'on prétend que, dans l'espace de huit jours, il baptisa plus de onze mille personnes. (39) Depuis lors l'évêché fut fixé à Tournai, tandis qu'auparavant il étoit à Blandin, village à deux lieues de cette ville.

Les habitants de Tournai se soumirent alors à la domination du roi Clovis, après avoir vu l'exemple de quantité d'autres peuples qui avoient chassé les garnisons romaines pour en recevoir de françoises. On dit que ce monarque voulut voir saint Eleuthere, dont il avoit ouï beaucoup parler, dans le dessein de lui faire une confession générale. L'étonnement de ce prince fut extrême quand, faisant l'aveu de ses fautes, & n'osant déclarer un certain crime qu'il avoit commis la nuit précédente, le saint évêque lui reprocha de passer celui-là sous silence & lui demanda s'il vouloit tromper Dieu.

[38] Tournai étoit retourné à l'empire romain, par les intrigues de Siagrius.

[39] *Decimo ordinationis anno, præsidente Anastasio, Tornacenses omnibus christianis rebelles ad fidem reduxit, & in eâdem hebdomadâ plusquam undecim millia baptisavit.* Act. sel. SS. Belgii, tom. 1.

Saint Vaast & saint Eleuthere assisterent au premier concile d'Orléans célébré en 511 & où l'on dressa plusieurs points de discipline. le canon 29e. regarde les rogations. *L'on chomera*, disent les peres, *les trois jours qui précedent l'ascension.... L'on jeûnera pendant ces trois jours & l'on ne fera usage que d'alimens permis en carême.* Le laps de temps & le relâchement de discipline en ont retranché le jeûne dans certains dioceses, mais on l'a toujours conservé dans celui de Cambrai, avec cette modification néanmoins, qu'on ne jeûne que jusqu'à midi.

511. Peu après la tenue de ce concile, Clovis mourut dans la quarante-cinquieme année de son âge & la trentieme de son regne. Ses quatre fils, Thierry, Clodomir, Childebert & Clotaire partagerent entre eux son royaume. Thierry regna à Metz, ce royaume s'appella Austrasie ou France orientale; Clodomir fut roi d'Orléans, Childebert le fut du royaume de Paris, & Clotaire de celui de Soissons, qu'on appella aussi royaume de Neustrie ou France occidentale: la Meuse vers sa source séparoit l'Austrasie des autres royaumes; on longeoit ensuite la Marne pour tomber sur l'Escaut, de sorte que tout ce qui étoit à droite de ce dernier fleuve appartenoit à l'Austrasie; mais ce qui se trouvoit à gauche, étoit du royaume de Neustrie.

Les démêlés qu'eurent entre eux ces quatre princes, n'altérant en rien la paix & la tranquillité de la seconde Belgique, nos évêques eurent la liberté de parcourir leurs dioceses; saint Vaast fit chaque année la visite des siens, mais saint Eleuthere en fut empêché, parce que les habitans de la Flandre, aussi intraitables que les bêtes farouches de leurs forêts, ne voulurent jamais le recevoir. Pour comble de malheur l'église de Tournai fut troublée par de faux freres; les Ariens, puis les Acephales y exciterent de grands troubles, un de ces fanatiques osa l'attaquer lorsqu'il sortoit de

ſa cathédrale, & lui donna un coup à la tête, dont il mourut en la ſoixante & douzieme année de ſon âge & la quarantieme de ſon épiſcopat, ſous le pontificat de Boniface II, auquel il envoya ſa profeſſion de foi (40): il fut inhumé à Blandin par ſaint Medard, évêque de Noïon, ſon ami particulier. On s'aſſembla incontinent après ſes obſeques pour lui donner un ſucceſſeur (car dans nos égliſes belgiques le peuple & le clergé choiſiſſoient conjointement leur évêque.) (41) Les ſuffrages, ſans en excepter aucun, tomberent ſur st. Medard, évêque de Noïon, qui ſe récria beaucoup & proteſta contre cette élection. Saint Remi aſſembla un concile provincial pour décider ſi l'évêque de Noïon pouvoit accepter l'égliſe de Tournai, dioceſe où il y avoit encore beaucoup de païens & quantité de vices à déraciner. Les peres, connoiſſant la capacité & la vertu de st. Médard, opinerent pour l'affirmative. Clotaire, roi de Neuſ-
532. trie, & les grands du royaume appuyerent cette déciſion : mais les habitants de Noïon firent tant par leurs clameurs que ſaint Médard ne put jamais aller fixer ſa réſidence à Tournai. Depuis lors l'évêché de Tournai fut uni à celui de Noïon juſqu'en onze cent quarante-ſept.

Saint Vaaſt uſé de travaux ſuccombe ſous le poids de l'âge & de ſes infirmités ; ſa mort qui arriva le 6 de février de l'an 539 ou 40, fut accompagnée & ſuivie de miracles éclatans. Il avoit ordonné qu'on enterrât ſon corps dans un petit oratoire qu'il avoit fait conſtruire hors de la ville d'Arras. C'eſt en plein air, diſoit-il, & non en ville, qu'on doit inhumer les cadavres. Mais pour l'inhumation d'un ſaint, pour la poſſeſſion d'un

---

[40] Acta ſelecta SS. Belgii, tom. 1.

[41] En certaines provinces, les évêques comprovinciaux choiſiſſoient un ſucceſſeur au défunt en préſence du peuple. Notitia eccleſ. concil. &c. autore Cabaſ. pag. 473.

De toutes les églises des Pays-Bas, c'est la premiere qui ait reçu de si beaux privileges.

Chilperic fut assassiné à Chelles en revenant de la chasse. Frédegonde sa femme & Landry qu'elle aimoit éperduement, furent soupçonnés d'avoir eu part à cet assassinat. Clotaire, son fils, lui succede; c'est le deuxieme du nom.

Ce roi ayant hérité de l'humeur impérieuse de sa mere Frédegonde, s'empara, par la violence & le meurtre, des royaumes de Bourgogne & d'Austrasie, ce qui lui attira la haine & l'indignation des grands de ces deux royaumes; pour les gagner & se les attacher il les combla de bienfaits & rendit leurs charges viageres.

Le premier officier après le roi s'appelloit maire du palais. Par son emploi il représentoit la charge de grand-maître d'aujourd'hui. Cette charge qui étoit aunuelle fût déclarée permanente.

La préfecture ou la judicature des provinces étant de même nature que la mairie, & n'ayant été accordée ci-devant que pour prix des services militaires, fut conférée selon le bon plaisir du roi & devint aussi viagere. Ceux qui étoient revêtus de cet emploi, se qualifioient de *Duc* ou de *Comte* & représentoient dans leur district la personne du roi. Ces changements eurent d'abord lieu en Austrasie, on mit bientôt les choses sur le même pied dans les autres royaumes.

Ces ducs & ces comtes étoient tout à la fois jurisconsultes & capitaines. Capitaines en temps de guerre où ils devoient accompagner le souverain avec leurs gens; & jurisconsultes en temps de paix, la jurisprudence d'alors ne consistant guere que dans quelques coutumes. Ils n'étoient pourtant point

---

clesiæ beatæ Mariæ virginis multa beneficia contulit... jura sua regalia, quæ in eadem civitate possidebat, inter episcopum & clerum distribuit. Histoire de la ville & cité de Tournai, édit. de 1750, pag. 129. Voyez aussi *Notitia ecclesiarum Belgii*, cap. *tertio*.

point tellement maîtres dans leur département que la fortune & la vie des citoyens dépendît uniquement de leur caprice; car a parler proprement, ils n'étoient que les chefs de la judicature: d'autres officiers leur étoient adjoints pour les aider à débrouiller les affaires.

Le diocese de Cambrai se trouva alors divisé en plusieurs petits départemens qui avoient chacun leur chef de justice & leurs coutumes. Ces départemens s'appelloient *pagi*, cantons; il y eut *pagus Cameracesis*, le canton de Cambrai, c'est le Cambresis d'aujourd'hui; *pagus Bracbintensis* ou *Bracbantensis*, canton de Brabant; ce Brabant étoit renfermé entre la Haine, l'Escaut, la Senne & la Rupelle; *pagus Fanomartensis*, canton de Famars; il comprenoit Solêmes, Maroilles & Valenciennes; *pagus Haynoensis* ou *Haynuensis*, canton de Hainaut: il s'étendoit le long de la Haine depuis la source de cette riviere jusqu'à Condé; du côté du midi il outrepassoit la Sambre: Lobbes, Coursolre, Maubeuge, Hautmont, Ursidonge, (2) Crepin, Amblige, Brocqueroie, Rœux & Senophe faisoient partie de cet ancien Hainaut. *Theoracia*, Thiérache: ce pays s'allongeoit sur les frontieres du Hainaut & du Laonnois depuis la source de la Sambre jusqu'au pays de Lomme ou de Namur: une partie seulement de la Thiérarche étoit du diocese de Cambrai, & compose encore le Hainaut moderne; l'autre partie est du diocese de Laon. On distinguoit encore *pagus Austrovandiæ*, pays d'Ostrevant, entre la Scarpe & l'Escaut; *pagus Sambricus*, canton de Sambre entre Thuin & Charleroi; & *Fania*, la Fagne, qui n'est qu'une partie de la Thiérarche. Wasfers en étoit l'endroit le plus considérable, on y voit aujourd'hui Avesnes, Liessies & Terlon. Ces pays

(2) Ursidonge, désert où st Ghislain se retira. Brocqueroie, autre désert où se trouve aujourd'hui l'abbaye de st. Denis. Senephe, partie de la forêt de Soignies où st. Feuillan fut assassiné.

D

pour la plupart changerent dans les siecles suivants en tout ou en partie: on ne connoît plus, par exemple, le canton de Famars; le comté de Valenciennes prit sa place. Le Brabant gagna du côté de Louvain & au delà, mais il perdit à proportion du côté de l'Escaut: la partie qui est entre cette riviere & la Denre, servit à l'aggrandissement du Comté de Valenciennes, & fait une portion considérable du Hainaut actuel; l'autre partie qui regarde plus le septentrion forma le comté d'Aenham, aujourd'hui comté d'Alost: tous ces cantons avoient leurs juges & officiers particuliers; & il falloit qu'un comte fût ou bien puissant en cour ou d'un mérite tout-à-fait distingué pour en régir & administrer plusieurs à la fois. Il est arrivé delà que ces cantons, attachés à leurs usages & coutumes, les ont conservés jusqu'aujourd'hui.

623. Waubert ou Walbert fut le premier gouverneur à vie de cet ancien Hainaut; il résidoit à Coursolre, qui n'est aujourd'hui qu'un simple village. Ce seigneur étoit d'une prudence consommée & d'une équité à l'épreuve de tout. Sa haute naissance l'égaloit à ce qu'il y avoit de plus grand dans la monarchie (3): il étoit allié à Pepin de Landen, maire du palais, & à la reine Hadetrude, premiere femme de Clotaire II. Il épousa vers l'an 624 ou 625 une princesse nommée Bertille, qui comptoit, dit-on, parmi ses aïeux une longue suite des rois de Thuringe: mais elle ne peut avoir été la fille du roi Bertier, comme on l'a faussement prétendu, puisque ce Bertier étoit mort dès l'an 529, & qu'il n'eut qu'une fille nommée Radegonde. Quoi qu'il en soit, la famille de Bertille avoit rendu d'importans services à la monarchie, & le propre frere de cette princesse, nommé Gondeland, géroit la charge de maire du palais de Neustrie sous Clotaire II.

(3) Voyez Acta selecta SS. Belgii, tom. III, pag. 332.

Walbert eut deux filles: Waldetrude ou Waudru, & Aldegonde. Vers l'an 650 Waudru épousa le comte Maldegaire, surnommé Vincent, né à Strepy, entre Binch & le Rœux. ce seigneur étoit encore païen au temps de cette alliance. Pour Aldegonde, elle conçut dès sa premiere jeunesse une si haute idée de la virginité, qu'elle prit la généreuse résolution de passer sa vie dans le célibat.

Adalbant, l'un des plus grands seigneurs de France, gouvernoit une partie de l'Ostrevant: on le qualifie de duc de Douai, parce que cette ville étoit le chef-lieu de son gouvernement: il eut pour épouse Rictrude née en Gascogne de parens très-nobles. Cette princesse reçut de st. Amand, lorsqu'elle étoit encore fort jeune, les premiers principes de la foi.

Quelqu'illustres que fussent ces deux époux par les prérogatives de leur sang, la noblesse de leur extraction & leurs richesses étoient leur moindre mérite: les vertus, qu'ils pratiquerent constamment, leur donnerent un plus grand lustre, & les rendirent à jamais recommandables à la postérité. Ils eurent quatre enfants: Morand qui succéda au comté ou duché de son pere, & fut forestier d'une partie de la Flandre & référendaire ou chancelier de la couronne; puis trois filles, dont l'aînée s'appelloit Clotsende, la deuxieme Eusebie ou Isoye, & la troisieme Adelsende. Ils les éleverent avec grand soin dans les maximes du christianisme, & leur inspirerent de bonne heure l'amour & la crainte de Dieu.

Rigomer, noble & riche seigneur occupoit, à ce que l'on peut juger, l'autre partie de l'Ostrevant; il avoit épousé Gertrude née d'un sang illustre. Cette comtesse fonda l'abbaye d'Hamage sur la Scarpe. Ce monastere étoit double, c'est-à-dire qu'on y recevoit des personnes du sexe & des hommes; les hommes étoient séparés des femmes par une cloison. C'est-là le plus ancien monastere du Hainaut moderne.

Quelque progrès qu'eût fait le christianisme dans le diocese de Cambrai comme dans tous ceux de la seconde Belgique & de la seconde Germanie (4), il s'en falloit encore de beaucoup que le paganisme y fût entierement extirpé; celui de Tournai, depuis que cette église étoit unie à celle de Noyon, & que les évêques faisoient leur résidence dans cette derniere ville, avoit été fort négligé; la Flandre n'offroit qu'ignorance & superstition, le Brabant n'étoit point en meilleur état; mais ce n'étoit encore rien en comparaison de ce qui se passoit à Gand, où l'idolâtrie étoit enracinée au delà de toute imagination.

630. Pour dissiper ces ténebres & répandre dans les esprits les lumieres de la vérité, parut fort à propos un saint du premier ordre. C'étoit Amand qui de simple moine Bénédictin fut sacré évêque régionaire, à la grande satisfaction du roi de France & de beaucoup d'évêques. Saint Amand, s'étant rendu chez ces infideles, se mit à leur prêcher la parole de Dieu; mais il s'apperçut bientôt qu'il n'opéreroit aucun fruit dans les ames, s'il ne trouvoit moyen de se faire écouter & respecter d'un peuple grossier & brutal; l'expédient qu'il jugea le plus convenable fut de recourir à l'autorité du prince. Dagobert, qui réunissoit alors toute la monarchie, le prit sous sa protection, le recommanda aux forestiers & autres gouverneurs, & porta un édit en vertu duquel il obligeoit tous ses sujets à recevoir le baptême.

Cette ordonnance fut donnée en 633, autant que l'on peut en juger par l'autorité des actes de la vie de st. Amand, écrite par Baudemont, l'un de ses disciples. Ce grand homme fut alors au comble de ses vœux, il fut de plus secondé par

(4) La seconde Germanie comprenoit les dioceses de Cologne & de Tongres, postérieurement Maestreich, aujourd'hui Liege, ce dernier comprenoit, avant la bulle de Paul IV en 1559, le comté de Namur & une partie du Brabant moderne.

st. Aubert, évêque de Cambrai, qui ne respiroit que le salut des ames & la plus grande gloire de Dieu, & par quantité d'autres prêtres qui vinrent se présenter pour partager avec lui le mérite d'une si glorieuse entreprise: les ducs & les comtes favoriserent ces prêtres étrangers & leur fournirent tous les secours nécessaires.

Parmi ces hommes apostoliques il y en eut qui résolurent de ne s'attacher qu'au diocese de Cambrai & d'en extirper entierement le paganisme: tels furent Ghislain, prêtre grec, que quelques-uns font évêque d'Athenes, d'autres évêque régionaire; il avoit pour coopérateurs Lambert & Berleric, tous deux prêtres. Tels furent encore Etton, Wasnon ou Wasnulphe, tous deux évêques en Irlande, & Feuillan, frere de st. Fursy & de st. Ultan ou Outain, tous trois fils de Fyltan, roi du petit royaume de Monster en Irlande.

Pour revenir à st. Amand, dès qu'il vît les comtes & le roi concourir unanimement au succès de son entreprise, il se mit à parcourir les vastes forêts de la Flandre, parvint après bien des travaux à renverser les temples des idoles & à y arborer l'étendart de la croix; mais il pensa échouer à Gand, car il y fut maltraîté, injurié, outragé: l'on s'emporta même jusqu'à le jetter dans l'Escaut, enfin on le chassa de la ville. Mais les Gantois ayant appris par la voix publique que cet Amand, auquel ils avoient fait tant d'avanies, étoit un homme favorisé du ciel; qu'étant à Tournai il avoit rendu la vie à un malheureux puni du dernier supplice, ils furent honteux de leurs emportemens, & lui manderent qu'il pouvoit retourner chez eux, ils le reçurent alors avec joie & profiterent de ses salutaires instructions. Un jeune seigneur du comté de Hasbaye, nommé Bavon, s'étant attaché à lui, fit servir ses grands biens à la bâtisse des églises, au soulagement des pauvres & à l'accroissement de la vie monastique.

D'un autre côté st. Aubert ôta au vice son appui & ramena dans le bercail du Seigneur une brebis qui s'en étoit égarée, & dont l'exemple contagieux pouvoit gagner les autres. C'étoit le roi Dagobert, qui après avoir répudié la reine Clichi sa femme, avoit épousé trois autres princesses tout à la fois, avec lesquelles il vivoit maritalement. Beaucoup d'évêques avoient tâché de faire cesser ce scandale sans y réussir. St. Aubert ayant su que ce prince prenoit le divertissement de la chasse dans la forêt des Ardennes (5), se rend auprès de sa personne, lui insinue adroitement combien il causoit de maux dans son royaume par la dissolution de son mariage; que par un crime de cette nature il déshonoroit la religion & se couvroit lui-même d'un opprobre éternel à la face de l'univers; qu'il provoquoit par-là l'ire de Dieu sur lui & sur ses sujets; qu'il n'y avoit qu'un moyen de rentrer en grace avec lui, par l'abandon du crime; la conversion du cœur & les larmes de la pénitence. Dagobert s'écria tout à coup, *il a fait son devoir; c'est à nous à faire le nôtre*, & sur l'heure il prit la généreuse résolution de réparer le mal. Il ne cessa depuis d'aimer & d'honorer ce saint homme comme son pere, & pour lui témoigner toute l'étendue de sa reconnoissance de l'avoir rendu à la vie de la grace, il n'y eut honneur auquel il ne voulût l'élever. Mais cet évêque par modestie & par humilité chrétienne refusa tout, il accepta seulement deux terres dont le roi fit présent à son chapitre. Ce sont les villages d'Onaing & de Courouble près de Valenciennes. Ce prince fonda depuis, près de Paris, la célebre Abbaye de saint Denis où il choisit son tombeau.

638. Ses deux fils, Sigebert II & Clovis II, ayant succédé en bas âge à la couronne, le premier en Austrasie, le second en Neustrie &

(5) Cette forêt traversoit le Hainaut & s'étendoit jusqu'à Tournai.

en Bourgogne, se laisserent gouverner par leurs ministres ou les maires du palais; alors la puissance de ceux-ci s'accrut tellement qu'elle absorba peu après toute l'autorité royale.

C'est pendant le regne de ces princes que nos missionnaires, après avoir employé la plus belle partie de leur vie à l'instruction & à la sanctification du prochain, ne songerent plus qu'à se sanctifier eux-mêmes & à s'assurer la couronne d'immortalité par l'étude & la connoissance de leurs propres imperfections. St. Amand se signala beaucoup dans cette nouvelle lice: plein de cet esprit qui anima autrefois les Paul & les Antoine & les porta à s'enfoncer dans les déserts de la Thébaïde pour se livrer entierement à la vie contemplative, Amand se retira à Elnone, lieu couvert de bois, vers les confins du Hainaut moderne, pour ne vivre plus que pour Dieu; c'est-là où il voulut se cacher le reste de ses jours, & être inconnu aux yeux des hommes: toutefois Sigebert II, roi d'Austrasie, sut le faire sortir de sa cellule pour l'élever sur le siege de Maestricht, & st. Amand, cédant à l'autorité royale, accepta cette éminente dignité, qu'il garda quelque temps, mais qu'il résigna dès qu'il lui fut possible, pour retourner en sa chere solitude.

Le territoire d'Elnone lui avoit été donné par le roi Dagobert quelques années auparavant. L'acte de donation fut expédié à Paris la onzieme année du regne de ce prince, (6) ce qui revient à l'an 633. St. Amand voyant le nombre de ses disciples
639. bâtit un ample monastere & une église qui fut dédiée en l'honneur des apôtres st.

(6) Le P. Le Cointe & d'autres ont rejetté cette charte, uniquement parce qu'il leur a paru que la onzieme année du regne de ce prince tomboit l'an 639: c'est une erreur réfutée victorieusement dans les *Acta selecta sanctorum Belgii*, tom. IV, pag. 201 & suiv.

Pierre & st. Paul, par Réole, archevêque de Rheims, accompagné des évêques de Cambrai & de Tournai, ses suffragans, & de st. Bertin, abbé de Sithiu. (7)

Ghislain, par les conseils d'Amand, se fixa dans le pays de Hainou, aujourd'hui Hainaut, & choisit pour retraite un endroit désert & marécageux, qu'on appelloit Ursidonge, sur la riviere de Haine: Wasnulphe se retira près du château de Condé; Etton au delà de Coursolre, assez près d'Avesnes; Feuillan fit un voyage à Rome, tandis qu'Ultan, son frere, continua ses travaux apostoliques.

La vie solitaire ou monastique de ces grands hommes fit beaucoup de bruit: chacun louoit leur désintéressement & leur profonde humilité; l'on admiroit ce nouveau genre de vie & cette véritable abnégation de soi-même. Les deux cours de France ne contribuerent pas peu à la réforme des mœurs, sur-tout celle d'Austrasie, où Sigebert II ne respiroit que la piété, n'aimoit que les pratiques de religion & tout ce qui pouvoit tourner à l'avantage de la vie monastique & à la gloire de Dieu. Alors ce zele pour la solitude, cette ardeur pour l'observation des conseils évangéliques devint général: les ducs, les comtes & les autres grands du royaume désabusés des faux honneurs du monde en donnerent l'exemple: le peuple suivit de si beaux modeles, mais avec un empressement & un tel courage que le Hainaut, le Brabant, le Tournaisis, l'Ostrevant & le Cambresis furent couverts d'abbayes & de maisons religieuses, & qu'un grand nombre de ces personnes consacrées à Dieu parvinrent à un degré sublime d'oraison & de sainteté.

(7) Sithiu est le nom que portoit anciennement le territoire de st. Omer, & où st. Bertin avoit fait bâtir un monastere. Le nom de Sithiu tomba & fit place à celui de st. Omer, parce que ce saint avoit eu la principale part à la fondation en donnant le terrein & quelques sommes.

Bientôt le monaſtere d'Elnone fut trop étroit pour contenir le nombre des moines. St. Amand, voyant tous les jours arriver de nouveaux candidats qui lui demandoient avec inſtance la grace d'être admis au nombre de ſes diſciples, ſe crut
640. obligé de ſe rendre à Marchiennes, terre qu'il avoit reçue en préſent du duc Adalbant, il y bâtit un nouveau monaſtere, mais double (8). Il prépoſa Jonat, un de ſes éleves, à celui d'hommes; celui de femmes fut gouverné par la ducheſſe Riĉtrude, veuve d'Adalbant, qui venoit d'être aſſaſſiné par quelques ſcélérats, lorſqu'il ſe rendoit de ſon gouvernement en la province d'Aquitaine.

Marchiennes eſt ſitué ſur la ſcarpe; il n'étoit éloigné d'Hamages, qui étoit auſſi un monaſtere double dont nous avons parlé ci-devant, que de ciuq cents pas. Marchiennes fut depuis démembré de l'Oſtrevant, & fait actuellement partie de la Flandre.

Outre quantité de monaſteres du dioceſe de Tournai dont on doit rapporter l'origine à ſaint Amand, il eſt encore fondateur de celui de Leuze, de Renai & d'Antoing. Ces trois monaſteres furent depuis convertis en chapitres. Celui d'Antoing fut occupé au huitieme ſiecle par des religieuſes qui dépendoient de l'abbaye de Lobbes. (9) Des ſavans prétendent que ceux de Leuze & de Renai ne furent jamais monaſteres, mais chapitres; (10) ils fondent leur ſentiment ſur ce qu'on ne trouve aucune preuve d'un tel changement dans les antiquités du pays, & qu'il eſt beaucoup plus vrai-

(8) Notitia eccleſiarum Belgii, cap. 41, articulo 3.

(9) Folcuin, dans la vie de Francon, abbé de Lobbes & évêque de Liege, dit: *ſunt qui monaſterium dictum* [tunc puellarum, nunc canonicorum] *ejus tempore noſtrum effectum dicunt; licet ſint alii, qui antiquitati hoc attribuant, ſed ante abalienatum ſub eo acceptum.*

(10) Les Bollandiſtes, vie de st. Badilon, le 8 octobre.

semblable que st. Amand, évêque régionaire, aura préféré des clercs qui pouvoient beaucoup mieux l'aider à propager la foi, que des moines qui par état sont uniquement dévoués à la vie contemplative. C'est aussi le sentiment de l'auteur de la chronique de Cambrai & d'Arras, " il y a, dit-il, ,, au village de Leuze un monastere de chanoines ,, sous l'invocation de st. Pierre & de st. Paul, que ,, st. Amand fit bâtir ,,. *Est monasterium canonicorum in honore apostolorum Petri & Pauli in vico qui dicitur Luthosa, quod construxit beatus Amandus.*

On révoque en doute les donations qu'on dit avoir été faites aux monasteres de Renai, de Leuze & d'Antoing par Gerard de Roussillon, riche seigneur de Bourgogne, 1°. parce que ce Gerard n'eut jamais de gouvernement en Brabant, & 2°. parce que les capitulaires des rois, qui entrent dans un détail circonstancié de ce qu'il possédoit en Bourgogne, ne lui en assignent aucun en Brabant. Ce que l'on sait de certain de ce seigneur, c'est qu'après avoir été privé de son gouvernement de Bourges par Charles-le-Chauve, il s'empara de la ville de Vienne. Delà, dit le pere Wastelain, les poëtes provençaux en ont fait un héros romanesque; leurs fictions auront sans doute passé pour des faits historiques sous la plume de Vincent de Beauvais, & c'est de cette source que les modernes ont puisé. (11)

643. Wasnon ou Wasnulphe, qui s'étoit fixé au confluent de la Haine & de l'Escaut, y bâtit une église sous l'invocation des sts. Innocents & de la ste. Vierge; on ne doute point qu'il n'ait beaucoup contribué à l'avancement & aux progrès du monastere des religieuses qui y étoit contigu; mais on croit que st. Amand en est encore le véritable fondateur, l'auteur de la chronique de Cambrai a prétendu au contraire qu'elle étoit de fondation

(11) Description de la Gaule Belgique, pag. 450.

royale. Ce monastere fut occupé par des chanoines depuis les ravages des Normands.

644. De pieuses personnes touchées de la vertu d'Etton lui donnerent de grands biens, avec lesquels il fonda un chapitre près d'Avesnes, qui porta le nom de Don-Pierre, *Donum-Petri*; ce n'est plus aujourd'hui qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de Liessies, en vertu d'un acte de Nicolas premier, évêque de Cambrai, de l'an 1162.

Itte, autrement Iduberge, veuve de Pepin de Landen, s'occupoit uniquement du soin de procurer une sainte éducation à sa fille Gertrude, princesse de toute beauté. Docile à la voix de sa mere, cette pieuse amante de J. C. avoit eu la force & le courage de se refuser aux vœux d'un grand seigneur qui vouloit l'épouser, quoique le roi Dagobert & son pere eussent autrefois arrêté ce mariage : la jeune Gertrude s'étoit expliquée d'une façon à détourner le plus hardi de revenir à la charge, (car elle avoit juré que jamais elle n'auroit d'autre époux que J. C.). Cependant elle avoit encore des amans, ce qui causoit les plus vives inquiétudes à Iduberge. Pour la tirer d'embarras, st. Amand lui conseille de bâtir un monastere pour sa fille, n'y ayant pas une retraite plus assurée contre la perversité du siecle, ni de moyen plus sûr de se sanctifier. Cette sainte mere construisit sur le champ le monastere de Nivelles, où, suivant l'attrait du st. Esprit, elle voulut se renfermer elle-même pour le reste de ses jours avec sa fille. Comme la jeune Gertrude n'avoit point encore l'âge requis pour se faire religieuse, & qu'il étoit à craindre que l'un ou l'autre de ses amans ne l'enlevât, cette courageuse mere lui coupa elle-même les cheveux, pour marquer qu'elle étoit consacrée à Dieu, & elle sollicita st. Amand de lui donner le voile sacré, quoiqu'elle n'eût encore que 21 ans. (12)

(12) Dans les premiers siecles de l'église, on ne voiloit les

Beaucoup de jeunes demoiselles s'étant mises sous sa discipline obtinrent la même grace. Le monastere de Nivelles étoit double comme la plupart. Ce qu'il y eut alors de particulier, c'est que sainte Itte ou Iduberge voulut obéir à sa fille, qui fut la premiere abbesse de Nivelles.

Le monastere de Breuil ou de Merville, près de Douai, doit ses commencemens à st. Morand, fils d'Adalbaud & de ste. Rictrude. St. Amand l'avoit engagé à se déporter de ses charges de comte, de forestier & de référendaire, pour se consacrer à Dieu. Comme le monastere de Merville ne pouvoit être achevé assez tôt selon ses desirs, il prit entretemps l'habit monastique à Hamages, où il gouverna les hommes en qualité d'abbé. St. Amé, évêque de Sens, étoit alors exilé à Peronne. Morand ayant appris la disgrace de ce saint homme, l'engagea de venir à Hamages. Puis s'étant rendu à son monastere de Breuil, lorsqu'il fut achevé, il sollicita st. Amé de l'y suivre, afin, disoit-il, de profiter de ses conseils. Il se démit ensuite de sa charge d'abbé, & contraignit st. Amé de l'accepter; celui-ci le gouverna avec une prudence consommée. Ce monastere ayant été transféré à Douai à cause des guerres, fut converti en chapitre après les ravages des Normands. C'est aujourd'hui le chapitre de st. Amé.

Ghislain n'étoit rien moins que seul dans sa solitude. Quantité de personnes voulurent apprendre le chemin du ciel sous un si grand maître, & se joignirent à lui. Cependant l'on répandit de faux bruits sur sa conduite, ce qui obligea st. Aubert de le citer à Cambrai afin de faire connoître l'innocence. St. Ghislain comparut, & confondit l'im-

---

vierges que quand elles avoient atteint l'âge de quarante ans ; mais le troisieme concile d'Afrique dérogea à ce point de discipline, & ne requit plus que vingt-cinq ans; celui de Milevit permit de prévenir encore cet âge, quand il y avoit une raison. Voyez la vie de cette sainte dans le troisieme volume des *Acta select. SS. Belgii.*

posture & la calomnie; puis après avoir resté quelque temps à l'évêché à la sollicitation de st. Aubert, qui vouloit profiter de ses lumieres &
649. de la douceur de sa conversation, il revint à Ursidonge avec la permission de bâtir un monastere: car il falloit l'autorité du diocésain pour ces établissemens & celle du souverain pour y annexer légitimement des biens. Saint Sigebert, roi d'Austrasie, requis de favoriser l'entreprise de st. Ghislain, lui donna la propriété d'Ursidonge avec le village d'Hornu. Alors on bâtit le monastere qui porta le nom de Celle des Apôtres *Cella Apostolorum*, parce que l'église fut dédiée sous l'invocation de st. Pierre & de St. Paul.
650. Quand l'évêque de Cambrai alla bénir cette nouvelle église, st. Amand se rendit à cette pieuse cérémonie à laquelle assistoit un grand concours de monde. Là ces deux grands hommes se mirent à discourir sur les fins dernieres de l'homme, & la vanité des choses de ce monde. Le comte Maldegaire, surnommé Vincent, époux de ste. Waudru, fut si touché de leurs vives & salutaires instructions, qu'aussi-tôt il prit la ferme résolution de se convertir. Il abjura en conséquence l'idolâtrie, dont il avoit été partisan jusqu'alors, proposa une séparation à sa femme, de laquelle il avoit quatre enfants, & déclara le dessein où il étoit d'embrasser la vie monastique. Puis ayant mis ordre à ses affaires, pourvu à l'éduca-
653. tion de ses enfants, il demanda la tonsure monacale à st. Aubert & se retira à Hautmont, endroit sur la Sambre, au dessus de Maubeuge.

A cinq lieues plus bas l'on bâtissoit sur la même riviere un autre cloître, c'étoit le monastere de Lobbes. Landelin à qui st. Aubert avoit procuré une excellente éducation, mais qu'il avoit ternie par des débordemens affreux, s'étoit enfin reconnu & avoit pleuré pendant plusieurs années ses péchés. Quand st. Aubert eut des preuves suffi-

santes de la sincérité de sa conversion, il le promut aux ordres sacrés & lui permit de faire quelques pieuses fondations. St. Landelin jetta alors les fondements de la maison de Lobbes. Clovis II, roi de Neustrie, qui venoit d'hériter du royaume d'Austrasie par la mort de st. Sigebert, son frere, lui fit présent de plusieurs belles terres & & de quantité de personnes serves pour les cultiver. Ces donations firent passer dans la suite l'abbaye de Lobbes pour fondation royale. Lobbes est bâti sur la rive gauche de la Sambre: les terres adjacentes couvrent entierement cette maison, les forêts en dérobent l'entrée, & les roches parsemées çà & là la rendroient encore une vraie solitude, si les grands biens qu'elle possede, les prérogatives & la prééminence attachée à sa prélature n'y attiroient une foule d'étrangers. Saint Landelin fut le premier abbé de cette maison, il la gouverna depuis 653 jusqu'en 691, où il se déporta de sa dignité en faveur de st. Ursmer.

St. Landelin fit une autre fondation au voisinage de celle-ci, en tirant vers le sud, pour y recevoir des clercs qui voudroient vivre en communauté. A la sollicitation de st. Bernard on substitua des Bernardins à ces clercs, & la maison fut rebâtie sur la Sambre dans un lieu plus désert encore que celui de Lobbes, & entouré de bois de tous côtés. Les eaux qui découlent des montagnes voisines y forment des grandes mares, & la quantité d'aulnes qui croissent sur les bords de ces mares, fit donner à cette maison le nom d'*Alne*.

656. St Landelin fit une troisieme fondation, il fit construire le monastere de Walers dans la Fagne. C'est un canton du Hainaut ingrat & stérile où il ne croît point de bled, mais en revanche il s'y trouve des mines de fer & beaucoup de bois. St. Dodon fut le premier abbé de cette maison, ou plutôt le premier supérieur; mais il abdiqua sa dignité quelle qu'elle fût pour se retirer au voisinage, en un lieu qu'on appelle au-

jourd'hui Moustier en Fagne, & qui est un prieuré dépendant de Lobbes.

Maroilles dans le pays de Famars doit son origine à la piété d'un seigneur nommé Rodobert ou Chonebert. Quelques-uns reculent cette fondation de quelques années pour en attribuer la gloire à st. Humbert, mais c'est à tort: st. Humbert se retira à la vérité en cette maison & lui donna à perpétuité la plus grande partie de la terre de Maizieres-sur-Oize: or cette donation lui donne seulement droit au titre de bienfaiteur, & non point à celui de fondateur.

St. Eloy, sacré évêque de Noyon & de Tournai en 640, grand propagateur du culte des saints, & célebre défenseur de la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, après avoir annoncé l'évangile en Flandre, dans le pays d'Anvers & en Hollande, fit aussi construire des monasteres en plusieurs endroits. (13)

Il est fondateur de st. Martin à Tournai, dit Hériman, & donna à cette maison une relique de ce saint évêque de Tours.

En 655 ou 56 st. Vincent qui s'étoit, comme nous avons dit, retiré à Hautmont, comptoit parmi ses inférieurs ou les imitateurs de ses vertus, s'il est vrai que par humilité il ait refusé la dignité abbatiale, près de trois cents moines. Pour se soustraire aux applaudissemens des gens du monde, il se retira dans la forêt de Soignies, où il fit construire un nouveau monastere, auquel il attacha de grands biens. Il avoit eu, comme nous avons dit, quatre enfants de son mariage avec ste. Waudru, deux garçons & deux filles: Dentelin étoit mort. Landry pouvoit avoir onze à douze ans: st. Vincent le fit venir à Soignies pour

(13) Voyez la vie de st. Eloi au troisieme tome des *Acta selecta sanctorum*, écrite par st. Ouen, qui fut élevé sur le siege de Rouen le même jour que st. Eloi le fut sur celui de Tournai.

l'élever sous ses yeux; il succéda dans la suite à son pere dans la place d'abbé.

Waudru, épouse de st. Vincent, suivoit en tout les avis salutaires de st. Ghislain avec lequel elle avoit de fréquentes conférences. Elle étoit autant dégoûtée du monde que st. Vincent, son mari; mais l'éducation de ses enfants avoit été jusqu'alors un obstacle à sa retraite: cette difficulté étant levée en partie, st. Ghislain lui conseilla de confier le soin de ses deux filles, Maldeberte & Aldetrude, à sa sœur Aldegonde, d'aller ensuite se jetter aux pieds de st. Aubert, évêque de Cambrai, pour obtenir le voile de religion, & de se retirer à Château-Lieu, *Castri-Locus*, aujourd'hui la ville de Mons, ce qu'elle fit. Elle embrassa la regle de ces religieuses qu'on nommoit dès lors chanoinesses (14). Plusieurs ont écrit qu'elle avoit prié Hydulphe duc de Lobbes, son parent, de lui acheter la propriété de cette montagne & de lui faire bâtir un cloître; que celui-ci s'étant chargé avec plaisir de cette commission, & ayant bâti sur le haut de la montagne un hôtel de grand seigneur, plutôt qu'une cellule de religieuse, un ouragan s'étoit élevé la nuit suivante, & à la grande satisfaction de la sainte, avoit fait crouler tout l'édifice; qu'alors il lui avoit fait construire sur le penchant de la même colline une demeure beaucoup plus sortable; mais Baudri ni Gilbert ne font mention de ces circonstances; au contraire Gilbert rapporte que cette sainte construisit un monastere à Château-lieu, alleud qui lui appartenoit, auquel elle attacha plusieurs autres alleuds situés en Hainaut & en Brabant. (*a*)

Sainte

(14) Voyez la vie de sainte Gertrude & la dissertation du pere Smet sur l'état primitif des chanoinesses, tom. III. des Acta selecta SS. Belgii.

(*a*) *Elegit sibi locum in proprio allodio suo, qui Castri-Locus dicitur ad habitandum.* Gill. pag. 15.

Sainte Waudru pourvut au bien-être de sa maison en faisant bâtir vis-à-vis une demeure pour des chanoines qui devoient tenir la régie des biens de son couvent & diriger dans les voies du salut les religieuses, dont le nombre croissoit de jour en jour (*b*). Le chapitre, qu'on nomma chapitre de st. Pierre, fut presqu'entiérement éteint du temps de la comtesse Richilde, qui ne laissa plus subsister que six prébendes, réduites de nos jours à quatre. Cette princesse, ou, si l'on veut, son fils Baudouin, à qui elle avoit remis le soin du gouvernement, en attacha treize à doter le monastere de st. Denis en Brocqueroie.

Aldegonde, sœur de sainte Waudru, l'une des plus belles dames de son siecle, avoit fait un ferme propos de rester vierge. Ses proches néanmoins & surtout sa mere vouloient la marier malgré elle, & à ce sujet il n'est point à croire combien d'assauts & de combats elle eut à soutenir; mais cette généreuse fille, d'un courage vraiment héroïque, brava tout & foula tout aux pieds, jusques là qu'elle encourut la disgrace de ses parens. Elle se retira auprès de sa sœur
657. Waudru jusqu'à ce que son pardon fut fait, & qu'on lui promit de ne la plus molester. Ses parens l'ayant rappellé à Coursolre, où ils faisoient leur séjour, elle leur obéit & leur rendit toutes sortes de services avec un amour & un attachement inexprimable. Walbert & Bertille, qui ne pouvoient trop se reprocher leur conduite trop dure & trop impérieuse à l'égard de leur fille, étant morts l'an 657 en odeur de sainteté, Aldegonde fonda au même endroit une maison pour douze religieuses, à charge & condition de prier pour le repos de leurs ames.

(*b*) *Canonicos & canonicas instituit : canonicas quidem ut ecclesiæ deservirent ; canonicos verò ut ecclesiæ in bonis temporalibus providerent, & ad necessitates omnes & ad omnia negotia ecclesiæ peragenda parati essent. Idem ibid.*

661. Depuis cette ſainte fille ſe retira avec ſes deux nieces à quelque diſtance delà en un lieu appellé Malbod, que ſes parents avoient eu par échange de ste. Gertrude, abbeſſe de Nivelles, où elle fonda un monaſtere & une chapelle. Saint Aubert de Cambrai lui donna le voile de religion & dédia l'oratoire en l'honneur de st. Quentin. Du conſeil & de l'avis de cet évêque elle fit auſſi conſtruire une habitation pour des prêtres, qui ſont connus de nos jours ſous le nom de chanoines de st. Quentin. Ste. Aldegonde eut à ſouffrir les douleurs d'un chancre qui la travailla toute ſa vie & qu'elle avoit demandé au Seigneur pour s'exercer dans la patience & l'humilité. On l'honore le 30 de janvier & ſon culte eſt des plus célebres. (15)

L'époque où commença la vie monaſtique, fut celle où le dioceſe changea entierement de face: car les retraites que les fondateurs choiſiſſoient, les biens qu'on leur accordoit, étoient des déſerts ou des terres incultes & ſtériles, où la charue ni la faux du moiſſonneur n'avoient jamais paſſé. Ces pieux cénobites travaillerent avec une conſtance étonnante à défricher, à deſſécher, à ſemer, à planter, moins pour être plus à leur aiſe (car ils vivoient dans une grande frugalité) que pour en ſoulager les pauvres. " Le ciel favoriſa ,, de ſes plus douces influences des terres labou- ,, rées par des mains ſi pures. Ces lieux arides, ,, déſerts ou marécageux devinrent par leurs ſoins ,, & leurs travaux agréables & fertiles ,,. La certitude & l'aſſurance de trouver auprès de ces ſaints aſyles toutes ſortes de ſecours, y attira une foule d'étrangers. La plupart de nos villes & de nos bourgs les plus peuplés n'ont point d'autre origine. C'eſt encore aux moines qu'on doit la conſervation des ſciences & des belles-lettres: car ceux

(15) Voyez ſa vie & ſes miracles au tom. IV des Acta ſelecta SS. Belgii.

d'entre eux qu'on élevoit au sacerdoce se dévouoient entierement à l'enseignement public & n'omettoient rien pour le faire avec succès; d'autres passoient toute leur vie à transcrire des livres, ce qui étoit d'une utilité infinie quand l'art d'imprimer étoit ignoré.

Tel fut l'état de notre province vers les dernieres années de l'épiscopat de st. Aubert. Ce grand homme, après avoir lui-même contribué beaucoup à un changement si beau & si édifiant, mourut l'an 669 vers la fin du mois de décembre, ce qui fait que l'on fixe communément sa mort à l'année suivante. On ne tarda pas à lui rendre un culte public. Sa fête se célebre le 13 de décembre. (16)

La vie monastique qui étoit alors dans tout son éclat par la ferveur des premiers cénobites, continua de s'y maintenir; parce que les personnes qualifiées continuerent de donner de temps en temps des exemples du plus grand mépris des faux honneurs du monde & d'un parfait détachement de ses richesses périssables.

La retraite du comte de Witger édifia beaucoup. Ce seigneur étoit de la premiere noblesse d'Austrasie & très-considéré à la cour. Dès qu'il se sentit appellé à la vie cénobitique, il renonça généreusement à tout & se rendit au monastere de Lobbes, où il vécut en saint & parfait religieux: Amelberge, son épouse, eut autant de courage que lui, elle entra au couvent de Maubeuge, & y mourut de la mort des justes, après avoir été un modele accompli de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Sa fête se célebre le 10 de juillet. Leurs enfants ayant sucé la piété avec le lait, & non moins fideles à la grace que leurs parents, marcherent sur leurs traces; Gudule & Ernelle se sanctifierent dans leur patrie, & leur frere Emebert sur le siege de Cambrai.

(16) Voyez les *Acta selecta SS.* tom. III.

St. Urfmer commença alors à paroître. Il étoit né de parents diftingués dans un endroit de la Thiérache, nommé Floïon, au voifinage d'Avefnes. Son entrée à Lobbes fut bientôt marquée par fa promotion à la dignité d'abbé, faite d'un commun confentement. Il confacra les biens qu'il n'avoit pas verfés dans le fein des pauvres, à conduire à leur perfection les bâtimens des trois monafteres que st. Landelin n'avoit pu achever. Il fonda fur la hauteur qui domine Lobbes une chapelle pour fervir de paroiffe aux externes, & de lieu de fépulture aux religieux. Son rare mérite pour la converfion des infideles & des pécheurs lui acquit tellement l'eftime des évêques de Cambrai & de Maeftricht, qu'ils l'ordonnerent évêque fans affignation de fiege, & qu'il eut jurifdiction fur les environs de Lobbes. Il exerça cette nouvelle dignité avec tant d'applaudiffements, qu'en fa confidération le même honneur fut accordé à beaucoup d'abbés de Lobbes.

Le duc Hydulphe fut un autre fujet de triomphe pour la vie monaftique. Ce feigneur après avoir blanchi dans le maniement des affaires, fuivit l'attrait de la grace qui l'appelloit à la retraite. Il prit l'habit religieux au monaftere de Lobbes à l'âge de foixante & dix ans, & donna à cette abbaye la terre qu'il poffédoit au même endroit. Il fit ratifier cette donation l'an 691 par Pepin de Herftal, lorfque ce prince fe trouvoit au palais de Leftinnes. Il lui fit auffi agréer l'élection de st. Urfmer à la place de st. Landelin. Hidulphe vécut encore feize ans, pendant lefquels il ne ceffa de s'exercer dans la pratique de toutes les vertus religieufes. Il eft mis, comme st. Urfmer, au nombre des faints.

Aye, fon époufe, prit auffi la généreufe réfolution de quitter le monde & de ne plus vivre que pour Dieu. Animée de cet efprit, elle alla au monaftere de Mons fe ranger fous la difcipline de ste. Waudru, fa coufine, & gouverna cette mai-

son, à ce que l'on croit, après elle. A son entrée en religion elle se dépouilla de quelques biens qu'elle attacha à la communauté de Mons. Elle ne fut honorée comme sainte, que dans le courant du douzieme siecle.

690. Jusques là la Forêt Charbonniere avoit joui des douceurs de la paix, & les souverains de Neustrie & d'Austrasie paroissoient être déterminés à cimenter cette bonne intelligence qui regnoit entre les deux cours. Pepin de Herstal, petit-fils par sa mere de Pepin de Landen, gouvernoit l'Austrasie sous Dagobert II, roi célebre par ses aventures. Ébrouin régloit les affaires en Neustrie sous Thierri III. De grands démêlés étant survenus entre les deux rois, ou plutôt entre leurs ministres, Dagobert II fut assassiné par les émissaires d'Ébrouin, quand il alloit commander en personne l'armée qui marchoit contre les Neustriens. La mort de Dagobert II auroit dû rendre Thierri III maître de toute la monarchie. Mais les grands d'Austrasie, craignant de tomber sous la tyrannie d'Ébrouin, s'opposerent à la réunion de la monarchie, & déclarerent qu'ils ne vouloient plus de roi. Pepin de Herstal fit alors jouer tous les ressorts de la politique pour se faire déclarer protecteur du royaume, il vint à bout de son dessein, mais pour contrebalancer son autorité on lui associa un collegue dont il fut bientôt délivré par la méchanceté d'Ébrouin, qui avoit coutume de suborner des assassins pour se défaire de ceux qui alloient commander des armées contre lui. Ce ministre scélérat fut assassiné lui-même peu après. La mort de ce turbulent devoit naturellement rappeller la paix, mais les grands avoient intérêt à fomenter la mésintelligence. Pepin eut bien voulu, pour mieux affermir son autorité, que Thierri III lui eût déclaré la guerre; mais ce prince avoit des vues pacifiques, & dissimuloit, autant qu'il étoit en lui, toutes les raisons que Pepin lui fournissoit pour la déclarer. Ce Protec-

teur du royaume d'Austrasie, qui voyoit ses mesures dérangées par cette conduite, lui fournit de nouveaux sujets de mécontentement. Thierri se voyant de rechef offensé, dut malgré lui en venir à une rupture ouverte, & lui déclarer la guerre; la Forêt Charbonniere fut le rendez-vous des Austrasiens. Pepin y harangua ses troupes avec cette éloquence mâle qui lui étoit naturelle: quand il les vit animés de cet esprit martial qui l'agitoit lui-même, il les mena à la rencontre des Neustriens qui s'étoient avancés jusqu'à Péronne, petite ville de Picardie. Une riviere séparoit les deux corps, Pepin la passa avant la pointe du jour, s'empara d'une éminence du côté de l'orient & fit mettre le feu au camp qu'il abandonnoit. Thierri III s'imaginant que son ennemi avoit pris la fuite, se mit à passer la riviere pour le poursuivre. Son peu de circonspection pensa lui coûter cher, parce que l'ennemi prit aussi-tôt son armée en flanc. Il eut néanmoins assez de présence d'esprit pour rétablir le désordre qu'avoit causé cette surprise, & l'on combattit alors avec beaucoup de valeur, les deux partis étant également animés l'un contre l'autre. Mais l'habileté de Pepin fixa la victoire de son côté. Thierri fut défait, poursuivi jusqu'à Paris & obligé de recevoir, pour sanction de la paix, son vainqueur en qualité de maire du palais de Neustrie. Après la mort de Thierri III Pepin fit occuper la monarchie entiere par Clovis III à l'exclusion de Childebert, son frere, en faveur de qui on vouloit la démembrer.

690. La régence de Pepin de Herstal fut favorable à la vie monastique; il fonda lui-même le monastere de st. Jean-Baptiste à Valenciennes, ou, si l'on veut, Thierri III en jetta les premiers fondements vers l'an 689, mais Pepin de Herstal le fit achever. Ce monastere ayant été ruiné par les Normands & ses biens dilapidés par des laïcs, on le reconstruisit vers l'an 990 & il fu doté de rechef; ce fut Arnoul, comte de Valen-

ciennes, qui le fit alors relever & qui le dota pour l'entretien de douze religieux. Jamais monastere n'essuya plus de changemens. Des moines en eurent la possession jusqu'en 749, des chanoines prirent leur place & y resterent jusqu'à l'an 1010. On y mit alors des chanoines réguliers de saint Augustin, qui se firent chasser pour leurs déréglemens. On leur substitua des chanoines séculiers, qui n'étant point d'une conduite moins scandaleuse, furent expulsés à leur tour. Enfin les réguliers y retournerent en 1112 & en demeurerent paisibles possesseurs.

691. Jean, seigneur d'Hasnon, & Eulalie, sa sœur, venoient de mettre la derniere main à un monastere double, bâti sur la rive droite de la Scarpe, dans une terre qui leur appartenoit. L'église fut consacrée le 30 avril 691 en l'honneur des apôtres st. Pierre & st. Paul, par st. Vindicien, évêque de Cambrai. Ce prélat mit les hommes & les femmes en possession de leur couvent respectif. Jean, qui étoit le fondateur, fut le premier abbé des religieux, & Eulalie, sa sœur, le fut des religieuses. Ils gouvernerent tous deux dix-sept ans & moururent en 708. Jean eut pour successeur Aldon, son frere, & Eulalie fut remplacée par sa sœur Bertrude.

On rapporte communément la fondation de Crépin à l'année 691. C'est st. Landelin, abbé de Lobbes, qui en est l'auteur. Ce grand saint, se voyant trop exposé & trop assujetti aux visites des séculiers dans son abbaye de Lobbes, se déporta de sa charge d'abbé, comme nous avons déja dit, & s'enfonça dans les bois d'Amblise avec deux de ses disciples Adelin & Domitien. Ils essuyerent quelques avanies de la part du seigneur du lieu, mais celui-ci ayant été frappé d'apoplexie, puis guéri par les prieres de st. Landelin, donna par reconnoissance la moitié de la forêt avec quelques sommes d'argent pour seconder les vues de son bienfaiteur qui souhaitoit d'y bâtir un monastere.

Saint Ursmer, qui succéda à st. Landelin dans le gouvernement de l'abbaye de Lobbes, fit bâtir une chapelle sur la hauteur qui domine l'abbaye pour servir de lieu de sépulture aux moines & de paroisse aux externes, il y plaça un certain nombre de prêtres pour y célébrer l'office divin. Cette communauté de prêtres porta dans la suite le nom de chapitre de st. Ursmer, *capitulum sti. Ursmari.* Les guerres qui ravagerent le pays de Liege au quinzieme siecle, obligerent les chanoines d'abandonner leur domicile & de se retirer à Binch, qui étoit alors une ville très-forte; ils y établirent leur demeure pour toujours vers l'an 1409, à la priere de Guillaume de Baviere; comte de Hainaut, & du consentement du pape Martin V.

En 693 Clovis III fit tenir une assemblée nationale à Valenciennes, à laquelle il présida. Ces sortes d'assemblées se tenoient annuellement tantôt dans une province, tantôt dans une autre pour y recevoir les plaintes des sujets & terminer leurs différends. L'on termina dans celle-ci le procès survenu entre un diacre, nommé Crotchaire, & un riche citoyen, nommé Amalbert, au sujet d'une ferme sur la riviere de Marsa. On jugea en faveur du diacre, & le citoyen fut obligé de lui restituer tous les intérêts. Cette sentence fut rendue le 6 de mars. Ces assemblées, qu'on a depuis appellé *parlemens*, étoient composées de ce qu'il y avoit de plus grand & de plus éclairé dans le royaume. Outre la personne du roi & Pepin de Herstal, qu'on qualifie d'*illuster vir*, homme illustre, il se trouvoit à Valenciennes douze évêques, douze grands seigneurs, huit comtes, huit juges, nommé *graffionés*, quatre officiers du palais, quatre référendaires & deux sénéchaux.

Après la mort de Pepin de Herstal, arrivée le 16 décembre 714, les Neustriens voulurent s'affranchir du joug des Austrasiens, mais Charles Martel, son fils, les menaça & fit savoir qu'il agiroit contre eux par la voie des armes, s'ils ne lui

accordoient dans leur royaume la même autorité que son pere y avoit eue & dont il avoit joui jus-
714. qu'à la mort. Les esprits s'aigrissant de plus en plus, il y eut un combat près de Stavelot où Charles Martel eut tout l'avantage. Une autre action, mais plus décisive que celle-ci, fut la bataille de Vincy, près de Crevecœur, au Cambresis. Charles Martel y défit entierement Chilperic III qui commandoit son armée en personne. Les circonstances de la défaite de Chilperic sont les mêmes que celles de la bataille que perdit Thierri III pour le même sujet; les conditions de paix furent aussi les mêmes.

Les guerres que Charles Martel eut depuis à soutenir contre les ennemis de la France, surtout contre les Sarrasins qui comptoient l'envahir, furent extrêmement frayeuses à l'état & en absorberent tous les revenus. Pour récompenser les officiers qui avoient servi dans ces guerres, il fallut que Charles Martel assignât à chacun d'eux une pension sur les biens ecclésiastiques. Cette pension s'appelloit précaire: en vertu de ce précaire l'officier entroit en jouissance d'une rente ou d'un fond dont il s'approprioit tous les revenus. Les évêques & les conciles eurent beaucoup de mal à faire rentrer ces biens dans leur primitive constitution.

Charles Martel mourut en 741 le 15 octobre, il laissa deux fils, dont l'aîné nommé Carloman, sans se qualifier de roi d'Austrasie, en eut toute l'autorité. Pepin, son cadet, réunit les charges que son pere avoit eues en Bourgogne & en Neustrie sous l'apparente autorité de Childeric III.

743. Carloman assembla un concile à Leptine, aujourd'hui Lestinnes, maison royale, entre Mons & Binch. Le discours que ce prince tint aux évêques & aux seigneurs qui étoient présens, mérite d'être rapporté. " Nous Carloman,
,, duc & seigneur des François, de l'avis des mi-
,, nistres de Dieu & des grands de notre royaume,

„ avons trouvé bon d'assembler les évêques & autres prêtres de notre domination, &c. „ *In nomine Domini &c. Ego Carolomagnus, dux cum consilio servorum Dei & optimatum meorum episcopos qui in regno meo sunt cum presbyteris ad concilium... Congregavi, &c.* (17) On y régla quelques points de discipline. Le premier canon confirme les réglements faits au concile de Germanie tenu l'année précédente Les évêques, les comtes & les abbés s'engagent à les observer de la maniere la plus solemnelle.

Les agens du prince ayant représenté que, quoique l'état fût obéré, il falloit néanmoins entretenir un très-grand nombre de troupes à cause des guerres continuelles; il fut arrêté par le deuxieme canon, que le précaire continueroit à condition cependant que celui qui en jouiroit, paieroit annuellement à l'église ou au monastere un sol, valant douze deniers; & qu'à la mort de cet usufruitier, le précaire seroit éteint, à moins que l'état ne se trouvât encore dans la même nécessité. On inséra aussi dans le même canon que les églises & les monasteres pauvres ne seroient point sujets à ces charges.

Le troisieme regarde les bonnes mœurs; il recommande d'avoir de la charité pour les serfs chrétiens & défend de les vendre aux païens.

Le quatrieme impose une amende pécuniaire à quiconque aura recours aux superstitions païennes.

Après la tenue du concile le prince Carloman fut dompter les Saxons, dont plusieurs embrassérent le christianisme à sa priere. Il se démit ensuite du gouvernement & prit l'habit monastique au Mont st. Sil.

Pepin, son frere, maire en Neustrie & en Bourgogne, prit l'administration du royaume d'Aus-

(17) Tom. VI concil. génér, pag. 1537. St. Boniface, archevêque de Mayence, y présida, avec un évêque nommé Georges & Jean Sacellaire, ces deux derniers de la part du pape.

trafie: voyant ensuite que Childeric III, qu'il avoit laissé monter sur le trône, étoit peu propre à soutenir la dignité royale, il le fit enfermer au monastère de st. Bertin en 751, son fils Thierri fut relégué au monastere de Fontenelle après qu'on lui eut rasé la tête: ces deux princes étoient les seuls rejettons de la race Mérovingienne.

Pepin prit ensuite la couronne & se fit sacrer roi avec les cérémonies de l'église; c'est le premier qui ait introduit cette coutume en France. Il est surnommé dans l'histoire Pepin le bref: ce prince n'étant encore que maire du palais fit relever les murailles du château de Valenciennes, qui étoient tombées de vétusté: il y fit aussi construire l'abbaye de st. Gery, hors de l'enceinte de la ville, ce qui prouve qu'elle étoit alors bien petite; les moines furent depuis transférés à saint Sauve & leur église convertie en paroisse; elle porte encore aujourd'hui le nom de st. Gery. (18)

Le même prince voulant laisser à la postérité un témoignage éclatant de sa reconnoissance envers la divine Providence, pour toutes les graces & bénédictions qu'elle avoit répandues sur ses entreprises, fonda le prieuré d'Hapres & y mit des moines de Jumieges, abbaye près de Rouen. Ces moines étant trop éloignés de leur abbé tomberent dans le relâchement: il y eut alors un échange entre l'abbaye de Jumieges & celle de st. Vaast d'Arras. Les moines de cette derniere maison prirent possession de ce prieuré & y rétablirent la discipline. Cet endroit fut autrefois célebre à raison des reliques de st. Achaire, abbé de Jumieges, & de st. Hugues, évêque de Rouen, que l'on y honore.

Vers le même temps le gouverneur de cette partie du Brabant, qui avoisinoit Condé, fit venir de Rome à Raulicourt ou Raucourt le corps de st. Adrien, martyr de Nicomédie, & y fonda un

(18) *Guisius in suis chronicis.*

chapitre pour douze bénéficiers. (19) Les ravages des Normands diſperſerent ces chanoines, mais avant leur ſéparation deux d'entre eux enfouirent le corps du ſaint ſous le maître autel, n'ayant pour tout témoin qu'un clerc de l'endroit. Celui-ci communiqua le ſecret avant ſa mort. L'on ne fouilla cependant dans cet endroit qu'au douzieme ſiecle, & l'on y retrouva les reliques tout entieres. Comme Raucourt étoit un endroit ſans déferſe, l'on jugea à propos de tranſporter ces reliques en l'égliſe des Bénédictins de Grammont. Ce monaſtere n'eſt connu de nos jours que du nom d'abbaye de st. Adrien.

C'eſt encore ſous le regne de Pepin le bref qu'on bâtit le monaſtere de Denain. Il doit ſon origine à la piété du comte Aldebert, gouverneur d'Oſtrevant. Ce ſeigneur avoit épouſé une proche parente du roi, nommée Reine. Il eut de ſon mariage dix filles ſans aucun enfant mâle; il les éleva toutes dans l'amour & dans la crainte de Dieu. Leur vocation s'étant bientôt manifeſtée, Eldebert leur fit
765 conſtruire un monaſtere dans ſa terre de Denain, à l'inſtar de ceux de Mons & de Maubeuge. Toutes ſes dix filles y entrerent. La comteſſe Reine y reçut auſſi le voile & fut la premiere abbeſſe.

Le comte Wilbert, chaſſé d'Aquitaine par Gaïfre qui en étoit duc, ſe retira en Thiérache où il reçut pluſieurs terres, ſurtout celle de Lieſſies, de la libéralité du roi Pepin. Wilbert ayant ſouvent devant les yeux l'inconſtance de la fortune & la vanité des biens de ce monde, fit bâtir un monaſtere en ſa terre de Lieſſies, dont Gontrade, ſon fils, fut le premier abbé. L'égliſe fut dédiée à st. Lambert le 3 octobre 765 par les évêques de Liege & de Cambrai. Ce dernier étoit le diocéſain, l'au-

(19) *Ibidem* (Raulicuriæ) *Eccleſia præbendariis inveſtita cenr-nitis*. Molanus in natalibus ſanctorum Belgii.

tre n'assistoit à la dédicace que comme ami particulier du fondateur.

Hiltrude, sœur de Gontrade, voulut aussi se consacrer à Dieu. Son frere lui conseilla de bâtir une cellule vis-à-vis de son monastere. Elle y fut bientôt suivie par quantité de jeunes vierges.

Les évêques ayant cru qu'on pourroit aisément retirer les biens ecclésiastiques des mains des laïcs, solliciterent Pepin le Bref, peu après son avénement à la couronne, d'assembler un concile à Lestinnes. Ce concile eut lieu & l'évêque George, légat du st. siege, y présida. Le roi Pepin eut beaucoup d'égard aux représentations des évêques. Il y fut résolu néanmoins qu'on continueroit le précaire, conformément au second canon du premier concile, mais on y mit la clause que chaque laïc bénéficier, outre les douze deniers dont il étoit déja comptable, paieroit encore un dixieme & un neuvieme pour l'entretien du monastere ou de l'église à laquelle le bien étoit attaché. Ceci est tiré d'une lettre que les peres du concile de Crecy écrivirent à Louis, roi de Germanie, plusieurs années après. (20)

Pepin le bref mourut d'hydropisie le 24 septembre 768 après avoir partagé son royaume entre Charles & Carloman, ses deux fils. Charles, dit
768. depuis Charlemagne, eut l'Austrasie & la Neustrie, Carloman eut le reste de la monarchie. Charlemagne fit de grandes choses, mais qui ne sont point du sujet de cette histoire; il étoit fort zélé pour la bonne police & la discipline ecclésiastique, il assembla, à l'exemple de son illustre pere, plusieurs conciles, il en célébra un à Valenciennes, mais dont les actes ne nous sont
771. point parvenus. Il tint aussi dans la même ville une assemblée générale de la nation. Ces assemblées, qui n'avoient eu lieu jusqu'alors

(20) Tom. VI. concil. gener. in appendice, pag. 1883.

qu'au mois de mars, ne furent plus convoquées qu'au mois de mai. (21)

Ce prince répara aussi dans la même ville le scandale qu'il avoit causé par sa conduite; car il avoit répudié Hilmitrude, son épouse légitime, pour épouser Hermengarde, fille du roi des Lombards. Revenu à lui-même il pleura amerement son crime & reprit la princesse Hilmitrude. Il quitta quelque temps après le séjour de Valenciennes, où il se plaisoit beaucoup, pour aller recueillir la succession de son frere Carloman, dont la mort prématurée le rendoit maitre de toute la monarchie.

801. L'an 801 fut célebre par les informations juridiques qu'on tint à Valenciennes au sujet de l'assassinat de st. Sauve. Ce saint homme avoit quitté son évêché d'Angoulême, pour venir faire la mission dans la Forêt Charbonniere, & s'étoit habitué au pays de Famars. Guénard, qui étoit gouverneur de Valenciennes, avoit reçu fort civilement cet illustre missionnaire & l'avoit fort bien accueilli; mais Winegarde, son fils, jeune débauché, s'étant apperçu qu'il portoit avec lui des ornements précieux & un calice d'or artistement travaillé, alla lui tendre des embûches sur le chemin de Condé où cet évêque devoit se rendre. Il terrassa le saint homme & son compagnon, les chargea de chaînes & les fit conduire au château de Buvraiges, en commandant au géolier de les faire mourir, ce qui fut exécuté bien secretement. Mais Dieu permit que l'étable où ils furent enterrés, éclatàt par différens prodiges, surtout par des feux nocturnes qui alarmerent les voisins & leur firent naître la curiosité d'examiner de plus près les choses. On se douta de l'affaire, & chacun se communiquant ses soupçons, le bruit s'en répandit par-tout & même jusqu'à la cour.

(21) La raison de ce changement provient de ce qu'on étoit trop gêné au mois de mars pour la nourriture des chevaux.

Charlemagne, qui favoit déja que l'évêque d'Angoulême avoit difparu, fans qu'on en pût deviner la raifon, ordonna de faire les recherches les plus exactes & de punir exemplairement les affaffins. On connut alors toutes les circonftances du meurtre de l'aveu des coupables qui furent livrés fans miféricorde à la rigueur de la juftice. Charlemagne fit enfuite tranfporter les corps de ces faints martyrs en l'églife du village de Brenne. Il en fit conftruire une autre autre au même lieu & y fonda un chapitre, compofé d'un prévôt, d'un tréforier & de fix chanoines. Les moines de st. Gery de Valenciennes occuperent au commencement du douzieme fiecle les prébendes de ces chanoines, fait à fait qu'elles venoient à vaquer, ce qui fit que ce chapitre fut converti en prieuré & depuis en abbaye. Le village de Brennes, où elle eft fituée, porte aujourd'hui le nom de st. Sauve.

802\. Charlemagne convoqua en 802 une affemblée nombreufe de ducs & de comtes, & fe fit lire les coutumes de chaque pays. D'après l'avis de quelques perfonnes prudentes, il retrancha certains articles, en ajouta d'autres, & intima aux comtes de les faire obferver exactement chacun dans fon diftrict.

Comme ce prince n'entreprenoit rien fans en avoir affuré le fuccès par avance, il établit des commiffaires qu'on appelloit *miffi dominici*, envoyés ou députés du fouverain pour parcourir les provinces & voir fi on y obfervoit fes ordres. Ces députés étoient des perfonnes irréprochables, integres, les plus craignant Dieu, qu'on choififfoit parmi les évêques, les abbés & les plus grands feigneurs. (22) Quand ils fe trouvoient dans un

(22) *Ab imperatore Carolomagno... Wulfarius miffus dominicus ad recta judicia determinanda fuerat ante epifcopatum conftitutus fuper totam campaniam.... Sicut & quidam alii fapientes & Deum timentes habebantur abbates per omnem Galliam & Germaniam à præfato imperatore delegati, quò diligenter inquirerent, qualiter epifcopi, abbates, comites & abbatiffæ per fingulos pagos agerent, &c.* Flodoardus eccl. Rhem. l. II, cap. 18.

canton ou pays, ils examinoient attentivement la conduite de toutes les personnes en place, prenoient connoissance de leurs malversations & des sujets de plaintes qu'on avoit contre eux, pour lui en rendre un compte exact. Tout gouverneur négligent à observer ses ordres ou à rendre la justice, tout abbé ou abbesse, tout homme en place qui auroit abusé de son autorité pour opprimer l'innocent, étoit séverement puni.

A la réforme du civil, Charlemagne joignit celle de la discipline ecclésiastique; il introduisit dans les églises un chant uniforme & harmonieux, qu'on appella depuis chant grégorien. Il encouragea les écoles des cathédrales & des monasteres, il en établit de particulieres en plusieurs endroits, dont il donna la direction à ceux qui passoient pour être les plus habiles.

Ce prince fit beaucoup de bien à l'abbaye de st. Ghislain, en considération d'Elephas, son parent, qui en étoit abbé; quelques-uns ont écrit qu'il déclara la petite ville de Mons capitale du pays de Hainaut; du moins est-il certain que cet empereur distingua cette ville par la fabrique de monnoie qu'il y établit. Il y a encore actuellement dans le cabinet de certains antiquaires des deniers d'argent qui y furent frappés, & qui portent cette devise *Castrilocensis moneta*. (c)

L'on veut aussi qu'il ait érigé la terre de Mons en prévôté, qui de nos jours comprend plusieurs bourgs & quatre-vingt-onze villages: l'on convient unanimement que cette institution est très-ancienne & que l'on ignore à qui l'on pourroit l'attribuer à plus juste titre qu'à ce grand prince.

814. Louis le débonnaire, fils & successeur de Charlemagne, s'appliqua beaucoup, les premieres années de son regne, à régler les affaires

(c) Voyez Mémoires sur l'histoire monétaire des Pays-Bas, par Mr. l'abbé Ghesquiere.

faires eccléſiaſtiques, mais à force de s'en occuper il perdit de vue l'ordre civil, & prit de fauſſes meſures pour régler les affaires de ſa propre maiſon; & le partage de ſes enfants prématuré, par conſéquent défait, puis refait le précipita dans un abîme de malheurs.

Ce prince, à la requiſition de l'évêque Hildowarde, expédia la patente ſuivante en faveur de la cathédrale de Cambrai. *Nous, Louis empereur... confirmons toutes les graces, immunités & priviléges, & ratifions les donations que les rois nos prédéceſſeurs, ont faites ou accordées à l'égliſe de Cambrai.... Nous donnons ces lettres pour l'amour de Dieu & la vénération profonde que nous portons à la ste. Vierge. Faiſons défenſe à nos juges & autres officiers de molester en rien les freres,* (c'eſt ainſi qu'on appelloit les chanoines quand ils menoient la vie commune) *voulons que les droits royaux qu'on leve ſur les biens de cette égliſe ſoient appliqués à l'entretien des luminaires, condamnons, à l'exemple de Charlemagne, notre très-honoré pere & très-illuſtre prédéceſſeur, à ſix cents écus d'amende les ducs & les comtes qui violeront ces immunités. Le tiers de cette amende ſera verſé dans notre tréſor royal & les deux autres dans celui de l'égliſe. Donné à Aix la Chapelle, le quinze avril* 816.

Au mois de ſeptembre de la même année le même empereur convoqua un concile à Aix la Chapelle pour empêcher les chanoines de ſes états de vivre ſéparément, ce qui s'introduiſoit dans bien des égliſes. L'on dreſſa en cette nombreuſe aſſemblée une regle rédigée en cent quarante-cinq articles, dont il n'y a guere que les vingt derniers qui regardent la vie commune. Après la regle des chanoines, le concile en fit une autre pour les religieuſes chanoineſſes, c'eſt l'expreſſion des peres, (24) dont voici quelques points.

(24) Tomo VII. Concilior. gener. On lit: *Concilii Aquiſgranenſis liber ſecundus, qui eſt de inſtitutione ſanctimonialium.* — *Haut*

Que les filles qui voudront servir Dieu selon cette regle examinent sérieusement leur vocation, pour ne point s'engager à la continence ou à la virginité trop légerement. Que les religieuses n'aient relation ni aucun entretien avec les hommes sans grande nécessité. Que les monasteres soient entourés de murailles pour que personne ne puisse entrer ni sortir que par la porte ordinaire & aux heures réglées. Que la portiere soit une religieuse avancée en âge & connue par sa grande régularité. Que les prêtres aient leur quartier hors du monastere, d'où ils puissent se rendre à l'église pour y faire leurs fonctions & qu'ils n'entrent au monastere qu'aux heures reglées. Que toutes les religieuses couchent au même dortoir & qu'elles prennent leur réfection en commun; que pendant le repas elles gardent le silence & qu'on leur fasse alors une lecture spirituelle. Quand une religieuse aura tellement engagé son bien à l'église qu'elle ne s'en est rien réservé, alors le monastere lui fournira tout ce qui lui est nécessaire. Si en donnant ses biens à l'église, elle s'en réserve l'usufruit, que le trésorier de l'église en ait grand soin; si au contraire elle s'en réserve la propriété & l'usufruit, qu'elle en donne la direction à un proche parent ou à toute autre personne de probité qui puisse les défendre en justice. Que les religieuses s'appliquent avec assiduité à la lecture, à la priere & au travail des mains.

Enfin le concile leur permet d'avoir des servantes, dès qu'elles sont de bonnes mœurs; d'enseigner aussi les jeunes filles & demoiselles, &

---

constitutionem sacer conventus anno incarnationis Domini 816..... Gloriosissimi imperatoris Ludovici tertio, in Aquisgranensi palatio eodem monente principe ab animarum sanctimonialium canonice degentium salutem, divinâ inspirante gratiâ ex sanctorum patrum auctoritatibus, quosdam flosculos collegit & in unum congessit atque communi voto communique consensu sanctimonialibus tenendam observandamque percensuit, &c.

d'avoir hors du monastere une chambre d'hôtes pour y traiter les pauvres. Cette regle fut depuis confondue avec celle de st. Augustin.

L'année 817 fut fameuse par l'uniformité qu'il introduisit dans l'état monastique, car cet état étoit partagé en quantité de branches & de regles différentes. L'empereur, pour procéder sagement dans cette réforme, fit venir en son palais un célebre religieux bénédictin nommé Benoit d'Aniane: ce fut lui qui rédigea la nouvelle législation du code monastique. Dès que les articles en furent rédigés, l'empereur les présenta au concile qu'il avoit fait assembler à ce dessein. Le concile, les ayant lus, les approuva, & les abbés, dont le nombre étoit très-considérable, les reçurent. Dès lors toutes les autres regles tomberent, & celle de st. Benoit avec les nouvelles additions de st. Benoit d'Aniane, fut universellement suivie par les moines d'Occident.

Dans la même assemblée on distribua les abbayes en trois classes. La premiere classe contenoit celles qui à raison de leurs richesses étoient tenues à fournir à l'état des troupes & des contributions pécuniaires: la seconde comprenoit celles qui ne devoient donner que de l'argent; & la troisieme, celles dont l'empereur ne demandoit que des prieres.

Après que Louis-le-Débonnaire eut ainsi réglé l'état monastique, il tourna alors sa sollicitude & tout son esprit sur ses affaires domestiques. Comme il avoit trois fils qui devoient hériter de ses états après sa mort, & qu'il étoit à craindre qu'ils n'excitassent des troubles & des guerres civiles, il fit lui-même le partage de sa succession, selon l'ordre suivant: il donna à Lothaire, l'ainé des trois, le royaume d'Italie, & l'associa à l'empire: Pepin fut déclaré roi futur d'Aquitaine, & Louis roi de Baviere. Le royaume de Baviere comprenoit la Thuringe, la Saxe, la Frise, l'Ardenne, la Hasbaye, le Brabant, la Flandre, les pays de Menap-

piens ou le Tournaisis, le Mélanthois ou la châtellenie de Lille, le Hainaut, l'Ostrevant, l'Artois, le Boulonois, le pays de Terouenne, celui de St. Quentin, le Cambresis & le Vermandois. (25) les comtes & les grands seigneurs jurerent de se conformer à ce partage.

Cependant, après un acte aussi solemnel, Louis-le-Débonnaire passa à de secondes noces. Il épouse la princesse Judith, fille du comte Welf, un des seigneurs de Baviere. Cette épouse donne un nouveau fils à l'empereur, qui fut nommé Charles, & qui fut la pomme de discorde, car la reine pressoit le roi de faire un appanage à cet enfant digne de lui, & quoique ce prince eût fait confirmer son plan de partage dans les dietes de Nimegue & de Thionville, il eut néanmoins la foiblesse de le révoquer & de l'annuller. Cette révocation fut la source de la mésintelligence continuelle entre les quatre freres, & d'un déluge de maux pour l'empereur lui-même.

Quoique sa propre maison dût lui donner assez d'inquiétude, il ne laissa pas néanmoins d'étendre encore ses soins sur la conduite des comtes & le gouvernement des provinces; il y établissoit ou y envoyoit des commissaires pour administrer la justice en son nom ou pour veiller si les préposés à cet emploi s'en acquittoient avec l'intégrité possible. Le comte Berenger & l'évêque Ranger furent nommés pour les évêchés de Noïon, de Terouenne, d'Amiens & de Cambrai.

Dès l'an 828 la cour impériale est déjà remplie de troubles à cause que l'impératrice Judith met

(25) Voyez Nitard, auteur contemporain; la chronique de Reginon; &c. *Ardennam*, *Asbanium*, *Bracbantum*, *Flanderas*, *Mempiscon* (pagum menapiorum), *Medenenti*, *Ainau*. Voyez *Belgium roman. l. 8, cap. 14.*

Dans ce partage il est permis à tout homme libre, sans seigneur, de se rendre vassal de celui des trois princes qu'il voudra. Cela prouve qu'il y avoit déja des francs alcus, mais nullement des terres érigées en comté ou en duché.

tout en œuvre pour faire casser les dispositions faites en faveur des enfants du premier lit.

830. Diete de Wormes. L'empereur y déclare la nécessité où il se trouve de former un état à son quatrieme fils & de faire un nouveau partage, en conséquence il donne à Charles, son puîné, l'Allemannie, la Rhétie, une partie de la Bourgogne & tout ce qui est entre la Meuse & l'Escaut. Lothaire avoit d'abord consenti à ce second partage, mais il se ligua depuis avec ses deux freres & quelques grands seigneurs pour empêcher l'effet de cette nouvelle disposition. Les trois freres utérins sont piqués jusqu'au vif de la foiblesse de leur pere & de sa condescendance pour une femme qui gouvernoit tout l'état. Ils prennent les armes sous prétexte de le rendre à lui-même, de le délivrer de la tyrannie d'une femme, & de venger son honneur. Se couvrant de cette spécieuse raison comme d'un manteau, ils dépouillent leur propre pere de tout ce qu'il avoit, & releguent Judith, leur belle-mere, au couvent de ste. Croix de Poitiers, où elle dut prendre le voile de religieuse. Louis le débonnaire fut conduit à l'église de Notre-Dame de Soissons, où il confessa publiquement qu'il s'étoit rendu indigne de porter la couronne, & demanda une pénitence publique. Pour le jeune Charles, qui étoit la cause innocente de tous ces troubles, on l'enferma à l'abbaye de Prum.

834. L'état ignominieux de Louis-le-Débonnaire émut bientôt les bons François, un chacun s'arma pour son rétablissement. Tout ce qui avoit été fait & arrêté contre lui fut cassé & annulé; il fut rétabli sur le trône par ses deux fils, Pepin & Louis, qui détestoient les excès, où l'humeur violente de Lothaire, leur frere, avoit porté les choses; sa femme Judith lui fut rendue. Alors Louis-le-Débonnaire, croyant être à même de donner la loi à ses enfants & de favoriser celui du second lit à leur préjudice, fait un nouveau

partage de ses états. Il donne la France à Charles, qui fut surnommé le Chauve, & y joint peu après le royaume d'Aquitaine, vacant par la mort de Pepin.

Lothaire, roi d'Italie, & Louis, roi de Baviere, jaloux que Charles profitât seul des dépouilles de leur frere, se révoltent & entraînent dans leur défection toute l'Aquitaine. Louis-le-Débonnaire
840. mourut de chagrin durant le cours de cette guerre, sans avoir désigné son successeur à l'Empire.

Lothaire passe les Alpes & s'empare à main armée de la plupart des états de l'empereur défunt.

Ceux du Brabant & du Hainaut, appréhendant de tomber sous sa tyrannie, députent en diligence (26) vers Charles-le-Chauve pour le prier d'accourir à leur secours. Charles avoit alors beaucoup d'occupation avec les Bretons & d'autres peuples, ce qui fit que Lothaire arriva sur les rives de la Meuse avant que les députés eussent regagné leur pays. Ce prince, ayant voulu conférer avec eux, s'assura de leurs dispositions, & par le moyen des intelligences qu'il entretenoit en certaines villes, il s'empara aisément de l'Austrasie. Cette conquête ne lui coûta que la peine de s'y montrer & de la parcourir.

Mais dès que Lothaire eut regagné l'Italie, Charles-le-Chauve, après être sorti avec gloire de ses affaires en Aquitaine, vint fondre sur le nord de la France & se rendit maître à son tour de plusieurs provinces dont Lothaire s'étoit emparé; Lothaire repasse les monts pour attaquer Charles; heureusement pour celui-ci que Louis, dit le Germanique, à qui son pere n'avoit accordé

(26) *Quamobrem cum paucis Carolus hoc iter accelerans ab Aquitaniâ Carisiacum venit & à Carbonariis & infra ad se venientes benignè suscepit. Extrà verò Herenfridus, Gislebertus, Bovo ac ceteri ab Odulfo decepti firmatam fidem negligentes defecerunt.* Nithard, l. 2, hist. *Carbonaria* est le Hainaut.

que la Baviere, vint se joindre à lui: les armées se rencontrerent sur la fin de Juin, l'an 841, près d'Auxerre. Avant que d'en venir à une affaire décisive, Louis-le-Germanique & Charles-le-Chauve firent faire des propositions de paix à Lothaire qui les rejetta; le jour de la st. Jean ils lui renvoyerent des députés pour lui déclarer que s'il n'avoit pas accepté les propositions de paix susmentionnées, le lendemain à la seconde heure du jour ils en viendroient au jugement de Dieu, c'est-à-dire, à une bataille. Elle se donna en effet près de Fontenai en Bourgogne le même jour, & Lothaire y fut entierement défait. Les vainqueurs délibérerent sur le champ de bataille s'ils poursuivroient les fuyards, mais ils prirent des sentimens plus humains & conclurent qu'ils devoient avoir pitié de leur frere & de ses sujets, espérant que Dieu s'étant déclaré en leur faveur, leur frere rentreroit en lui-même & demanderoit à s'accommoder. Les évêques, dont bon nombre se trouvoit auprès de ces deux princes, trouverent leur façon d'agir très-louable.

Le 14 de février suivant Louis-le-Germanique & Charles-le-Chauve s'assemblerent à Strasbourg pour délibérer sur ce qu'ils devoient faire des états de Lothaire dont ils s'étoient rendus maîtres, ce prince ne voulant point entendre raison & continuant à mettre tout à feu & à sang, tantôt dans la domination de l'un, tantôt dans celle de l'autre. Ces deux princes déclarerent alors à la face de leurs armées, c'est-à-dire, de leurs sujets, (car il n'y avoit point encore de soldats ni à terme ni à vie,) la raison pour laquelle ils s'étoient assemblés, & ils ajouterent ces paroles bien remarquables: *de peur que vous ne doutiez de l'affection sincere que nous avons de garder la justice & de vivre dans une concorde fraternelle, nous avons jugé à propos d'en faire serment en votre présence. .* . Et le prince Louis, parlant en son propre & privé nom, dit; *que si je manquois au serment que je vais*

faire à mon frere Charles (ce qu'à Dieu ne plaise,) je vous déclare libres de toute sujétion & absous du serment de fidélité que vous m'avez jurée : Charles fit le même serment à son frere; les deux armées ratifierent ces sermens, & déclarerent qu'elles prendroient les armes contre celui qui violeroit le premier des engagemens aussi solemnels (27).

En 843 le roi Lothaire ayant demandé à s'accommoder, l'on fit une convention, par laquelle Louis eut au delà du Rhin la Germanie & en deça les villes de Spire, de Wormes, de Mayence & quelques bourgs; Lothaire eut tout ce qui est compris entre le Rhin & l'Escaut, jusqu'à la mer; ainsi le Hainaut, le Brabant, le pays de Namur & & tous les comtés le long de la Meuse tomboient dans son partage; il avoit encore tout ce qui s'étend depuis l'endroit où la Saone prend sa source jusqu'à celui où elle se décharge dans le Rhône, avec tous les comtés situés le long de ce fleuve jusqu'à la mer Méditerranée. Charles eut tout le reste jusqu'aux Pyrénées.

Les trois freres se promirent avec serment de s'en tenir à ce partage, lequel avoit été fait, dit Nithard, par les seigneurs & les personnes les plus integres des trois royaumes. Cette concorde fraternelle fut renouvellée à Thionville en 844. Mais en 853, le roi Louis forma le dessein d'enlever l'Aquitaine à son frere Charles, & celui-ci ne rendit ses efforts inutiles qu'en s'alliant avec Lothaire : ces deux princes s'étoient abouchés à Valenciennes, ville mitoïenne & où l'Escaut faisoit la séparation des deux domaines; c'est-là l'origine, dit un moderne, de ce qu'il y eut deux seigneurs, & deux différentes jurisdictions à Valenciennes jusqu'au tems de la comtesse Richilde.

Lothaire s'étant retiré au monastere de Prum dans le Luxembourg, y mourut le 20 septembre

(27) Nithard. Ibid.

855, six jours après avoir pris l'habit monastique. Il avoit eu la précaution de partager ses états entre ses trois fils. Louis, qui étoit l'aîné, eut la Lombardie avec le titre d'empereur; Charles eut la Provence; & Lothaire eut les provinces situées à l'orient & au nord de la France; le royaume de Lothaire s'appella Lothier-Regne & par abréviation Lorraine, laquelle fut partagée en deux vastes duchés dans le siecle suivant, que l'on nomma duchés de haute & basse Lorraine. Il arriva tant de révolutions dans la basse qu'il ne reste plus de vestiges ni du royaume, ni du duché, à l'exception seulement du titre de duc de Lothier qui est inhérent au duc de Brabant, à cause que ce duc avoit la surveillance & la surintendance sur les princes dont les états étoient enclavés dans cette basse Lorraine.



Le Hainaut, province du royaume de Lorraine.

Lothaire II fit bien voir dès le commencement de son regne qu'il ne se soucioit point de s'attirer ni l'amour du clergé, ni l'attachement de son peuple, quoiqu'en prenant possession de la Lorraine il auroit dû se conduire avec beaucoup de ménagemens, sans faire tout le contraire.

Il nomma Gumbert de sa propre autorité pour remplacer Thierri, évêque de Cambrai, mort en 864, sans considérer les immunités de cette église, qui avoit toujours joui du droit de choisir ses pasteurs. Hincmar, archevêque de Rheims, refusa de le sacrer, parce que cette nomination étant tout à fait contraire aux privileges de l'église de Cambrai & aux saints canons, devoit, disoit-il, être

regardée pour nulle: cependant Gumbert se mit en possession du temporel, étant appuyé de la protection du roi; mais Hincmar jetta l'interdit & menaça de lancer l'excommunication contre cet intrus s'il ne se retiroit au plutôt. Gumbert, se voyant de plus en plus exposé aux railleries & à la haine du peuple & du clergé de Cambrai, abandonna cette ville & se retira près de Lothaire. Alors ce prince nomma Telbold à sa place. Celui-ci averti des obstacles qu'il auroit à surmonter, paroissoit bien résolu à tout entreprendre pour se maintenir sur ce siege: il attribuoit la retraite de son confrere à son peu de courage & à la pusillanimité de son esprit, mais il vit bientôt qu'il se trompoit lui-même & qu'il ne réussiroit point dans une entreprise où tout lui étoit contraire; il se retira donc comme le précédent & renonça à toutes ses prétentions, ce que l'autre n'avoit pas fait. Un troisieme, nommé Hilduin, se mit sur les rangs & obtint du roi la collation de ce riche bénéfice. Tout parloit en sa faveur. Il étoit chapelain de Lothaire, frere de l'archevêque de Cologne, & allié de ce fameux Hilduin, dont Hincmar étoit l'éleve. Malgré tout cela, cet archevêque tint ferme & forma contre ce nouvel intrus un libelle d'accusations qu'il présenta à Lothaire lui-même. Hincmar, voyant qu'il ne gagnoit rien par cette voie, s'adressa à Nicolas I, qui occupoit alors la chaire de st. Pierre. Le souverain pontife, en qualité de pere commun des fideles, en écrivit aux évêques de France & de Lorraine, au roi Lothaire & à Hilduin lui-même. Ces lettres produisirent leur effet sur l'esprit du roi; alors ce prince, qui vouloit menager la cour de Rome pour des raisons particulieres & personnelles, rendit à l'église de Cambrai la liberté d'élection qu'il lui avoit ôtée. On élut Jean, prêtre de la cour, qui remplit, comme on verra, dignement ce siege.

Les raisons qui engageoient Lothaire II à ménager le souverain pontife, étoient de la derniere

importance. Il avoit répudié Lietberge, ſon épouſe légitime, pour épouſer Valdrade, une de ſes concubines. Boſon, (28) pere de Lietberge, excitoit le peuple à la révolte, & ſollicitoit vivement Nicolas Ier. de lancer l'excommunication. Quelques grands ſeigneurs de Lorraine étoient prêts de lever l'étendart de la révolte, & Charles-le-Chauve appuyoit ouvertement les ſéditieux; car telle étoit autrefois la politique des princes chrétiens de brouiller le ſouverain avec ſes ſujets, d'attiſer le feu de la diſcorde le plus qu'ils pouvoient, afin de profiter des dépouilles du malheureux. Mais l'évêque Jean, de concert avec quelques autres, mit tout en œuvre pour empêcher que la conjuration n'éclatât, il adreſſa des lettres paſtorales, des monitoires par-tout où il en étoit beſoin, il menaça d'anathême & de toute la colere du ciel quiconque oſeroit prendre les armes: par cette fermeté il réprima pour lors la conjuration & conſerva la Lorraine dans la fidélité due à ſon prince.

Valdrade fut ſi ſatisfaite du zele de l'évêque de Cambrai, qu'elle engagea Lothaire II, ſon prétendu mari, à relever certains monaſteres de ſon dioceſe qui étoient détruits. L'abbaye de Lobbes fut des premieres à reſſentir les effets de la bienfaiſance du roi; on rappella les moines diſperſés depuis les brouilleries de l'empereur Lothaire avec ſes freres, on donna le rôle de leurs biens à l'évêque Jean, & pour qu'il ne manquât rien aux bienfaits du roi, Valdrade l'engagea de donner le village de Hon, près de Bavai, à cette abbaye pour l'entretien des luminaires de l'égliſe. C'étoit en quelque ſorte ſanctifier un endroit ſouillé par le crime & l'impureté; car Valdrade y poſſédoit un château, où les amours & les pre-

(28) Boſon étoit comte d'Arles, il porta auſſi le titre de roi, ſes états comprenoient ce qu'on appelle aujourd'hui le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoie, la Franche Comté & une partie du duché de Bourgogne.

mieres débauches du roi avoient commencé. Les archevêques de Treves & de Cologne, aussi attachés aux intérêts de Lothaire que l'évêque de Cambrai, célebrerent deux conciles à Metz, où son divorce avec Lietberge & son mariage avec Valdrade furent approuvés. Décision bizarre qui scandalisa toute l'église. Le royaume de Lorraine fut ensuite tranquille pendant quelques années; il auroit continué à l'être, si le roi n'eut point encore une fois donné prise à ses ennemis, ce qui fit revivre tous les sujets de mécontentement.

Rodolphe, chef des Normands, commençoit à ravager la Lorraine & le nord de la France. Comme c'étoit un ennemi dangereux, Lothaire, pour s'en délivrer, s'engagea à lui payer tribut & à lui fournir toutes les munitions de bouche & de guerre dont il pouvoit avoir besoin, ce qu'il n'étoit point en état de faire sans surcharger ses sujets. Alors le peuple murmura plus que jamais & dit hautement *que le roi ne connoissoit plus la bienséance ni les devoirs de son état, qu'il étoit tellement aveuglé ou plutôt abruti par ses folles amours, qu'il manquoit même de ce discernement qui est commun à tous les hommes*. L'on alloit même jusqu'à accuser le souverain pontife de conniver à ce scandale en négligeant de faire observer la discipline de l'église. Les clameurs furent poussées si loin que le pape dut désapprouver les deux conciles de Metz & déclarer Valdrade retranchée du corps des fideles. Alors cette princesse fut conduite en Italie pour être mise en lieu de sûreté; Lothaire II y passa lui-même dans le dessein d'adoucir le pape qui étoit prêt à fulminer l'excommunication contre lui, ce qui l'auroit perdu sans ressource.

Comme les Lorrains n'attendoient pour éclater que le moment où Lothaire auroit été frappé d'anathême, l'évêque de Cambrai prit la route d'Italie afin d'adoucir le pape & d'empêcher par-là la révolution que l'on méditoit. Ce prélat si attaché aux intérêts de son prince eut une infinité

d'obſtacles à vaincre, mais il fut délivré de toute inquiétude par la mort de Lothaire qui fut frappé d'apoplexie à ſon départ de Rome. Tout le monde s'appaiſa, & les grands ne ſongerent plus qu'à captiver les bonnes graces de ſon ſucceſſeur.

Louis II, empereur & roi d'Italie, frere du défunt, devoit hériter du royaume de Lorraine, ſelon l'accord que Lothaire I avoit conclu en 847 à Marſen, près de Maeſtricht, avec Charles-le-Chauve & Louis-le-Germanique: mais comme Charles-le-Chauve n'étoit guidé que par des motifs d'avarice, qu'il n'enviſageoit que ſon aggrandiſſement, ſans ſe ſoucier ni de l'équité, ni de la juſtice, ni de ſes ſermens, ni de la foi des anciens traités, il envahit ce royaume & ſe fit couronner à Metz après avoir juré ſolemnellement *de conſerver les privileges des égliſes, de maintenir un chacun dans ſes droits & prérogatives; de ne traiter perſonne hors de jugement, mais ſelon les loix, coutumes & uſages de chaque pays*; & alors le clergé, les nobles & les députés du peuple promirent avec ferment de lui obéir comme à ſes prédéceſſeurs. Tel étoit le pacte inaugural en ces anciens temps.

870. Louis-le-Germanique ne put ſouffrir une telle injuſtice; il prit en main la querelle de ſon neveu, arma puiſſamment en ſa faveur & s'avança vers le Rhin. Charles-le-Chauve, qui redoutoit ſes armes, ſollicita un accommodement, & l'on fixa pour lieu de conférences un endroit entre Herſtal & Marſen. (29) Alors on fit le partage du royaume de la maniere ſuivante. Charles-le-Chauve eut Lion, Beſançon, Vienne, Tongres, Toul, Verdun, Cambrai, Viviers.... St. Ghiſlain, Nivelles, Maubeuge, Lobbes, St. Gery, St. Sauve, Crepin, Foſſe, Maroilles, Honne-

(29) Les conférences ſe tinrent à Bruyſt, petite iſle de la Meuſe entre Herſtal & Marſen. Voyez la continuation d'Aimoin, liv. 5, chap. 25, &c.

court, St. Servais, (c'est la collégiale de Maestricht) Malines, Liers, Soignies, Antoing, Condé, Meerbeeck (près de Ninove).. Leuze.. Calmont, (au pays de Liege) Dinant, Andenne, Valers, Haumont... Merbe, le comté de Teffender, quatre comtés dans le Brabant, le Cambresis, le Hainaut, le comté de Lomme (c'est celui de Namur) quatre comtés dans la Hasbaye, & beaucoup d'autres cantons le long de la Meuse & du Rhône. Louis-le-Germanique (c'étoit celui qui partageoit contre Charles-le-Chauve au préjudice de son neveu) eut pour sa part Cologne, Treves, Utrecht, Strasbourg, Basle & généralement tout ce qui étoit à la droite de la Meuse, tel que le haut & le bas Masgaw, (30) la ville de Liege, Aix la Chapelle, cinq comtés dans la Ripuarie & beaucoup d'autres pays rapportés dans l'acte de partage. (31) Les conférences finies, Charles-le-Chauve se rendit au célebre palais de Lestinnes, où la reine, son épouse, l'attendoit avec un nombreux cortege. Tous les grands du royaume & tous les seigneurs qui avoient contribué plus ou moins au succès de ce partage s'y étant aussi rendus, comblerent le roi d'éloges & le féliciterent comme à l'envi; Charles, qui ne pouvoit contenir sa joie, parce qu'il avoit enfin obtenu ce qu'il avoit desiré si ardemment depuis si longtemps, leur fit à tous des présens ou leur accorda des pensions; il gratifia celui-ci d'un fief, celui-là d'un château; un troisieme obtenoit une abbaye, un autre une ville ou un canton tout entier. En un moment le roi Charles eût distribué sa part du royaume de Lorraine en récompenses, si on peut

(30) *Auw* & *Gouw* signifient terre, ainsi *Masgauw* & *Masgouw* signifient terre qu'arrose la Meuse; *Hainaw* & *Henegouw*, terre que la Haine arrose. *Land* signifie aussi terre, ainsi *Maesland* est la même chose que *Masgauw*.

(31) Voyez *Notitia ecclesiarum Belgii*, *cap.* 40 & la collection des auteurs des annales de France, imprimés chez Chappelet, à Paris, 1583, pag. 376 & suivantes.

:écompenses des profusions faites sans ment & au hazard.

·rince, voulant qu'un événement aussi heu-.ut connu de la postérité, fit frapper des de-› d'argent en la plupart des villes de son ,aume, mais nulle part autant qu'en Hainaut, uisque l'abbé Ghesquiere observe dans son mé-.noire monétaire que l'on en frappa à Lestinnes, à Mons, à Maubeuge, à Chievres, à Condé & à Valenciennes.

Louis-le-Germanique se répentant de s'être emparé d'une partie de la Lorraine au préjudice de l'empereur Louis, qui étoit son neveu, ordonna à ses ministres & autres officiers de lui rendre tout ce qu'il avoit usurpé; mais la mort de cet empereur, (qui mourut sans hoirs en 875) empêcha que cette restitution ne fût effectuée. La couronne impériale étant alors vacante, Charles-le-Chauve, prince le plus insatiable d'honneurs & de richesses qui fût alors, passa avec une bonne armée en Italie dans le dessein de s'y faire couronner empereur. Louis-le-Germanique, qui auroit pu réprimer son audace, mourut en 876 à Francfort, laissant trois fils qui prirent tous trois les armes; (32) mais ils ne purent faire échouer l'entreprise de Charles, lequel après avoir été proclamé empereur revint en France. L'empereur Charles forma alors le dessein de reprendre la partie de la Lorraine qu'il avoit cédée à Louis-le-Germanique, mais il en fut empêché par Louis, un des fils de ce prince, & contraint de s'en tenir au partage qu'il avoit conclu & arrêté lui-même.

Charles-le-Chauve est un des princes qui a le plus contribué à la grandeur temporelle des abbayes & des églises du Pays-Bas. Son édit de l'an 854 en faveur de la cathédrale de Tournai fait beau-

(32) Louis-le-Germanique laissa trois fils, Carloman, Louis & Charles, qui partagerent son royaume.

coup d'honneur à sa piété. Les monasteres de st. Pierre à Gand, de Marchiennes & d'Hasnon, où la reine Ermentrude, son épouse, & la princesse Ermentrude, sa fille, prirent le voile; ceux de Denain & de Nivelles eurent aussi grande part à ses libéralités. (33) On voit clairement par les chartes de ce prince que ces monasteres étoient doubles, *concedimus ad usus fratrum seu sororum*, &c. Le Mire attribue aussi à ce monarque une patente très-favorable à l'église de Cambrai; mais c'est une méprise, car cette chartre est de Charles-le-Simple, comme il conste par les personnes qui y sont nommées, & non de Charles-le-Chauve.

Ce prince mourut en 877. Son fils Louis, surnommé le Begue, lui succéda. Louis le Begue pour s'attacher l'affection des grands que l'orgueil de son pere avoit aigris vers la fin de ses jours, démembre en leur faveur une grande partie de son domaine & pousse la prodigalité jusqu'à un excès inouï; il donne à l'un & à l'autre des seigneuries, des comtés, des duchés, &c. Il mourut le 10 avril 879, laissant deux fils de sa premiere femme, Louis & Carloman. Louis fut roi de Neustrie sous le nom de Louis III, & Carloman le fut du royaume d'Aquitaine; de sa seconde femme il eut Charles-le-Simple, qui n'eut d'abord aucune part dans la monarchie, & qui ne laissa point d'être fort puissant dans la suite. Heureux s'il avoit eu assez de courage & de prudence pour se maintenir.

Vers ce temps là, il se fit de grands mouvemens par-tout. L'Italie étoit depuis long-temps le théatre d'une guerre sanglante; la France étoit en proie à la discorde, les royaumes de Neustrie & de Lorraine menacés d'invasion, tant de la part des Normands que de Louis III, roi de Saxe. Ce prince vouloit revenir du traité de partage conclu entre

(33) Voyez *Notitia ecclesiarum Belgii*, cap. 35, 41 & seq.

entre Louis-le-Germanique, son pere, & Charles-le-Chauve. L'occasion étoit favorable, parce que l'une des factions qui déchiroient la France, l'appelloit dans le cœur du royaume; aussi le vit-on bientôt paroître sur les frontieres à la tête d'une armée qui jetta la consternation par-tout. Les rois de Neustrie & d'Aquitaine se hâterent de l'appaiser. Ils lui offrirent, s'ils vouloit se retirer sans commettre d'ultérieures hostilités, toute la partie du royaume de Lorraine, dont Charles-le-Chauve s'étoit emparé: comme ces offres étoient très-avantageuses, & qu'elles renfermoient généralement tout ce que desiroit ce monarque, il consentit à leur accorder la paix.

La même faction qui l'avoit appellé en France, le rappelle l'année d'après: ce prince y reparut encore avec une forte armée, mais il n'y put faire aucun exploit, parce que tout le temps se passa en conférences. Comme il étoit sur le point de s'en retourner en Saxe, il apprit que les Normands, après avoir ravagé la Flandre, s'étoient jettés sur l'Ostrevant & le Tournaisis; il fit marcher son armée vers st. Amand & arriva à Thun, sur l'Escaut, au moment où ces barbares, chargés de butin & de richesses, rentroient en leur camp; il les assaille aussi-tôt & les pousse avec tant de vigueur qu'il en tua un très-grand nombre: mais cette victoire bien loin d'être complette lui coûta fort cher; car ces barbares, ayant fait son fils prisonnier, dans la chaleur du combat, le massacrerent inhumainement à sa vue; de plus ils emporterent avec eux leur butin. Louis enterra ses morts dans une plaine voisine, & l'on veut qu'il y ait fondé une église, laquelle servit depuis d'oratoire aux moines de Château-l'Abbaye. Ce monastere est sur l'Escaut près de Mortagne.

882. Charles III, ou le Gros, frere de Louis, roi de Saxe, devoit hériter du royaume de Lorraine, en vertu d'un concordat fait à

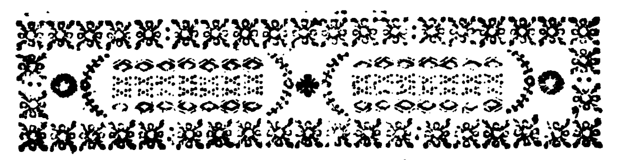
Orbe (34), avec Louis, roi de Neustrie, & Carloman, roi d'Aquitaine. Mais ce prince n'étoit guere en état de faire valoir ses prétentions; il étoit d'ailleurs si occupé en Italie à y maintenir ses droits, qu'on avoit lieu de douter s'il viendroit jamais en Lorraine. Dans ces conjonctures les grands de ce malheureux royaume s'assemblerent pour délibérer sur ce qu'il falloit faire dans de telles conjonctures, vu que l'anarchie alloit s'ensuivre avec toutes ses horreurs : le résultat de leurs conférences fut de s'approprier leurs gouvernemens, emplois & charges, de les transmettre à leur postérité à titre de patrimoine, & de former autant de petits états qu'il y avoit de gouvernemens différens. En cela, ils ne faisoient que suivre les vœux des peuples auxquels ils étoient préposés, lesquels étoient las des maux de la guerre & de se voir exposés à la fureur des Normands, qui depuis tant d'années désoloient leurs possessions, sans que leur souverain, (qui vivoit dans la mollesse, ou qui n'étoit occupé qu'à poursuivre ses démêlés particuliers avec les princes, ses parens,) se mît en peine ou fît seulement semblant de voler à leur secours; de sorte qu'alors ce n'étoit que pillages, dégats, sacs de villes, violences, meurtres, massacres, assassinats, incendies commis ou par les sujets du prince voisin avec lequel on étoit en guerre, ou par les Normands qui cherchoient à exterminer les peuples d'une province pour se fixer dans leurs possessions, ou qui vouloient contraindre l'un ou l'autre souverain à leur accorder cette grace. Qu'on lise les historiens du neuvième siecle, & l'on se convaincra que ce que nous en disons, loin d'être exagéré, n'est qu'une légere esquisse de ces tristes évènemens. Les gouverneurs, soit comtes, ducs ou châtelains firent fortifier leurs places ou châteaux dans

(34) C'est un endroit au delà du lac de Geneve.

la vue que nous avons dit, & y amasserent de grosses provisions de bouche & de guerre pour s'y maintenir contre tel ennemi que ce puisse être. Néanmoins pour consommer leur audacieux & hardi projet, ils trouverent bon de s'adresser à Louis, roi de Neustrie, pour lui demander du secours contre les barbares du Nord: mais dans la conférence qu'ils eurent avec ce prince, ils ne lui déguiserent point leur projet. Après lui avoir parlé à cœur ouvert ils lui offrirent la souveraineté du royaume de Lorraine, à condition néanmoins qu'il consentiroit à ce que leurs charges, emplois, dignités leur fussent conservés & devinssent héréditaires dans leur famille. Le roi Louis leur fit l'accueil le plus favorable; mais il ne voulut point leur donner de réponse positive, touchant cette souveraineté, avant que d'en avoir conferé avec son conseil: les grands, qu'il consulta, eurent beaucoup de peine à l'en détourner; car il ne desiroit rien tant que d'accepter les offres des Lorrains; il fallut lui alléguer les plus puissans motifs, lui faire appréhender toute la colere & l'indignation de Charles-le-Gros; si, comme il y avoit apparence, ce prince venoit à bout de mettre ses ennemis à la raison en Italie

De telles cabales méritoient assurément un châtiment exemplaire; mais telle étoit la foiblesse des rois, & la hardiesse des grands soutenus du peuple, en qui consistoit toute la force de l'état, que les princes regnans faisoient semblant de ne point s'en appercevoir, ou n'exigeoient qu'une satisfaction très-légere, s'ils ne pouvoient les dissimuler; & c'est ce que fit Charles-le-Gros en cette rencontre.

Rainier, gouverneur du Hainaut, se signala beaucoup dans tous les événemens: nous verrons dans le livre suivant combien il lui en coûta pour transmettre à sa postérité les seigneuries qu'il administroit, & combien ses hoirs eurent de mal à s'y affermir.



LIVRE SECOND.

Rainier au Long-Col rend le comté de Hainaut héréditaire dans sa maison.

(Année 880 à 916.)

L'Origine de Rainier se perd dans la plus haute antiquité. On croit communément qu'il étoit fils de ce Rainier dont il est parlé dans une charte de Charles-le-Chauve de l'an 853, par laquelle ce prince établit des commissaires pour visiter les gouvernemens de Rainier, *in comitatibus reginarii* (1); mais on ignore quels étoient ces comtés: ils n'étoient surement point situés en Lorraine, puisque ce monarque ne possédoit rien en deça de l'Escaut en 853, & qu'il ne fit d'invasion qu'en 870, dans laquelle il s'empara du Hainaut, du Brabant, du comté de Lomme & de quelques autres cantons.

Butkens & plusieurs autres soutiennent au contraire que Rainier au Long-Col étoit fils de Gislebert, comte de Mansuarie & de Darnau, (2) qu'il

(1) *Folcuinus episcopus, Adalgarius, Engiscalchus & Berengarius missi in comitatu Berengarii, Engiscalli, Gerardi & in comitatibus Reginarii.* Capit. Caroli Calvi apud Sirmundum.

(2) La Mansuarie étoit une contrée sur la Meuse au dessous de Liege.

Le comté de Darnau renfermoit Gembloux & ses anciennes dépendances assez différentes des modernes. Voyez De Marne, Vadere, &c.

Rainier I. (Année 880 à 916.)

avoit pour mere Ermengarde, fille de l'empereur Lothaire. Ce dernier sentiment paroit beaucoup plus vraisemblable que le précédent. parce qu'il sert à nous montrer les causes de l'élévation extraordinaire & de la puissance de Rainier.

On oppose néanmoins à ce sentiment une ordonnance de l'an 877, où Gillebert & Rainier sont tous deux appellés comtes comme personnes indépendantes l'une de l'autre, sans aucune mention de pere ou de fils. Mais cette objection n'est rien moins que solide, puisque dans une infinité de chartes la consanguinité est passée sous silence. L'auteur même (3) qui nous oppose cette charte, en cite une autre de l'an 968 faite par la reine Gerberge en faveur du monastere de st. Rhemi de Rheims, ou les descendans de Rainier qui interviennent à la donation, ne disent point un seul mot de leur proximité ; il est vrai que dans l'explication françoise qu'il en donne, il assigne leur degré de parenté, mais il est faux que cela soit exprimé dans l'acte même, comme on le peut voir au chapitre soixante-quatrieme de *Notitia ecclesiarum Belgii*.

Dès que Rainier-au-Long Col fut en âge de gouverner, il parut à la cour avec distinction, & le souverain lui donna successivement des bénéfices militaires. Au tems de l'invasion du royaume de Lorraine par Charles-le-Chauve, Rainier étoit comte de Hainaut, gouverneur d'une partie de l'ancien Brabant & duc de Hasbaye : Charles ayant remarqué qu'il étoit doué d'une rare prudence, de beaucoup d'esprit & qu'il lui paroissoit rompu dans le maniement des affaires, il l'établit gouverneur général de Lorraine, lorsqu'il partit pour son

(3) Vaddere. Origine du duché de Brabant, tom 1, édition de 1784.

Rainier I. (Année 880 à 916.)

expédition d'Italie, il le donna également à Louis-le-Begue, ſon fils, pour lui ſervir avec quelques autres de conſeiller, c'eſt ce qui eſt hors de doute : le chapitre troiſieme des capitulaires de ce prince en fait foi.

Rainier-au-Long-Col avoit épouſé une noble demoiſelle, nommée Albrade, dont on ignore l'extraction, mais dont les vertus & les qualités perſonnelles ſont connues de tout le monde; ce n'eſt pas nous expoſer à la critique, ni trop hazarder de dire de cette princeſſe qu'elle fut un modele achevé de la tendreſſe & de l'amour conjugal.

La vie de Rainier ne fut qu'une alternative preſque continuelle, de bonne & de mauvaiſe fortune, de revers & de proſpérité: mais ce qui fait l'éloge de ce prince, c'eſt que dans ces différentes ſituations il montra toujours la même fermeté d'ame, le même courage & les mêmes ſentimens.

Le premier malheur, qui penſa ruiner tous ſes projets, lui fut cauſé par les Normands. Ces peuples malgré leurs pertes réitérées, devenoient de plus en plus formidables, par la raiſon que les ſouverains d'alors étoit la plupart de peu de capacité, preſque toujours déſunis & en guerre l'un contre l'autre, ſouvent ſans argent, ſans troupes, ſans places fortes, & ne prenoient de réſolution efficace que quand il étoit trop tard & preſque impoſſible d'apporter du remede.

882. Après que le royaume de Lorraine eut été partagé en fiefs, & qu'il n'en fut plus reſté au roi Charles III que le haut domaine, un corps de ces barbares, dont nous venons de parler, ſe porta vers le Rhin & y commit toute ſorte d'excès. Aux cris redoublés des malheureuſes victimes, de leur inſatiable & cruelle brutalité, Charles III accourut d'Italie dans le deſſein de combattre ces infideles; mais ce prince puſillanime montra en cette circonſtance qu'il ſavoit en-

core moins soumettre ses ennemis que se faire aimer de ses sujets: il eut la lâcheté de donner à un de ces princes Normands la Frise, & à un autre de très-grosses sommes d'argent, avec plein pouvoir de se fixer dans telle de ses provinces qu'il jugeroit à propos, &, ce qui est presque incroyable, il lui permit de continuer ses ravages & de les porter jusques dans le royaume de Carloman, son cousin.

Vers le même temps, un autre gros de la même nation ravagea les états du comte de Flandre, brûla Arras & détruisit tous les monasteres d'alentour, aussi bien que ceux d'Hamage, de Denain, de Marchiennes, d'Hasnon & de st. Amand, de sorte que ces abbayes ne présenterent plus que des tas de cendres & de décombres, tristes monumens d'une fureur aveugle & barbare. La Flandre & l'Ostrevant ravagés, les Normands se replierent sur Louvain, envoyant de gros partis pour piller les cantons qui ne l'avoient point encore été, ou dont les gouverneurs leur avoient rompu en visiere. Rollon, un de leurs princes & de leurs chefs les plus célebres, s'empara sur ces entrefaites de la Zélande, isle très-importante par sa situation & qui en contient plusieurs autres qui lui sont soumises. Les Habitans de Walcheren, une de ces isles, envoyerent incontinent des députés à Rainier, gouverneur général du royaume de Lorraine & comte de Hainaut, pour lui donner avis de cette invasion & le prier de voler à leur secours, s'il vouloit préserver des peuples spécialement confiés à ses soins d'une ruine entiere, & empêcher qu'ils ne passassent sous un autre domination. Rainier ne consultant que la voix de l'humanité renvoya ces députés avec les espérances les plus flatteuses, les chargeant de dire aux leurs qu'il alloit les suivre avec de bonnes troupes. En effet, il arma puissamment & alla des-

Rainier I. (Année 880 à 916.)

cendre en l'isle de Zélande, ce que fit aussi Rabbod, duc d'une contrée voisine. Rainier & Rabbod en vinrent aux mains en différentes rencontres avec les Normands, mais ils en furent toujours mal menés; de sorte qu'après plusieurs petits combats, où ils ne laisserent pas de perdre bien du monde, ils durent regagner leurs états avec la honte d'avoir échoué, & un pressentiment des maux qui alloient les suivre, & qui, par une suite nécessaire, désoleroient leurs peuples. En effet, dès que le prince Normand eut pourvu à la sûreté de sa conquête, il tourna ses armes contre Rabbod, le défit en bataille rangée, & après l'avoir réduit dans l'impuissance de se révolter il marcha droit à Rainier dont il vouloit tirer une vengeance encore plus éclatante.

Comme Rollon faisoit remonter l'Escaut à son bagage & qu'il côtoyoit ce fleuve avec son monde, on auroit pu l'arrêter aisément à Tournai, si les habitants eussent voulu prendre les armes; mais ils ne firent point ou peu de résistance; quelques-uns même ont avancé que les Tournaisiens, intimidés à l'approche de ces barbares, avoient pris la fuite au nombre de plus de douze mille pour se retirer à Noïon, d'où ils ne revinrent que long-temps après. Mais l'on n'a aucune preuve de ce fait, & les modernes le regardent pour fabuleux. La vérité est que les Normands se rendirent maîtres de cette ville sans y trouver aucun obstacle; qu'après avoir ruiné de fond en comble l'abbaye de st. Martin, & pillé toutes les maisons, ils se répandirent dans tous les lieux d'alentour; qu'ils ravagerent les abbayes d'Antoing, de Leuze & de Renai. Ils s'avancerent ensuite vers Condé, où Rollon vouloit établir son quartier d'hiver dans le dessein de fatiguer Rainier pendant la mauvaise saison, de ruiner la campagne & de saccager toutes les places murailées.

Rainier I. (Année 880 à 916.)

Condé étant une place très-forte & munie de beaucoup de provisions, soutint un siege & se défendit avec courage. Entre temps le comte de Hainaut forma des petits corps d'armée, & s'avança lui-même vers Condé pour observer les Normands & profiter de leurs moindres fautes. Il attaqua le quartier de Rollon à différentes reprises & fut toujours repoussé avec perte; il en fut même un jour si mal mené qu'il dut se replier sur Mons. Sa retraite donna lieu à Rollon de resserrer la ville de plus près & de presser les attaques. Quoique les habitans se fussent toujours défendus comme des lions, & que la grandeur du péril où ils étoient exposés, augmentât leur courage, ils se déterminerent néanmoins, après avoir vu qu'il n'y avoit plus d'espoir de recevoir du secours, à se rendre à la discrétion du vainqueur. Rollon leur promit la vie sauve, mais il abandonna la ville au pillage pour récompenser ses gens, & c'est alors que ces infideles ruinerent les abbayes de Condé, de st. Sauve, de Crépin, de st. Ghislain & de Soignies, & qu'ils empêcherent les Hainuyers de cultiver leurs campagnes. Pour comble de malheur, il survint un hiver rude & long, suivi d'une famine qui fit ressentir ses horreurs dans tout le pays. Rainier fut si touché de l'état pitoyable où ce triste fléau avoit réduit son peuple, qu'il résolut d'en venir à une action décisive avec Rollon, de terminer au plutôt cette guerre, dût-elle être funeste à sa gloire & à lui-même. Il ordonna à tous ses officiers de se rassembler & d'attaquer les Normands par-tout où ils le rencontreroient; il prit lui-même le commandement de l'armée. Ses officiers furent assez heureux dans une escarmouche où ils tuerent grand nombre de ces barbares & où ils firent prisonniers douze de leurs officiers; mais cet avantage fut aussi-tôt contrebalancé par la prise de Rainier lui-même,

Rainier I. (Année 880 à 916.)

parce qu'ayant voulu se saisir de la personne de Rollon, & pour cela s'étant mis en embuscade, il fut enveloppé par ce redoutable ennemi, obligé de se rendre prisonnier avec plusieurs de sa suite qui ne pouvoient autrement échapper du carnage.

La comtesse Albrade n'eut pas plutôt appris la captivité de son mari, qu'elle envoya une députation des personnes les plus qualifiées de sa cour pour traiter avec Rollon de la rançon de Rainier : elle lui fit proposer un échange contre les douze prisonniers qu'elle détenoit. Rollon ayant écouté paisiblement celui qui portoit la parole, *vous vous trompez*, lui dit-il, *si vous croyez que je fasse la guerre pour rendre presqu'aussi-tôt les prisonniers que j'y fais ; je sais trop le prix de celui que je tiens actuellement pour m'en dessaisir à la légere. Hé, que n'auroit point à me reprocher ma nation, si après avoir supporté beaucoup de veilles & de fatigues, couru mille périls, elle se voyoit tout à coup frustrée de ses espérances & du fruit de ses travaux, & cela par une lâche composition ? La postérité même la plus reculée me pardonneroit-elle d'avoir rendu la liberté à mon ennemi, sans l'avoir mis auparavant dans un état à ne pouvoir plus me nuire ? Non, non que votre maîtresse ne s'attende point à me voir commettre une lâcheté aussi préjudiciable à ma gloire ; il faut pour la rançon d'un tel prince qu'elle m'envoie tout l'or & tout l'argent de ses états, qu'elle y ajoute toutes les pierreries & les bijoux dont elle se pare, & qu'elle s'engage de la maniere la plus solemnelle à me payer tribut.... Pour les officiers dont elle me parle, de quelque maniere qu'ils soient tombés en son pouvoir, ce qu'après tout je ne veux point trop examiner, dites lui qu'elle ait à me les renvoyer sains & saufs, sans quoi il y va de la tête de son mari.*

Une réponse aussi dure consterna la princesse, mais n'abbatit point son courage, elle assembla

Rainier I. (Année 880 à 916.)

auſſi-tôt ſon conſeil, rendit compte de ſes négotiations & des menaces terribles du fier Rollon, après quoi elle dit avec larmes qu'elle étoit prête à tout ſacrifier pour le rachat de ſon cher époux. tous les membres du conſeil émus de compaſſion, s'écrient qu'il falloit ſe dépouiller de tout pour le ſervice de leur princeſſe, & ils jettent incontinent à ſes pieds tout ce qu'ils poſſédoient. Le reſte de la nobleſſe & le peuple imitent leur exemple, ils apportent comme à l'envi tout leur or & tout leur argent; perſonne ne ſe ſouſtrait à cette rigueur volontaire, tous les tréſors ſont ouverts; les filles & les femmes firent auſſi un généreux ſacrifice de leurs plus beaux ornemens; l'on alla même juſqu'à dépouiller les égliſes & les autels.

Dès que la comteſſe Albrade eut vu toutes ces richeſſes, elle ordonna de les porter au prince Rollon & de les étaler à ſes yeux avec art. Déja on avoit eu ſoin de bien diſpoſer ce vainqueur par le renvoi de ſes officiers, après les avoir comblés d'honneur & traités pendant toute leur captivité avec beaucoup d'humanité. A peine étoient-ils rentré en la tente de leur général, pour lui rendre compte de leur liberté, que les richeſſes du Hainaut arriverent au camp. A la vue de tant de choſes précieuſes, le fier & l'orgueilleux Rollon s'adoucit; mais quand il ouït le ferment que falſoit faire la comteſſe de n'avoir pu trouver davantage d'or ni d'argent, il fut ſi ravi d'admiration qu'il devint tout un autre homme, & qu'ayant fait venir Rainier en ſa préſence il lui tint ce diſcours. *Illuſtre & vaillant Rainier, qui comptes parmi tes aïeux une longue ſuite de ducs & de ſouverains, quelle manie t'a porté à ſecourir mes ennemis & à me faire la guerre? Avois-tu ſujet de te plaindre de moi ou des miens? Avois-je commis des actes d'hoſtilité dans tes états? ... Tandis que la Neuſtrie & quelques contrées de Lorraine ne retentiſſoient que du*

bruit de nos armes & nous enrichissoient par le butin que nous y faisions, le Hainaut & tes autres terres n'ont-ils point été épargnés? Mais je veux bien aujourd'hui pardonner & oublier en considération de la tendresse & de la générosité de ton épouse, l'insulte que tu m'as faite. Je te rends la liberté, je joins à ce bienfait, déja inestimable, la restitution de tes états, je te rends également la moitie de l'or & de l'argent que ton épouse m'a envoyé, je te remets le tribut auquel elle s'étoit engagée; j'attends de ta reconnoissance une réciprocité de services dans le besoin & une exacte neutralité dans tous les démêlés qui pourront survenir entre moi & tes voisins. Rainier, tout confus, le remercia de sa générosité, & lui jura une amitié inviolable. Ces deux princes vécurent depuis dans une grande intelligence & une union très-étroite.

Ce fut dans ces conjonctures que Raoul ou Rodolphe, fils de Baudouin Bras de Fer, & frere de Baudouin II, dit le Chauve, comte de Flandre, s'empara du Cambresis: il est le premier comte souverain & héréditaire de ce canton.

Comme Louis, roi de Neustrie, & Carloman, roi d'Aquitaine, étoient morts, & que Charles III, ce foible monarque qui avoit fait sur les rives du Rhin un traité honteux avec les Normands, avoit hérité du royaume de France, au préjudice de Charles-le-Simple; ces infideles formerent la résolution de pénétrer dans le cœur de la France & de faire le siege de Paris. Ce fut au printems de l'an 886 qu'ils se mirent en marche pour cette fameuse expédition. Charles III, qui réunissoit presqu'autant d'états que Charlemagne, vint avec une nombreuse armée pour les combattre: il leur fit à la vérité lever le siege de Paris, mais sans leur avoir fait d'autre mal, il conclut avec ces barbares un traité si honteux, que les seigneurs de Germanie le déposerent solemnellement, & mirent à

Rainier I. (Année 880 à 916.)

fa place Arnoul, fon neveu, fils de Carloman, roi ou duc de Baviere. Ce nouvel empereur avoit de belles qualités; il fit d'abord plufieurs difpofitions en Lorraine qui tendoient au bien public. Il ne conféra ni nouvel emploi, ni nouveau fief aux comtes, parce qu'il connoiffoit leur inquiétude, leur efprit d'indépendance, leur jaloufie mutuelle, mais il chercha à gratifier les évêques, parce que leur zele pour les intérêts du légitime fouverain, leur attachement à fa perfonne avoient éclaté de tout temps. D'ailleurs plus les prélats étoient puiffans, mieux pouvoient-ils empêcher les révolutions & la défection des peuples. Dans cette vue, il unit l'abbaye de Lobbes à l'églife de Liege en faveur de l'évêque Francon, qu'on avoit tiré de ce monaftere. L'acte de donation eft du 15 novembre 888, Arnoul n'y prend point le titre d'empereur, parce que Charles III étoit encore en vie. Il donna auffi une charte en faveur de l'églife de Cambrai, par laquelle il confirme les immunités & privileges de cette églife & lui attache à perpétuité les revenus qu'il tiroit du domaine de la ville. Dodilon qui occupoit alors le fiege de Cambrai, fe fervit d'abord des libéralités & de la munificence de ce prince pour faire augmenter l'enceinte de la ville, la fortifier de bonnes murailles & rétablir la cathédrale détruite par les Normands.

L'empereur Arnoul gagna, en 891 dans la plaine de Louvain, une fameufe bataille contre ces infideles. En 895 il fit affembler les grands de fes états à Wormes, il déclara en leur préfence qu'il fe déportoit du royaume de Lorraine & qu'il en donnoit l'inveftiture à Zuentibold, fon fils naturel. Rainier qui avoit été gouverneur général de ce royaume du temps du pere, le fut auffi pendant le regne du fils.

Rainier I. (Année 880 à 916.)

Rainier posséda l'estime & la confiance de Zuentibold, dont il fut le premier ministre pendant le cours de plusieurs années, jusques-là que toutes les graces s'obtenoient par son canal, & qu'on suivoit toujours son avis dans les affaires les plus épineuses. Rainier méritoit cette faveur, aussi est-il appellé par un auteur contemporain, *duc très-attaché aux intérêts de son roi, & son unique conseiller; ducem fidissimum & unicum consiliarium* (4).

Zuentibold, voulant témoigner à son favori combien ses services lui étoient agréables, lui conféra l'abbaye de st. Servais de Maestricht. C'étoit la coutume alors de conférer la mense abbatiale à des seigneurs laïcs & d'avoir des abbés porte-épées, comme il se pratique encore aujourd'hui en France. Cette grace fut un présent bien funeste; elle mit la discorde entre le roi & le ministre & après avoir causé la perte de l'un, elle ruina les affaires de l'autre.

Car dès que cette donation fut parvenue aux oreilles de l'archevêque de Treves, il réclama cette abbaye comme un fief qui lui appartenoit, & montra, dans une grande assemblée de seigneurs, des patentes par lesquelles l'empereur Arnoul l'avoit attachée à son église. Rainier eut beau alléguer que Zuentibold succédant aux droits & au pouvoir de son pere, pouvoit annuller des donations faites sous un autre regne, & les appliquer à d'autres sujets qui les avoient mieux méritées. Ses raisons ne satisfirent ni les seigneurs ni Zuentibold; ce prince lui ôta ce nouveau bénéfice, & soit que des jaloux lui eussent rendu la conduite de Rainier suspecte, soit que les grands biens de ce dernier & la multitude de ses fiefs lui causassent de l'ombrage, soit que ce ne fût qu'un effet

(4) Réginon dans sa chronique, sous l'an 898.

Rainier I. (Année 880 à 916.)

de la légereté & de l'inconstance de son humeur, (5) il l'exila de sa cour & ne lui donna que dix jours pour sortir du royaume & de toutes les terres de sa domination.

Rainier prit d'abord son parti, il se jetta avec Odacre ou Odoacre, comte d'Ardenne, exilé l'année précédente, dans la forteresse de Durfos, place qui appartenoit à l'Ardennois, & qui étant aux bords de la Meuse, étoit fortifiée par les mains de la nature & par l'industrie des hommes; Rainier la fit encore fortifier davantage, y fit creuser de larges fossés & fort profonds pour que les eaux de la Meuse y pussent entrer aisément, puis il l'approvisionna de toutes sortes de munitions de bouche & de guerre. Cette entreprise ayant aigri Zuentibold plus que jamais, il résolut de soumettre ces deux sujets disgraciés & rebelles; il s'avança avec une armée & fit ses dispositions pour prendre cette place, mais ce fut inutilement; après plusieurs attaques infructueuses, où il perdoit toujours beaucoup de monde, il fut forcé de lever le siege & de reconduire honteusement ses troupes en leurs quartiers. Durfos est un endroit qui nous est tout à fait inconnu, plusieurs ont prétendu que ce devoit être la ville de Dordrecht, mais ce sentiment n'est point probable. On pourroit croire que c'est Durbuy, ville des Ardennes, dans le duché de Luxembourg, si Durbuy étoit situé près de la Meuse, & non sur la riviere d'Ourte qui se jette dans la Meuse.

Après sa délivrance, Rainier ne voulant point recourir à la clémence de Zuentibold pour rentrer en ses fiefs, se rendit en diligence à la cour de Neustrie, où il persuada au roi Charles-le-Simple de faire une invasion en Lorraine; *elle réussira*,

(5) Il avoit exilé l'année précédente les comtes Etienne, Gerard, Malfride & Odacre, on ne sait pour quelle raison.

Rainier I. (Année 880 à 916.)

lui disoit-il, *parce que les grands sont indignés du pouvoir arbitraire de Zuentibold, & qu'ils ne manqueront point de se déclarer, quand ils se verront soutenus d'une armée, mais il faut user de diligence, la lenteur gâteroit tout.* Les Neustriens ayant aussitôt pris les armes pénétrerent, sous la conduite de Rainier, bien avant dans la Lorraine sans trouver d'obstacles; plus de la moitié de ce royaume étoit conquise quand Zuentibold parut. Alors les deux armées furent en présence l'une de l'autre sans en venir aux mains; parce que les seigneurs, voyant le rétablissement de Rainier & d'Adoacre comme certain, disposerent les choses à la paix. Charles-le-Simple eut pour prix de son expédition le haut domaine de toute la partie de la Lorraine qui est en deçà de la Meuse, avec quelques territoires au delà. Le comté de Hainaut, la Hasbaye, une grande partie du Brabant retourna de cette sorte à Rainier.

Cependant l'empereur Arnoul informé des troubles du royaume de Lorraine, de l'usurpation des François, envoya des troupes à son fils pour reprendre ce qu'il avoit été obligé de céder. Zuentibold se mit aussi-tôt en campagne. Rainier & Odoacre, qui n'avoient point prévu ce coup, se trouvant sans secours de la France & réduits à leurs propres forces, se jetterent une deuxieme fois dans la forteresse de Durfos; Zuentibold voulut les réduire. Outre les troupes que lui avoit envoyé l'empereur, il se servit encore en ce siege de celles que lui donnerent quelques évêques; il voulut même que les prélats fussent présens à cette expédition, afin que les troupes en eussent plus d'ardeur & de courage. Mais l'ennemi avoit fait ravager tous les environs de la ville; de sorte que le roi devoit tirer ses vivres & ses munitions de bien loin, ce qui causa la disette & la cherté dans son camp; tandis que dans la ville on étoit à l'aise

Rainier I. (Année 880 à 916.)

l'aise & abondamment pourvu de toutes choses. Mais ce qui acheva de décourager les assiégeans, fut la difficulté de s'approcher de la place & les pertes qu'ils firent toutes les fois qu'ils se présenterent à l'attaque. Alors Zuentibold, au désespoir d'avoir une seconde fois manqué son coup, agit comme un enfant qui se dépite ; il voulut forcer les évêques à fulminer les anathêmes de l'église contre Rainier & Odoacre, à les maudire & à les charger de mille imprécations : mais ceux-ci n'en ayant rien voulu faire, il tourna sa rage contre eux ; il les chargea d'injures & en maltraita plusieurs ; ensuite il leva le siege & reprit le chemin de sa capitale.

Après la retraite de Zuentibold, les seigneurs Lorrains s'assemblerent pour délibérer entre eux sur les moyens de pacifier les troubles du royaume ; comme le peuple se plaignoit amerement des impôts & des injustes vexations de ce prince, ils résolurent de le déposer & de faire venir Louis, son demi-frere, âgé seulement de sept ans, pour lui mettre la couronne sur la tête. Quoique le mécontentement & le soulevement fût général, il resta néanmoins quelques sujets fideles à Zuentibold avec lesquels il voulut s'opposer à la révolution. On en vint aux mains sur les bords de la Meuse, mais Zuentibold y perdit la bataille avec la vie. (6)

900. Le jeune Louis, demi-frere de Zuentibold, déja roi de Germanie, fut couronné roi de Lorraine à Thionville. Il est le quatrieme du nom.

Ce roi expédie en 908 une patente en faveur de l'église de Liege, par laquelle il confirme la donation des différents biens qu'Arnoul, son pere,

(6) Cette bataille se donna le 13 août de l'an 900.

avoit faite à cette cathédrale. Les biens qui sont repris dans cette charte, sont l'abbaye de Fosses, au comté de Lomme, l'abbaye de Lobbes en Hainaut, & le revenu domanial de Theux, dans le comté de Liuve ou Liege (7). Nous ne parlons de cet acte que parce qu'il a paru à plusieurs personnes contraire à ce que nous avons avancé, que Rainier-au-Long-Col étoit le premier comte héréditaire de Hainaut, car il y est dit : *Lobbes, situé en Hainaut, dont Sigehard est comte. Cujus ad præsens comes videtur adesse Sigehardus.* Plusieurs se sont mis à la torture pour expliquer ce passage : les uns ont cru que Sigehard étoit comte de Hainaut, mais qu'il n'avoit exercé qu'une autorité précaire pendant l'absence de Rainier ; d'autres ont conjecturé que Rainier-au-Long-Col n'avoit été comte de Hainaut qu'après la mort de celui-ci, & c'est le sentiment de Vaddere ; mais pourquoi chercher des explications forcées, tandis qu'il y en a de si naturelles, que la même charte indique ? En parlant de Theux qui est de l'évêché de Liege, à deux lieues de Spa & dans le marquisat de Franchimont, il y est dit que Sigehard en est aussi comte. *Fiscum nomine Tectis* (Theux)... *in pago ac comitatu Liuvensi positum cujus etiam impræsentiarum idem comes dignoscitur existere Sigehardus.* Là-dessus qui a jamais dit que Sigehard étoit comte du pays de Liege ? Il en est de même pour le Hainaut : Sigehard pouvoit être comte de Lobbes & de ce petit canton qui s'étend le long de la Sambre, sans l'être aucunement de la premiere & de la principale partie du Hainaut.

Après la mort de Louis IV, roi de Germanie & de Lorraine, les seigneurs furent partagés pour lui donner un successeur. Les Allemands ne vou-

(7) *Notitia ecclesiarum Belgii*, cap. 47.

Rainier I. (Année 880 à 916.)

lurent plus de prince issu du sang de Charlemagne, ils jetterent les yeux sur Conrad, comte de Franconie, & l'éleverent à la dignité impériale. Par un tel choix, ils cimentent plus que jamais la possession des fiefs dans leur famille & mettent un mur de séparation entre eux & les empereurs, parce qu'un souverain élu a trop de ménagemens à garder envers ceux à qui il est redevable de la couronne. Les seigneurs Lorrains à qui ce choix déplaisoit, se plaignirent bien haut de ce que l'on n'avoit point consulté la proximité du sang: pour maintenir l'ordre de succession & la justice, ils se déclarerent pour Charles-le-Simple, roi de France. Rainier-au-Long-Col étoit le chef & l'ame de ce parti.

Charles-le-Simple révendique aussi-tôt le royaume de Lorraine & ne trouve aucune opposition, parce que Conrad étoit occupé à appaiser des troubles survenus au fond de l'Allemagne; il accourut depuis pour faire changer les choses, mais il étoit trop tard. Charles-le-Simple, pour mieux affermir son autorité en Lorraine, maintint non seulement tous les seigneurs dans leurs emplois, mais il en rendit encore par un acte authentique toutes les charges & tous les fiefs héréditaires, avec l'obligation néanmoins d'en rendre hommage à la France. Jusques-là la succession aux charges de pere en fils ne s'étoit établie que peu à peu, & ne s'étoit maintenue que par l'anéantissement de l'autorité royale; mais aujourd'hui un roi y apposa son sceau & déclara cette succession héréditaire & patrimoniale. (8)

Rainier très-satisfait d'avoir conduit les choses où il vouloit, mourut en 916 fort regretté des peuples qu'il gouvernoit, & du roi Charles qu'il avoit

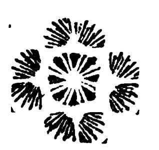
(8) On peut voir là dessus Vaddere, origine du duché de Brabant.

Rainier I. (Année 880 à 916.)

très-bien servi. Le roi, pour témoigner sa douleur de la perte d'un aussi grand homme, voulut assister à ses obseques, ce que firent aussi quantité de grands. Les cérémonies finies, le roi en présence de tous ses seigneurs conféra le gouvernement général de Lorraine à son fils aîné Gislebert : c'est Conrad de Lichtenstein, abbé d'Ursperg, qui nous apprend ces circonstances. *Hâc tempestate Regenherus vir nobilis partium Caroli fidissimus tutor finem vitæ accepit, cujus exequiis Carolus interfuit. Hisque peractis Gisiberto (Gisleberto) ejus filio jam adulto paternum honorem coram principibus, qui confluxerant, liberalissimè contulit* (9).

Rainier avoit fait rétablir l'abbaye de st. Ghislain de ses propres deniers quelque temps avant sa mort ; il avoit aussi procuré à l'église de Liege une forêt près de Theux : les annales de Brabant font mention d'une fameuse charte, où ce prince, se jugeant lui-même, se traite de brigand, d'infâme usurpateur du bien des églises, & donne en réparation de ses crimes de grands biens à st. Matthias de Treves, dont il étoit abbé. Cette abbaye néanmoins ne fut rendue à l'archevêque de Treves qu'en 919, par ordre de Charles-le-Simple. Outre Gislebert qui fut duc de Lorraine, & dont nous avons parlé, Rainier-au-Long-Col avoit encore deux fils & une fille ; Rainier de même nom que lui fut comte de Hainaut ; Lambert fut comte de Louvain & eut de grands biens en Hasbaye ; & sa fille épousa Berenger, comte de Namur.

(9) Conrad florissoit vers l'an 1230. Les paroles citées se trouvent à la page 152, édit. de Strasbourg.





Rainier II, comte de Hainaut.

(Année 916 à 932.)

LA Lorraine étant occupée par Charles-le-Simple, Rainier ſuccéda au comté de Hainaut comme à un bien patrimonial. Il n'étoit tenu envers ſon ſeigneur dominant qu'à lui prêter foi & hommage, & à le ſuivre à la guerre quand il en étoit requis; du reſte il adminiſtroit la juſtice en ſon propre & privé nom dans toute l'étendue de ſes terres, & recevoit lui-même l'hommage de ceux qui avoient des biens ou des charges conſidérables en ſon comté.

Il eſt vrai néanmoins que quand le ſeigneur dominant avoit de grandes qualités, que ſon autorité étoit bien affermie, il en exigeoit davantage de ſes vaſſaux, & qu'il n'omettoit rien pour interrompre la ſucceſſion héréditaire & rappeller les choſes à leur premier état; mais les vaſſaux ſavoient tôt ou tard ſe relever & ſe replacer au point d'où on les avoit fait tomber; ils pouſſerent même quelquefois à leur tour leurs prétentions juſqu'à vouloir ſe ſouſtraire à toute eſpece de ſujétion, à recuſer toute preſtation d'hommage; & on livra à ce ſujet une infinité de combats & de batailles.

Rainier II paroît avoir été un prince pacifique & fort porté au maintien de la paix, tant parmi ſes propres ſujets, qu'avec les ſeigneurs voiſins; c'eſt du moins ce que l'on peut conclure avec fondement du ſilence des auteurs du moyen âge; car c'eſt leur coutume de parler peu des princes qui ont été bons, doux, affables & populaires, de traiter au contraire avec étendue les actions de ceux qui furent injuſtes, inquiets, turbulents, dénaturés, toujours occupés à empiéter ſur leurs voiſins & à répandre du ſang. On peut même croire que le regne ou l'adminiſtration de Rainier II eût

Rainier II. (Année 916 à 932.)

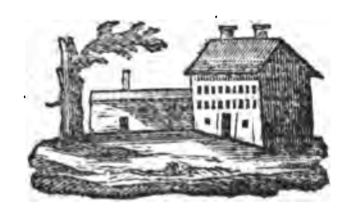
toujours été doux & tranquille, si son frere Gislebert, le prince le plus remuant de son siecle, ne l'eût, pour ainsi dire, forcé à entrer en lice avec lui.

La cause de ce démêlé entre les deux freres provint de ce que Gislebert déclara inopinément la guerre à Boson, frere du roi Raoul, & dont on ne sait pas bien le sujet. Rainier II, qui avoit épousé la sœur de Boson, convaincu probablement de la justice de sa cause, ne put s'empêcher de prendre parti en sa faveur. La guerre fut poussée avec vigueur de part & d'autre, mais les événemens ne nous en sont point connus. Gislebert, s'étant ensuite raccommodé avec Boson, conduisit ses troupes dans les terres de Rainier, pour se venger de l'affront qu'il lui avoit fait en prenant les armes contre lui; il enleva ses deux fils, qu'il fit conduire sous bonne escorte dans une place de sûreté; puis après avoir saccagé le Hainaut, croyant son frere assez châtié, il fit prendre différentes routes à son monde pour regagner ses états. Berenger, comte de Namur, leur beau-frere, ayant appris les violences que ce turbulent avoit commises en Hainaut, & averti qu'il retournoit en sa capitale peu accompagné, s'étant mis en embuscade, se saisit aisément de lui & le confina en prison. Gislebert eut beau solliciter pour sa délivrance & promettre de très-grosses sommes, Berenger se rendit inexorable jusqu'à ce qu'il eut consenti à l'élargissement de ses deux neveux. Gislebert en dut passer par-là, pour recouvrer sa liberté; mais il ne fut pas plutôt rentré en ses états, qu'il fit de nouveaux préparatifs de guerre, & qu'il envoya solliciter sous main Herbert, comte de Vermandois, à pénétrer dans le Hainaut, tandis que de son côté il se jetteroit dans le pays d'entre Sambre & Meuse, & qu'il attaqueroit à la fois les états de Rainier & de Berenger, qu'il avoit dessein de mettre en combustion. Herbert, qui ne se plaisoit qu'au

Rainier II. (Année 916 à 932.)

pillage, accepta la proposition & promit d'être bientôt prêt. Mais Rainier & Berenger, ayant eu connoissance de ce qui se tramoit contre eux, attirerent à leur parti Isaac, comte de Cambrai & de Valenciennes; celui ci tint en échec le comte de Vermandois, tandis que ceux-là ayant réuni leurs forces firent tête à Gislebert, & l'empêcherent d'entamer leurs états. Cette affaire; dont nous ne connoissons pas mieux les détails que de la précédente, alloit devenir générale, par la part que commençoient à y prendre beaucoup d'autres comtes; lorsque l'empereur Henri, surnommé l'Oiseleur, en ayant prévu les suites, interposa son autorité & se rendit l'arbitre de leurs différends.

On voit, par ce que nous venons de dire, que le royaume de Lorraine étoit retourné à l'Empire: en effet après la mort de Charles-le-Simple, arrivée en 929, un grand seigneur du royaume de Lorraine fort attaché aux intérêts de l'empereur usa de stratagême pour surprendre Gislebert & l'envoyer en Allemagne. Henri-l'Oiseleur frappé des grandes qualités de Gislebert lui fit épouser Gerberge, sa fille, & par le canal de son gendre il redevint sans aucune effusion de sang le seigneur dominant du royaume de Lorraine. Rainier II ne survécut guere à cette paix: on fixe communément sa mort à l'an 932: il fut remplacé par son fils Rainier, du même nom que lui, surnommé au Long Col comme son aïeul.





Rainier III, comte de Hainaut.

(Année 932 à 957.)

Les écrivains & les annalistes du Hainaut ont constamment cru que Rainier II avoit gouverné le Hainaut jusqu'en 957, & que c'étoit ce comte qui avoit été déclaré déchu & privé de ses états par st. Brunon, achevêque de Cologne & gouverneur général du royaume de Lorraine. De cette sorte ils ne reconnoissent que quatre Rainier, comtes de Hainaut. Butkens au contraire & d'autres auteurs enseignent que l'illustre malheureux que st. Brunon relégua dans une prison de Pannonie, fut Rainier, troisieme du nom, & cela parce que Frodoard, auteur du dixieme siecle, parlant du Rainier dont les états furent ravagés par Gislebert en 924, l'appelle frere de Gislebert; & que Sigebert, moine de Gembloux, célebre historien du douxieme siecle, parlant de celui qui fut exilé & emprisonné, le traite de *proche de Gislebert* (10): & il faut bien que la chose soit telle, car l'on ne persuadera jamais à personne que les deux fils de Rainier qui furent rétablis dans l'héritage de leurs ancêtres par Hugues Capet, l'un en Hainaut l'an 999, comme nous le montrerons, & l'autre un peu plutôt dans le comté de Louvain, & qui pour témoigner leur reconnoissance à leur bienfaiteur, en épouserent les filles, dont ils eurent postérité; l'on ne persuadera jamais, dis-je, que ces deux princes eussent été fait prisonniers par leur oncle Gislebert en 924, comme on le suppose. Dire que Rainier II avoit encore des enfans en bas âge au mo-

(10) *Bruno archiepiscopus.. Raginerum Montensem comitem capit.. Pro eo quod mortuo Gisleberto duce consanguineo suo, ea quæ Gislebertus uxori suæ Gerbergæ in dotem contulerat, violenter ei auferre præsumebat.* Sigeb.

Rainier III. (Année 932 à 957.)

ment de son exil en 957, c'est alléguer une chose qui n'est pas vraisemblable & qui est démentie par la chronique du moine de Gembloux, puisqu'il ne reconnoît en eux qu'une consanguinité, ce qui dénote un degré de parenté déja éloigné.

Le Hainaut jouit de quelques années de tranquillité & de paix sous Rainier III, mais il n'en fut point de même des contrées voisines. La France étoit alors déchirée par des factions & des guerres intestines. Raoul, roi de Bourgogne; Boson, son frere; les comtes Hugues & Herbert étoient les auteurs de tous ces maux. Ils avoient commencé à s'attaquer du vivant de Charles-le-Simple, mais ce fut bien pis après sa mort, parce que quelques-uns d'eux vouloient lui donner pour successeur Louis, son fils. Ce malheureux prince dut s'enfuir en Angleterre pour se soustraire à la fureur de ceux qui lui en vouloient. Arnoul, comte de Flandre, étant entré dans une faction, Gislebert, duc de Lorraine, se jetta dans la faction opposée & engagea avec lui quelques seigneurs Lorrains: quoique cette affaire ne regardât pas les Lorrains, ils ne laisserent pas de faire la guerre au comte de Flandre, de ravager l'Ostrevant, de prendre & de piller Douai; mais le roi Raoul étant mort en 936, on rappella d'Angleterre le fils de Charles-le-Simple, qui pour cette raison fut surnommé Louis d'Outremer, & les factieux poserent les armes.

Cet esprit de brigandage n'avoit pas plus épargné le sacré que le profane: on avoit laissé les monasteres sans les relever pour s'en approprier impunément les revenus; d'autres qu'on avoit tant soit peu rétablis, étoient occupés par des clercs ou chanoines, à qui on donnoit fort petite rétribution pour en acquitter les charges: enfin quelques-uns avoient été bien rebâtis; mais les moines, n'ayant à leur tête que des abbés laïcs, ne voyant aller

Rainier III. (Année 932 à 957.)

& venir dans l'enceinte de leurs enclos que des comtesses, des gens de guerre, des équipages & des trains de campagne, avoient perdu l'esprit de religion pour prendre celui du monde. Ces abus donnerent lieu à la tenue de plusieurs conciles.

L'église de Cambrai étoit aussi cruellement agitée par les entreprises du comte Isaac. Tant que l'évêque Étienne avoit vécu, ce comte avoit gardé quelques mesures, mais sous Fulbert, son successeur, il porta la hardiesse & l'audace aussi loin qu'elles pouvoient aller; il s'appropria les abbayes de Maroilles & de st. Gery, qui appartenoient à l'évêque. En vertu de celle de st. Gery il exerçoit des droits de souveraineté à Cambrai, il faisoit battre monnoie, & percevoit la moitié des impôts. De son côté l'évêque n'omettoit rien pour le supplanter soit en anticipant le tems de percevoir la taille, soit en employant un plus grand nombre d'officiers, qui cachoient souvent des armes sous leurs habits, pour être les plus forts en cas d'attaque; d'où il arrivoit les scenes les plus tristes & les plus scandaleuses.

Henri-l'Oiseleur étant mort en 936, Otton, son fils aîné, monta sur le trône. Ce prince montra d'abord une telle supériorité de génie que ses vassaux furent dans la crainte & dans l'appréhension de se voir humiliés & abaissés, allant être gouvernés par un maître qui sauroit se faire respecter. Cette perspective jetta les seigneurs allemands & lorrains dans la défiance; pour se rassurer ils résolurent de prendre les armes & de détacher de l'empire le royaume de Lorraine pour le donner au prince Henri, frere d'Otton. Gislebert & Rainier III entrerent dans cette ligue: mais comme ces deux seigneurs avoient d'autres vues que les Allemands, leur peu de concert fit que cette confédération ne put réunir ses forces & qu'elle alla à rien. Les Allemands, qui agissoient de bonne foi,

Rainier III. (Année 932 à 957.)

vouloient contraindre Otton à se déporter de la Lorraine; Gislebert au contraire ne se proposoit que d'entretenir le feu de la guerre entre les deux factions, de les faire agir en Allemagne & de les ruiner l'une par l'autre, afin qu'ayant conduit les choses où il vouloit, il put se faire couronner lui-même roi de Lorraine; celui des deux partis qui seroit demeuré victorieux n'étant plus en état de lui disputer la couronne.

Cette guerre allumée au fond de l'Allemagne, & qui eût duré long-tems si la confédération eût été plus active & mieux liée, fut bientôt finie; parce que les armes d'Otton y prirent une telle supériorité que tout plia. Mais il n'en fut point de même en Lorraine où les forces de l'empereur étoient moins considérables.

Rainier III s'empara sur les Impériaux de Chevremont, qui passoit pour imprenable, & prit encore d'autres places. Gislebert faisoit des prodiges de valeur au delà du Rhin. Comme l'empereur pressoit la marche de ses troupes, & qu'il menaçoit Gislebert de tout son courroux s'il ne désarmoit ce seigneur & Rainier, poserent les armes, dans la résolution néanmoins de les reprendre à la premiere occasion. L'empereur ordonna de plus que tout fût remis en Lorraine sur le pied qu'il se trouvoit avant la guerre; mais le comte de Hainaut faisoit trop de cas de ses conquêtes pour s'en dessaisir à la premiere sommation.

Otton-le-Grand, bien informé des desseins ambitieux de Gislebert & des sourdes menées des princes de sa maison, assembla une nombreuse armée & vint faire le dégat en Lorraine. Gislebert & Rainier durent se soumettre, & cet empereur les obligea de rendre les places dont ils s'étoient saisis; ce qu'ils promirent d'exécuter: Otton prit alors un tel arrangement au sujet des affaires de ce royaume, qu'il le rendit pour jamais dépendant de la Germanie.

Rainier III. (Année 932 à 957.)

Les princes du sang de Charlemagne voyant que cette inféodation alloit les priver de leur dtoit sur un royaume qu'ils regardoient comme leur ancien patrimoine, n'omirent rien pour faire reprendre les armes à la faction de Gislebert, jusqu'à promettre un beaucoup plus grand secours de troupes qu'ils n'étoient en état de donner. Gislebert, qui n'avoit cédé qu'à la nécessité, se mit de rechef en campagne & se posta sur le Rhin pour en disputer le passage aux Impériaux: mais se voyant tout à coup surpris par un de leurs partis & craignant de tomber vif entre leurs mains, il se jetta dans une barque pour passer ce fleuve, ou, selon d'autres, il poussa son cheval à travers les flots & périt malheureusement dans la traversée (11). La mort du chef fit tomber le parti. L'empereur confisqua les biens du rebelle, à l'exception du douaire qu'il avoit assigné à sa femme, enleva son fils unique, & nomma Henri, son propre frere, pour le remplacer dans le royaume de Lorraine.

Rainier III avoit perdu son plus ferme appui en perdant son oncle; il fut sur-tout très-aigri de ce que l'empereur n'avoit aucunement pensé à lui dans la distribution de ses dépouilles, & qu'il eût ôté le duché de Lorraine à sa famille pour le donner à la maison de Saxe: dans ces conjonctures Rainier se ligua plus étroitement que jamais avec les seigneurs François. Ceux-ci conseillerent à Louis d'Outremer, leur roi, d'épouser Gerberge, veuve de Gislebert, ce qui s'effectua la même année ou peu après.

L'empereur fut très-mécontent de ce mariage, dont il prévoyoit bien les suites. Cependant Louis d'Outremer ne put faire valoir alors ses prétentions sur le royaume de Lorraine, parce que la France

(11) Il se noya près d'Andernach.

étant déchirée par plusieurs factions, le parti royal avoit été défait, & Louis d'Outremer étoit détenu prisonnier.

Quoique la reine Gerberge n'eût pas lieu d'espérer du secours d'Otton, son frere, dont elle avoit encouru la disgrace, elle le sollicita cependant d'avoir pitié de son mari, de le secourir puissamment & de le délivrer de sa captivité: l'empereur sacrifie ses ressentimens à la voix du sang & aux regles de la bienséance; il marche contre les factieux, les défait, & remet Louis d'Outremer en liberté.

L'empereur, pour regagner ses états, dirigea sa route par Cambrai & ordonna aux troupes de l'y suivre. Les anciennes querelles subsistoient toujours entre l'évêque & le comte Isaac; Otton les termina en ôtant au comte les abbayes de Maroilles & de st. Géri, & les unissant pour toujours à l'église de Cambrai avec toute exemption. Le même empereur avoit accordé en 840 des lettres confirmatives des immunités de cette église, mais elles n'avoient pu avoir leur exécution par la résistance du comte (12).

Les seigneurs de Lorraine, attachés à la maison de Hainaut, engagent Henri, leur gouverneur, à se révolter. Cette guerre ne réussit point au duc Henri, qui dut implorer la clémence de son frere. Otton donna son duché à Conrad, duc de Franconie.

Cet empereur visitant en 952 les provinces & les villes de ses états, apprit que Hudolfe, son fils, s'étoit révolté contre lui, & Conrad, duc de Lorraine & de Franconie, étoit de la même conspira-

(12) Voyez les Histoires de Cambrai. Par cette charte, la dixieme partie des revenus devoit être appliqué aux usages des freres ou des chanoines, & les neuf autres parties à ceux de l'évêque.

Rainier III. (Année 932 à 957.)

tion: ce prince, pour punir ce dernier de sa perfidie, le déclara déchu de son gouvernement & tourna ses armes contre son fils.

Rainier III qui espéroit toujours de rentrer tôt ou tard dans la possession de ce duché, crut mériter les bonnes graces de l'empereur en armant contre Conrad & ne lui donnant point de quartier. Les François profiterent de ces troubles pour faire une nouvelle invasion. Cependant le duc Conrad se défendit vaillamment contre Rainier & l'empêcha d'entrer en ses terres. Il y eut entre lui & Rainier une action très-vive, qui dura depuis midi jusqu'au soir, dans laquelle il fit des prodiges de valeur, se jettant comme un lion au fort de la mêlée & renversant de sa propre main beaucoup d'ennemis. La nuit qui survint sépara les combattans, sans qu'aucun parti pût se vanter d'avoir remporté la victoire.

La guerre continua le long de la Meuse: mais comme ces deux princes cherchoient à vuider leur querelle par le sort d'une bataille, & qu'ils méprisoient l'un & l'autre ces manœuvres par où l'on élude les occasions de s'attaquer, ils en vinrent à une deuxieme action qui fut aussi rude, mais plus décisive que la premiere. Conrad y fut entierement défait & son armée taillée en pieces. Ce malheureux prince, sans troupes, sans argent & honteux de sa défaite, se jetta parmi les Hongrois, nation Scythe, qui désoloient depuis un grand nombre d'années l'Allemagne; il persuada à ces barbares de ravager le pays d'entre la Meuse & l'Escaut dans le dessein de se venger de Rainier & de le détruire. *Cette contrée*, leur disoit-il, *est extrêmement fertile, les campagnes y sont toujours couvertes de belles moissons, les troupeaux y sont féconds & sans nombre, les habitans regorgent de richesses: il n'y a qu'à vous montrer & vous les verrez fuir saisis d'épouvante. Le seul ennemi qui soit à craindre*

Rainier III. (Année 932 à 957.)

c'est Rainier, comte de Hainaut. Il est aussi le mien & le plus capital. Mais vous n'avez qu'à me suivre je vous en rendrai bon compte; la seule appréhension que j'aie c'est qu'il se tienne enfermé ou plutôt caché dans quelqu'une de ses places & que nous ne puissions l'attirer au combat.

Rainier abandonna effectivement à la merci de ces barbares le plat-pays, & ne tint précisément que les places & les châteaux où l'on pouvoit bien se défendre. Il mit de bonnes troupes au château de Thuin, forteresse importante, & en expulsa quelques bandes de Liégeois, que l'évêque de Liege, à la sollicitation des moines de Lobbes, y avoit envoyées. Thuin avoit été bâti par les moines de Lobbes, sur un roc escarpé de tout côté, si on en excepte la partie orientale où il se trouve une petite langue de terre qui la joint à une plaine, ils y retiroient leurs effets en temps de guerre, mais ils aimoient mieux en confier la garde à l'évêque de Liege, qu'au comte de Hainaut dont ils se défioient. Rainier se saisit à temps de cette forteresse, car peu après les Hongrois s'attrouperent à gros pelotons dans le pays d'entre Sambre & Meuse; Liessies, Hautmont, l'ancienne Alne, Vallers furent saccagées : cette derniere abbaye fut si maltraitée qu'elle ne s'en releva plus jamais; les barbares se présenterent ensuite devant Thuin, où ils savoient que se trouvoient les richesses des moines de Lobbes; mais comme ils manquoient d'outils & d'instrumens pour faire des sieges, qu'ils n'entendoient rien à l'art d'attaquer les places, de plus voyant que Thuin étoit défendu autant par sa situation que par la fierté des combattans qui bordoient les murailles, ils n'oserent l'attaquer & passerent outre. Arrivés à l'abbaye de Lobbes (13)

(13) Ce fut le 2 avril 953 ou 54.

Rainier III. (Année 932 à 957.)

ils en eurent bientôt enfoncé les portes. Ils égorgerent Teutmar & Théodulphe, deux anciens religieux, parce qu'ils refusoient de leur livrer les trésors qu'on avoit mis en lieu de sureté; ils firent plusieurs autres moines prisonniers dans l'espérance d'en tirer une bonne rançon. Tandis que ceci se passoit au monastere, un de leurs détachemens vouloit forcer la collégiale où les jeunes religieux, les chanoines & le peuple s'étoient retirés avec leurs effets les plus précieux; les Hongrois attaquerent cette collégiale avec furie, mais sans succès, les assiégés ayant fait quelques retranchemens autour de cette église, à la faveur desquels ils décochoient force traits. Comme le nombre des assiégeans augmentoit toujours, parce qu'ils s'étoient présenté à cette attaque à la maniere des compagnies franches d'aujourd'hui, les assiégés commençoient à perdre courage & songeoient à se rendre. Il tomba alors une pluie si violente que le ciel parût prendre leur défense. La pluie étoit tellement impétueuse qu'elle renversoit ces barbares, & la terre tellement détrempée qu'ils ne savoient avancer ni reculer, quoiqu'ils fussent armés à la légere. Une terreur panique s'empara aussi-tôt de l'esprit de ces barbares, & les fit fuir comme des moutons, sans que personne les poursuivît. Les chefs étoient tout aussi épouvantés que les soldats, ils frappoient ceux qui restoient en arriere ou qui auroient voulu qu'on retournât à l'attaque. Les assiégés attribuerent leur délivrance à la protection de st. Ursmer & de st. Erme, en l'honneur desquels certains moines n'avoient cessé de faire des vœux, tandis que les plus jeunes & les plus hardis prenoient soin du siege.

Il y a des barbares à la parole desquels l'on peut se fier, & qui observent religieusement leurs traités; mais les Hongrois n'avoient ni bonne foi, ni conscience, ni humanité, ni bonnes mœurs; c'est pourquoi

Rainier III. (Année 932 à 957.)

pourquoi il ne faut point s'étonner qu'ils voulussent saccager l'abbaye & la collégiale de Lobbes, quoiqu'un religieux nommé Hubert fût allé à leur rencontre & leur eût compté deux cents sols pour se racheter de toute vexation & de tout pillage. De Lobbes, les Hongrois investirent le château de Mons où ils croyoient trouver moins de résistance; mais après avoir fait mine de l'attaquer, ils décamperent de nuit pour se rendre auprès de Valenciennes. Cette derniere place leur parut encore trop difficile à prendre, c'est pourquoi ils passerent outre & se rendirent devant Cambrai. Ils y arriverent le six d'avril, dit Baudry (14). De ceci nous pouvons juger que ce n'étoit que des bandes de pillards qui couroient d'un lieu à l'autre, puisque c'étoit le deux du même mois qu'ils formerent le siege de la collégiale de Lobbes. Néanmoins ils s'attacherent d'autant plus à la prise de la ville de Cambrai; qu'elle pouvoit seule les dédommager de toutes leurs pertes & rétablir la gloire de leurs armes; ainsi après s'être logés dans les fauxbourgs, ils tenterent l'escalade. Les bourgeois, très-versés dans l'art de se défendre & animés par les discours & l'exemple de Fulbert, leur évêque, en tuerent beaucoup & repousserent les autres, ce qui obligea les barbares de se retirer à quelque distance de cette place pour prendre un peu de repos, car ils s'étoient présentés à l'assaut tout harassés, croyant d'emporter la ville d'emblée. Pendant cet intervalle, le neveu d'un de leurs rois s'avance près des remparts avec peu de monde, soit pour s'en emparer par surprise, soit pour examiner les endroits les moins hauts & les plus foibles. Certains bourgeois, qui l'avoient observé, sortent de la ville, l'enveloppent, le percent de

(14) Balder. l. 1, c. 74.

Rainier III. (Année 932 à 957.)

coups & lui coupent la tête qu'ils exposent au bout d'une pique sur la plus haute muraille de la ville. A ce spectacle frappant, les Hongrois transportés de fureur retournent incontinent à l'attaque; les uns lancent des traits, d'autres s'accrochent à la muraille & font les derniers efforts pour gagner le haut, d'autres veulent forcer les portes: plus le péril est grand, plus le courage des bourgeois s'augmente, ils combattent par-tout avec avantage. Les Hongrois sont encore repoussés, & même ils étoient disposés à lever le siege si les bourgeois eussent voulu leur rendre la tête du prince, car c'étoit une ignominie parmi eux de laisser le cadavre d'un de leurs chefs au pouvoir des ennemis sans aucune sépulture. Le refus des bourgeois leur fit changer de résolution, ils abandonnerent l'attaque des murailles pour lancer des traits ardens sur la cathédrale, dans la croyance de se venger de la dureté des bourgeois en réduisant leur église en cendres. L'église eût été assurément la proie des flammes & auroit communiqué le feu au reste de la ville sans l'action hardie d'un clerc nommé Seralde, qui eut l'intrépidité de monter sur le toît avec de l'eau, & d'éteindre le feu à mesure qu'il prenoit. Un tel courage déconcerta les Hongrois, qui résolurent de lever le siege. Mais avant de se retirer ils mirent le feu à ce qui étoit resté des faubourgs, en tuerent ou firent prisonniers les malheureux habitans, s'emparerent de l'église de st. Géri, & après avoir passé au fil de l'épée tous ceux qui s'y étoient refugiés, & enlevé toutes les richesses qu'on y avoit sauvées, ils la réduisirent en cendres.

Telle fut l'issue d'une guerre ou plutôt d'un brigandage suscité par l'ambitieux & le vindicatif Conrad, duc de Franconie & de Lorraine. On dit qu'il se repentit depuis d'avoir poussé les choses à cette extrêmité, & qu'il en fit pénitence. Ses

Rainier III. (Année 932 à 957.)

bons ſentimens peuvent lui avoir obtenu grace auprès de Dieu ; mais ils ne changerent rien à ſa fortune ni à ſa deſtinée auprès des hommes. L'empereur Otton lui ôta ſon gouvernement de Lorraine pour le conférer à Brunon, archevêque de Mayence, ſon troiſieme frere.

Rainier, voyant qu'après les importans ſervices qu'il venoit de rendre à l'empereur, en ruinant le parti de Conrad & l'expulſant de ſes états, il n'y avoit pas moyen de réunir en ſa perſonne les biens & les charges des princes de ſa famille, parut avoir perdu de vue ſes ambitieux projets ; pour ne s'occuper que de l'intérieur de ſes états & de quelques réformes ou changemens dans les monaſteres. Celui de Lobbes fixa d'abord ſon attention. Il regnoit dans cette maiſon un eſprit de diſſipation & de diſcorde qui en avoit banni la régularité ; c'étoit à qui ſe répandroit le plus au dehors & traiteroit ſes amis avec le plus de magnificence. Il y avoit tant de richeſſes dans cette maiſon, à cauſe qu'elle n'avoit rien ſouffert des guerres des Normands & très-peu des courſes des Hongrois, qu'on l'appelloit communement le val ou la vallée d'or. Rainier vouloit que les moines vécuſſent en vrais religieux, ce qui étoit très-louable. Pour venir à bout de ce deſſein, il fit venir Erluin, premier abbé de Gembloux, homme d'une rare piété & d'une ſainte vie ; quoi qu'en ait dit un moine de Lobbes, & l'établit prévôt de ce monaſtere. Les diſcours & les exemples d'Erluin eurent bientôt produit leur effet ſur l'eſprit des moines & corrigé la plupart des abus. Rainier croyant que la réforme avoit aſſez de conſiſtence envoya Erluin à Soignies, monaſtere occupé par des clercs depuis les ravages des Normands, pour les exhorter à quitter la vie commune & à embraſſer la regle de st. Benoit ; mais cette tentative n'eut point de ſuccès ; ces clercs ne voulurent point changer d'état &

I 2

Rainier III. (Année 932 à 957.)

refuserent de s'imposer un joug auquel ils ne s'étoient point engagés. Rainier voulut faire un tout autre changement à Mons. Soit que les religieuses de ste. Waudru lui eussent déplu, soit par le seul motif d'intérêt, il voulut les expulser de leur cloître & leur substituer des clercs. Il assemble donc un certain nombre de clercs & les conduisit à l'église de ste. Waudru, le jour de la fête de st. Vincent, pour y réciter matines. Il fit fermer la porte par où passoient les religieuses chanoinesses lorsqu'elles descendoient de leur dortoir. Ces saintes filles se trouvant près de la porte à l'heure de l'office & la voyant fermée se mirent à chanter matines comme de coutume, & cela avec un zele & une ferveur qui n'a point d'exemple. Les chanoines intrus, comparant leurs voix confuses & tumultueuses à ce concert angélique, furent si déconcertés, si honteux qu'ils sortirent de l'église pour aller rendre compte de ce qui s'étoit passé à Rainier. Ce prince laissa dorénavant ces chanoinesses tranquilles & n'inquiéta plus ni abbaye, ni monastere. Gilbert dit qu'il n'avoit point agi en cela de son propre mouvement, mais qu'il y avoit été poussé par quelques esprits brouillons.

Sur ces entrefaites il arriva une des plus violentes émeutes qui fut jamais entre l'évêque & le peuple de Liege; le comte de Hainaut s'y trouva impliqué, le gouverneur de Lorraine compromis, & les suites en furent très-préjudiciables à la famille de Rainier.

Il y avoit toujours eu de l'antipathie entre les Liégeois & l'évêque Rathere ou Rathier (15), parce qu'il n'avoit point le talent de se faire aimer de personne. Rathere, de simple religieux de Lobbes où il étoit insupportable à ses confreres, fut

(15) On fait allusion à cet évêque, quand on dit d'un homme singulier *c'est un rathier.*

Rainier III. (Année 932 à 957.)

promu sur le siege de Vérone. Étant en fonction du ministere épiscopal il déplut tellement aux habitans de Vérone, qu'après lui avoir fait beaucoup d'avanies pour l'engager à quitter son évêché, ils l'expulserent de leur ville. Le siege de Liege étant venu à vaquer en 953 par la mort de Farabert, st. Brunon, gouverneur de Lorraine, le pourvut de cet évêché, mais la même raison qui avoit fait révolter contre lui le peuple de Vérone, aliéna pareillement l'esprit des Liégeois. Quelques traits le feront connoître: il étoit fort mal propre en ses habits, toujours vêtu singulierement, il n'épargnoit personne dans ses discours, pas même ses égaux, marquant leurs fautes par écrit pour se les rappeller en mémoire, il admettoit indistinctement à sa table toutes sortes de personnes, les valets avec les maîtres, & les nobles pêle-mêle avec les roturiers; il ne prenoit jamais sa réfection qu'à l'heure de nônes, pour jeûner, disoit-il, à la place de ceux qui ne jeûnoient pas; il étoit si peu sensible aux remontrances qu'on lui pouvoit faire qu'il lui étoit égal de recevoir des louanges ou des injures. L'on peut juger si un tel personnage étoit propre à gouverner les Liégeois; comme il célébroit pontificalement à Lobbes pendant les fêtes de Noël; le peuple de Liege se souleva contre lui, le mécontentement étoit si général que personne ne s'intéressa en sa faveur, & qu'on fit sortir de la ville tous ses officiers. Le gouverneur de Lorraine ayant appris cette révolte accourut avec quelques troupes pour rétablir l'ordre & maintenir son ouvrage, mais les esprits étoient trop aigris pour l'écouter. Le comte de Hainaut arriva peu après & parvint à se faire entendre, il amena même les choses à des pourparlers. St. Brunon entra alors en conférence avec les Liégeois, mais il ne put rien gagner sur eux; ils s'obstinerent à rejetter leur évêque & à en demander un autre. Il fallut qu'il consentit à

I 3

retirer Rathere & à leur accorder Baudry, neveu du comte Rainier, qu'ils demanderent d'une voix unanime.

Les moines de Lobbes, en apprenant l'élévation de Baudry ſur le ſiege de Liege, ſe crurent perdus, parce qu'ils ne voyoient point à qui ils pourroient dorénavant porter leurs plaintes contre les entrepriſes du comte de Hainaut, à moins que de s'adreſſer immédiatement au gouverneur de Lorraine ou à l'empereur lui-même; ils éclatoient même en murmures contre Erluin, leur prevôt & le réformateur de leur maiſon, & s'ameutoient contre lui. Erluin donna part de ceci à l'évêque de Liege & au comte de Hainaut, les invitant tous deux à venir paſſer la Noël à l'abbaye, afin que par leur affabilité, par leur façon d'agir civile, honnête, polie & gracieuſe, ils puſſent calmer les alarmes des moines ſoupçonneux, & bannir leurs craintes : la comteſſe de Hainaut accompagna ſon mari. Rien ne fut épargné pour régaler des hôtes ſi illuſtres; mais Erluin fut trompé dans ſes meſures. Les moines furent plus aigris que jamais de cette profuſion; *eſt-ce donc là*, ſe diſoient-ils l'un à l'autre, *l'uſage & l'emploi de nos biens? Qu'avions-nous beſoin de bâtir Thuin pour y ſauver nos effets en tems de guerre, ſi ceux que nous avons à notre tête les dilapident en tems de paix?*... Mais ils éclaterent bien plus de ce que le comte & la comteſſe ſe logerent à la ſacriſtie & mirent leurs habits ſur la table de communion, ce qu'ils regarderent pour une profanation & une impiété des plus horribles. Auſſi Folcuin, qui fut abbé de cette maiſon en 965, taxe le comte Rainier, dans ſon hiſtoire de Lobbes, d'homme violent, injuſte, diſſipateur & profanateur des biens des égliſes, & l'accuſe de deſpotiſme & de tyrannie (16) ces

(16) *Folcuinus de geſtis abbatum Lobienſium, pag. 573 in ſpicilegio d'Achery, tom. 6.*

Rainier III. (Année 932 à 957.)

plaintes & ces accusations parvinrent bientôt aux oreilles du gouverneur du royaume de Lorraine, déja très-indisposé contre Rainier, qu'il soupçonnoit d'avoir eu bonne part au dernier soulevement de Liege, & contre lequel il avoit encore d'autres griefs. Le gouverneur résolut alors de punir exemplairement le comte de Hainaut. Il fit des troupes, leur ordonna de se rendre à Valenciennes & prit son quartier général à l'abbaye de st. Sauve, puis cita Rainier à comparoître à son tribunal. Rainier avoit également fait des troupes, mais voyant son armée inférieure de beaucoup à celle de son ennemi, il prit le parti de la soumission. St. Brunon l'ayant en son pouvoir lui reprocha ses brigandages & la profanation des choses saintes, ce que Rainier n'osa désavouer; il vint ensuite à des accusations d'un autre genre & qui blessoient ouvertement l'autorité du souverain, de n'avoir point voulu restituer certaines forteresses malgré les ordres réitérés de l'empereur, & de ne les avoir point démolies; de retenir injustement & malicieusement les places données en douaire à la duchesse Gerberge, veuve de Gislebert; qu'une audace si marquée cachoit de mauvais desseins; qu'il n'attendoit sans doute que l'occasion pour les faire éclater; qu'en conséquence il le privoit de ses biens & de son comté, comme coupable de félonie & de crime de lèze-majesté (17). Il l'envoya ensuite sous bonne escorte à l'empereur, qui le fit enfermer dans un château de Pannonie pour le reste de ses jours. Cet infortuné prince y mourût bientôt après consumé de chagrins & de tristesse. Sa mort arriva en 960. Lambert & Rainier, ses deux fils, altérés du triste sort de leur malheureux pere, & réduits à l'état le plus misérable par

(17) Chronique de Sigebert, année 930. Paul Emil, tom. I. pag. 133, édit. de 1548. Voyez aussi Folcuin.

Rainier III. (Année 932 à 957.)

la confiscation de tous ses biens, n'eurent d'autre ressource que de se retirer en France, & de s'aller jetter aux pieds du roi Lothaire, fils de Gerberge, leur grande-tante, qui les prit sous sa protection. Le Hainaut fut alors donné au comte Richer, lequel étant mort peu après, on lui substitua deux autres seigneurs, Garnier & Renaud, qui n'eurent que la qualité de gouverneurs. Garnier étoit comte de Valenciennes, & Renaud l'étoit de Rheims.



Garnier & Renaud, Gouverneurs du Hainaut,

(Année 958 à 970.)

LE châtiment de Rainier III ne fit point sur l'esprit des autres seigneurs Lorrains l'impression que st. Brunon s'en étoit promise. Plusieurs d'entre eux cabalerent plus que jamais & prirent des mesures pour ne point se trouver dans la nécessité d'éprouver les effets du ressentiment & du courroux de l'empereur ou de son lieutenant général. St. Brunon ayant vu leur humeur rebelle essaya de les dompter par la force, mais il échoua dans ses entreprises, parce que ceux contre lesquels il conduisoit ses troupes, avoient la précaution de ravager le pays; qu'ils pourvoyoient leurs forteresses à temps de toutes sortes des munitions de bouche & de guerre, & qu'ils rendoient leurs châteaux imprenables ou très-difficile à prendre, par les fortifications que l'art & l'expérience leur suggéroit. Tel étoit Immon, seigneur d'une grande partie du pays de Liege & qui avoit fait de Ché-

Garnier & Renaud, &c.

vremont sa place d'armes; tel étoit Berenger, comte de Namur, qui avoit tellement fortifié sa capitale qu'elle ne le cédoit à aucune de l'europe.

Si les deux fils de Rainier n'eussent écouté que les conseils de ces deux princes, ils fussent d'abord rentrés à main armée dans le Hainaut, héritage de leur pere: ils alléguoient pour raisons, qu'il étoit à craindre que le zele des habitans portés pour leur maison ne se refroidît; que la plupart des seigneurs lorrains, aigris de ce coup d'autorité, étoient prêts à les seconder: mais la cour de France, sans laquelle ces malheureux princes ne pouvoient rien faire, aussi bien que certains seigneurs françois très-attachés à leur intérêt, n'en jugeoient pas de même, & étoient d'un avis tout contraire. Ils leur représentoient qu'un dessein prématuré réussit rarement, qu'il falloit bien lier sa partie, songer aux ressources; d'ailleurs qu'il étoit dangereux de rien entreprendre tant que dureroit le regne de l'empereur Otton; qu'après la mort de ce prince on pourroit agir efficacement & sans rien craindre; qu'en cela ils étoient très-disposés à les aider de leur argent & de leurs troupes, & qu'ils pouvoient se reposer tranquillement sur eux.

St. Brunon ne se mit guere en peine de ce qui se passoit à la cour de France, parce que les souverains qui remettent à un temps fort éloigné à secourir des princes malheureux, n'ont qu'une bien légere compassion de leurs malheurs, laquelle s'efface tout à fait avec le laps des années; ainsi il se précautionna seulement contre l'esprit d'indépendance & de révolte des seigneurs lorrains, & prit un expédient, selon lui, bien efficace pour les contenir & pour éclairer toutes leurs démarches. Ce fut de partager le vaste royaume de Lorraine en deux grandes provinces, dans chacune desquelles il établit un gouverneur, lequel devoit être le seigneur le plus integre & le plus homme de bien,

afin qu'il veillât à la ſureté de ſon gouvernement. Il donna à ce gouverneur le nom de *duc* & prit pour lui celui d'*archiduc*, afin de témoigner par-là qu'il ſe réſervoit la ſurintendance. L'un de ces gouvernemens s'appella *Haute-Lorraine* ou Lorraine Moſellane, à cauſe qu'elle s'étendoit le long de la Moſelle, en remontant vers la ſource de cette riviere au-delà. L'autre fut nommée *Baſſe-Lorraine*, elle comprenoit la Hollande, la Friſe, la Gueldre, les pays de Cleves, de Cologne, de Liege, une partie des Ardennes, le comté de Namur, le Hainaut, le Cambreſis, le Tournaiſis, le comté de Valenciennes & le Brabant. Avec ces précautions, st. Brunon ſe perſuada n'avoir plus rien à craindre, il porta ſi loin cette fauſſe ſécurité, que s'étant rendu à la cour de France pour y ſaluer le roi Lothaire, ſon neveu, il ne demanda point le moindre éclairciſſement au ſujet de l'aſyle qu'on avoit accordé aux malheureux fils du comte de Hainaut.

Le regne d'Otton-le-Grand vit fleurir la vie monaſtique par les ſoins, le zele & la piété de st. Gerard de Brogne, qui introduiſit la regle & la diſcipline dans quantité d'abbayes. L'empereur, de ſon côté, donna en 948 l'avouerie de Gembloux au comte de Louvain, à la requiſition de Wibert, qui en étoit fondateur, & de l'abbé Erluin; par le même acte il autoriſe ce comte à ſe choiſir un ſous-avoué. En 965 il déclara l'abbaye de st. Ghiſlain immédiate, & prit ſes biens & tout ce qui la regardoit ſous ſa protection. En 966 il confirma les donations faites à l'abbaye de Nivelles (18). On voit auſſi quelques chartes accordées vers le même temps par Louis d'Outremer & Lothaire, ſon fils, à l'abbaye du Mont Blandin & à celle

(18) *Notitia eccleſiarum Belgii*, *cap.* 56, *articulo primo & ſecundo*, *cap.* 59, *cap.* 62, *art.* 1, 2 & 3, &c.

gouverneurs du Hainaut.

de st. Bavon (19). Arnoul-le-Grand, comte de Flandre, très-zélé pour le rétablissement & la réforme des monasteres, fonda douze canonicats en l'église de st. Donatien, à Bruges.

Arnoul II, petit-fils de ce comte, refuse de prêter hommage au roi Lothaire, comme aussi de lui fournir en temps de guerre son contingent de troupes, la guerre s'allume entre ces deux princes & dure plusieurs années.

Rathere, après avoir été expulsé de Liege, fut rétabli sur le siege de Vérone une deuxieme & une troisieme fois; mais n'ayant jamais pu s'y maintenir, il vint finir ses jours à Alne, où il mourut en 974, le roi Lothaire lui avoit donné l'abbaye de st. Amand, & l'empereur celles d'Alne & d'Haumont. Cette derniere avoit toujours été occupée par les Rainier avant leur disgrace, mais depuis l'empereur en avoit disposé comme d'un fief vacant (20).

Vers l'an 974 il se fit de grands mouvemens en Lorraine, qui avoient pour objet le rétablissement de Lambert & de Rainier dans les états de leurs ancêtres. Otton-le-Grand n'étoit plus. Son fils Otton venoit de monter sur le trône impérial, mais il n'avoit point à beaucoup près les éminentes qualités de son pere. Ces conjonctures parurent favorables aux enfants de Rainier III. Le zele des seigneurs lorrains, attachés à leur maison, se réveilla; ils firent des troupes; & la cour de France, qui vouloit assurer le succès de cette en-

(19) L'abbaye du Mont Blandin, s'appelle aujourd'hui abbaye de st. Pierre, celle de st. Bavon étoit hors de Gand. On sécularisa en 1537 les religieux qui devinrent chanoines réguliers, & furent transférés en l'église de st. Jean-Baptiste, dite depuis st. Bavon, & l'abbaye fut démolie pour y construire la citadelle.

(20) *Est monasterium in pago Hainou, in villâ quæ dicitur altus Mons, quod... Comitibus in beneficium traditum est, &c. Balder, lib. 3, cap. 6.*

Garnier & Renaud,

treprise, se prépara à faire une nouvelle invasion en Lorraine pour faire revivre ses anciennes prétentions sur ce royaume. Garnier & Renaud instruits de ce qui se tramoit contre eux, s'avancerent jusqu'aux frontieres du Hainaut vers la Thierache, parce que c'étoit par-là que les François devoient pénétrer pour se joindre aux troupes du comte de Namur. Ces deux gouverneurs disputerent quelque temps l'entrée aux ennemis; mais comme le nombre de ceux-ci augmentoit de plus en plus, ils durent se replier dans l'intérieur de la province pour empêcher le siege de Mons & pour couvrir quelques châteaux qui se trouvoient sur la Haine: Rainier & Lambert impatiens d'en venir aux mains & de vuider par le sort d'une bataille une querelle sur laquelle toute la Lorraine avoit les yeux ouverts, les poursuivent & les joignent près du village de Péronne, entre Binch & le Rhœux. " Ce fut en cet endroit que se donna
" le combat. L'animosité qui étoit entre les deux
" partis, le fit durer une bonne partie de la jour-
" née; mais Garnier & Renaud ayant été tués,
" la victoire se déclara pour les enfants de Rai-
" nier III; elle ne fut pourtant point décisive pour
" leurs prétentions, car ils avoient perdu tant de
" monde, qu'ils n'oserent tenter le siege de la ca-
" pitale, dont la prise pouvoit seule assurer la
" conquête du Hainaut. Il fallut se contenter d'em-
" porter le château de Boussoit (21), poste de

(21) Paul Emile, parlant de cette bataille & de ses suites, dit: *Raginerius ac Lambertus Raginerii Montensium comitis filii ad Peronam Varnerium & Ranoldum hostes paternos atroci pugnâ commissâ occidunt.... Recuperatisque opibus paternis ad fluvium Axonam, Euxlde castello expugnato Lotharingiam infestam Othonianis faciebant*, *l.* 3, *pag.* 134, *édit.* 1548. Au lieu d'*Axona*, Aisne, riviere de Champagne, lisez *Haniam*, la Haine. De là peut-être est provenue la méprise de beaucoup d'historiens françois, par rapport à *Boussoit* qu'ils ont placé ailleurs qu'en Hainaut. Voyez l'histoire de Namur, tom. I.

gouverneurs du Hainaut.

„ grande importance, situé à la gauche de la
„ Haine, à peu de distance du champ de bataille.
„ La prise de ce château mit l'armée victorieuse
„ à portée de prendre ses quartiers d'hiver dans
„ le pays. Mais la maniere dont elle s'y comporta
„ pensa ruiner les affaires des jeunes comtes; l'on
„ en porta des plaintes à l'empereur, & beau-
„ coup de seigneurs s'offrirent à joindre leurs trou-
„ pes aux siennes pour faire cesser ces brigan-
„ dages.

Otton II, que l'entreprise des deux comtes avoit déja aigri, le fut bien davantage en apprenant la mauvaise conduite de leurs soldats. Il donna ordre à Godefroid, comte de Verdun & d'Eenham, & à Arnoul, comte de Cambrai & de Valenciennes, qu'il avoit substitués à Garnier & Renaud, de lever une armée & d'aller conjointement avec quelques autres seigneurs attaquer le château de Boussoit. Cette forteresse fut prise après une assez longue résistance, la garnison fut obligée de quitter le pays avec défense d'y rentrer, tous les seigneurs qui la commandoient furent également compris dans cet arrêt d'exil. Rainier & Lambert ne perdirent point courage pour cet échec. Ils revinrent quelque tems après en Hainaut avec une armée plus nombreuse que la premiere. Le prince Charles, frere du roi de France, voulut être de cette expédition, qui étoit sans comparaison plus difficile que la précédente, à cause de la puissance des deux seigneurs à qui l'empereur avoit donné le Hainaut, & des préparatifs extraordinaires qu'ils avoient faits : car comme ils comptoient d'avoir bientôt sur les bras les principales forces de la France, ils avoient levé une armée considérable, composée partie de leurs propres sujets, partie des troupes des évêques de Liege & de Cambrai, à laquelle ils avoient joint d'autres corps que l'empereur leur avoit envoyés. Avec de pareilles forces ils étoient non seulement

Garnier & Renaud

en état de résister à leurs ennemis, mais encore d'aller à leur rencontre : cependant ils jugerent à propos de ne point s'éloigner de la capitale, à cause que cette ville étoit bâtie sur une montagne au pied de laquelle couloit la Trouille ; qu'elle étoit revêtue de très-bonnes murailles & munie d'un bon château ; de sorte qu'après les approvisionnemens qu'ils y avoient fait entrer, la ville étoit imprenable. En conséquence ils assirent leur camp près de la ville, & s'y retrancherent le mieux qu'ils purent. Les ouvrages du camp n'étoient point encore achevés que les premiers pelotons des ennemis parurent. L'armée françoise fut bientôt toute assemblée & rangée en ordre de bataille. Alors Godefroid & Arnoul, trouvant qu'il étoit trop périlleux de se laisser attaquer dans leur camp, s'étant rangés pareillement en ordre de bataille, se présenterent fierement à l'ennemi. Le combat s'engagea sur le midi, le troisieme jour d'avril l'an 976. Jamais victoire ne fut plus disputée. Après s'être servi de l'arc & de la flèche, l'on s'approcha de si près qu'on se prenoit corps à corps. Dans cette mêlée, il en coûta la vie à une infinité de braves, mais d'autres tous frais prenoient la place de leurs camarades & renversoient à leur tour ceux qui croyoient triompher. Le sang ruisseloit de toutes parts sans qu'aucune armée perdît du terrein. Cet acharnement mutuel fit durer le combat jusqu'au soir, & il n'y eut que la nuit qui sépara les combattans. Le comte Godefroid eût été du nombre des morts, si ses gens ne fussent parvenus à le dégager après qu'il eut été percé d'un coup de lance & renversé de son cheval : le comte Arnoul, son collegue, croyant trop légerement qu'il étoit impossible de résister à la furie des François s'étoit retiré de bonne heure à Mons pour mettre sa vie en sureté. Quantité de seigneurs lorrains périrent dans la mêlée & leur armée y

gouverneurs du Hainaut.

souffrit extrêmement. Du côté du prince Charles l'on perdit Emmon, seigneur de Longwi, & plusieurs autres personnes de marque. La victoire se rangea enfin du côté des Lorrains, si l'on en croit Baudry; du côté des François, selon Sigebert; mais selon le continuateur de Frodoard elle fut indécise : en effet, après avoir répandu beaucoup de sang, personne ne tira aucun avantage de cette journée, & les choses resterent sur le même pied qu'auparavant.

Cependant la France s'opiniâtroit à soutenir son entreprise, & faisoit par-tout de nouvelles levées. L'empereur Otton, très-occupé alors contre les Sclaves & craignant plus que jamais pour la Lorraine, qui selon les apparences alloit lui échapper, s'avisa d'un expédient dont l'événement ne justifia guere la sagesse. Il fit offrir au prince Charles la souveraineté de la Basse-Lorraine, pourvu qu'il s'obligeât solemnellement à reconnoître ne la tenir que du bienfait des empereurs, & qu'il leur en fît hommage (22). Le duc Charles accepta d'autant plus volontiers ces offres, qu'étant prince du sang royal & frere unique du roi, il manquoit d'appanage. L'empereur se sut bon gré de sa politique; la France, disoit-il à lui-même, se désistera de ses entreprises quand elle verra un de ses princes occuper en toute souveraineté le duché de Basse-Lorraine, elle ne voudra point armer frere contre frere, François contre François, & ses propres enfants les uns contre les autres; elle cherchera au contraire à entretenir parmi eux la paix & la bonne harmonie; c'est ainsi que raisonnoit ce prince, mais la guerre qu'il pensoit éviter fut

(22) *Ex Franciâque Carolo Lotharii fratri evocato Lotharingiam ducatum tradit : ut is beneficiarius Cæsarum jurejurando effectus, fratrem regem Francosque minùs respiceret. Paul. Emil. l. 3.*

Garnier & Renaud,

pouffée avec plus de vigueur que jamais. La cour de France & fur-tout le roi très-aigri de ce qu'on eût difpofé d'une partie de la Lorraine fans fa participation, n'en devint que plus ardent à prendre la défenfe des enfants de Rainier, & à faire voir que c'étoit à la France & non à l'empire à difpofer des fiefs de cette grande province. Lothaire envoya Hugues Capet commander en chef les troupes qui fe raffembloient de toutes parts pour mettre fin à tant de conteftations.

Sur ces entrefaites, Teudon, évêque de Cambrai, étant mort, les bourgeois de Cambrai craignant d'éprouver le reffentiment des François, tant à caufe du grand attachement de ce prélat aux intérêts de l'empereur, que parce que leur comte Arnoul occupoit le Hainaut conjointement avec Godefroid d'Ardenne, appellerent chez eux le duc Charles, & fe mirent fous fa protection; ils crurent par-là avoir mis en fureté leurs vies, leurs perfonnes, leurs biens & leur fortune.

L'état du prince Charles étoit à la vérité changé & demandoit d'autres combinaifons, mais ce feigneur ne pouvoit oublier fitôt fa patrie ni la liaifon étroite qu'il avoit contractée avec les deux comtes; ainfi il favorifa fous main cette grande entreprife; & bien loin de s'oppofer à la marche des François par le Cambrefis & à leurs dévaftations, il fe mit au contraire à piller lui-même les biens de l'évêché.

L'armée françoife ne trouvant aucun obftacle à furmonter dans le Cambrefis s'avança fierement vers la ville de Mons, où Godefroid d'Ardenne s'étoit enfermé avec de nombreufes & d'excellentes troupes. Hugues Capet fe rendit aifément maître de toutes les places du Hainaut; mais la ville de Mons lui paroiffant imprenable, il conduifit fes troupes dans le comté de Louvain, que l'empereur Otton le Grand avoit conféré à Ansfride,

gouverneurs du Hainaut.

comte de Hui. Hugues Capet n'eut guere qu'à se montrer pour faire la conquête de ce comté, les petites villes allerent au devant de lui, & Louvain lui ouvrit aussi ses portes. Lambert, second fils de Rainier III, prit l'administration de cette principauté & se fit prêter serment de fidélité par tous les gentils-hommes du pays. Ansfride, après s'être vu dépouillé de tout, prit l'état ecclésiastique & fut élevé sur le siege d'Utrecht. L'expédition de Hugues Capet se termina là, & le rétablissement de Rainier en Hainaut fut encore remis à un autre temps. L'empereur, qui s'étoit fort épuisé au commencement de cette guerre & qui avoit beaucoup d'autres affaires sur les bras, crut qu'après avoir fait le sacrifice du duché de la Basse-Lorraine en faveur d'un des enfants de France, il pouvoit encore faire celui-ci & consentir enfin que le comté de Louvain rentrât sous la domination d'un prince de la maison de Rainier-au-Long-Col.

Cependant l'harmonie & la bonne intelligence n'étoient nullement rétablies entre la France & les empereurs. Soit au sujet du Hainaut, soit plutôt pour la Lorraine entiere, il y avoit une mésintelligence entre les deux cours: l'animosité & la haine étoient si grandes que l'on n'observoit plus aucune formalité pour se faire la guerre: dès que l'on étoit prêt, l'on alloit jetter l'épouvante dans le pays ennemi & faire le dégat. Témoin ce que fit le roi Lothaire peu après le rétablissement de Lambert dans le comté de Louvain.

L'empereur se trouvant à Aix-la-Chapelle sans cortege, comme pour y jouir des douceurs de la paix, pensa être fait prisonnier par les François. Il se mettoit à table sans soupçonner aucune irruption, tandis que les François entroient déja dans la ville. L'empereur n'eut que le temps de monter à cheval pour aller se mettre en lieu de su-

Godefroid & Arnoul,

reté, abandonnant aux ennemis sa table toute couverte, sa vaisselle & ses meubles.

Depuis le roi Lothaire & cet empereur eurent une entrevue, où l'on prétend que le François abandonna à l'Allemand le royaume de Lorraine avec toutes les prétentions qu'il pouvoit y avoir; il fit cette cession purement & sans restriction, dit Sigebert; avec une condition onéreuse, dit Nangis, qui étoit de posséder ce royaume en bénéfice de la couronne de France. C'est un procès entre les historiens allemands, lorrains & françois qui ne sera point de sitôt décidé. Si dans cette conférence, on traita aussi l'affaire du Hainaut, comme il est très-probable, l'article resta sans exécution.

Enfin en 984 Lothaire prit d'autres mesures pour rétablir Rainier, il attaqua Godefroid d'Ardenne dans ses propres états, & mit le siege devant Verdun, sa capitale. Godefroid, qui s'y étoit bien attendu, n'avoit rien omis pour résister aux François, il avoit fait entrer de bonne heure dans la ville toutes sortes de provisions, & s'y étoit enfermé avec Sigefroid, comte de Luxembourg, bien résolus tous deux de ne se rendre qu'à l'extrémité. Malgré leurs hauts faits d'armes, les François emporterent tous les dehors de la place & la resserrerent de façon que rien n'y pouvoit plus entrer & que la famine y exerçoit déja ses plus terribles effets : alors il fallut en venir à une composition avec l'ennemi, mais Lothaire refusa de s'y prêter si les deux comtes Sigefroid & Godefroid ne se constituoient ses prisonniers; il fallut passer par-là. Les généraux de l'empereur avançoient à grandes journées pour faire lever le siege, mais ils arriverent après la reddition de la place & quand Lothaire avoit déja repris le chemin de sa capitale. Ce roi rendit bientôt la liberté à Sigefroid, dont la détention ne contribuoit en rien à ses

gouverneurs du Hainaut.

vues, mais il retint Godefroid jusqu'à ce qu'il eût consenti à céder Mons & tout le Hainaut à Rainier, à remettre entre les mains des rois de France ses états & à leur en faire hommage. La dureté de ces conditions fit que Godefroid demeura longues années en prison, d'où il fut surnommé Godefroid-le-Captif.

Lothaire mourut en 986 laissant la couronne à son fils Louis, qui ne la porta qu'un an. Le prince Charles, duc de Lorraine, devoit lui succéder, mais comme il avoit encouru la haine des François pour s'être rendu vassal des empereurs, on déféra la couronne à Hugues Capet.

La sincere amitié qui avoit toujours regné entre Rainier & Hugues Capet, ne se refroidit point quand celui-ci fut monté sur le trône. Cette belle vertu si rare entre les souverains fut soutenue par l'alliance que le monarque françois lui proposa de faire avec la princesse Hadwige, sa fille. Ce mariage ne put cependant s'effectuer que quelques années après à cause de la trop grande jeunesse de la future épouse. Hugues Capet étant mort en 992; Robert, son fils, monta sur le trône à l'âge de vingt-cinq ans, ce prince suivit de point en point les résolutions arrêtées sous le regne précédent.

Godefroid d'Ardenne, après avoir langui 14 à 15 ans en captivité, remet enfin Mons & le Hainaut tout entier au comte Rainier; Alberic des trois Fontaines fixe l'époque du rétablissement de ce comte à l'an 997, mais il y a grande apparence que ce ne fut qu'en 999, puisque Silvestre II, élevé cette année sur la chaire de st. Pierre, écrivoit en qualité de pere commun des fideles *si le comte Godefroid vouloit rendre Mons & tout le Hainaut à Rainier, s'il vouloit remettre entre les mains du roi son comté & l'évêché de Verdun, qu'occupe son fils, & lui prêter foi & hommage, il recouvreroit vrai-*

Rainier IV,

ſemblablement ſa liberté. (23). Ainſi s'opéra cette étonnante révolution ſans aucune effuſion de ſang.

La princeſſe Hadwige apporta en mariage à Rainier une terre conſidérable aux environs de Paris. Néanmoins, comme ce bien ne convenoit point à un comte de Hainaut, parce qu'il étoit trop éloigné de ſes états & que l'abbaye de st. Germain-des-Prés poſſédoit la terre de Couvin, le roi Robert propoſa un échange aux moines; ceux-ci ſe prêterent volontiers à ce qu'on leur demandoit; par cette acquiſition le Hainaut s'étendit juſqu'aux bords de la Meuſe.

Rainier eut de ce mariage, 1°. Rainier qui lui ſuccéda. 2°. Béatrice, qui épouſa le comte de Roucy (*a*). 3°. Godefroid, qui fut marié à Jeanne, fille du comte de Flandre.

Ce fut ſous Rainier IV qu'arriva le fameux débat entre les bourgeois de Mons & les habitans d'Hornut, dont parle Jacques de Guiſe. La querelle s'étoit émue en temps de moiſſon au ſujet du glanage. Des pourparlers on en étoit venu aux mains & dix Montois, victimes de leur animoſité, étoient reſtés ſur le champ de bataille. Une attaque plus ſérieuſe & plus générale devoit recommencer à quelques jours delà, car les Montois vouloient laver cette inſulte dans le ſang de leurs ennemis. Le comte Rainier & Simon, abbé de st. Ghiſlain, voulant prévenir les ſuites funeſtes de cette émeute, firent porter l'un le corps de ste.

(23) *Godefridus comes, ſi Caſtrilucium cum Hainao Reniero redderet, ſeque filiumque ſuum comitatu ac epiſcopatu privaret Virdunenſi, de reliquo integram fidem Francorum regibus exhiberet, datis obſidibus, fortaſſis ad ſua remeare valeret. Epiſt.* 60, *apud Duchesne, de ſcriptoribus hiſtoriæ Franc. edit. Pariſ. an.* 1636.

Voyez auſſi la diſſertation couronnée à l'académie de Bruxelles, l'an 1785; & les annales de Hainaut, pag. 158.

(*a*) Roucy, ſur la riviere d'Aiſne, étoit occupé par une branche des comtes de Vermandois.

comte de Hainaut.

Waudru & l'autre celui de st. Ghislain près de Quaregnon & engagerent les habitans des deux endroits à venir sans armes & nuds pieds se réconcilier en présence des saintes reliques. On accepta la condition de part & d'autre, mais ceux de Mons userent de perfidie. Ils prirent des armes qu'ils eurent soin de cacher, & se rendirent au lieu de la réconciliation avant le tems marqué. Une autre querelle survint tout à coup entre l'abbé de st. Ghislain & ceux de Wasmes que la nouveauté du spectacle avoit attirés. Ceux-ci accusoient l'abbé d'hypocrisie & de simonie pour oser exposer aux yeux du public le corps d'un saint qu'il avoit vendu, disoient ils, à Baudouin, comte de Flandre: mais cette grossiere imposture ayant été sur le champ déçue & confondue, comme par un coup de la providence, ceux de Wasmes tomberent aux genoux de l'abbé lui faisant leurs excuses & demandant pardon. Alors les Montois, qu'un tel exemple avoit extraordinairement frappés, confus & honteux d'avoir suivi trop aveuglément leur desir de vengeance & d'en être venus à de telles extrêmités, se réconcilierent sur le champ & de bon cœur avec ceux d'Hornut (24). L'on tient qu'en mémoire de cette paix, une dame de la maison de Borse fit construire un oratoire en l'honneur de st. Quentin au lieu même de l'assemblée. Cet oratoire est près de l'église de Quaregnon.

Hornut, dont nous venons de parler, étoit alors un endroit considérable: c'étoit-là que nos comtes avec les personnes les plus qualifiées & les premiers seigneurs recevoient les plaintes de leurs sujets & traitoient des affaires les plus intéressantes de l'état. Ils tenoient leurs assemblées sur la grand-

(24) Chroniques & annales de Hainaut, tom. 2, fol. 76. Voyez aussi Vinchant, pag. 167.

Rainier IV,

place ſous des chênes, à la maniere des anciens Gaulois. Un Baudouin changea cet uſage & tranſféra la cour au château de Mons. Dans le courant du quinzieme ſiecle un duc de la maiſon de Bourgogne, dont la domination s'étendoit ſur toutes les provinces des Pays-Bas, ſans en excepter preſqu'aucune, forma un conſeil privé pour toutes les affaires majeures & réſolutions d'état; alors la cour de Mons ne connut plus que des affaires litigieuſes, mais toujours en dernier reſſort.

Baudouin IV, comte de Flandre, fit alors la guerre à Arnoul, comte du Cambreſis & de Valenciennes, & à la maiſon d'Ardenne, ſans que nous en ſachions le ſujet: il conduiſit ſes troupes devant Valenciennes, s'empara de la ville & du château ſans preſque trouver de réſiſtance, le comte Arnoul, n'ayant pas montré plus de courage ni d'habileté dans cette occaſion qu'à la bataille de Mons; il courut enſuite le comté d'Eenham où il fit un affreux dégat, ſans que la maiſon d'Ardenne pût l'en empêcher; puis, après s'être emparé de Gand & de ſon château, il ſe replia ſur le Cambreſis qu'il dévaſta; il n'épargna pas même les terres de l'évêché, parce que l'evêque Herluin épouſoit avec beaucoup de chaleur les intérêts du malheureux Arnoul.

St. Henri, de la maiſon de Baviere, alors empereur, prend hautement la défenſe de ſes vaſſaux & ſomme le comte de Flandre à venir rendre raiſon de ſa conduite dans une aſſemblée générale. Le Flamand ayant refuſé d'obéir ſous prétexte qu'il étoit vaſſal de la couronne de France, l'empereur vint en perſonne former le ſiege de Valenciennes & la ſerra de fort près; les aſſiégés ſe défendent ſi vaillamment que les Impériaux ne gagnent jamais un pouce de terre qu'après un combat opiniâtre; cela fait traîner le ſiege en longueur, & donne le temps au comte de Flandre de le faire

comte de Hainaut.

lever, ayant paru ſur ces entrefaites à la tête des nombreuſes troupes que le roi de France & le duc de Normandie envoyoient à ſon ſecours.

La retraite de l'empereur, donna lieu au comte de Flandre d'entreprendre le ſiege de Cambrai. L'on étoit alors en hiver; l'empereur n'eût pas plutôt appris cette audacieuſe entrepriſe, qu'il ordonna à ſes troupes de ſe raſſembler dans le duché de Baſſe-Lorraine & réſolut de ne point quitter la partie qu'il n'eût vengé les inſultes & les torts qu'avoient ſouffert ſes vaſſaux. Il ſe mit donc en campagne au printems de l'année 1007 & conduiſit ſes troupes au cœur de la Flandre au grand étonnement de tout le monde, ſans s'amuſer à aucun ſiege. On ne ſauroit croire ni s'imaginer les dégats qu'il fit dans cette ſouveraineté; il en enlevoit toutes les denrées & tout le bétail, il ruinoit les champs & toutes les eſpérances du cultivateur, il brûloit les villages, en enlevoit les habitans, qu'il envoyoit au fond de l'Allemagne, & faiſoit toute la nobleſſe priſonniere. Il eſt vrai qu'il voulut s'emparer de Gand & de ſon château & qu'il échoua devant cette place, mais cet échec n'empêcha point qu'il n'étendît une armée très-nombreuſe dans tout le plat-pays & qu'il n'y fît tel ravage qu'il jugeoit à propos, à cauſe que les troupes flamandes, renfermées dans leurs murs, n'oſoient jamais ſe montrer en raſe campagne. Cette façon de faire la guerre réuſſit parfaitement à l'empereur. Baudouin voyant qu'une grande partie de ſon pays, auparavant ſi peuplé, étoit changé en ſolitude, fit négocier un accommodement & promit de ſe rendre à la cour impériale ſi st. Henri vouloit retirer ſes troupes. L'empereur, croyant l'avoir aſſez châtié, fit ceſſer le dégat & ſe rendit à Aix la Chapelle où l'on vit bientôt arriver le comte de Flandre avec une nombreuſe ſuite. Là ce ſeigneur juſqu'alors ſi hautain, ſi inflexible ſe remit à la

Rainier IV, &c.

discrétion de l'empereur. Celui-ci par grandeur d'ame lui laissa le château & la ville de Valenciennes selon que l'avoit possédé le comte Arnoul, & lui donna aussi l'isle de Walcheren en Zélande.

Le comté de Valenciennes fut alors partagé entre plusieurs seigneurs. Les comtes de Flandre resterent pour quelque tems paisibles possesseurs de ce qu'ils avoient acquis; le comte Rainier acheta une certaine partie qui étoit à sa bienséance: plusieurs écrivains font mention de cet achat, mais il ne le spécifient point; les comtes d'Eenham, princes de la maison d'Ardenne, recueillirent le reste. Quant à la châtellenie elle fut occupée par les seigneurs de Bouchain qui descendirent des anciens comtes d'Ostrevant.

L'on ne sait ce que devint le malheureux Arnoul; mais soit qu'il fût mort sur ces entrefaites, soit que l'empereur lui ait conféré autre chose, il est sûr qu'il ne conserva pas même le comté de Cambrai, puisque cet auguste chef de l'empire le conféra en toute souveraineté à l'évêque Herluin pour le dédommager de ses pertes. Depuis lors les évêques de Cambrai portent le titre de comte de Cambresis & de prince du st Empire.

Balderic ou Baudry, auteur de la chronique de Cambrai & d'Arras, fixe la mort de Rainier IV à l'an 1013. Cette date que plusieurs dévancent n'a rien qui blesse l'ordre des faits, ni qui puisse faire naître la moindre difficulté. Par ce que nous avons dit de Rainier IV, il paroît qu'il avoit l'ame noble, l'esprit solide & judicieux, & qu'après son rétablissement il ne donna aucun sujet d'inquiétude ni de jalousie à ses voisins; il avoit sans doute beaucoup profité des disgraces de son pere & de ses propres malheurs.



Rainier V, comte de Hainaut.

(Année 1013 à 1037.)

RAinier V avoit appris sous un tel pere le grand art de gouverner les peuples, & peu de nos princes ont plus excellé que lui en cette science. Il sut aggrandir ses états par sa politique, & s'il n'eût point cherché à augmenter ses revenus en réunissant à sa couronne la manse abbatiale de quelques monasteres, ce qu'il faut cependant attribuer à la perversité du siecle, l'histoire n'auroit rien à lui reprocher. Dès que Rainier fut en âge de se marier, on lui donna pour épouse une noble dame d'Alsace, nommée Alix ou Allide, fille de Hugues, comte d'Egesheim. Alix avoit un frere que l'histoire ne doit point passer sous silence; il se nommoit Brunon (1), fut évêque de Toul & depuis élevé sur la chaire de st. Pierre sous le nom de Léon IX.

A peine Rainier V avoit-il pris les rênes du gouvernement que la guerre s'alluma entre les comtes de Louvain & de Namur d'une part, & Godefroid d'Ardenne, duc de Lorraine, de l'autre. Le sujet de cette guerre étoit, comme nous avons dit ci-devant, la préférence que l'empereur st. Henri avoit donnée à la maison d'Ardenne sur les deux autres, pour remplacer le jeune Otton, duc de Basse-Lorraine, mort sans hoirs,

---

(1) On lit dans les antiquités Belgiques, pag. 216, ce qui suit: *Regnier (V).... succéda à son pere.... & preint pour femme une noble dame d'Alsatie nommée Allide. L'historien de Toul dict qu'on appelloit le pere de cette Allide Hugo, qui étoit parent & consobrin de l'empereur Conrad, & sa mere Hervide. Lesquels Hugo & Hervide eurent un filz nommé Bruno, qui fut évêque de Toul, & étoit frere de la dicte femme d'iceluy, Regnier: étant fait pape &c.* L'auteur de *Flandria generosa* est du même sentiment.

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

quoiqu'il eût deux sœurs encore vivantes, dont l'une avoit épousé le comte de Louvain & l'autre celui de Namur. Rainier prévoyant que cette guerre alloit se porter sur le quartier de Bruxelles ou de Nivelles, retira dans la ville de Mons ce qu'il y avoit de plus précieux sur ses frontieres de ce côté-là. Lembeck, place de sa domination, à quelque distance de Hal, avoit une église fort riche, à cause que les fideles venant de tous côtés honorer les reliques de st. Véron, dont le pouvoir auprès de Dieu éclatoit par quantité de miracles constatés juridiquement, y faisoient mille dons, de sorte que l'église de Lembeck étoit une des mieux ornées & des plus riches qu'il y eût dans le duché de Basse-Lorraine. Rainier voulut qu'on transférât en sa capitale le corps du saint avec toutes les richesses; il n'y laissa seulement que les ossemens d'un bras pour satisfaire la dévotion des personnes du lieu, de sorte qu'il n'y eut plus rien qui pût tenter l'avarice du soldat. Le comte Rainier alla nuds pieds au devant de ce sacré dépôt; les bourgeois de Mons, le clergé & les religieuses de ste. Waudru, dit le moine Olbert, témoin oculaire de cette pieuse cérémonie, sortirent de leur ville pour l'aller recevoir; ils le conduisirent ensuite processionnellement en l'église de sainte Waudru, faisant retentir l'air de leurs cantiques d'alégresse (2). Le commentateur d'Olbert conjecture que cela eut lieu en 1012, mais il n'en

(2) Olbert, moine & depuis abbé de Gembloux, avoit été chargé par le comte Rainier d'écrire les miracles du saint après l'examen juridique qu'en avoit fait faire l'évêque de Cambrai. Beaucoup de personnes guéries vivoient encore au temps de cette translation : *villa Lembecca, in quâ ejus* (sti. Veroni) *tumba erat, munitionis nulla habebat obstacula & sævientibus erat pervia. . . : Occurrit* (illis appropinquantibus) *processio clericorum, sanctimonialium & laïcorum laudes Domini devotâ mente acclamantium.* Voyez *miracula sti. Veroni, per Olbertum, abbatem Gemblac.*

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

apporte aucune preuve: on peut à plus juste titre le fixer à l'an 1014, puisque ce fut, à ce qui paroît, alors que les comtes de Louvain & de Namur attaquerent le nouveau duc de Lorraine.

Cependant la guerre qu'appréhendoit le comte de Hainaut, s'étoit allumée du côté de Tirlemont; l'évêque de Liege, qui avoit armé en faveur du duc de Lorraine, ayant attiré sur lui toutes les forces des deux comtes.

La journée d'Hougarde fut malheureuse pour la maison d'Ardenne. Les Liégeois y furent défaits, plus de quatre cents des leurs resterent sur le champ de bataille, on leur fit en outre beaucoup de prisonniers, parmi lesquels se trouvoit le comte Herman, frere du duc Godefroid, & la garde en fut confiée à Robert, comte de Namur.

Cette victoire des deux comtes pouvoit, ce semble, amener les choses à des propositions équitables, à un accommodement stable & solide; mais par un de ces accidens que l'homme sage ne prévoit pas toujours, il en arriva tout autrement. La princesse Ermengarde, mere du jeune comte de Namur, craignit que la détention du comte Herman n'attirât sur sa famille le ressentiment de l'empereur, comme on l'en menaçoit; d'un autre côté elle prévit que si elle rendoit la liberté à ce comte, elle retireroit avec honneur son fils de toutes ces brouilleries, qu'elle s'attacheroit l'appui de la maison d'Ardenne, & qu'elle recouvreroit en même temps les bonnes graces de l'empereur: animée de tous ces motifs elle n'hésita point de conclure sa paix particuliere avec le duc de Lorraine, par le canal des évêques de Cambrai & de Liege, & par-là le comte de Louvain, qui n'intervint en aucune maniere en ce traité, se vit exposé à soutenir seul tout le poids de la guerre contre de puissans ennemis.

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

Comme il y avoit tout sujet de croire que Lambert II alloit être écrasé, & qu'il étoit peut-être sur le point de voir se renouveller les malheurs de sa maison, Rainier, son neveu, prit généreusement sa défense, & fit aussi-tôt marcher ses troupes pour joindre l'armée de son oncle. Le duc Godefroid & le comte Herman ayant su ce qui se passoit, donnerent le change aux deux comtes & se jetterent sur cette partie du Hainaut qui est entre Sambre & Meuse. Après avoir saccagé ce canton, ils passerent la Sambre & pousserent des partis jusqu'aux portes de Mons. Mais l'armée des deux comtes les ayant obligés de se replier, ils repasserent bien vîte la riviere. Les deux comtes la passerent également & se mirent à les poursuivre. Godefroid fit tout ce qu'il put pour échapper à ces deux seigneurs, afin de ne point se trouver dans la fâcheuse nécessité de livrer une seconde bataille qui pouvoit lui être aussi fatale que la premiere. Malgré sa diligence & ses mesures il fut joint à la plaine de Florennes & obligé d'en venir aux mains. Florennes est une petite ville sur les confins du Hainaut moderne, sujette au prince de Liege. Ce fût-là que toutes les forces de la maison d'Ardenne & celles des comtes de Hainaut & de Louvain se trouvant rassemblées, l'on se battit pendant une journée entiere avec une fureur sans égale. Le comte Lambert qui se croyoit invulnérable à cause d'un reliquaire qu'il portoit au col, se jetta à corps perdu au milieu des troupes de Godefroid, en fit un grand carnage & les tourna en fuite. L'Ardennois rallia ses gens, & vint fondre à son tour sur Lambert qui tint ferme: mais comme ce comte étoit environné d'une multitude d'ennemis, il fut percé de mille traits & perdit la vie. La relique que ce guerrier portoit au col, s'étoit détachée par hazard, dit Balderic, ce qu'on ne manqua point de prendre pour un châtiment de

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

sa vie trop licencieuse; car la veille du combat il avoit commis le péché de la chair avec une religieuse de Nivelles (3). Après la mort de leur comte ceux de Louvain perdirent courage & commencerent à prendre la fuite. Rainier voyant que ceux du Hainaut alloient être accablés, outre qu'ils étoient harassés de la longueur du combat, fit sonner la retraite & la fit en habile capitaine. Le duc Godefroid resta maître du champ de bataille, mais il y perdit plus de quatre cents hommes, ce qui n'étoit point alors une petite perte. Cette bataille se donna le 12 septembre 1015.

Lambert, comte de Louvain, principal auteur de ces troubles, n'étant plus, l'on parla de paix, à laquelle on apporta d'autant plus de facilités que le systême politique prit tout à coup une autre face, par le changement subit qui s'opéra dans les esprits.

L'on n'a guere vu de capitaines ni de princes au sortir d'une bataille bien disputée concevoir des sentimens d'amitié & d'estime l'un pour l'autre, s'embrasser, réconcilier leurs familles après avoir été désunies depuis long-temps, & élevées dans une antipathie & une haine implacable: ce prodige s'opéra alors entre la maison de Hainaut & celle d'Ardenne, le comte Rainier & le duc Godefroid remplis d'admiration l'un pour l'autre, élimerent à jamais leurs anciennes jalousies & chercherent les moyens de rendre cette réconciliation aussi solide & durable qu'elle pouvoit l'être.

Herman, que quelques auteurs nomment aussi Hencilon ou Hezilon, frere du duc Godefroid & comte d'Eenham, ayant une fille nubile, nommée

(3) Les évêques de Cambrai & de Liege se rendirent exprès à Nivelles pour examiner la vérité du fait. La religieuse pleine de confusion fit un aveu formel de son crime. Balder, l. 3, c. 9.

Mahaut ou Mathilde, n'eut rien plus à cœur que de la donner en mariage au comte Rainier, pour lors veuf, & qui n'avoit point eu d'enfants de ſa premiere femme. Mathilde étoit unique héritiere de ſon pere, les autres enfants étant morts en bas âge. On inféra donc dans le contrat de mariage que Mathilde auroit pour dot le comté d'Eenham, & généralement tout ce que la maiſon d'Ardenne poſſédoit en propre le long de l'Eſcaut, que ces terres demeureroient pour toujours attachées au comté de Hainaut, ce qui l'augmentoit du double (*a*). L'on porta à l'empereur les articles du traité de paix & du contrat de mariage. Ce prince en fut très-ſatisfait, car il ne voyoit point d'un œil tranquille toutes ces conteſtations que la maiſon de Hainaut faiſoit ſans ceſſe renaître pour appuyer ſes chimériques prétentions ſur le duché de Baſſe-Lorraine.

Tout étant arrêté & conclu entre les deux cours, Rainier ne penſa plus qu'à célébrer les épouſailles. Mais cette grande affaire penſa manquer tout à coup par une circonſtance que l'on n'avoit point prévue. Le comte de Hainaut & Mathilde ſe touchoient en un degré de conſanguinité ou d'affinité qui formoit un empêchement dirimant. Car avant la tenue du concile de Latran de l'an 1215, les empêchemens de mariage qui naiſſoient d'affinité & de parenté, s'étendoient juſqu'au ſixieme degré incluſivement. Gerard de Florennes, évêque de Cambrai, fort attaché à l'obſervance des anciens canons, ne pouvoit ſe réſoudre à fulminer la diſpenſe, quoiqu'on l'en ſollicitât beaucoup. Cela

(*a*) *Hic* [Hermannus ou Hezilo, dit le Sigebert de Juſte Lipſe] *genuit filium nomine Hermannum & filiam Bertildem, qui dum adhuc juvenes eſſent, defuncti ſunt.... Alteram quoque filiam* [Mathildem] *tradidit nuptui Raginero Montenſium comiti, ſimul cum totâ provinciâ Brachantenſi.*

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

fut cauſe que les parties contractantes firent aſſembler les évêques des environs pour ouïr leur ſentiment; l'avis de ces prélats leur fut tout à fait favorable. *Vous ſavez*, dirent ces peres, en adreſſant la parole à leur confrere de Cambrai, *la belle maxime que recommandoit st. Grégoire le grand à st. Auguſtin, quand il l'envoyoit prêcher en Angleterre: ne ſéparez point les perſonnes mariées dans les degrès défendus par l'égliſe, ſi cette ſéparation trouble les familles, cauſe des diviſions, des haines & met obſtacle au progrès de l'évangile. Appliquons cette maxime aux circonſtances actuelles. Si vous vous rendez aux prieres de ces deux puiſſantes maiſons, ſi le comte de Hainaut épouſe la comteſſe Mathilde, qui lui porte pour dot une ſi belle province, ne procurez-vous point le bien de la religion & de l'état, en éloignant pour long-temps le feu de la guerre & ſes ſuites fâcheuſes? Ne prévenez-vous point mille maux en cimentant l'ouvrage de la paix?* Ces raiſons frapperent Gerard de Florennes, il s'y rendit & le mariage fut célébré.

Eenham, ancien château entre Tournai & Oudenarde, donnoit ſon nom à un comté qui comprenoit preſque tout l'ancien Brabant; il s'étendoit depuis les rives de l'Eſcaut juſqu'à Leſſines d'un côté, & juſqu'à Condé de l'autre, Renai & Aloſt y étoient compris: Rainier eut auſſi-tôt la jouiſſance de ce beau & fertile pays; ſon beau-pere ayant prit l'habit monaſtique au monaſtere de st. Vannes, où il mourut ſaintement en 1029.

Les biens que Rainier acquit du chef de ſa femme ne ſe bornerent point à la ſeule poſſeſſion du comté d'Eenham, il eut encore la partie du comté de Valenciennes, qui étoit reſtée à la maiſon d'Ardenne, de ſorte que tout le pays depuis le Cambreſis juſqu'à la ville d'Oudenarde étoit de la domination de nos comtes, ſi on en excepte très-peu de choſe appartenant à Tournai qui obéiſ-

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

soit à son évêque. Dès que le comte Rainier se fut allié à la maison d'Ardenne, il en épousa avec chaleur les intérêts. L'on en peut juger par la part qu'il prit à la guerre que le duc Godefroid déclara à Thierry III, comte d'Hollande, querelle, qui lui étoit tout-à-fait étrangere. Thierry s'étoit emparé d'une isle que forme la Meuse, y avoit construit un fort qui a donné depuis naissance à la ville de Dordrecht, & s'étoit mis à exiger des droits sur tout ce qui descendoit ou remontoit la Meuse. Ceux d'Utrecht, de Tiel & beaucoup d'autres se voyant extrêmement gênés dans leur commerce en porterent des plaintes à l'empereur. Ce monarque avoit ordonné à Thierry de se désister de ses vexations, mais sur son refus les évêques d'Utreht & de Liege, le duc Godefroid avoient fait une armée pour le soumettre par la force des armes. Le comte de Hainaut se joignit à eux. Godefroid & Rainier débarquerent leurs troupes dans l'isle sans l'avoir reconnue, parce qu'ils comptoient courir à la victoire. Le fort néanmoins étoit couvert d'un bois & le terrein coupé par plusieurs canaux, que Thierry avoit fait creuser exprès; de plus à mesure que l'on s'éloignoit du rivage l'on rencontroit d'autres obstacles, ce qui empêcha Godefroid & Rainier de former leur corps de bataille comme ils se proposoient. Les Hollandois tomberent sur la premiere division qui fut très-mal menée, à cause qu'ayant été prise en flanc l'on ne pouvoit la secourir. Godefroid ordonna à ce corps de se replier: cet ordre ayant fait croire aux siens que toute l'armée étoit battue, un soldat des derniers rangs, s'écria tout à coup, *sauve qui peut, nous sommes perdus*. Alors un chacun jette ses armes & se met à fuir. Godefroid & Rainier accourent pour rétablir le désordre, mais il n'étoit plus tems. Les Lorrains saisis d'épouvante se précipitent dans la riviere pour regagner leur barques, le peu de précautions

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

précautions qu'ils prennent, fait que le pied venant à leur manquer, les uns sont emportés par le courant, les autres précipités au fond, & que peu parviennent jusqu'à leur bâtiment, encore ceux-ci le saisissant tous à la fois le renversent sur eux & s'abîment sous les flots : pour comble de malheur le duc & le comte y sont fait prisonniers. Cette terrible défaite, qu'il ne faut pas confondre avec une autre postérieure à celle-ci, arriva le 29 juillet de l'an 1018. Dithmar, moine, depuis évêque de Mersbourg, mort en 1028, dit dans sa chronique *qu'il n'y eut aucune maison dans les trois provinces voisines* (d'Utrecht, de Cambrai & de Liege) *qui n'eût à regretter tout au moins la perte d'un homme* (4). Wolbod, évêque de Liege, fut envoyé peu après pour négocier la paix & la liberté des prisonniers.

L'empereur st. Henri étant mort le 14 juillet de l'an 1024, il y eut de grands mouvemens par-tout l'empire. Après mille cabales, les seigneurs Allemands élurent Conrad, dit le Salique, sans la participation des seigneurs Lorrains. Gothelon, lors duc de Lorraine, appuyé de la plupart des autres princes, s'oppose à son couronnement; le comte d'Hollande, les évêques d'Utrecht, de Liege, de Cologne, de Verdun, le comte de Hainaut protestent contre cette élection & refusent de lui prêter hommage. Il n'y eut que l'évêque de Cambrai qui envoya des députés au nouvel empereur pour lui prêter serment de fidélité. Le roi de France voyant le commencement de ces troubles s'avança jusques sur le frontieres du Cambresis pour revendiquer la Lorraine. Mais Conrad-le-Salique parvint à étouffer cette guerre naissante, en

(4) *In proximis tribus provinciis nullam domum fuisse, ubi non deesset saltem habitator unus.*

L

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

promettant de donner au duc Gothelon le duché de Haute-Lorraine s'il vouloit désarmer. Gothelon, surnommé le Grand, trouva ces conditions tellement avantageuses qu'il ne balança pas à les accepter, quoi que pussent lui dire certains esprits brouillons. Rainier entra dans les vues pacifiques de Gothelon : par la défection de ces deux princes, la faction anti-impériale tomba.

La coutume de s'approprier les abbayes étoit tellement passée en usage, que plusieurs seigneurs en dispofoient comme d'un bien de patrimoine, & ne croyoient nullement blesser leur conscience pourvu qu'ils eussent soin d'en faire acquitter les charges, telles que d'y nourrir un nombre compétent de religieux, de payer les droits des évêques & d'entretenir un certain nombre de troupes pour les besoins de l'état. L'abbaye d'Hautmont en est la preuve : après avoir été occupée d'abord par les Rainier avant leur disgrace, puis par la maison d'Ardenne, elle avoit été échangée par Herman, comte d'Eenham, & engagée à Arnoul de Rumigny : comme le comte Rainier ne pouvoit plus rentrer en la jouissance de ce bénéfice qui étoit passé en d'autres mains, il forma le projet de s'approprier l'abbaye de ste. Waudru, dont il avoit l'avouerie ; voici comme il s'y prit au rapport de Gilbert : il fit entendre à l'empereur, sur l'esprit duquel il pouvoit beaucoup & auquel il étoit parent, que cette abbaye étant de peu de valeur, il importoit peu à l'empereur de la réserver à sa collation ; qu'il lui devoit être égal de la donner en fief à lui Rainier ; qu'un comte de Hainaut étant sur les lieux, & connoissant mieux les sujets & les affaires de ce monastere, pouvoit pourvoir à tout & à beaucoup moins de frais (il faisoit allusion aux fréquens voyages que l'on avoit fait en Allemagne) : l'empereur qui ne soupçonnoit rien des mauvais desseins du comte, ou qui croyoit pou-

Rainier V: (Année 1013 à 1037.)

voir lui accorder sa demande selon les maximes de ses prédécesseurs, n'hésita pas à lui donner cette abbaye. Les religieuses chanoinesses en ayant eu connoissance réclamerent contre cette donation, mais ce fut inutilement.

L'auteur déja cité ne dit point ni qui fut ce comte de Hainaut, ni qui portoit alors la couronne impériale; mais il rapporte certains traits à la clarté desquels l'on reconnoît aisément, d'un côté Rainier V, & de l'autre, Conrad-le-Salique. L'empereur avoit eu pour mere Adelaïde, comtesse d'Egelsheim, & Rainier V avoit épousé Alix en premieres nôces, qui étoit de la même maison. Cet empereur avoit des guerres continuelles à soutenir, ce qui l'empêchoit d'attirer à lui les affaires qu'il s'étoit réservées, ou de s'en mêler beaucoup, & l'on sait assez que le regne de Conrad-le-Salique se passa en guerres continuelles, tant en Italie qu'en Allemagne. Le comte de Hainaut d'alors étoit très en crédit à la cour Impériale, & aucun de nos comtes de la premiere race ne fut plus avant dans les bonnes graces des empereurs que Rainier V.

Peu s'en fallut néanmoins que la ruse de Rainier manquât par la fermeté & la constance qu'opposerent les chanoinesses à toute innovation. Car après la mort de leur abbesse, elles voulurent en avoir une nouvelle & procéderent à son élection. Rainier qui n'étoit point d'humeur à broncher en si beau chemin, leur fit dire, qu'il interdisoit toute élection, parce que cette abbaye lui étant conférée par l'empereur, il entendoit en jouir dès lors, & en être abbé comme certains seigneurs l'étoient en plusieurs endroits. Les chanoinesses députerent vers l'empereur quelques-unes d'entre elles, qui se plaignirent amerement du procédé du comte, de l'injustice de sa conduite, & réclamerent leurs anciens droits & privileges. L'empereur assez em-

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

barrassé sur le parti qu'il devoit prendre, leur permit de faire une élection en sa présence & d'élire une de la députation. On élut Oda: de retour à Mons cette chanoinesse voulut se mettre en possession de la mense abbatiale & de sa nouvelle dignité, mais elle en fut empêchée par le comte, & plus elle fit d'efforts pour se rendre maîtresse, plus elle eut de peines & d'affronts à dévorer; de façon que quoiqu'elle eût été élue en présence de l'empereur, elle n'étoit pas plus avancée que si jamais il n'y avoit eu d'élection faite. Oda n'avoit d'autres ressources que de recourir derechef à l'autorité & à la protection de l'empereur, mais le monastere étoit épuisé par les frais des voyages précédens & par les présens qu'il avoit fallu faire aux personnes de la cour; d'ailleurs l'empereur n'étoit jamais à soi ni à portée, car quand il n'étoit point occupé à rechasser des peuples qui en vouloient à la liberté de l'Allemagne, il se trouvoit en Italie pour soutenir les droits de sa couronne; dans cette extrêmité l'abbesse Oda consentit à se déporter de sa dignité, d'après le consentement de toutes les chanoinesses, & à laisser la mense abbatiale au comte de Hainaut (5).

On fit alors un réglement pour fixer les droits respectifs, & on obligea le comte d'en jurer l'observation sur les saints évangiles, ce qui se pratique encore quand le souverain du pays fait son inauguration & prend possession de la crosse. Comme ce concordat est fort intéressant pour avoir une connoissance exacte du pouvoir & de l'autorité qu'exerçoient nos comtes dans Mons, où ils avoient fixé leur séjour, nous en rapporterons les principaux articles.

(5) Voyez *chronica Gisleberti*, *pag.* 18.

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

1°. Le comte aura pour menſe abbatiale la troiſieme partie des revenus provenant des aleus de ste. Waudru, à condition qu'il paiera ou acquittera la dite égliſe de toutes viſitations, tailles ou maltotes faites par lui, par notre st. pere le pape, ou ſes cardinaux ou ſes légats, par monſeigneur de Rheims, métropolitain, monſeigneur de Cambrai, diocéſain, ou par leurs officiers.

2°. Que cette part du comte ne ſe percevroit que ſur les villages de Quaregnon, de Jemappe, de Frameries, de Quévi, d'Hérinnes, de Caſtres, de Hal & de Braine-le-Château, & point ſur d'autres endroits.

3°. Que le comte ne devoit rien prétendre à la ville de Mons, parce que cet endroit étant le patrimoine de ste. Waudru, l'abbaye s'en réſervoit les dixmes, les rentes & tout le profit. Par conſéquent que le comte ayant l'emplacement de ſon palais dans le dit patrimoine à raiſon duquel il devoit payer cinq ſols à l'égliſe le Jeudi ſaint, il continueroit à les payer comme de coutume quoiqu'il fût abbé du monaſtere.

Qu'il paieroit également pour les maiſons qu'il avoit fait bâtir, & dont le paiement ſe faiſoit à la Noël & le Jeudi ſaint; qu'il ne pouvoit conſtruire ni bâtiment, ni nouvelle maiſon ſans le conſentement du chapitre, & que ces nouvelles habitations ſeroient aſſujetties aux rentes comme les anciennes.

4°. Que quand quelque manant ou bourgeois ſeroit en défaut de payer, l'égliſe pourroit enlever de ſa maiſon des effets, tels que des draps, pour s'indemniſer, ſans recourir au maire ni aux échevins de la ville.

5°. Que l'égliſe de ſainte Waudru ſe réſervoit l'exercice de la juſtice & la jouiſſance de tous ſes droits, tant dans les villages qu'elle tenoit des aleus de ste. Waudru, que de ceux qu'elle avoit eus poſtérieurement en pure aumône; qu'elle y

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

nommeroit le maire & les échevins comme auparavant; qu'on exceptoit feulement le maire & les échevins de Mons, lefquels feroient à la nomination du comte comme abbé; cependant que quand il furviendroit une affaire à l'églife, le maire & les échevins de Mons ne feroient point les feuls juges, mais qu'on leur affocieroit les maires & les échevins des autres endroits pour être ouïs & entendus, & juger parenfemble.

6°. Comme les maires de Quaregnon, Jemappe, Frameries, Quévi, Cuefmes, Nimy, Ville-fur-Haine, Caftres, Hérinnes, Hal, Braine-le-Château & Braine-la-Wilotte devoient faire hommage au comte comme abbé & lui payer certaines rentes à la Noël, il fut réglé que le comte ne pourroit en ajourner aucun, ni citer en juftice autre part que pardevant l'églife de Mons; que là, la partie interpellée, ayant expofé fes raifons, feroit jugée par le chapitre & par fes pairs ou égaux: pour les autres mairies, qui ne relevoient point de la croffe, telles que celles de Mafles, de Ham, d'Hooftrade, &c. il fut dit qu'elles dépendroient en tout du chapitre. Dans la fuite des temps on changea d'un commun accord certains points à ces articles (*a*).

L'abbaye de st. Ghiflain eut auffi un démêlé fort vif avec Rainier, mais qui tourna au défavantage du comte. Cette maifon, dont les droits, les biens, les privileges venoient d'être confirmés par l'empereur st. Henri, à la demande de Rainier lui-même & de l'évêque Gerard de Florennes (*b*),

---

(*a*) Voyez *Chronica Gifleberti* à la page citée & fuivantes, &c. Voyez une Bulle de l'an 1181, où les poffeffions de cette églife font rapportées & confirmées. Annales de Hainaut.

(*b*) *Interventu Reinharii comitis ac petitione Gerardi Cameracenfis ecclefiæ præfulis, pauperi monafterio ubi pretiofus confeffor Chrifti Ghiflenus corporaliter jacere videtur, prædia conceffa vel adhuc concedenda, &c.... Hæc ergo omnia in noftram tuitionem accipimus, &c. Notit. Ecclef. cap.* 80.

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

ſe trouva peu après ruinée par les déſordres & la vie licentieuſe de l'abbé Simon, de ſorte qu'on pouvoit à peine y nourrir quatre à cinq religieux, tous les biens étant en ſaiſie pour la liquidation des dettes. Cet indigne ſupérieur étant mort, l'évêque de Cambrai fit élire Wenneric, religieux de beaucoup de piété, d'une conduite irréprochable, & le préſenta à l'empereur. Après qu'on eut ratifié ſon élection à la cour impériale, Wenneric ſe mit à retirer les biens de l'abbaye des mains des laïcs, mais il y trouva tant d'obſtacles, que ne ſachant plus à qui s'adreſſer, il recourut à l'évêque de Cambrai. Le diocéſain de ſon côté en porta des plaintes au comte de Hainaut & le pria de faire ceſſer ces uſurpations, de faire rendre ces biens à qui ils appartenoient. Le comte Rainier cria beaucoup contre ces injuſtices, mais il n'alla point au delà des menaces. Il favoriſoit les uſurpateurs, dit Baudry, parce qu'il étoit devenu uſurpateur lui-même. Tant il eſt vrai que le cœur des meilleurs princes ſe corrompt quand ils ſe laiſſent dominer par l'avarice, ou qu'ils prêtent l'oreille aux mauvais conſeils des courtiſans avides! Après la mort de Wenneric, Rainier s'ingéra plus que jamais dans les affaires de cette maiſon; il ſe rendit tellement maître qu'il nomma Guy de ſa propre autorité à la dignité vacante, & qu'il lui ſubſtitua Hilfroi après ſa mort (7) Gerard de Florennes qui ne doutoit point des deſſeins du comte, puiſqu'il étoit clair que par de tels procédés, conſtamment ſoutenus, il tendoit évidemment à s'arroger l'avouerie de cette abbaye

(7) *Guido à Raginero ſeu Reinero Hannoniæ comite, qui temporale monaſterii dominium uſurparet, conſtitutus abbas, inſcio imperatore, præfuit aliquot annis ſine laude, poſt hunc ſubſtituitur ab eodem comite Hilfridus qui à Gerardo Cameracenſi epiſcopo à ſede deturbatus eſt. Cœnobiarchia Ghiſlen.*

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

qui étoit immédiate, & à s'approprier la manse abbatiale, s'opposa à ces nominations, alléguant qu'elles lui appartenoient comme évêque ou à l'empereur; là dessus il déclara formellement la promotion d'Hilfroi abusive & nulle, nomma Herbrand pour occuper sa place, & l'envoya sur le champ à l'empereur avec des lettres de recommandation. Herbrand étoit un religieux tel qu'il falloit pour gouverner ce monastere; outre qu'il étoit rempli de l'esprit de Dieu, habile dans les divines écritures, expérimenté dans la conduite des ames, il avoit encore une grande connoissance des affaires civiles & beaucoup d'adresse pour les conduire à leur fin.

Le comte de Hainaut laissa aller les choses, mais il ne se dessaisit point des biens qu'il occupoit, alléguant toujours quelques nouveaux motifs pour continuer ses déprédations. Pour couper court à tout, l'évêque de Cambrai renvoya Herbrand à l'empereur avec de nouvelles lettres de recommandation, & fit intervenir dans cette affaire le duc de Basse-Lorraine, & l'archevêque de Cologne, dont le crédit étoit fort grand à la cour. Le tout se passa à l'insu de Rainier, qui même ne sut rien du départ d'Herbrand. Cet abbé fut bien accueilli de l'empereur & en obtint des lettres qui affranchissoient de nouveau l'abbaye de toute servitude, & défendoient d'en aliéner les biens en aucune maniere. Cette charte est de la douzieme année du regne de Conrad, ce qui revient à l'an 1036.

Après ce fameux démêlé de l'évêque de Cambrai avec Rainier V, l'histoire ne parle plus de ce comte de Hainaut, & l'on ignore absolument les autres particularités de sa vie. Cela provient de ce que les écrivains d'alors ne s'attachant qu'à écrire les fastes des rois ou des empereurs, ne font mention des comtes de Hainaut que quand ils ont à

Rainier V, (Année 1013 à 1037.)

démêler avec ces monarques ou avec les ducs de Lorraine, leurs Lieutenans; & Baudry, celui d'entre tous, qui en a parlé le plus amplement, passe sous silence tout ce qui n'intéresse point l'église de Cambrai.

L'on fixe communément la mort de Rainier V à l'an 1036; l'on pourroit néanmoins la retarder de quelques années: mais quelque parti que l'on prenne Rainier mourut sans laisser d'enfans mâles, il n'eut qu'une fille de Mathilde d'Eenham, nommée Richilde. Ainsi s'éteignit la race des Rainier en Hainaut, mais elle se perpétua encore longtemps par la branche des comtes de Louvain. Henri de Brabant, fils de Henri V & de Sophie de Thuringe, acquit le Landgraviat de Hesse où sa postérité regne encore aujourd'hui.

Gerard de Florennes, que nous avons vu maintenir avec force le droit de nomination à l'abbaye de st. Ghislain contre les entreprises d'un prince rusé, contraignit également son propre frere Godefroid, seigneur de Rumigny, de se déporter purement & simplement entre ses mains de l'abbaye d'Hautmont, qu'il occupoit comme un bien patrimonial; il appella des moines de st.-Vannes pour y rétablir la regle, & leur donna pour abbé Folcuin, religieux d'un grand mérite.

Il érigea une abbaye de bénédictins au Cateau-Cambresis, qu'il dota de son patrimoine; un autre à Florennes, à l'érection de laquelle contribua aussi la générosité de son frere; il y bâtit encore une église paroissiale & y fonda un chapitre composé de sept chanoines & d'un doyen.

Sous le regne de Rainier V l'on se ressentit des effets de la plus affreuse anarchie, & ces tristes effets se présentent de toute part: Wedric-le-Barbu, fils de Guéric le Sor, seigneur d'Avesne, de Leuze & de Condé, brûle le testament de ste. Hiltrude de Liessies après avoir expulsé les moi-

Rainier V. (Année 1013 à 1037.)

nes de leur maison. Il s'imaginoit avoir rendu par cet horrible attentat la restauration du monastere & la restitution de ses biens impossibles (8).

Un seigneur de Valenciennes, nommé Aldon, acquit des richesses immenses aux dépens des abbayes & des monasteres. Il entra un jour à Denain, lorsque l'on célébroit l'office divin, & après avoir mis tout le monde en fuite il enleva la tréforerie & toutes les richesses de l'église. Nous avons parlé des déprédations de l'abbaye de st. Ghislain commises par Rainier lui-même. Ce triste brigandage regnoit par-tout, c'étoit le fruit de l'ignorance & de la grossiereté du siecle; celui-ci & le précédent est ce qu'on appelle *siecles de fer*, *siecles de barbarie*, ou un chacun au mépris des loix & à la honte du christianisme se rendoit justice à lui-même.

Comme les meurtres & les assassinats étoient alors très-communs & qu'il suffisoit d'avoir un ennemi pour lui courir sus, en quelque lieu qu'il fût, les évêques, pour rétablir l'ordre, publierent un décret, qu'on nomma le décret de la paix, par lequel ils défendoient sous des peines spirituelles très-graves d'attaquer son ennemi à certains jours, près des églises & des oratoires: depuis, ils allerent plus loin, mais il leur falloit gagner peu à peu (9).

[8] Annales de la province de Hainaut, par Ruteau.
[9] Voyez l'histoire de France, &c.





Richilde, comtesse de Hainaut.

(Année 1040 à 1086.)

RIchilde prit les rênes du gouvernement aussitôt après la mort de Rainier, son pere, qui avoit eu soin de lui faire épouser le duc Herman quelque temps avant sa mort. Ce seigneur étoit de la maison de Thuringe, l'une des plus puissantes d'Allemagne.

Il n'est point inutile au sujet du comte Herman de faire mention du début de la célebre chronique de Gilbert. Cet auteur dit que le comte Herman posséda le comté de Hainaut héréditairement, *Ab Hermanno comite qui... comitatum Hanoniensem hæreditario jure possedit... initium habere voluimus*, ce qui prouveroit contre ce que nous avons dit, que Richilde n'étoit point fille de Rainier V, ou qu'elle ne fut comtesse qu'à titre de son mari, le Hainaut étant en ce cas un fief masculin. Mais on appelloit au temps de Gilbert posséder héréditairement, *hæreditario jure possidere*, occuper un bien avec pouvoir de le transmettre à ses descendans, soit que ce bien fût venu de patrimoine ou par un contrat de mariage, ou qu'on en eût fait l'acquisition de toute autre maniere. Il est évident que ce texte doit ainsi s'expliquer, puisque le même auteur use de la même expression lorsqu'il parle du mariage de Richilde avec Baudouin, fils du comte de Flandre, qu'on ne soupçonnera certainement point d'être descendu des Rainier ni d'avoir obtenu en bénéfice le comté de Hainaut (12).

(12) Voyez le discours académique sur cette question: *quo jure Hermannus, maritus comitissæ Richildis, comes Hanoniæ fuerit, suone an jure uxoris?* Par Mr. l'abbé Smet Bollandiste, qui a remporté le prix en 1785.

Richilde & Herman,

Tout paroiſſoit annoncer une paix conſtante pour les états de la comteſſe Richilde, lorſqu'Herman, ſon mari, qui ne pouvoit point, à ce qu'il paroît, ſupporter long-temps une vie molle & oiſive, la troubla en s'engageant témérairement dans la querelle de ſes voiſins, dans laquelle il n'avoit rien à gagner, mais beaucoup à perdre.

Le dépit qu'avoit conçu contre Henri III Godefroid d'Ardenne, fils de Gothelon-le-Grand, fut cauſe de cette nouvelle guerre. Cet empereur avoit promis le duché de Haute-Lorraine à Godefroid, mais preſqu'auſſi-tôt après ſa promeſſe il manqua à ſa parole & le donna à Gothelon, frere cadet de Godefroid; cependant pour ne point trop aigrir Godefroid il lui offrit en échange le duché de Baſſe-Lorraine, mais ce fier vaſſal eut l'audace de le refuſer. Le jeune Gothelon étant mort quelque temps après, l'empereur ſans aucune attention ni ménagement pour Godefroid, donna ſon duché à Albert d'Alſace.

Henri III en agiſſoit ainſi, ſoit qu'il ſe fût apperçu que Godefroid étant un eſprit remuant & ambitieux, il falloit l'éloigner des premieres charges de l'empire, ſoit qu'il ne cherchât qu'à mieux affermir ſon autorité dans les deux Lorraines en empêchant que ces deux duchés ne devinſſent héréditaires & indépendans.

Ce Godefroid IV du nom, dit par quelques-uns le *Barbu*, par d'autres le *Hardi*, le *Courageux*, piqué juſqu'au vif d'avoir reçu affront ſur affront, cabala contre l'empereur & lui ſuſcita beaucoup d'ennemis en leur perſuadant fauſſement que ſa cauſe devenoit la leur, & que l'intérêt de leur propre conſervation demandoit qu'ils fiſſent cauſe commune. Il y avoit cependant une très-grande différence à faire entre les duchés des deux Lorraines & les autres principautés, puiſque les empereurs n'avoient jamais voulu ſe deſſaiſir des du-

comte de Hainaut.

chés, tandis qu'ils avoient laiſſé échapper preſque tout le reſte de leurs mains. Le comte de Hainaut & celui de Louvain entrant dans le reſſentiment de Godefroid furent d'abord prêts à ſe mettre en campagne, celui de Hollande fut auſſi de la ligue avec Baudouin V, comte de Flandre. L'empereur ayant reçu avis de cette confédération s'avança avec de bonnes troupes vers le Rhin, où étant arrivé il fit avertir tous les feudataires d'Empire de le venir joindre. Les confédérés ne furent nullement ſurpris de l'arrivée ni des ordres de l'empereur, mais la comteſſe Richilde augurant mal d'une guerre que ce monarque faiſoit lui-même en perſonne, ou peut-être jalouſe de ce qu'Herman, ſon mari, attirât à lui toute l'autorité, & ſe fût engagé dans cette affaire ſans ſa participation, conçut le noir projet de le livrer à l'empereur par l'entremiſe de Vazon, évêque de Liege: mais ce prélat, à qui elle oſa faire cette propoſition, eut tant d'horreur de ſervir d'inſtrument à la paſſion d'une femme qui trahiſſoit ſon mari, qu'il la repouſſa fortement; puis revenu tout-à-coup à lui & changeant de ton il lui conſeilla de rappeller le comte Herman à ſon devoir par la voie de la douceur & de la perſuaſion, lui faiſant voir que ce procédé ſerviroit beaucoup mieux à ſon honneur & à ſa gloire; il lui expoſa même beaucoup de raiſons qu'elle pouvoit lui alléguer pour le détacher efficacement de cette ligue.

Richilde ſuivit les ſages avis de Vazon & réuſſit auprès de ſon mari. Ce comte ſépara auſſi-tôt ſes troupes d'avec celles des confédérés & les fit revenir en Hainaut. Baudouin de l'Iſle fut ſi indigné de cette défection qu'il réſolut d'en faire repentir le comte Herman. L'effet ſuivit de près ſes menaces: il ſe jetta avec une armée de Flamands ſur le comté d'Eenham, emporta le château de ce nom & y fit mettre le feu après l'avoir pillé. Il courut

Richilde & Herman,

sollicitation de la comtesse Richilde qui étoit sa niece, selon l'historien de Toul & beaucoup d'autres; mais il ne faut point prendre leur récit trop à la rigueur, car Richilde n'étoit point née d'Alix d'Egesheim, épouse en premieres nôces de Rainier V, mais de Mathilde d'Eenham, ce qui fait une grande différence.

Léon IX passant par Beaumont y bénit la chapelle du château qu'il dédia à st. Venant, il en bénit une autre à Macon, près de Condé, & une troisieme à Valenciennes sous l'invocation de st. Michel, qu'on appelle aujourd'hui la chapelle des Lépreux. C'est ainsi qu'en parlent nos écrivains; il faut néanmoins remarquer que les auteurs de la vie de ce pape n'en font point mention, & que leur récit y paroît contraire (*a*).

Le comte Herman mourut dans le courant de l'année 1051, laissant une épouse encore à la fleur de l'âge, & deux enfans, Roger & Gertrude.

A peine avoit-on célébré les obseques de ce comte que Baudouin V, envoya sonder les dispositions de la princesse & lui marquer le grand desir qu'il avoit de lui donner son fils pour époux. Richilde se laissa pénétrer, sans néanmoins donner de réponse positive. Baudouin lui envoya de nouveaux députés, mais l'habile princesse qui vouloit se faire un mérite auprès de l'empereur d'un mariage qu'elle desiroit ardemment, se rendit plus difficile que la premiere fois & dit en congédiant ces envoyés, qu'elle ne vouloit point d'un mariage qui pût déplaire à l'empereur, qu'une province considérable de Lorraine portée en dot à un prince, très-puissant feudataire de la couronne de la France, alloit aigrir ce prince à l'excès, & qu'elle en seroit la triste victime, que le fer & le feu alloient dévaster le Hainaut. . . . . .

Baudouin

(*a*) Voyez les *Acta selecta sanctorum* 19 *aprilis.*

Richilde.

Baudouin conçut au mieux son langage, il comprit que tout consistoit à sauver les apparences pour faire croire à l'empereur qu'elle n'agissoit en tout que conformément à ses volontés, & qu'elle ne vouloit recevoir de mari d'autre main que de la sienne. Là-dessus Baudouin conduisit une armée en Hainaut & fit le siege de Mons où la comtesse tenoit sa cour. Richilde, qui n'avoit ni munitions ni troupes assembla son conseil pour savoir à quoi se résoudre. On opina pour la capitulation, mais le comte de Flandre n'en voulut point entendre parler à moins qu'on n'y mît pour premier article que cette comtesse se rendroit sa prisonniere de guerre. Dès que ce prince eut Richilde en son pouvoir, il lui dit ce peu de mots en présence de toute sa cour & des grands du Hainaut. *Princesse, ne craignez point d'encourir la haine de l'empereur en épousant mon fils, ce ne sera point contre vous que ce monarque sera aigri, ce sera contre moi; c'est à moi qu'il déclarera la guerre, c'est contre moi qu'il conduira ses troupes; mais je saurai lui disputer le passage de la Meuse, lui rendre les vivres difficiles, & si par malheur je devois me replier dans mes états, j'ai l'Escaut pour barriere & pour défense.* Richilde, jugeant par ce discours qu'elle ne risquoit rien à jouer un autre personnage, dévoila son cœur & consentit à ce qu'on souhaitoit d'elle. On célébra magnifiquement les épousailles au camp où se trouvoit le jeune Baudouin, dit Baudouin d'Hasnon. On y rédigea les articles du contrat de mariage; on stipula entre autres choses qu'on insinueroit adroitement aux enfants que cette princesse avoit eus en premieres nôces, de quitter le monde & de se dévouer tout à Dieu. Roger prit l'habit ecclésiastique & devint évêque de Châlons-sur-Marne; Gertrude se fit religieuse, mais on ne sait point en quel monastere.

Richilde & Baudouin d'Hasnon,

Ce mariage singulier fit beaucoup de bruit dans toute l'europe; le pape Léon IX le désapprouva hautement, & dit que le seigneur ne le béniroit point; que l'intérêt seul en ayant formé les nœuds dans la vue de réunir les deux principautés, le même intérêt sauroit les désunir. L'empereur en fut comme hors de lui-même: il eût souhaité pouvoir porter aussi-tôt la guerre en Flandre, mais il en avoit une autre à soutenir en Italie contre ce Godefroid d'Ardenne, qui ayant remué ciel & terre au sujet du duché de Haute-Lorraine sans aucun succès, avoit suivi le pape Léon IX en Italie & y avoit épousé la princesse Béatrix, veuve de Boniface, marquis de Toscane & de Lombardie. Ce monarque, en attendant qu'il pût exécuter ses résolutions contre le Flamand, enjoignit à Lietbert, évêque de Cambrai (13), qui s'étoit rendu auprès de sa personne pour obtenir l'investiture du temporel de son évêché, de fulminer les censures ecclésiastiques contre les deux conjoints, puisqu'ils avoient contracté mariage par voie de fait, étant parens, sans avoir obtenu aucune dispense. Ils étoient véritablement fort proches tant du côté paternel que maternel, & il jura que jamais il ne regarderoit ce mariage pour valide ni les enfans pour légitimes (14). Lietbert leur ordonna d'abord de se séparer & porta de suite la sentence d'excommunication. Baudouin de Lille appella de cette

(13) L'évêque Gerard de Florennes mourut au mois de mars de l'an 1051, Lietbert le remplaça peu après.

(14) Richilde avoit pour aïeule la comtesse Hadwige, fille de Hugues Capet, Baudouin d'Hasnon avoit pour mere la princesse Adele, petite fille do Hugues Capet. Richilde du côté de sa mere Mathilde étoit encore proche parente à son mari, par Mathilde de Saxe, épouse de Godefroid-le-Captif, mere du comte Herman, laquelle avoit été mariée en premieres nôces à Baudouin III, comte de Flandre.

Richilde & Baudouin d'Hasnon.

sentence au pape Léon IX, qui leva provisionnellement l'excommunication, laissant subsister la séparation de corps & de lit, jusqu'à ce que le mariage eût été réhabilité (15). Cette fermeté de l'évêque de Cambrai n'étonna ni la cour de Hainaut ni celle de Flandre parce qu'elles avoient prévu le coup; cela n'empêcha pas même Baudouin de Lille de prendre à cœur les intérêts de l'évêque & de lui rendre les services les plus importans. Le fait suivant en est la preuve.

Jean de Bethune, avoué d'Arras, ayant épousé la veuve de Gauthier, châtelain de Cambrai, mort sans enfans, prétendoit succéder à la châtellenie, malgré la loi du pays qui exclud les étrangers des charges. Pendant que Lietbert étoit auprès de l'empereur, cet audacieux s'empara du château de Cambrai, s'érigea en seigneur temporel de cette grand'ville & ne voulut point recevoir l'évêque lorsqu'il y voulut faire son entrée à moins qu'il ne le confirmât dans la jouissance de sa charge. Mais Lietbert incapable de commettre une telle foiblesse se retira au Cateau Cambresis, jusqu'à ce que le comte de Flandre étant venu à son secours donna la chasse à Jean Béthune & le fit sortir du Cambresis.

1053. Sur ces entrefaites la guerre que l'empereur faisoit en Italie, alloit à sa fin, & l'on ne doutoit plus de voir arriver bientôt les Impériaux en Basse-Lorraine. Les deux Baudouin résolurent de les prévenir : s'étant mis de bonne heure en campagne, ils coururent tout le pays de Liege pour en consumer les vivres, afin que les

(15) *Balduinus [Hainoensis] à domino Lietberto, Cameracensi & Atrebatensi episcopo, cum Richilde suâ excommunicatus est, eò quod per incestum adulterio pejorem cognati sui Herimanni comitis neptem duxisset. Sed à domino papâ Leone IX, ejusdem Richildis avunculo, hanc meruerunt indulgentiam, ut in conjugio quidem, sed absque carnali commixtione manerent. Flandria gener. cap.* 17.

Richilde & Baudouin d'Hasnon.

Allemands n'y trouvassent point de quoi se ravitailler. Baudouin de Lille saccagea la ville de Huy & la brûla, Baudouin d'Hasnon ou de Mons fit le même traitement à celle de Thuin. Cependant comme ces deux princes ne pouvoient point subsister long-tems en un pays qu'ils avoient entierement ravagé, ils se retirerent derriere l'Escaut & se retrancherent entre Bouchain & Valenciennes, après avoir pourvu à la sureté de toutes les places frontieres. L'empereur, ayant fait une diligence extrême à cause de la rareté des vivres, vint camper près du village de Main, vis à-vis de l'armée ennemie. Ce prince étoit dans la résolution de passer le fleuve & d'attaquer les ennemis dans leurs retranchemens, mais après avoir pesé mûrement les choses, il trouva cette entreprise trop périlleuse & l'abandonna : il étoit dans un embarras extrême, lorsque Jean de Bethune, (l'avoué d'Arras dont nous avons parlé) qui ne pouvoit pardonner au comte de Flandre de l'avoir chassé de Cambrai, vint fort à propos lui offrir ses services, & lui promit de faire passer la riviere à son armée s'il vouloit s'intéresser pour lui auprès de l'évêque de Cambrai & lui obtenir la châtellenie qui étoit encore vacante (16). L'empereur l'assura de sa protection. Alors Jean de Bethune se met à la tête d'un gros détachement, part à l'entrée de la nuit pour dérober sa marche aux Flamands, se fait ouvrir les portes de Cambrai & passe l'Escaut sans aucun obstacle. Les Baudouin n'eurent connoissance de cette manœuvre que quand il n'étoit plus tems d'y remédier; comme il y avoit à craindre qu'ils ne fussent bientôt enveloppés ou pris en flanc, ils se retirerent en hâte vers Douai. L'empe-

(16) L'évêque Lietbert réservoit cette place à Hugues, neveu du châtelain précédent.

Richilde & Baudouin d'Hasnon.

reur passe l'Escaut à son tour & les poursuit. Les deux comtes faisant semblant de ne point être en sureté, étant si près des Impériaux, font un mouvement vers Hénin-Liétard & se retranchent derriere le ruisseau de *Boulantrieux*, qui coule à peu de distance de cette petite ville. L'empereur qui ruinoit tout ce qui se trouvoit sur son passage, ignoroit encore le stratagême des deux comtes, & ne connoissoit point le péril ou il s'étoit imprudemment exposé; car depuis Douai, qu'il avoit dépassé, jusqu'à Lille, ce ne sont que marais entrecoupés de ruisseaux (17), endroit par conséquent bien propre à faire périr une armée. Ce n'est point qu'il n'y eût quelques sentiers à travers ces marais: mais outre qu'ils étoient connus de peu de personnes & qu'il y falloit marcher seul-à-seul, les Baudouin avoient garni de redoutes la tête de chaque avenue. L'avoué d'Arras s'offrit derechef à l'empereur & lui promit de le tirer encore de ce mauvais pas. Cet intrépide guerrier décampe vers le milieu de la nuit à la tête d'une troupe de gens d'élite, donne avec impétuosité sur une de ces redoutes, renverse les palissades, brise les portes, & fait main basse sur tout ce qui ose lui résister. Les garnisons des autres forts, averties de ce qui venoit d'arriver, prennent la fuite, dans la crainte d'être également surprises, & sont aussitôt remplacées par les troupes de l'empereur, qui avoit suivi de fort près l'avoué d'Arras. Les fuyards se retirerent à Lille, place ou Baudouin V avoit tranféré sa cour, & qu'il avoit entourée de bonnes murailles; les vainqueurs fiers de leurs succès les poursuivent & demandent d'en venir à une action

(17) On a creusé un canal en 1750 depuis Douai jusqu'à Lille pour l'écoulement des eaux, malgré cela le terrein est encore trop crud.

Richilde & Baudouin d'Hasnon.

décisive. Lambert, comte de Lens, gouverneur de cette place, sort aussi-tôt avec sa garnison, & provoque à son tour l'avoué d'Arras: mais ce fut à son malheur; car ses gens n'ayant point cette ardeur, cette animosité qu'avoient les Allemands, furent la plupart taillés en pieces, & lui-même y perdit la vie. Ce qui échappe au feu du vainqueur gagne avec peine Orchies, petite ville du côté de Tournai. Mais les Impériaux acharnés à leur défaite y arrivent presqu'aussi-tôt qu'eux & en forment le siege: les assiégés ne pouvant suffire aux attaques multipliées & vigoureuses des assiégeans, dont le nombre s'augmentoit de jour en jour, demanderent à capituler. De là l'empereur Henri III tomba sur Tournai, où les Flamands avoient rassemblé leurs principales forces & sauvé ce qu'ils avoient de plus précieux. Le siege de cette ville, comme il étoit aisé de le prévoir, fut long & opiniâtre, & on y fit des prodiges de valeur de part & d'autre. Comme les approvisionnemens de la ville ne pouvoient pas suffire long-tems pour une si grande multitude de monde, la famine s'y fit sentir au bout de quelques mois & y exerça de cruels ravages. Ce fléau étant un plus terrible ennemi que celui qui environnoit la ville, & n'y ayant aucun moyen de se soustraire à ses coups mortels, il fallut bon gré malgré se rendre à la merci des vainqueurs. Beaucoup de grands furent faits prisonniers de guerre; & les richesses que l'on trouva dans la place, furent immenses.

La saison étant trop avancée pour former de nouvelles entreprises, l'empereur retourna en Allemagne tout couvert de gloire, dans la pensée de revenir sur ses pas au printems d'après, car il ne croyoit point les Baudouin assez châtiés pour avoir été battus, il savoit d'ailleurs qu'ils favorisoient Godefroid IV, qui étoit revenu d'Italie: de nouvelles affaires survenues à l'empereur

Richilde & Baudouin d'Hasnon.

contre toute attente, l'empêcherent d'effectuer ses résolutions.

Après le départ de ce prince & que ses troupes se furent retirées en leurs quartiers d'hiver, les vaincus n'étant plus gênés réparerent leurs forces & rétablirent leurs villes. Leurs préparatifs faits, ils se mirent les premiers en campagne & commencerent les opérations de l'année 1056 par le siege d'Anvers. Cette entreprise étoit des plus périlleuses; car outre que cette ville étoit très-peuplée, elle passoit pour être une des plus fortes qu'il y eût, étant défendue d'un côté par l'Escaut, fleuve très-large & très-profond, & de l'autre ayant de bonnes murailles avec de larges fossés, bon nombre de palissades & de bonnes terrasses. Malgré tout cela, les Baudouin qui cherchoient à réparer la gloire de leurs armes à quelque prix que ce fût, en entreprirent le siege. Fréderic de Luxembourg à qui cette place appartenoit en qualité de duc de Basse-Lorraine, s'y étoit enfermé dans la résolution de la bien défendre. Les Baudouin, qui fondoient leurs espérances sur l'absence des Impériaux & sur l'impétuosité avec laquelle ils avoient dessein de former leurs attaques, se porterent effectivement par-tout avec une espece de fureur; mais les assiégés se défendirent avec cette force, ce courage, cette intrépidité qui ne se trouve que parmi des ennemis jurés & acharnés à la perte l'un de l'autre: ils donnerent par-là le temps aux Impériaux d'accourir à leur secours & de faire lever le siege. Ce fut-là la seule entreprise de cette campagne. Car Henri III étant mort sur es entrefaites, chaque parti, las de la guerre, ›ngea à la paix, & la cour impériale sacrifia ses essentimens pour l'obtenir. Car comme Henri III ·our conserver la couronne dans sa famille avoit ait élire roi des Romains & déclarer son successeur à l'empire Henri, son fils, qui n'avoit pas

Richilde & Baudouin d'Hasnon.

plus de trois à quatre ans, il falloit de toute nécessité pacifier les troubles pour ne point déranger ces mesures & donner quelque satisfaction aux seigneurs mécontens. L'on indiqua donc un congrès à Cologne, où tous les seigneurs de l'Empire furent invités. L'impératrice Agnès s'y trouva, aussi bien que le pape Victor II, successeur de Léon IX. Ce pape réhabilita le mariage de Baudouin d'Hasnon avec la comtesse Richilde, & la cour impériale déclara qu'elle reconnoissoit Baudouin pour comte de Hainaut, le déclara en outre marquis du Tournaisis, (ce petit pays n'étoit à proprement parler ni de France ni d'Empire, mais Henri III venoit d'en faire la conquête) & elle consentit qu'après le décès de son pere il joignît le vaste comté de Flandre à ses autres états, selon les articles du contrat de mariage. Baudouin V fut confirmé dans la possession du comté d'Eenham, aujourd'hui pays d'Alost ou Flandre impériale, comme aussi dans la jouissance du château de Gand, des quatre Métiers (18) & de l'isle de Zélande, avec la condition néanmoins d'en rendre hommage à l'empereur.

Godefroid IV obtint aussi des conditions très-avantageuses, car l'on déclara au nom de Henri IV, que la cour oublioit tout le passé, qu'il seroit duc de Basse-Lorraine & marquis d'Anvers après le décès de Fréderic de Luxembourg, ce qui eut lieu peu après.

Baudouin V, dont nous venons de parler, est fondateur du célebre chapitre de saint Pierre, à Lille, où il se trouve jusqu'à quarante chanoines en y comprenant les évêques de Tournai & de

(18) Les quatre Métiers ou Offices sont: Hulst, Axel, Bouchoute & Assenede.

Richilde & Baudouin d'Hasnon.

Terouenne (19), qui jouissent chacun d'une prébende.

Baudouin d'Hasnon ou de Mons, son fils aîné, étoit le prince le plus religieux & le plus accompli de son siecle, aussi fut-il surnommé *Baudouin-le-Bon*, & la postérité lui a conservé ce beau titre. Dans sa jeunesse il étoit d'une complexion si foible & si délicate, que son pere avoit pensé le perdre, jusques-là qu'il lui tint un jour le cierge béni en main croyant qu'il alloit rendre le dernier soupir. Mais ce jeune prince reprenant tout à coup ses esprits lui dit, *donnez-moi, mon pere, donnez-moi le territoire d'Hasnon pour que j'y rétablisse le monastere, & soyez sûr que je ne mourrai point de cette maladie. C'est bien peu de chose que vous me demandez, mon fils*, lui dit Baudouin de Lille, *mais puisque vous le souhaitez tellement, disposez de cette terre selon votre bon plaisir.* Le jeune Baudouin ayant aussi tôt recouvré la santé s'acquitta de son vœu; après avoir chassé quelques brigands qui s'étoient bâti de belles maisons sur les ruines du monastere, il le rétablit plus ample qu'auparavant & le fit occuper par des Bénédictins, c'est pour cela qu'il est surnommé Baudouin d'Hasnon; on le nomme aussi Baudouin de Mons, soit pour le distinguer d'avec son pere, soit pour marquer qu'il aimoit de préférence cette capitale, ou parce qu'il n'avoit d'abord regné que sur le comté de Hainaut.

Les éminentes qualités de ce prince parurent dans tout leur éclat, quand il fut à la tête des affaires: il étoit doux, poli & affable à l'égard de tout le monde, aimant la justice, détestant la fraude, ne cherchant en tout que le bonheur & la félicité de son peuple, n'inquiétant aucun de ses

(19) *Notitia ecclesiarum Belgii*, *cap.* 95. Terouenne fut détruite en 1553 & son évêché transféré à Boulogne.



Richilde.

Souvent les dernieres volontés des princes sont éludées comme celles des hommes privés. La comtesse Richilde étoit trop avide de regner & trop jalouse de son autorité pour abandonner si aisément la principauté de Flandre; elle avoit un puissant parti, à la tête duquel se trouvoient deux seigneurs, l'un de la maison de Coucy, l'autre de la maison de Mailly: ainsi elle parvint à attirer à elle la régence & la tutelle d'Arnoul, son fils aîné; cette faction fut si puissante qu'elle fit déclarer le testament du comte défunt nul & invalide.

Sur ces entrefaites cette comtesse maria sa niece Adelaïde à Hugues d'Oisy, châtelain de Cambrai, ce qui rencontra pourtant quelques difficultés. Hugues étoit un factieux, un turbulent, un génie inquiet qui ne se plaisoit qu'au désordre & au brigandage, & qui pour cette raison avoit été frappé d'anathême par l'évêque Lietbert; comme pour recevoir la bénédiction nuptiale il falloit qu'il fût relevé des censures ecclésiastiques, il fit quelques démarches humiliantes envers l'évêque, qui étoit son seigneur, & lui renouvella son serment de fidélité. Les pairs du Cambresis & la comtesse Richilde furent présents à cette cérémonie, & assisterent aux épousailles.

Quelques mois s'étoient à peine écoulés depuis la célébration du mariage que ce châtelain, homme sans probité, ni bonne foi, sans honte ni conscience, retourna à ses excès & devint plus intraitable que jamais. Un jour que l'évêque s'étoit rendu au village de *Boiry-Notre-Dame* pour y consacrer l'église & y conférer le sacrement de confirmation, Hugues ayant appris qu'il devoit y passer la nuit accourut avec une bonne escorte, tua ceux qui vouloient défendre leur maître, du nombre desquels fut Wilbod, prévôt de la cathédrale; enleva l'évêque dans son lit & le fit conduire au château d'Oisy, dans l'espérance d'en ti-

Richilde.

rer une très-grosse somme pour sa rançon & d'en extorquer beaucoup de privileges.

L'honneur de la comtesse Richilde étant compromis par cet attentat, à cause qu'elle étoit intervenue au renouvellement d'hommage non seulement comme simple témoin, mais encore comme garante & caution des engagemens que le châtelain y prenoit; cette comtesse se mit avec son fils Arnoul à la tête d'une armée & vint faire le siege du château où l'évêque étoit renfermé. Hugues n'osa attendre l'arrivée de la princesse, sa tante, il prit la fuite avec son monde & ses meilleurs effets. Alors Richilde reconduisit l'évêque avec pompe à Cambrai, & loin d'exiger le moindre dédommagement pour les frais de cette expédition, elle fit au contraire des présens considérables à la cathédrale & à tous les monasteres de la ville. Heureuse si elle avoit pu terminer aussi aisément les débats pour la Flandre!

Cette comtesse pensoit de pouvoir jouir en paix du doux fruit de sa politique & de ses intrigues, lorsque Robert-le-Frison, à qui ses affaires domestiques n'avoient point permis de paroître plutôt en Flandre, la somma de lui remettre la régence dont elle s'étoit emparée, & la tutelle d'Arnoul, son fils aîné. Richilde s'opposa fortement à sa demande, lui répondit avec hauteur, & se fit déclarer par la plus grande partie des gentilshommes, régente de cette principauté. Comme elle prévoyoit que cette affaire auroit des suites & qu'elle ne devoit plus regarder Robert-le-Frison que comme son plus cruel & son plus dangereux ennemi, elle s'empara du comté d'Alost, des quatre Offices, de l'isle de Zélande, fiefs qui composoient son appanage, & pour qu'on ne pût point lui faire un crime de sa conduite à la cour de France, elle y envoya quelques députés qui parvinrent à mettre le roi Philippe, premier du nom, dans ses intérêts.

Richilde & Guillaume Osberne.

Jusques-là la comtesse Richilde n'avoit trouvé que peu ou point d'obstacle à ses desseins: Jean, sire de Gavre, commandant d'Ypres, ayant voulu l'empêcher de s'emparer des quatre Offices, avoit payé sa témérité de sa tête; & Robert-le-Frison avoit dû retourner précipitamment en son comté de Hollande, attaqué tout à la fois par l'évêque d'Utrecht & par Godefroid-le-Bossu, duc de Basse-Lorraine.

Cependant il y avoit une grande fermentation parmi les Flamands: les uns se plaignoient de ce que les actes publics se fissent au nom de Richilde & non de la part d'Arnoul, leur souverain; d'autres trouvoient mauvais d'être gouvernés par une femme; plusieurs lançoient des traits de satyre contre les seigneurs de Mally & de Coucy, qui pouvoient tout à la cour de Flandre. La comtesse Richilde, qui n'ignoroit pas les murmures du peuple, au-lieu de remédier au mal, en rectifiant sa conduite relativement à l'expédition des actes & en déférant plus à l'avis des seigneurs flamands, l'aigrit de plus en plus par des ordonnances inconsidérées & tout à fait déplacées. Elle exigea quatre deniers par chaque lit, ce qui pourroit faire vingt-cinq sous monnoie actuelle de France; (21) elle augmenta les impôts à proportion, leva beaucoup d'argent sur le clergé & fit adjuger au fisc le trésor de la plupart des églises. Sur ces entrefaites elle passa à de troisièmes nôces & prit pour mari Guillaume Osberne, comte d'Essex & d'Herford, trésorier d'Angleterre, qui descendoit des anciens comtes Normands, ce qui la rendit méprisable aux yeux de la multitude.

Robert-le-Frison après avoir été battu par l'évêque d'Utrecht & Godefroid-le-Bossu & s'être

(21) Voyez mémoire sur trois points intéressants de l'histoire monétaire des Pays-Bas, par l'abbé Ghesquiere, pag. 68.

Richilde & Guillaume Osberne.

accommodé avec eux, vint avec une bonne escorte à Gand, y cita toute la noblesse du pays & somma la comtesse Richilde à lui remettre généralement toutes les places qu'elle lui avoit enlevées & à le satisfaire sur les deux autres points; la princesse répondit qu'elle ne détenoit ses places que par pure précaution & seulement pour le mettre dans l'impuissance de lui nuire; que ces sortes d'invasions avoient lieu entre les souverains, & que quant à la régence de Flandre & la tutele du jeune Arnoul, il n'y falloit point penser; qu'elle ne s'en dessaisiroit jamais, sinon qu'au fil de l'épée. L'assemblée se sépara après une réponse aussi fiere, & Robert-le-Frison qui avoit vu par lui-même l'indignation des seigneurs Flamands, se rendit en hâte auprès du Roi Philippe, à qui il rendit compte de ses prétentions & des conférences qu'il venoit de tenir; il obtint de ce prince une promesse positive d'être bientôt secouru contre la tyrannie de Richilde. De la cour de France Robert passa en Hollande pour y rassembler des troupes.

Quelques villes des plus exposées de Flandre, & qui ne vouloient que le bien de la paix, s'aviserent d'envoyer des députés à la comtesse Richilde pour l'engager à entamer de nouvelles conférences & à se prêter à un nouvel accommodement, tandis qu'il y avoit encore moyen de prévenir les maux dont le pays étoit menacé. Richilde s'emporta contre les députés de la ville d'Ypres, qui arriverent les premiers, leur fit ensuite trancher la tête à Messine, puis fit mettre le feu à cette ville infortunée & la réduisit en cendres. Les députés de Gand & de Bruges, qui ignoroient le malheur de leurs confreres, vinrent aussi trouver cette princesse à Lille; l'on en étoit déja venu à leur distribuer différens quartiers de la ville, afin de les saisir les uns après les autres pendant le silence de la nuit; mais le gouverneur du château les fit avertir du péril où

Richilde & Guillaume Osberne.

ils se trouvoient, leur conseilla de se rendre sans délai auprès de lui, leur promettant de les faire sortir tous de la ville par des issues dérobées : c'est ainsi qu'ils échapperent à une mort honteuse. Dès que les Gantois & ceux de Bruges eurent connoissance du traitement qu'on avoit préparé à leurs envoyés, ils leverent le masque & se déclarerent ouvertement pour Robert-le-Frison (22). Sur ces entrefaites celui-ci avoit fait voile de Hollande, ensuite ayant débarqué à Mardick il pénétra jusqu'à Cassel sans trouver aucun obstacle. Boniface, gouverneur de cette ville, la lui remit entre les mains avec le château qui étoit des plus forts. Dès que le bruit de l'arrivée du comte Robert se fut répandu, on vit les mécontens s'attrouper de toutes parts & se rendre en foule à Cassel. La comtesse Richilde fit avancer des troupes pour empêcher la révolte de gagner, & de connoître ses forces; elle s'avança ensuite à la tête d'une armée vers Cassel, conduisant avec elle son fils Arnoul. Chemin faisant elle apprit que le roi de France approchoit avec une armée formidable & qu'il favorisoit sous main le comte Robert. Pour ne point avoir en même tems deux puissans ennemis sur les bras, cette princesse envoya son fils Arnoul plaider lui-même sa cause devant ce monarque, & comme elle connoissoit son extrême passion pour l'argent, elle fit luire à ses yeux, si à propos, l'éclat de ce métal, que ce roi quitta le parti de Robert-le-Frison pour reprendre celui de Richilde, qu'il avoit lâchement abandonné. L'armée de la comtesse & celle du roi ne tarderent pas à se rendre auprès de Cassel.

Cette ville étoit très-forte, bâtie sur une montagne, d'où l'on découvre, dit-on, quand le ciel est

[22] Voyez Buzelin, Meyer, *Flandria generosa*, &c.

comte de Hainaut.

est serein, jusqu'à la ville de Laon. L'armée de Richilde étoit composée de ceux d'Artois, du Brabant, de Valenciennes, de l'Ostrevant, de Cambrai, de Tournai, de Nivelles, de Mons, de st. Omer, de Boulogne, d'Ardres, de st. Pol, de Béthune, d'Hesdin, de ceux d'Aubigny, de Guise, de Turnehem, d'Audenarde, de Jauce & de plusieurs autres endroits. Dans l'armée françoise on distinguoit sur-tout ceux de Normandie, de Champagne, de Senlis, de Toulouse, de Rheims, de Châlons, de Chartres, d'Orléans, d'Etampes, de Soissons, d'Anjou, c'étoit en quoi consistoit sa principale force; la jeunesse du Poitou, de Bourgogne, du Barrois s'y faisoit aussi remarquer par son ardeur martiale; Godefroid, évêque de Paris & chancelier de France, accompagnoit le roi avec plusieurs grands seigneurs; Eustache, comte de Boulogne, frere du chancelier, se trouvoit dans l'armée de Richilde. Robert-le-Frison n'avoit qu'une poignée de monde à opposer à tant de milliers de combattans; c'étoit ceux d'Ypres, de Cassel, de Gand, de Bruges, de Coclare, de Berg, de Furnes, de Roslaer, d'Oldenbourg, d'Harlebeck de Rodenbourg, de Bourgbourg, de Courtrai, en un mot il n'avoit pour lui que ceux de la Flandre *Flamingante*, mais cette petite armée occupoit la montagne de Cassel, ce qui étoit d'un avantage inestimable. Les François, qui étant les plus nombreux comptoient que la victoire se rangeroit de leur côté, commencerent aussi-tôt le combat & le firent avec vigueur, mais les traits qu'ils lancent font peu de mal aux ennemis, tandis que tous ceux qu'on décoche de la montagne portent coup; de sorte qu'en peu d'heures l'armée du roi fut éclaircie, & ce prince, après avoir fait sonner la retraite, se retira du côté de Montreuil. L'armée de Richilde étoit aussi aux prises avec les rebelles, Richilde la commandoit & chacun

Richilde & Guillaume Osberne,

cherchoit à se distinguer sous les yeux de cette princesse. Le combat ayant duré plusieurs heures de ce côté sans grand avantage de part ni d'autre, ceux de Hainaut firent un dernier effort & renverserent ceux qu'ils avoient en tête; le comte Robert accourut pour rétablir le désordre. Les vainqueurs pénetrent jusqu'à lui & le font prisonnier. Richilde, dont ce succès inattendu avoit enflé le courage, se mêle parmi les premiers combattans & poursuit les fuyards. Les troupes d'observation que le comte Robert avoit laissées à Cassel, ayant vu ce qui se passoit descendirent peu à peu de la montagne, envelopperent la comtesse, & la firent prisonniere, elle & tous ses braves. Ceux de Hainaut qui combattoient encore, ayant vu qu'on conduisoit leur souveraine prisonniere à Cassel, prirent la fuite, & la victoire demeura au pouvoir des rebelles. Cette bataille se donna le 21 février 1071.

Les deux partis ayant perdu leur chef, l'on traita incontinent de leur échange; car ceux de Hainaut & les Flamands fideles redemandoient à cors & à cris leur comtesse, & les mécontens ne pouvoient se passer de Robert-le-Frison, leur chef, qu'on avoit conduit sous bonne escorte à st. Omer. Wulfric ou Valfrade Rabelle, gouverneur de cette ville, informé qu'on vouloit rendre chef pour chef sans aucune rançon, s'opposa fortement à cet échange; mais ceux de st. Omer le contraignirent d'y donner les mains & de trouver bon ce que la multitude jugeoit tel.

Cette permutation déplut beaucoup au roi de France, qui pour punir cette bourgeoisie d'avoir agi avec tant de précipitation & sans l'avoir consulté, résolut de saccager leur ville. Cette place étoit très-forte & les habitans bien résolus à se défendre jusqu'à la derniere extrêmité: mais le gouverneur qui étoit mécontent d'eux, les trahit

comte de Hainaut.

& ouvrit les portes de la ville au roi la nuit du six de mars; les troupes françoises y entrerent aussi-tôt, se répandirent dans tous les quartiers de la ville & y commirent des excès inouis (23). On massacra inhumainement les bourgeois qui couroient ça & là pour se soustraire à ces horreurs. A peine épargna-t-on les enfans & les vieillards; l'on déshonora les vierges & les matrones; on pilla les monasteres & les églises, & l'on arracha des autels les ornemens les plus précieux. Les François consommerent cet acte de barbarie par réduire en cendre la plus grande partie de cette malheureuse ville. Voilà les tristes maux qu'occasionna aux bourgeois de st. Omer leur trop d'amour pour leur souveraine & le bel exploit de Philippe premier, qui ne vouloit que soutenir les intérêts de Richilde.

Cependant cette princesse étoit retournée à son camp près de Cassel pour vuider son différend avec Robert-le-Frison par le sort d'une seconde bataille: elle louoit les uns, encourageoit les autres, & promettoit à tous de grandes récompenses. Le roi Philippe après le sac de st. Omer va la rejoindre, ses gens étoient tous remplis d'alégresse & d'ardeur martiale, parce qu'ils s'atendoient de se rendre maîtres cette fois de Cassel, où il y avoit d'immenses richesses. Le comte Robert fit des dispositions pour une seconde bataille, rangea son monde, défendit à qui que ce soit de quitter son poste, sans un ordre exprès de sa part, & donne de suite le signal du combat (24). On décoche aussi-tôt une nuée de traits dont l'air est obscurci. Ceux de Cassel, fiers de leur premiere victoire, & sûrs de vaincre sous les auspices de leur chef,

[23] *Pridiè nonas martias aggressus de nocte oppidum; cepit, diripuit ac miserabiliter incendit.* Meïer, &c.

[24] Gilbert, page 6, fait mention de deux combats; Buzelin le prouve, &c.

Richilde & Guillaume Osberne.

ont une intrépidité & un courage que rien n'égale. Guillaume Osberne, troisieme mari de Richilde, est immolé à leur fureur; le seigneur de Coucy a le même sort; le jeune comte Arnoul, âgé de dix-sept ans, après avoir eu deux chevaux tués sous lui, perd la vie par la main sanguinaire d'un de ses hommes liges (25); & le comte de Boulogne, un des chefs de l'armée de Richilde, est fait prisonnier. Ceux de Hainaut sont tellement pressés qu'ils se renversent les uns sur les autres. Tel étoit l'état de l'armée de Richilde : celle de France n'étoit guere moins maltraitée; elle avoit perdu en comparaison moins de noblesse, mais plus de soldats; tous leurs coups se perdoient; tandis que les traits de ceux de Cassel alloient chercher dans leurs rangs une victime assurée. Le nombre de leurs morts est si grand qu'ils en sont tout étonnés. Le roi & Richilde craignant une entiere défaite prennent la fuite, & la déroute devient générale. Le comte Robert, qui jusqu'alors n'avoit osé sortir de Cassel, les poursuit & se rend maître de toute la campagne. Le roi se retira à Vitry & la comtesse Richilde l'y suivit. Cette victoire décida du sort de la Flandre, & les villes qui avoient tenu jusqu'alors pour Richilde se donnerent d'elles-mêmes au vainqueur sans attendre de sommation. On a écrit, dit Meïer, qu'il étoit péri dans cette journée jusqu'à vingt-deux mille hommes tant de François que de ceux de Hainaut, & que les ruisseaux qui prennent leur source au pied de la montagne de Cassel, ne rouloient plus que du sang.

Le comte Robert ordonna d'enterrer les morts & prit soin des blessés; le corps du comte Arnoul fut porté à st. Omer, où il eut sa sépulture dans l'église de st. Bertin : les autres personnes de dis-

[25] Il s'appelloit Gerbodon, Voyez Gilbert, pag. 6.

Richilde.

tinction furent enterrées ça & là près du champ de bataille.

Comme le jeune comte de Flandre étoit mort, & que Baudouin de Mons avoit ordonné en mourant que celui des deux freres qui survivroit à l'autre, auroit la jouissance de deux comtés, Richilde présenta Baudouin, son second fils, au roi Philippe, en conjurant ce prince de le prendre sous sa protection; le roi lui fit l'accueil le plus gracieux, le ceignit du baudrier, le salua comte de Flandre, après quoi il ordonna de nouvelles levées & ne s'occupa plus que du moyen de rendre son vassal paisible possesseur d'une principauté (26), qui relevoit de sa couronne. Le chancelier de France qui voyoit qu'après avoir perdu deux sanglantes batailles la France alloit s'épuiser encore en pure perte, ne pensa plus qu'à retirer le roi de cette guerre malheureuse & à obtenir la liberté du comte de Boulogne, son frere. Il entra en négociation avec le vainqueur; celui-ci consentit à relâcher aussi-tôt le comte de Boulogne & à lui faire certains avantages, si de son côté le chancelier s'engageoit de reconduire le roi en sa capitale & de le détacher du parti de la comtesse de Hainaut. Ces conditions furent acceptées. Pour avoir le roi à Paris, comme ce prince étoit d'une mince capacité & d'un caractere fort timide, le chancelier lui fit donner le faux avis que le comte de Saxe, beau-frere de Robert-le-Frison, venoit à son secours avec un nombreux corps de troupes; que ces deux comtes se proposoient de le faire prisonnier; qu'ils avoient déja expédié des ordres pour lui couper la retraite, &

[26] *Philippus rex novis collectis copiis castra locavit Victriaci, Balduinum Arnulphi fratrem balteo cinxit ac comitem appellavit, consultans quo potissimum modo introduceret eum in possessionem Flandriæ.* Meyerus, sub an. 1071.

Richilde.

qu'il étoit à craindre qu'ils n'euſſent déja corrompu par argent quelques ſeigneurs de la cour. Le roi tout effrayé n'attendit pas juſqu'au lendemain pour ſe mettre en ſureté : il décampa la nuit même abandonnant tout ſon bagage aux Flamands. Quand il fut à Paris, le chancelier lui conſeilla de ne plus ſe mêler de cette guerre, puiſque Robert-le-Friſon lui étoit plus proche que le jeune Baudouin ; enſuite il lui perſuada de défendre à ſes ſujets d'intervenir (27), en aucune façon à cette querelle. Il propoſa encore au roi d'épouſer Berthe, fille de Florent, comte d'Hollande, mort en 1061, & belle-fille de Robert, princeſſe d'un grand mérite. Cette alliance fut tout à fait fatale à la comteſſe de Hainaut & à ſon fils, car le monarque françois ne tarda point à reconnoître pour comte de Flandre Robert-le-Friſon, beau-pere de ſon épouſe.

Tout autre que Richilde en fut demeuré là ; mais cette princeſſe, quelqu'épuiſée d'hommes & d'argent qu'elle fût ; quoique tout lui fût contraire, & que le comte Robert fût déja affermi dans ſa conquête, & poſſédât le cœur & l'affection de ſes nouveaux ſujets, à quelques-uns près, elle s'opiniâtra à lutter contre la mauvaiſe fortune & à pouſſer les choſes auſſi avant qu'elles pouvoient aller ; dût-elle encore eſſuyer des plus grands revers, elle en eſt contente, pourvu qu'elle ſatiſfaſſe ſon reſſentiment & ſa vengeance : pour cela elle s'adreſſa à Théoduin, évêque de Liege ; elle lui offrit de tenir en fief de ſon égliſe l'avouerie de ste. Waudru, ſon droit d'abbeſſe, & généralement tout le Hainaut, à condition d'être promp-

[27] *Vetitaque Francorum nobilitas Flandrico bello ſe immiſcere, alterutrivè parti adeſſe.* Paul. Æmil., in vitâ Philippi primi. Voyez auſſi Meïer, Buzelin, &c.

Richilde.

tement secourue dans le cas présent où elle se trouvoit. Théoduin écouta favorablement la proposition de la princesse, & promit de faire tout ce qui dépendroit de lui. En effet il fit entrer le chapitre de st. Lambert dans ses vues, & indiqua à Fosse une assemblée des principaux du pays pour consommer cette grande affaire. Godefroid, duc de Bouillon; Albert, comte de Namur; Henri, comte de Louvain; le comte de Chiny & celui de Montagu (28) y assisterent, & l'on convint des articles suivants.

1°. Que le comte de Hainaut rendroit hommage à l'évêque de Liege tant pour ses biens féodaux, qui sont l'avouerie & l'abbaye de st. Waudru, le droit de justice dans tout son comté, que pour les allodiaux: l'on excepta seulement du relief les alleus de ste. Waudru, en quelqu'endroit qu'ils soient situés, & les terres qu'on regardoit pour être le patrimoine de cette sainte.

2°. Que le comte de Hainaut seroit tenu de servir l'évêque, son seigneur, toutes les fois qu'il en seroit requis, & cela contre tous; de sorte que si l'évêque de Liege entroit en guerre contre quelque puissance, le comte de Hainaut lui ameneroit ses troupes de pied & gens de cheval.

3°. Que les dites troupes seroient à la solde de l'église de Liege dès qu'elles auroient quitté les terres de Hainaut.

4°. Que le comte de Hainaut seroit défrayé de tout, quand il iroit rendre hommage, ou que l'évêque le manderoit à sa cour ou à celle de l'empereur, & qu'en cette derniere, quand il y seroit appellé, l'évêque plaideroit sa cause.

---

[28] Montagu en Ardenne. Cette seigneurie fut occupée dans la suite par des princes issus des ducs de Bourgogne de la race Capétienne. Voyez *Donat. Belgicæ*, *cap.* 70, *articulo ultimo. Duces Burgundiæ ex regiâ stirpe capeticâ.*

Richilde

5°. Que non seulement le comte de Hainaut rendroit hommage à l'église de Liege, mais encore les châtelains de Mons, de Beaumont & de Valenciennes. Que le comte recevroit à la Noël six habits de la valeur de six marcs d'argent (29), poids de Liege, mais que chaque châtelain n'en recevroit qu'un, quoique de la même valeur.

6°. Finalement si le comte de Hainaut vient à être attaqué dans ses états, ou qu'il porte la guerre dans ceux d'un autre seigneur, pourvu qu'il en ait sujet, l'évêque sera tenu de le secourir trois fois par an, & quarante jours chaque fois avec cinq cents gentilshommes aux frais de l'église de Liege. Bien entendu néanmoins que le comte facilitera les vivres aux hommes & le foin aux chevaux. Tels furent, selon Gilbert & Baudouin d'Avesnes, les principaux articles du fameux traité de Fosse qui demeurerent quelque tems secrets au rapport de quelques-uns.

Il ne restoit plus qu'à le faire ratifier de l'empereur; mais contre l'attente de l'évêque & de Richilde, Henri IV témoigna une extrême surprise de ce traité, & ne voulut point y entendre. Ce prince considéroit le tort que cette inféodation alloit causer aux comtes de Hainaut, & le peu d'utilité que la comtesse Richilde pouvoit en retirer; car, comme disoit cet empereur, si Richilde avec une armée formidable de François n'a pu vaincre Robert le-Frison lorsqu'il n'étoit nullement affermi en son usurpation, & tandis que la meilleure partie de la Flandre armoit pour elle; aujourd'hui qu'elle est destituée d'une infinité de ressources pourra-t-elle avec quelques centaines de Liégeois & quelque peu d'autres troupes, le dompter, lui

[29] Six marcs font quarante-huit onces. C'étoit une grosse somme dans un temps où l'argent étoit rare.

Richilde.

arracher ses conquêtes, le chasser de la Flandre?.. Cet empereur mettoit encore en considération que l'église de Liege n'étoit déja que trop puissante, & qu'il falloit empêcher l'agrandissement des vassaux le plus qu'on pouvoit conformément aux principes d'un sage gouvernement (30). Mais ni l'évêque de Liege ni la comtesse Richilde ne désespérerent point de gagner ce prince qui étoit alors à Aix-la-Chapelle, environné d'évêques & de grands seigneurs. Ils employerent la médiation de l'archevêque de Cologne, des évêques de Cambrai, de Verdun, d'Utrecht, de Verceil, de Bamberg, de Sion ou Sytten (*a*); ils intéresserent aussi en leur faveur les ducs de Lorraine, d'Algow (*b*), de Baviere, & quelques autres grands seigneurs, l'impératrice Berthe fut aussi gagnée, Théoduin corrompit aussi les principaux ministres de la cour; l'empereur ne put plus tenir contre de si pressantes sollicitations, il donna les mains au concordat, y apposa son sceau à Liege le 11 de mai, & ordonna de faire publier le diplôme qu'il donna à ce sujet dans toute l'étendue de son empire (31).

Alors Théoduin ne tarda pas à faire parvenir à la Comtesse de Hainaut les sommes dont elle avoit besoin, il lui envoya cent livres d'or pesant, & en argent cent soixante & quinze marcs, c'étoit les richesses de plusieurs églises qu'il avoit dépouillées. Richilde s'en servit pour mettre une nouvelle armée sur pied, & pour soudoyer les troupes auxiliaires qu'elle avoit obtenues des seigneurs qui étoient intervenus à son traité.

Le comte Robert ne donna point le tems à Richilde de faire une invasion en Flandre; dès qu'il

---

[30] Voyez Gilles D'orval.
[*a*] Sytten, ville capitale du Vallais.
[*b*] Algow, contrée considérable de Souabe.
[31] Voyez ce diplôme, *Pieces justificatives*, num. [illegible]

Richilde.

car après que cette princesse armoit, il alla au devant d'elle & vint camper en Broqueroie, canton à quelque distance de Mons, assez près de l'endroit où l'on a bâti depuis l'abbaye de st. Denis, car ce prince avoit pour maxime de porter la guerre dans le pays d'autrui pour affoiblir l'ennemi & ménager ses propres sujets; Richilde qui se dépitoit de le voir, pour ainsi dire, au pied de sa capitale, en vint aux mains avant que tout son monde fut rassemblé; néanmoins le combat fut long & opiniâtre, & on y fit de part & d'autres des prodiges de valeur, mais le comte Robert se conduisit encore en cette occasion avec tant de prudence qu'il fixa la victoire de son côté. Les alliés qui avoient extrêmement souffert, prirent la fuite en désordre, & la comtesse Richilde se sauva au dela de la Sambre : le comte Robert la poursuivit; cette princesse ne se croyant point en sureté derriere cette riviere leva son camp & alla se poster près de la Thure, où elle se fortifia. Le sang répandu à la bataille de Broqueroie fit donner à l'endroit le nom de *Haye des morts*, il s'appelloit encore ainsi du tems de Gilbert, mais aujourd'hui ce nom est en désuétude, & l'on ignore le lieu du champ de bataille: Vinchant croit que ce fut à Gottignies, à l'endroit où l'on bâtit depuis la cense dite Del-Haie; d'autres conjecturent que ce pourroit être au dela de la Haine, près du presbytere d'Havré, où l'abbaye de st. Denis possede quelques biens qu'on appelle les *Bonniers sanglans* & les *Mortes Haies*, *Dumetum mortis*.

Le comte Robert après avoir fait le dégât des deux côtés de la Sambre, retourna en Flandre chargé de butin: il prit chemin faisant le château de Werchin entre Cambrai & Valenciennes & y mit une garnison de trois cents hommes; il vouloit s'assurer par-là d'un passage sur l'Escaut pour faire des courses en Hainaut; mais après qu'il eut

Richilde.

réparti ses troupes dans leurs différens quartiers & qu'il eut congédié celles dont il croyoit pouvoir se passer, le jeune Baudouin alla faire le siege de ce château & l'emporta. La petite guerre continua encore quelques années; on veut même que ceux du Hainaut aient remporté un grand avantage près de Denain en 1076, mais ce succès ne servit de rien, puisque la comtesse Richilde fut depuis obligée de demander la paix à Robert; ce prince l'accorda & il fut arrêté qu'il posséderoit la Flandre, qu'il la transmettroit à ses héritiers, mais qu'il donneroit une grosse somme pour les frais de la guerre; que Baudouin deuxieme jouiroit du Hainaut tout entier y compris la ville de Douai; l'oncle & le neveu signerent ce traité en se promettant une assistance mutuelle: c'est ainsi que la Flandre fut enlevée à la primogéniture pour être occupée par les cadets.

La cour de Flandre étoit une des plus brillantes & des plus magnifiques qu'il y eut dans toute l'Europe: les Baudouin avoient établi des offices héréditaires de leur maison, & leur cour de justice étoit composée de douze pairs qui étoient tous comtes ou barons, & les plus qualifiés du pays; Richilde & Baudouin, son fils, pour conserver la mémoire de ce qu'ils auroient dû être, mais de ce qu'ils n'étoient plus, mirent la cour de Hainaut sur le pied de celle de Flandre; il y eut un sénéchal ou maître d'hôtel, un pannetier, un échanson, un chambellan, un grand veneur de la cour; &c. Ils honorerent de ces charges quelques Flamands qui leur étoient restés fideles pêle-mêle avec les seigneurs de Hainaut; depuis, ces charges resterent affectées à certaines familles; celle de sénéchal à la maison de Werchin; celle de maréchal au seigneur de Walcour; de grand veneur à la terre de Raymes, occupée aujourd'hui par les ducs de Croy-Solre; de pannetier à la

Richilde.

terre de Beaurain; d'échanfon au feigneur de Berlaymont, & de chambellan au feigneur de Peruwez. Elle créa auffi des pairies qui furent portées au nombre de douze : elles demeurerent affectées aux feigneuries 1°. d'Avefnes, 2°. de Chimai, 3°. de Lens, 4°. de Rhœux, 5°. de Barbençon, 6°. de Rebaix, 7°. de Longueville, 8°. de Silly, 9°. de Walincourt, 10°. de Baudour, 11°. de Chievres, 12°. du Petit Quévi, celle-ci fut à la fuite transférée fur la terre d'Enghien.

Le comté de Valenciennes eut auffi fes pairs propres, qu'il ne faut pas confondre avec ceux de Hainaut; nous n'en connoiffons que fix qui font les feigneurs 1°. de Prouvi, 2°. de Trit, 3°. de Blaton, 4°. de Frafne, 5°. de Prefeau, 6°. de Maftaing. Ce nombre fuffifoit pour ce petit comté & il paroît que leur inftitution doit être rapportée au temps où nos comtes firent leur féjour à Valenciennes, c'eft ce que l'on doit inférer d'une fentence de l'évêque de Cambrai, portée en 1145, par laquelle ce prélat déclare que le comte, fes officiers & les douze pairs font paroiffiens de st. Jean-Baptifte de Valenciennes (32); les pairs étoient alors communs aux deux comtés, & ils fe rendoient à Valenciennes quand nos comtes y tenoient leur cour *pléniere*.

Les pairs, ainfi nommés parce qu'ils avoient droit de juger leurs égaux, connoiffoient exclufivement de tout ce qui avoit trait aux fiefs & de tous les appels au prince; c'eft-là l'idée que l'on doit fe former de la cour des pairs de Hainaut; & c'eft à jufte titre que cette province fe glorifie d'avoir toujours eu fes juges naturels pour terminer en dernier reffort les affaires de fes habitans; que fi l'abbaye de ste. Waudru en appella à Con-

[32] Voyez *Notitia ecclefiarum Belgii*, *cap.* 154, *parag.* 4.

Richilde.

rad-le-Salique du procédé violent de Rainier V; si l'évêque de Cambrai en appella aussi au même empereur des nominations faites à l'abbaye de st. Ghislain par le même comte; c'est que les empereurs s'étoient réservé à eux-mêmes ces nominations & que ces abbayes étoient immédiates.

Le comte Robert qui n'avoit pu pardonner à beaucoup de seigneurs flamands leur attachement & leur fidélité à ses neveux, étoit aussi très-irrité de la conduite de l'évêque Lietbert. Car ce prélat avoit trop à cœur les intérêts du jeune Baudouin, c'est-à-dire la bonne cause, pour n'être point coupable à ses yeux. Il entra donc dans le Cambresis vers l'an 1075, avec une bonne armée, fit le dégât par-tout & mit le siege devant la ville de Cambrai dans le dessein d'en enlever toutes ses richesses. Lietbert pour lors alité & travaillé cruellement de la goutte, se fit transporter dans la tente du comte pour lui reprocher cette invasion tout à fait injuste & la criante usurpation de la Flandre sur son neveu. Le comte ne fit que rire des raisons de l'évêque & les tourna même en ridicule: mais ce prélat s'étant revêtu de ses habits pontificaux lança l'excommunication contre l'armée de ce prince & contre lui-même, & repartit ensuite pour Cambrai. Ce coup d'autorité abattit la fierté de ce comte qui réfléchit sérieusement aux suites; en conséquence il demanda humblement pardon de son crime, & supplia l'évêque de le relever des peines qu'il avoit encourues, en quoi il fut imité par toute son armée. Après avoir obtenu grace, il décampa la nuit suivante, laissant dans son camp tout le butin qu'il avoit fait dans le Cambresis.

Jusqu'ici nous avons rapporté les fautes & les excès où se porta la comtesse Richilde sans en diminuer la honte; voyons maintenant les bonnes œuvres & les vertus que pratiqua cette princesse



Richilde.

Major, grande forêt, aujourd'hui *St. Sauve Major*, maison chef-d'ordre, près de Bourdeaux, parce qu'elle étoit en réputation d'observer le mieux la regle de st. Benoit. Il falloit encore tirer de cette maison tous les abbés. En reconnoissance de cette filiation, st. Denis devoit payer tous les ans à la mere abbaye un hommage de douze deniers d'or.

Richilde fit faire tous les bâtimens de son épargne; en outre elle donna encore des terres labourables, un moulin, des prairies, & accorda à cette maison d'être exempte des charges publiques; l'évêque de Cambrai l'honora pareillement de plusieurs beaux privileges (35).

Ce ne fut point cette grande princesse, mais Baudouin, son fils, qui éteignit & supprima en 1084 le chapitre de st. Pierre, à Mons. L'évêque de Cambrai & les principaux du pays consentirent à cette suppression, d'où l'on peut inférer que les membres de ce chapitre s'étoient rendus méprisables ou odieux par leurs déréglemens, puisque l'autorité spirituelle & temporelle concouroit pour leur anéantissement. Treize prébendes de ce chapitre furent attachées à l'abbaye de st. Denis & servirent de complément à la dotation; plusieurs furent données à des clercs qui faisoient l'office divin dans une chapelle contiguë à ce chapitre, dite de st. Germain, & qui rendoient certains services à l'abbaye de ste. Waudru, sous le bon plaisir des chanoines; l'on résolut néanmoins d'en réserver six, qu'on nomme aujourd'hui les chanoinies de ste. Waudru. Ces six furent réduites à quatre, puis à deux. Il n'y a que des ecclésiastiques nobles qui puissent en jouir, & ils ne font point

[35] *Notit. eccles. Belgii, cap.* 105.

Richilde.

point obligés à résidence. Comme les prébendes, dont Boudouin II disposoit, n'étoient point encore vacantes, les moines de st. Denis & ces clercs de st. Germain ne purent toucher les fruits qu'à la mort des titulaires. Entretems l'abbé de st. Denis fut établi supérieur de ces chanoines, leur maison & leur église lui fut adjugée, & par une suite nécessaire cet abbé & ses successeurs devinrent curés de ste. Waudru, puisque cette charge étoit attachée & inhérente à la supériorité des chanoines.

L'extinction de ce chapitre donna naissance à celui de st. Germain. Nous n'avons point l'acte de cette institution & de ce changement, néanmoins l'on nous a conservé une bulle du pape Lucius III de l'an 1181, qui confirme les possessions & les privileges de ce chapitre : il est composé d'un prévôt qui n'est point obligé à résidence & de quatorze titulaires, entre lesquels l'on choisit un doyen & un écolâtre. Mais ces chanoines ne sont véritablement chanoines qu'en l'église de st. Germain, car en celle de ste. Waudru ils ne sont que chapelains ; aussi sont-ils obligés de s'y rendre en corps les jours solemnels & d'autres spécifiés pour chanter l'office alternativement avec les dames & ils s'y tiennent sur des bancs, tandis que les dames occupent les stalles ; ils sont en outre tenus à fournir un hebdomadier pour y faire l'office divin. Leur doyen, après les débats les plus vifs avec l'abbé de st. Denis, est curé fonctionaire de la paroisse ; mais tout chanoine peut y distribuer la communion paschale & l'hebdomadier administre les derniers sacremens aux dames chanoinesses. L'écolâtre enseignoit autrefois les lettres divines & humaines à ceux qui se destinoient au service des autels, mais depuis l'érection des colleges & des universités du Pays-Bas il ne se mêle plus que de veiller sur les écoles de la ville ; le pré-

Richilde.

vôt avoit anciennement une jurisdiction épiscopale sur tous les ecclésiastiques de la ville qui desservoient différentes chapelles ; depuis que la plupart de ces chapelles furent érigées en églises paroissiales, il ne l'exerce plus que sur les membres du chapitre.

Les dames, en reconnoissance des services qu'elles recevoient de ces chanoines, leur accorderent la grosse & menue dîme de la ville de Mons & beaucoup d'autres choses, telles que certaine quantité de grains & une part dans les offrandes. Gilbert entre là-dessus dans un grand détail (36). De nos jours ces chanoines ne possedent plus rien de commun avec ste. Waudru. Ils perçoivent encore la grosse dîme dans la banlieue de la ville, mais la menue leur fut rachetée par le magistrat en 1411 pour une rente de quarante livres.

Ce fut au tems de l'érection des chanoines de st. Germain ou peu après que leur église devint paroissiale ; on lui assigna pour district tout le local de la ville, & ste. Waudru ne conserva pour paroissiens que la cour, les officiers du comte, les chevaliers, les lettrés, leurs domestiques & les étrangers. Un concordat aussi ridicule fut une source de contestations ; l'on plaida souvent devant le diocésain & le métropolitain, l'on porta en dernier lieu les affaires jusqu'à Rome ; enfin en 1433 le st. siege établit l'official de Tournai juge de ces différends ; celui-ci porta une sentence définitive le 12 décembre de la même année.

L'on doit faire à peu près la même observation par rapport à la paroisse de st. Jean de Valenciennes ; elle compte pour paroissiens les nobles, les lettrés, les ecclésiastiques & leurs domestiques sans avoir de local ; mais elle differe de la paroisse

(36) Gilbert, pag. 23 & suiv.

Richilde.

de ste. Waudru, en ce que celle-ci manque de fonts baptismaux & que celle-là en possede (37).

La fameuse abbaye d'Anchin a pour fondateurs Sicher & Walter, tous deux gentilshommes du comté d'Ostrevant. Ils avoient obtenu ce terrein, qui n'est qu'une isle formée par les eaux de la Scarpe, en 1079, d'Anselme de Ribemont, seigneur de Bouchain & châtelain de Valenciennes. Gerard II, évêque de Cambrai & d'Arras, autorisa cette fondation par une charte de la même année.

L'abbaye de Femi à une demi-lieue de Landrecies fut érigée en 1080. Elle doit son origine à deux seigneurs Anglois qui avoient abandonné parens, amis & patrie, pour vivre inconnus aux hommes. L'un des deux en fut le premier abbé. L'évêque Nicolas & le chapitre de la cathédrale de Cambrai contribuerent beaucoup à son agrandissement & à sa dotation. Les rois de France & les gouverneurs des Pays-Bas eurent dans les seizieme & dix-septieme siecles des démêlés au sujet de cette abbaye, à cause que l'on ignoroit si elle étoit du Hainaut ou du Cambresis. Enfin l'on décida en 1603 dans un congrès tenu à Montdidier qu'elle étoit du Cambresis.

L'évêque de Cambrai peu après cette fondation autorisa les moines de Dyckelvenne, village entre

(37) Voici la charte de l'évêque de Cambrai à ce sujet. *Nicolaus divinâ miseratione Cameracensis episcopus. . . . . controversiam inter ecclesiam sti. Salvii & st. Joannis abbatiam dictam habitam decidentes, ecclesiæ sti. Salvii possessionis suæ jura quæ in parochiâ sti. Gaugerici hactenus tenuerat, auctoritatis nostræ munimento assignamus. Quòd autem antiquitatis argumento, comitem & servientes suos... duodecim etiam pares cum domesticis & servientibus, & canonicos cum familiâ suâ, parochianos sti. Joannis fuisse colligimus, baptismum & sepulturam & cætera quæ parochianis suis necessaria sunt ecclesiæ sti. Joannis concedimus. Decretum est itaque ut &c. &c. Actum anno MCXXXXV, præsulatûs domini Nicolai nono.*

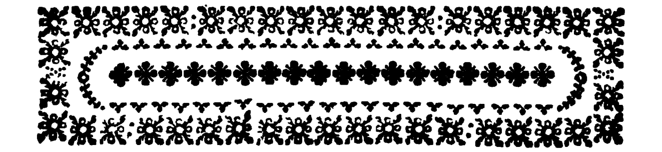
Voyez *Notit. eccles. Belgii, cap. 154, parag. 4.*

Richilde.

Gand & Oudenarde, de se retirer à Grammont, ville que Baudouin de Mons avoit fait fortifier. Cette abbaye n'est plus connue que du nom de st. Adrien, parce qu'en 1122 l'on y transféra du village de Roucourt le corps de ce saint. L'église de ce monastere est paroissiale & les Bénédictins de cette maison, qui admirent la réforme en 1627, y enseignent les humanités. Il conste par la charte de l'évêque de Cambrai, que la ville de Grammont n'appartenoit plus en 1081 au comte de Hainaut, mais qu'elle étoit passée sous la domination du comte de Flandre, puisqu'on y lit la signature de Robert-le-Frison (38).

(38) *Notitia ecclesiarum Belgii, cap.* 103. ----- 39 *ibid. cap.* 140, *parag. ultimo.*





LIVRE TROISIEME.

Comtes de Hainaut de la maison de Flandre.

Baudouin deuxieme.

(Année 1086 à 1098 ou 1099)

LE jeune Baudouin, comme nous avons dit ci-devant, portoit tout le poids des affaires depuis que la comtesse Richilde, sa mere, avoit résolu de se retirer du monde pour ne vaquer qu'à Dieu seul & marcher à grands pas dans le chemin de la perfection. Ce prince n'étoit point encore marié au têms où cette grande & vertueuse princesse mourut. Mais on ne tarda pas à lui en faire naître l'idée & même à lui proposer plusieurs partis, tous également dignes de lui; Robert-le-Frison, son oncle, se mêla aussi de cette affaire, & lui proposa d'épouser une de ses nieces: comme ce prince étoit le plus proche parent de Baudouin & le plus puissant, il fit taire la jalousie & fit disparoître toutes les intrigues des cours voisines.

Les ministres de Baudouin & les états du pays, ravis d'une telle ouverture, crurent que par une telle union on alloit cimenter l'ouvrage de la paix entre le Hainaut & la Flandre, & en bannir pour long-tems l'esprit de mésintelligence & de discorde. L'on entama donc l'affaire du mariage avec

Baudouin II.

ardeur; l'on convint presqu'aussi-tôt des articles du contrat, & le jour pour la célébration des nôces fut fixé.

Robert-le-Frison, qui ne faisoit jamais les choses à demi, prit le ciel & la terre à témoin de la droiture & de la sincérité de ses intentions, mais il témoigna beaucoup d'inquiétude au sujet de son neveu, faisant entendre qu'il étoit d'un caractere volage & d'un esprit léger & inconstant. Comme d'une chose on vient à l'autre, il exigea que son neveu pour sureté de sa parole & de ses promesses lui donnât en gage la ville de Douai. Le jeune Baudouin qui ne se doutoit de rien, se conforma aux desirs de son oncle avec plaisir. Le jour des nôces étant arrivé l'on amena la future épouse, niece du Flamand; c'étoit la créature la plus laide, la plus difforme, la plus contrefaite & la plus disgraciée de la nature qu'il y eût alors en Europe. Baudouin, en eut de l'aversion & de l'horreur dès qu'il la vit, & pour témoigner à son oncle combien il étoit sensible à cet affront, il la lui renvoya sur le champ. Robert-le-Frison qui avoit prévu le dénouement de la comédie, joua alors son véritable personnage en déclarant la ville de Douai confisquée au comte de Hainaut pour avoir manqué à la foi des traités & unie immédiatement à son domaine.

Baudouin pour se précautionner contre la malice d'un aussi méchant prince, & lui donner de l'ombrage à son tour s'allia dans la maison de Louvain & prit pour femme, Yde, fille de Henri II; mais en attendant l'occasion de réclamer la justice & de faire valoir ses droits sur la ville de Douai, il mit sa gloire à soutenir les intérêts de quelques seigneurs opprimés.

Gerard II, évêque de Cambrai, avoit alors un extrême besoin de son secours. Ce prélat étoit à peine sorti de Cambrai pour se rendre auprès de

Baudouin II.

l'empereur afin d'en obtenir l'investiture de son évêché, que les bourgeois établirent & jurerent entre eux une commune, c'est-à-dire qu'ils formerent une confédération pour se gouverner eux-mêmes & se rendre justice, ce qui étoit anéantir l'autorité de l'évêque. Gerard n'étoit point au-delà de Lobbes quand il apprit cette conjuration, il se rendit en hâte à la cour de Baudouin, son ami particulier, & lui demanda des troupes. Le comte de Hainaut lui assembla une petite armée avec laquelle l'évêque prit le chemin de Cambrai. A l'approche de ceux de Hainaut, les bourgeois fermerent les portes de la ville & envoyerent des députés à Gerard pour qu'il congédiât son monde; ils lui promettoient de lui ouvrir les portes, mais ils ne vouloient pas laisser entrer avec lui les étrangers: l'évêque répondit qu'il ne vouloit point de mal à la bourgeoisie; que quand il seroit à sa cour il traiteroit avec les bourgeois d'une façon tout à fait honnête & vraiment paternelle: là-dessus l'on ouvrit les portes de la ville; & les chevaliers de Baudouin entrerent pêle mêle avec les officiers de l'évêque, mais quand ils furent dans la ville, ils assaillirent les habitans pour se venger de l'affront qu'ils venoient de leur faire en ne voulant point permettre qu'ils entrassent, ils en tuerent plusieurs & en maltraiterent un beaucoup plus grand nombre. Quoique tout cela se fût fait sans la participation de l'évêque, il ne laissa point néanmoins d'en profiter en habile politique; car il contraignit les bourgeois à lui renouveller leur serment de fidélité & à renoncer à la commune. Elle ne laissa point cependant de se rétablir à la faveur des troubles sous le regne de ses successeurs.

Les troupes de Hainaut furent moins heureuses dans une affaire que notre comte eut avec Thierri d'Avesnes, son vassal, & qui fut occasionnée par l'imprudence & l'étourderie de quelques cheva-

Baudouin II.

liers de la garnison de Maubeuge. Ces chevaliers, étant sortis de la ville, firent une course jusqu'aux portes d'Avesnes & causerent un dommage considérable dans les environs; la même chose arriva une deuxieme & une troisieme fois. Thierri en porta des plaintes au comte Baudouin & celui-ci lui promit dédommagement & satisfaction: mais comme la cour de Hainaut laissoit dormir cette affaire, Thierri prit le parti de se faire justice à lui-même, il fit armer ses gens, les conduisit droit à Maubeuge, forma le siege de la ville, & la prit malgré la plus vigoureuse résistance des assiégés. Delà Thierri alla droit à Mons dont il se rendit également maître: mais ce seigneur poussa la vengeance trop loin; car il ne se contenta point de saccager ces deux malheureuses villes, il fit encore mettre le feu aux abbayes & aux églises de ste. Aldegonde & de ste. Waudru, & les réduisit en cendres. Un solitaire qui vivoit en réputation de sainteté près de st. Denis en Broqueroie, prédit qu'il seroit un jour puni pour avoir si peu respecté les maisons du Seigneur (1).

L'abbé Hériman qui rapporte cette particularité, dit de lui-même: je me raillois beaucoup du prophete & de la prophétie dans ma jeunesse; mais quand j'eus vu que Thierri étoit péri malheureusement dans la forêt de Mormal, où ses gens avoient pris querelle avec ceux du seigneur de Berlaimont, qui prenoit comme lui le divertissement de la chasse, j'adorai avec humilité les vues impénétrables de la divine Providence. C'est ce Thierri qui rétablit le monastere de Liessies que son pere avoit usurpé après en avoir brûlé l'acte de fondation & le testament de ste. Hiltrude; il

(1) Gilbert ne dit mot de ce démêlé de Thierri d'Avesnes avec Baudouin II, il parle d'un autre différend qui n'eut lieu que quelques années après sous Baudouin III.

Baudouin II.

restitua aussi tous les biens avec les intérêts & fit venir des moines Bénédictins pour l'occuper.

Le siege de Cambrai étant venu à vaquer en 1092, il s'écoula plus d'un an sans qu'on procédât à l'élection d'un sujet, parce qu'alors le sacerdoce & l'empire étoient divisés au sujet des investitures, & l'Italie étoit le théatre d'une guerre sanglante. Le peuple, impatient d'avoir un évêque, choisit Manassés; c'étoit un ecclésiastique fort jeune, & qui ne put obtenir l'investiture du temporel. Le clergé, contre le gré duquel cette élection s'étoit faite, en choisit un autre: mais comme ce nouvel élu connoissoit la légereté du peuple & la difficulté de plaire à la cour impériale & à celle de Rome tout ensemble, il refusa d'accepter l'honorable mais pesant fardeau qu'on lui imposoit, & quelqu'instance qu'on lui fît, il tint ferme & ne voulut plus en entendre parler. Là-dessus ceux d'Arras, qui n'avoient aucun ménagement à prendre avec l'empereur, députerent à Rome pour avoir un évêque propre. Urbain II charmé de trouver l'occasion de mortifier ceux de Cambrai, parce que comme sujets d'Empire ils étoient fort attachés aux intérêts des empereurs, accorda à ceux d'Arras ce qu'ils lui demandoient, & par-là il sépara à jamais l'évêché d'Arras d'avec celui de Cambrai.

Le clergé de Cambrai protesta inutilement contre cette innovation, & procéda de suite à l'élection d'un sujet. Les voix furent pour Gaucher, archidiacre, homme de grand mérite, qui après avoir obtenu l'investiture du temporel fut sacré à Rheims par le métropolitain. Ce nouvel évêque s'étant rendu à Clermont en Auvergne où Urbain II avoit indiqué un concile, encourut l'indignation de ce pontife pour s'être plaint du démembrement de son église. Là-dessus Manassés, dont nous avons parlé, s'étant aussi rendu à Clermont



Baudouin II.

fit entendre au pape que l'élection de Gaucher étoit simoniaque, & que la sienne étoit canonique. Ce pontife, sans autre information, excommunia Gaucher & déclara Manassés véritable évêque de Cambrai. Le diocese fut divisé en deux factions; les bourgeois & le clergé de Cambrai adhérerent à Gaucher; plusieurs seigneurs s'attacherent à Manassés, qui fit sa résidence en la ville d'Aveines.

Le concile de Clermont ne s'étoit tenu que pour déterminer les princes chrétiens à une croisade contre les infideles. Mais comme plusieurs d'entre eux pouvoient être détournés de ce pieux dessein par la seule considération que des voisins jaloux pourroient profiter de leur absence pour envahir leurs états ou les démembrer; le concile, pour obvier à cet inconvénient, renouvella la paix & la treve de Dieu (*a*), & prononça anathême contre quiconque auroit l'audace d'attaquer les possessions d'un croisé pendant son absence. Alors quantité de princes & de seigneurs jaloux d'acquérir de la gloire dans les contrées Asiatiques ou avides de s'y former un état, voulurent être de cette expédition. Hugues-le-Grand, frere du roi de France; Robert, fils de Robert-le-Frison; Etienne, comte de Blois; Etienne, comte de Normandie; Boémond, duc de la Pouille, furent des plus distingués de cette ligue. Godefroid de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, vendit la terre de Bouillon à l'église de Liege, pour avoir de quoi soudoyer un plus grand nombre de troupes, & fut déclaré chef de toute l'armée. Baudouin, comte de Hainaut, vendit aussi à la même église sa terre de Couvin & leva le plus de monde qu'il put; plusieurs chevaliers du Hainaut l'accompagnerent, aussi bien qu'Anselme

(*a*) Voyez pag. 170.

Baudouin II.

de Bouchain, troisieme châtelain héréditaire de Valenciennes (2).

La vente de Couvin & de ses dépendances produisit une somme d'une livre d'or & de cinquante marcs d'argent. Cette terre touchoit à celle de Beaumont, d'un côté, & s'étendoit du coté de la Meuse jusqu'à Cinei. Pour donner plus de poids à cette vente, l'évêque de Liege requit le consentement de tous les héritiers de Baudouin. Yde, son épouse, signa le contrat, puis ses quatre fils, Baudouin, Arnoul, Louis & Henri (3).

Un auteur rapporte certaines conditions de la vente de cette terre, qui ne sont point exprimées dans l'acte. Il prétend que l'évêque de Liege s'obligea de placer deux des fils de Baudouin & de procurer à chacun d'eux un canonicat de st. Lambert, avec la charge de trésorier à l'aîné des deux, & des prébendes dans toutes les collégiales de Liege; mais dans le contrat tel que nous l'avons, ces conditions simoniaques ne sont point exprimées: cet auteur aura peut-être parlé de cela sur des bruits populaires & incertains; peut-être aussi y aura-t-il eu quelques conventions particulieres & secretes qu'on ne jugea pas à propos de divulguer.

1098. Après que les Croisés furent arrivés en Syrie; qu'ils eurent pris la ville d'Antioche & marché sur le ventre à une armée de Turcs commandés par Gorbagath, ils envoyerent une ambassade solemnelle à l'empereur de Constantinople pour se plaindre de ce qu'il ne rem-

(2) Anselme de Bouchain étoit aussi seigneur de Ribemont, ville de Picardie.

(3) *Tradidit igitur* [Balduinus comes Montensis] *ad altare stæ. Mariæ sanctique Lamberti... præsente & annuente uxore ipsius Ydâ cum filiis suis Balduino, Arnulpho, Ludovico, Henrico, castellum* [de Couvino] *cum omnibus ad illud pertinentibus, &c.* Notit. ecclesiarum, cap. 118, artic. 2.

Baudouin II.

plissoit point les articles du traité qu'il avoit conclu peu auparavant avec les Latins: & pour connoître ses intentions & pénétrer ses vues, Hugues-le-Grand, & Baudouin, comte de Hainaut, furent les chefs de cette ambassade, la plus malheureuse dont on ait jamais ouï parler. Baudouin y périt, sans que les Latins aient jamais pu connoître si la mort lui avoit été procurée par la perfidie des Grecs, en garnison à Nicée, ou s'il étoit tombé dans une embuscade des Turcs; pour Hugues-le-Grand, il eut le bonheur d'arriver à Constantinople, mais il ne trouva ni les éclaircissemens ni la satisfaction qu'il cherchoit; alors ce prince chagrin d'avoir d'un côté les infideles à combattre, & de se trouver tous les jours exposé à la perfidie des Grecs, revint en Europe.

Dès que le bruit de la mort de Baudouin se fut répandu en Hainaut, la comtesse Yde se rendit à Rome auprès du pape pour s'éclaircir de la verité du fait; mais le souverain pontife ne put satisfaire la vive inquiétude de cette princesse, parce qu'il n'avoit reçu lui-même que des avis fort incertains il la consola le mieux qu'il put, l'exhorta de se conformer aux ordres de la Providence, & lui conseilla de retourner incessamment en Hainaut où sa présence étoit nécessaire.

Cependant la mort de Baudouin se confirmoit de plus en plus; Hugues-le-Grand & ceux de sa suite assurerent qu'il avoit péri, sans pouvoir dire néanmoins ni où ni comment. La comtesse Yde apprit ces nouvelles en traversant l'Allemagne.

Baudouin II fut surnommé Baudouin-de-Jérusalem, soit qu'on ait voulu par cette dénomination rappeller en mémoire ses hauts faits d'armes contre les infideles, (tant à la prise d'Antioche, qu'à la bataille qui se donna peu après) soit qu'on ait voulu seulement désigner qu'il étoit mort en

Baudouin II.

Asie, lorsque les Croisés étoient sur le point d'assiéger Jérusalem, & de s'en rendre maîtres; car il ne paroît point qu'il ait contribué en la moindre chose à la prise de cette ville, puisque l'ambassade, où il périt, eut lieu quelques mois avant le siege.

La comtesse Yde revenant d'Italie pensa être prisonniere du comte de Chiny, lorsqu'elle traversoit les Ardennes. On ne sait quel motif de jalousie & de háine il y avoit entre ce seigneur & cette princesse; mais elle eut l'adresse de donner le change aux gens que le comte de Chiny avoit appostés, & de gagner l'abbaye de st. Hubert, où elle étoit en lieu de sureté. L'abbé du monastere & les moines lui firent l'accueil le plus favorable & lui donnerent bonne escorte. Cette princesse fut si sensible à ces services, qu'elle donna à cette abbaye plusieurs terres qu'elle possédoit dans les environs, à charge néanmoins de célébrer tous les ans un obit pour le repos de l'ame de Baudouin II, son mari; elle honora encore l'abbé du titre de chapelain-domestique de la cour de Hainaut, lequel n'étoit tenu d'officier qu'aux fêtes de Noël, de Pâque & de Pentecôte, & seulement quand il en étoit requis. Alors il étoit obligé de s'acquitter de ses fonctions, & d'apporter avec lui deux barils de vin de Moselle (*a*).

Les enfans de Baudouin-de-Jérusalem étoient en bas âge quand la mort de leur illustre pere arriva; mais l'histoire ne parle plus de la comtesse Yde, leur mere, & ne nous dit point ni qui fut chargé de leur tutele, ni qui eut la régence de la principauté; les états du pays influoient beaucoup en ces deux points, comme en toutes les affaires

(*a*) Gilbert, page 38, appelle ce vin *vinum Leasuræ.* Nous croyons que *Leasura* signifie la Sûre, riviere considérable, qui se jette dans la Moselle entre Luxembourg & Treves.

Baudouin II.

de guerre & tous les traités de paix. Tout ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que l'aîné du nom, Baudouin succéda à son pere; Arnoul, par son mariage avec Béatrice, fille unique de Wautier, Sire de Rhœux, acquit cette terre; & fut la tige de la seconde maison de Rhœux, les deux autres ayant embrassé l'état ecclésiastique devinrent chanoines de st. Lambert; Yde, l'aînée des filles, fut mariée à Thomas, Sire de Coucy & de Marle (4). Richilde épousa le comte de Montfort, & se fit religieuse à Maubeuge après la mort de son mari; la troisieme, nommée Alix, fut mariée à Hugues, Sire de Rumigni.



Baudouin troisieme.

(Année 1100 à 1120.)

BAudouin III fit d'abord concevoir de lui les plus belles espérances; il avoit de l'esprit, du discernement, du courage; de la valeur & une extrême passion pour la guerre, ce qui fit qu'on augura bien de son regne, & qu'on crut qu'il porteroit la gloire de sa maison aussi loin qu'aucun de ses ancêtres. A peine étoit-il installé comte de Hainaut qu'il manifesta sa volonté de faire la guerre au comte de Flandre & de lui arracher la ville de Douai, usurpée sur Baudouin II par la plus insigne fourberie: cette ardeur martiale plut beaucoup aux états de Hainaut; mais ce qui les

[4] Coucy est au pays de Laon & Marle en Picardie.

Baudouin III.

remplit d'une agréable surprise, fut de voir ce jeune prince assurer le succès de son projet par une ligue des mieux conçues & des mieux conduites : il engagea l'empereur à reprendre le pays des quatre Offices avec le comté d'Alost, & sollicita les Hollandois à enlever de leur coté les isles de Zélande, & l'on résolut d'agir tous de concert.

Robert-le-Jeune, dit communément Robert-de-Jérusalem, étoit de retour en Europe : ce prince s'étoit couvert de gloire en Asie, où il avoit assailli les bataillons les plus épais des infideles dans toutes les rencontres, & au dernier assaut de Jérusalem il s'étoit jetté, l'épée à la main, sur les mûrs de cette ville, lui cinquieme, malgré les traits & les dards de toute espece que lançoient les Mohométans. (5). L'on savoit ces circonstances, mais l'on se flattoit qu'il ne vaincroit point si aisément des troupes d'Europe ; qu'il pourroit à peine empêcher l'entrée dans l'intérieur de son pays, ayant à se défendre contre trois ennemis à la fois. Robert-de-Jérusalem ne fut point effrayé de voir la multitude de ses ennemis, ni d'apprendre leurs vues différentes ; au contraire il se réjouit d'avoir trouvé l'occasion de cueillir de nouveaux lauriers. Il reçut dans ces conjonctures des lettres du pape Paschal II, qui le félicitoit de ses succès en Palestine, & l'exhortoit à combattre les ennemis de l'église ; en premier lieu l'empereur Henri IV avec lequel Baudouin s'étoit ligué ; en second lieu Gaucher, évêque de Cambrai, qu'Urbain II avoit excommunié & déposé ; finalement, tous ceux qui adhéroient au parti de l'em-

(5) *Godefridus dux, primus legitur ponte ordinato cum fratre suo Eustathio urbem ingressus. Quos continuo subsecuti sunt Ludolphus & Guillelmus uterini fratres, patriâ Tornacenses. Post quos Flandrensium comes & Normannorum dux.* Vid. Annales ducum Brabantiæ, tom. 1, pag. 202.

Baudouin III.

pereur. Robert regardant cette exhortation comme si c'eût été un ordre du ciel, se hâta de prévenir les desseins des confédérés, en portant la guerre dans leurs états; il se jetta sur le Tournaisis, qui depuis nombre d'années appartenoit au comte de Hainaut, prit Tournai & y mit une forte garnison; il entra ensuite dans le Cambresis, qu'il ravagea, & mit le siege devant la ville de Cambrai. Le comte de Hainaut, celui de Louvain, l'évêque de Liege, (ces deux derniers comme vassaux de l'empereur) marcherent en toute diligence au secours de cette place. A leur approche Robert intimidé du nombre de leurs troupes & de l'ordre qu'elles observoient leva le siege; l'on arriva néanmoins assez à tems pour lui présenter bataille; le comte Robert qui n'en vouloit point venir à une action décisive, après avoir fait mine de vouloir se défendre, se retira avec précipitation : on le poursuivit, & on lui enleva les châteaux de Marcoing, d'Inchi, de Paluel, de Bouchain & de l'Écluse. La prise de tous ces forts étoit nécessaire pour entreprendre le siege de Douai : mais la saison étant fort avancée, l'on trouva à propos de faire rentrer les troupes en leurs quartiers d'hiver, & cette entreprise fut remise à l'ouverture de la campagne suivante; auquel tems l'on se promettoit aussi de reprendre Tournai, & de faire bien d'autres conquêtes.

Robert-de-Jérusalem, qui s'attendoit à revoir bientôt les ennemis, employa tout l'hiver à former de bonnes troupes & à fortifier ses places. Comme il est néanmoins des circonstances où le plus vaillant capitaine doit ménager sa gloire & le sang de ses soldats, Robert jugea en prince sage & éclairé, qu'il valoit mieux pour lui de prendre la voie de la négociation, sans attendre que son pays fût dévasté, ou qu'il fût contraint de recourir à cet expédient après la perte d'une bataille; il fit

donc

Baudouin III.

donc les premieres démarches pour la paix, & l'on choisit la ville de Liege pour le lieu d'accommodement. Là il fut arrêté que la ville de Douai seroit détachée du comté de Hainaut pour être incorporée à la Flandre, mais que le comte Robert donneroit un équivalent au comte de Hainaut, soit en terres, soit en argent : nous ignorons ce qu'on régla pour Tournai ; peut être laissa-t-on cette ville neutre sans l'attacher ni au Hainaut, ni à la Flandre, la déclarant immédiatement sujette de son évêque sous la mouvance de l'Empire. Quant à Gaucher ; il fut reconnu, dans cette assemblée, véritable évêque de Cambrai ; le comte Robert s'engagea solemnellement à le reconnoître pour tel & à lui restituer les biens de l'évêché.

Cette paix ne plut ni au pape ni à l'archevêque de Rheims, en ce qu'elle maintenoit Gaucher sur le siege de Cambrai. Cela fut cause que les ennemis de ce prélat se multiplierent tellement qu'il dut abandonner son église. Henri V étant monté sur le trône impérial après la mort de Henri IV, son pere, le reconduisit à Cambrai à la honte & à la confusion de ses ennemis, sans que pour cela il en fût plus tranquille.

Il ne paroît point que le comte de Hainaut ait eu à se plaindre du comte de Flandre au sujet des engagemens pris à son égard ; néanmoins, parce qu'il avoit abandonné la défense de l'évêque Gaucher, Baudouin lui en fit un crime à la cour impériale, comme ayant enfreint le traité de Liege. Là-dessus les anciennes jalousies recommencerent. L'empereur Henri V, sans autre formalité, déclara la guerre au comte de Flandre, les Hollandois redemanderent les isles de Zélande, le comte de Hainaut la ville de Douai, dont il forma le siege sur le champ, sans donner à son ennemi le tems d'y amasser des provisions.

Baudouin III.

L'entreprise échoua cependant, parce qu'outre les fortifications considérables dont la place étoit entourée, Robert s'y étoit jetté lui-même pour la défendre avec l'élite de ses troupes. La guerre dura encore quelque tems, mais sans aucun événement remarquable; tout aboutit à une nouvelle paix qui se conclut à Mayence en 1110, & qui fut très-avantageuse au Flamand, parmi quelques démarches de soumission & de vassallité qu'il promit de faire à l'Empire. Cette paix lui assura la possession de la ville de Douai, il eut en outre de l'empereur la châtellenie de Cambrai & la ville du Cateau Cambresis jusqu'à ce qu'il y eût un évêque paisible possesseur de ce siege (6). C'étoit mettre une restriction bien fâcheuse à l'avidité de ce comte que de lui prescrire un terme. Aussi, quand les troubles eurent cessé, ce ne fût ni lui ni son successeur immédiat qui fit cette restitution; elle n'eut lieu que sous Charles de Dannemarck; encore fallut-il que l'évêque Burchard lui comptât deux cent marcs d'argent & fit des présens considérables à ses ministres.

Baudouin III n'étoit point encore engagé dans les liens du mariage, quand cette deuxieme brouillerie éclata entre lui & le comte de Flandre; mais on le sollicita à remplir à cet égard les vœux de ses sujets. La comtesse Clémence, veuve de Robert-de-Jérusalem, qui venoit de mourir des suites des blessures reçues au siege de la ville de Meaux, le sollicitoit d'épouser Alix, fille de Humbert II, prince de Piémont & comte de Maurienne, sa niece, elle promettoit de lui donner pour dot mille marcs d'argent. Baudouin ne balança point à prendre son parti; il accepta dès

---

[6] *Roberto comiti potestatem in Cameracum & novum castrum dedit, quod prædecessores ejus aliquando habuerant.* Codex Watinensis, apud Meyerum, fol. 36.

Baudouin III.

offres aussi avantageuses, il reçut les promesses de mariage que lui fit la douairiere de Flandre au nom de sa niece, promit de l'épouser au jour marqué, & confirma sa promesse par serment. Ce n'est point tout; comme s'il eût craint que la douairiere vînt à changer de résolution ou qu'elle fit naître quelque difficulté pour avoir occasion de le frustrer d'une partie de la dot, il exigea d'elle, qu'elle s'engageât aussi par serment à garder inviolablement sa parole. Entretems quelques seigneurs qui aspiroient à l'alliance du comte de Hainaut voulant rompre ses engagemens avec Alix, princesse de Piémont, lui procurerent des divertissemens & quelques parties de chasse où l'on eût grand soin de faire paroître Yolende, fille de Gérard, comte de Babinberg, de la maison de Gueldre; c'étoit une jeune princesse d'une physionomie heureuse, d'un port noble, d'une rare modestie & d'une grace à parler qui ravissoit tous les cœurs. Dès que Baudouin l'eut vue, il l'aima & ne put s'empêcher de témoigner à ses courtisans l'inclination qu'il avoit pour elle. On lui représenta son devoir, ses engagemens; mais ces obstacles, dont on ne parloit qu'avec adresse & artifice, loin de ramener ce comte à la raison, l'enflammerent davantage. Enfin, pour couper d'un seul coup le nœud gordien, il épousa, sans plus attendre, la comtesse Yolande & reçut la bénédiction nuptiale en présence de toute sa Cour.

1112. Dès que la comtesse douairiere eut appris le procédé du comte de Hainaut elle en conçut un chagrin & un déplaisir mortel, & jura qu'elle trouveroit moyen de s'en venger. En effet elle porta aussi-tôt ses plaintes au tribunal de l'évêque de Cambrai, le pressa vivement de fulminer l'excommunication contre les deux conjoints, & de déclarer ce mariage nul & invalide. Elle en informa l'archevêque de Rheims,

Baudouin III.

elle porta cette affaire jusqu'à Rome où elle eut l'adresse d'indisposer le souverain pontife contre Baudouin. Le pape en écrivit sur le champ à l'archevêque de Rheims, lui enjoignant d'assembler les évêques de sa province pour prononcer là-dessus. L'on ne pouvoit point cependant révoquer en doute la validité de ce mariage, puisqu'il n'y avoit eu que des promesses, lesquelles sont toujours rendues nulles par un mariage valide avec une autre personne, quand même elles auroient été confirmées par serment. Aussi les peres du concile firent-ils entendre d'abord à la douairiere qu'ils ne pouvoient qu'imposer une pénitence canonique à Baudouin pour l'affront qu'il avoit fait à sa niece; mais que le mal étoit sans remede. Le comte de Hainaut comparut à ce concile, avoua son parjure & déclara qu'il se soumettoit volontiers à la pénitence que les peres voudroient lui imposer. On ne sait ce qui lui fut ordonné. Pour la douairiere de Flandre, elle se tint satisfaite de cette humiliation du comte & ne poussa pas plus loin ses ressentimens.

L'année où ce mariage fût célébré, fut bien fatale aux habitans de Mons. Il y eut un incendie qui réduisit presque toute leur ville en cendres; le feu prit d'abord à quelques maisons, la violence du vent le fit gagner l'église st. Pierre, de-là il se répandit sur celles de st. Germain, de ste. Waudru, & sur toutes les habitations voisines. L'église de st. Pierre resta ensevelie sous ses ruines, & l'on ne réédifia de celle de ste. Waudru que ce qu'il falloit pour la célébration du service divin; ce ne fut que sous Baudouin IV qu'elle fut rétablie comme il convenoit.

Notre comte eut alors un démélé fort sérieux avec Gossuin, fils de Fastré d'Oisy, avoué de Tournai. Gossuin étoit devenu seigneur d'Avesnes, de Landrecies, de Leuze & de plusieurs autres en-

Baudouin III.

droits à titre de sa mere Ade, sœur de Thierry d'Avesnes, mort sans hoirs. Après que ce seigneur eut fait le relief de ses terres, il se mit à fortifier Avesnes dans le dessein d'en faire une forte place & de se soustraire peut-être à la dépendance de son seigneur. Baudouin, qui eut aussi-tôt connoissance de son entreprise, l'avertit de désister & de laisser les choses sur l'ancien pied. Gossuin pour se mettre à l'abri de toute contrainte & poursuite, fit accélérer l'ouvrage; le comte de Hainaut ajouta alors les menaces aux paroles, mais tout fut inutile. Justement irrité contre l'humeur fiere & indomptable de son vassal, il assemble ses gens de guerre & prend la route d'Avesnes. Gossuin, qui s'étoit bien attendu à le voir incessamment à la tête d'une armée, vint à sa rencontre jusques sur les bords de la Sambre, & l'arrêta au passage de cette riviere; après qu'il eut remarqué cependant que Baudouin n'avoit pas plus de monde que lui, il le laissa passer témoignant une grande impatience d'en venir aux mains & de se mesurer avec lui. Aussi engagea-t-il d'abord un combat, où chaque homme avoit son adversaire. cette journée fut rude & coûta bien du sang aux deux partis, mais la victoire fut indécise; le lendemain la bataille recommença avec autant d'acharnement que la veille, mais sans plus de succès, de sorte que chacun passa encore la nuit sur le champ de bataille; le troisieme jour vuida enfin la querelle, soit que le comte Baudouin eût fait venir du renfort, soit qu'il eût eu le jour précédent beaucoup moins de blessés que les ennemis, il les attaqua avec une nouvelle ardeur & gagna du terrein; Gossuin d'Avesnes voyant les siens pressés se mit à leur tête & fit fuir à son tour ceux du comte; Baudouin les rallia aussi-tôt & les reconduisit à la charge; là chaque soldat fit des prodiges de valeur; chacun sous les yeux de

Baudouin III,

son général & de son seigneur : Gossuin faisoit les devoir de capitaine & de soldat, renversant tout ce qui se rencontroit devant lui : mais enfin ceux de Mons l'envelopperent & le firent prisonnier : la prise de ce chef ralentit aussi-tôt l'ardeur des siens qui prirent peu après ouvertement la fuite. Comme le comte Baudouin avoit en son pouvoir l'auteur de tous ces troubles il ne poursuivit point les fuyards, mais il retourna à Mons avec son prisonnier, dans le dessein de tirer un grand avantage de sa victoire, sans se mettre en garde contre les ruses de Gossuin, esprit adroit, souple & délié. Aussi à peine ce seigneut fut-il detenu de quelques jours, qu'il trouva moyen de s'insinuer dans les bonnes graces de Baudouin & de gagner son estime & sa confiance, tant qu'enfin sa défaite lui fut tout aussi avantageuse que lui eût été la victoire ; car le comte Baudouin ne se contenta point de lui rendre la liberté, il lui accorda encore la permission de continuer les fortifications qu'il avoit commencées & d'y en ajouter telle autre qu'il jugeroit à propos.

Baudouin entra depuis dans la ligue qui se forma contre Charles de Dannemarck, appellé à la succession de Flandre par le testament de Baudouin-à-la-Hâche, mort sans hoirs. La comtesse Clémence, mere de ce Baudouin, & dont nous avons parlé ci-devant, étoit la principale instigatrice de cette ligue, parce qu'elle vouloit faire tomber cette vaste principauté sur Guillaume d'Ypres ou de Loo, époux de sa niece. De plus cette douairiere, ayant épousé en secondes nôces Godefroid-le-Barbu, celui de la maison de Louvain qu'on reconnoît pour être le premier duc héréditaire de Basse-Lorraine & premier duc de Brabant, (7) Poussoit

[7] Ses ancêtres n'avoient que le titre de comte de Louvain.

Baudouin III.

son mari à s'emparer d'abord de ce qui lui appartenoit comme douaire, & à favoriser le parti de Guillaume de Loo; elle réveilla le zele du comte de Hainaut, elle piqua de jalousie le comte de Boulogne & beaucoup d'autres, qui n'étoient déja que trop portés d'eux-mêmes à tout disputer au prince de Dannemarck. Tous ces seigneurs entrerent avec beaucoup de zele dans les vues de la douairiere, mais dans le fond ils avoient tous à cœur leurs intérêts purticuliers.

Le comte de Hainaut eût voulu conquérir toute la Flandre, qu'il regardoit comme son patrimoine : Eustache, comte de Boulogne, Hugues, comte de st. Pol, avoient aussi leurs prétentions sur cette principauté; s'ils ne vouloient point s'en rendre tout-à-fait maîtres, ils cherchoient au moins à la démembrer, afin de prendre ce qui étoit à leur bienséance & d'en augmenter leurs seigneuries; aussi furent-ils des premiers à entrer en action, en quoi ils furent secondés par les seignenrs d'Hesdin & de Terouenne, de sorte que toute la Flandre méridionale fut d'abord en combustion. De son côté, le comte de Hainaut s'empara de la ville d'Alost, prit tous les châteaux des environs, s'avança jusqu'à la ville d'Audenarde, & après s'en être rendu maître, la réduisit en cendres. Guillaume de Loo, aidé des Brabançons, faisoit aussi le dégat & s'étoit fait ouvrir les portes de quantité de villes. De sorte que la Flandre entiere étoit couverte de différentes armées qui la déchiroient à belles dents. Charles de Dannemarck ne désespéra point cependant de recueillir toute la succession à titre de plus proxime héritier, & de se défaire de tous ses ennemis. Comme ceux-ci n'agissoient nullement de concert & qu'ils faisoient tous la guerre séparément les uns des autres, le prince Charles résolut de les attaquer les uns après les autres, & de tenir toujours ses troupes

Baudouin III,

en un seul corps sans permettre qu'elles se séparassent par pelotons ; il marcha d'abord contre le comte de st. Pol, le défit, prit sa capitale & la rasa; il tourna ensuite vers Hesdin, s'en rendit maître, s'empara aussi de tous les petits châteaux, nettoya toute cette partie, en chassa tous les seigneurs qui lui disputoient ses droits sur la Flandre ou sur ses dépendances, & les exila. Après avoir vaincu dans la Flandre méridionale, il conduisit ses troupes vers la partie septentrionale où les Brabançons avoient fait beaucoup de progrès ; il fait diligence pour les joindre, & cherche à les combattre : il reprend sur eux Dixmude, Berg-st.-Vinoc, Aire, st. Venant; &c. que ceux-ci vouloient conserver à titre du douaire de la comtesse Clémence; enfin il pousse tellement le duc Godefroid qu'il l'oblige à lui demander la paix. Après cela, il ne lui restoit plus pour être possesseur de toute la Flandre qu'à vaincre le comte de Hainaut, contre lequel il marcha avec toutes ses forces, Quoique Baudouin III eut avec lui le comte de st. Pol & Thomas de Coucy, son beau-frere, qui lui avoient amené ce qui leur restoit de troupes, il n'osa cependant tenir tête au vainqueur, mais il battit en retraite & demanda à s'accommoder. Baudouin avoit à la vérité tout le droit du monde de retenir ses conquêtes, mais le vainqueur qui ne voulut point entrer en aucune discussion donna la loi, & il fallut que le comte évacuât toutes les places dont il s'étoit emparé.

Cette guerre fut la derniere entreprise considérable du comte Baudouin : ce prince mourut en 1120, d'un échauffement qu'il avoit gagné à la chasse, & fut enterré en l'église de ste. Waudru.

Ce comte laissa quatre enfans en bas âge, Baudouin, Gerard, Ide ou Yolende & Richilde. Yolende, leur mere, gouverna jusqu'à ce que Baudouin fut déclaré majeur : Gerard posséda Dore-

Baudouin III.

wert & Dalem dans le duché de Gueldre. Ide ou Yolende fut mariée au feigneur de Thoëni (8), dont elle eut quatre fils, Raoul, Roger, Baudouin & Godefroid; les trois premiers s'acquirent beaucoup de réputation dans la profeffion des armes, le quatrieme embraffa l'état eccléfiaftique, & y brilla par fa fcience & fa vertu. Richilde époufa Evrard Radulphe ou Radou, châtelain de Tournai & feigneur de Mortagne; cette princeffe outre les qualités ineftimables du cœur & de l'efprit, réuniffoit encore en fa perfonne tous les charmes de la beauté.

Nous avons une fâmeufe charte de Baudouin III en faveur de l'abbaye de st. Denis à laquelle on conteftoit déja fes droits fur le chapitre de st. Pierre de Mons, c'eft-à-dire, la fupériorité fur les chanoines de ce chapitre, & la poffeffion des treize prébendes. Le comte Baudouin ordonne par fa patente que l'emplacement du dit chapitre (car l'églife avoit été brûlée comme nous avons dit) foit au pouvoir des moines; que les treize prébendes que fon illuftre pere leur avoit données, leur foient mifes entre les mains fans délais, fans fraude ni dol; il veut que tout ce qui a été réglé là-deffus, ait fon effet plein & entier, & que les chanoines foient foumis à l'abbé comme à leur fupérieur, & fait défenfe & inhibition expreffe à toute perfonne de quelque condition & dignité qu'elle foit, de molefter de rechef les moines fur ces objets. *Confirmo etiam eidem cœnobio (sti. Dionyfii) Donationem quam pater meus.... conceffit, ecclefiam videlicet sti. Petri, cum omnibus appenditiis fuis.... ita ut canonici ejufdem ecclefiæ fubditi fint poteftati abbatis, & obeuntibus illis reditus præbendarum in monachorum ufus cedant* (9). Pour don-

[8] Seigneurie de Champagne, mais dont nous ne favons aucune particularité.

[9] *Notitia ecclefiarum Belgii, cap. CXXIX, articulo* [illegible]

Baudouin III.

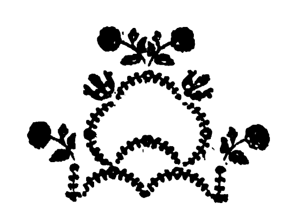
ner plus de force & de poids à ſa patente il la fit ſouſcrire par les grands de ſa cour dans l'ordre ſuivant: à la premiere colonne; Goſſuin de Mons, Guidon ou Widon de Chievres, Tiévin d'Herbau, Wautier de Silly, Godefroid d'Arſchot, Iſaac châtelain, Gilbert l'aîné, Radou de Tournelle: à la ſeconde; Goſſuin d'Aveſnes, Hugues de Lens, Iſaac de Waſmes, Godefroid de Ribemont, Anſeau de Merbe, Wautier de Jauche, Waſcelin Brunold.

Après un acte auſſi formel & authentique qui ne croiroit que l'abbaye de st. Denis eût joui des treize prébendes & de tous ſes droits ſans aucune difficulté, ni chicane? Cependant peu après la mort de Baudouin, & préciſement ſix ans après qu'il eut rendu cette ſentence, les chanoines & chanoineſſes de ste. Waudru renouvellerent les anciennes difficultés, mais ſous un autre point de vue. Ils prétendirent que cette affaire étant quelque choſe de ſpirituel, ce n'étoit point au comte à en juger, mais au juge eccléſiaſtique; que le comte ne pouvoit accorder que la pure jouiſſance civile (remarquez en paſſant que l'abbé de st. Denis ayant aſſiſté au concile de Clermont en Auvergne & à quelques ſynodes de Cambrai, s'étoit fait confirmer dans ſes droits & privileges; mais comme ils étoient fort mécontens d'avoir pour ſupérieur un abbé, dont la fonction, diſoient-ils, devoit être de régler des moines, & non de gouverneur des chanoines & des chanoineſſes, ils s'obſtinoient à ſoutenir qu'une telle choſe étoit contraire aux ſaints canons.) On aſſembla donc un ſynode à Mons, auquel préſida l'évêque Burchard. Les parties intéreſſées plaiderent leur cauſe avec chaleur. L'évêque ayant peſé leurs raiſons & après avoir pris l'avis des archidiacres, des abbés & des autres membres de l'aſſemblée, prononça en faveur de l'abbé de st. Denis, lui confirma & à

Baudouin III.

ses successeurs la possession canonique de l'église de st. Pierre, & défendit sous peine d'excommunication de l'inquiéter dorénavant, ou ses successeurs à ce sujet. *Undè nobis à synodo judicium requirentibus, abbates, archidiaconi, cum personis judicavere, abbatem & successores suos sti. Petri de quâ agitur cum possessione ecclesiam canonicè deinceps possessuros..... calumniatores, si emerserint, quoad resipiscant, excommunicamus, &c.* (10). Cette sentence rendue en 1123 fut signée par les abbés de Lobbes, d'Afflighem, d'Anchin, d'Eenham, d'Odon de Celles, de Gerland de Neufchâteau &c. Il arriva depuis quelques changemens que l'on fit de gré à gré; car l'abbaye vendit le terrein de l'église de st. Pierre aux chanoines de st. Germain qui y firent bâtir la cave du chapitre: mais quelles qu'aient été autrefois les prérogatives & privileges de l'abbé de st. Denis, il ne lui reste plus aujourd'hui que le droit d'officier pontificalement aux obseques des souverains, des nobles, & aux messes solemnelles pour les réjouissances publiques; c'est le doyen du chapitre de st. Germain qui s'acquitte de tout le reste & qui a la cure d'ames.

[10] *Ibid. cap. CXXX, articulo 6.*



Régence d'Yolende de Gueldre, comtesse douairiere de Hainaut.

(Année 1120 à 1127.)

LA comtesse Yolende ne s'occupa que du soin d'entretenir la bonne harmonie avec ses voisins & de donner à ses enfans des principes de religion & une éducation convenable à leur haute naissance & au rang qu'ils devoient occuper dans le monde. C'est ce qui fit aimer & chérir cette princesse au-delà de toute expression.

1122. Ce fut du tems de la régence de cette princesse que l'évêque Burchard, lassé des déprédations des gentilshommes ses vassaux, dont il ne pouvoit réprimer l'audace, sollicita l'empereur de permettre que le comte de Flandre devînt protecteur de l'église de Cambrai. Charles-de-Dannemarck accepta d'autant plus volontiers cette charge, qu'elle lui donnoit l'entrée dans le Cambresis, & une grande autorité. C'est-là l'origine du droit de Gave que les successeurs de ce comte, les ducs de Bougogne & les rois d'Espagne perçurent sur les biens de cette église. Louis XIV s'étant rendu maître de Cambrai voulut exiger ce droit, mais sur les représentations qui lui furent faites, que les rois d'Espagne n'avoient point perçu ce droit comme souverains, mais comme avoués & protecteurs de cette église, il consentit à en libérer cette métropole.

Plusieurs grands saints parurent alors en Hainaut & firent l'admiration de leur siecle par leur humilité profonde & par l'austérité de leur vie. Un des plus célebres fut st. Aybert. Il naquit à Espain, au diocese de Tournai en 1060, & se re-

Régence d'Yolende.

tira, encore enfant, auprès d'un moine de Crepin; qui, avec la permission de son abbé, vivoit dans une cellule à l'écart, à peu près comme les solitaires de la Thébaïde. La nourriture du maître & du disciple n'étoit que d'herbes & de racines sauvages sans aucun apprêt. Après un aussi dur noviciat, Aybert fut reçu avec plaisir à Crepin, où pendant 25 ans il donna le modele de la plus grande mortification. Alors il se bâtit une cellule au voisinage de l'abbaye où il trouva moyen de redoubler ses austérités & sa pénitence: car, ce qui paroîtra incroyable aux gens du siecle, il y renonça tout-à-fait à l'usage du pain, s'abstint de toute boisson, & vécut vingt-cinq ans de cette sorte. Ce saint mourut à l'âge de plus de quatre-vingts ans en 1140; l'église honore sa mémoire le 7 d'avril, qui est le jour de sa mort, ou le 2 de mai quand le sept d'avril est empêché.

St. Druon fut un autre miracle de sainteté, d'humilité, de mortification & d'abnégation de soi-même. Il naquit en 1102 à Espinoi, village de Flandre, de parens riches & très-considérés; & passa ses premieres années dans la lecture, la priere & la vie pénitente, il se regardoit comme homicide de sa mere parce qu'un indiscret lui rapporta qu'il n'avoit pu naître que par l'opération césarienne. Bientôt après il se déguisa, prit un cilice sous son habit & par humilité se mit à paître les troupeaux à Sebourg, endroit près de Valenciennes. S'y voyant en trop grande considération, parce qu'un chacun le regardoit comme un saint; il se mit à visiter les tombeaux des martyrs, des confesseurs & des vierges les plus célebres. Il fit neuf fois le voyage de Rome. Ces pélérinages accompagnés de fatigues extraordinaires lui causerent une hernie ou rupture qui l'obligea de se fixer à Sebourg. Il y batit une cellule au pied de l'église, où il vécut l'espace de 45 ans n'usant que



Régence d'Yolende.

de pain d'orge paitri de lessive, & ne buvant que de l'eau tiede. Ce saint mourut en 1186 à l'âge de 84 ans. Ce qui montre aux yeux les moins clairvoyans, que le jeûne, le pain & l'eau contribuent infiniment à la longueur de la vie, & que les ragoûts, les boissons fortes & encore plus les excès dans le boire & le manger abregent nos années de beaucoup en usant nos organes. La fête principale de st. Druon se célebre le mardi de la Pentecôte.

Pourrions-nous passer sous silence st. Norbert qui sanctifia le Hainaut par ses sueurs & ses travaux apostoliques, & y laissa des disciples animés de son esprit pour achever la réforme des mœurs qu'il avoit si heureusement commencée? Ce grand homme réveilla le zele des pasteurs, les fit sortir de cet état d'engourdissement, de cette crasse ignorance & de cette licence dans laquelle ils vivoient.

Norbert, issu d'une des plus illustres familles d'Allemagne, fut élevé avec Burchard, évêque de Cambrai, à la cour de l'empereur, ensuite pourvu d'une prébende en la collégiale de Santen. Se sentant inspiré de travailler à la conversion des ames il se démit de son bénéfice, donna aux pauvres ce qu'il avoit & se mit à prêcher & à instruire après avoir obtenu la qualité de missionnaire apostolique du souverain pontife. Il arriva à Valenciennes le 22 mars 1119 avec trois compagnons qu'il s'étoit associés, vêtu pauvrement & marchant nuds pieds. Ses trois compagnons moururent en cette ville. L'évêque de Cambrai, sans connoître ni même soupçonner qui pouvoit être ce fervent missionnaire, y vint pour seconder son zele. Il eut bientôt reconnu son tendre ami & alors les larmes lui coulerent des yeux en abondance. Hugues, un des clercs qui accompagnoient l'évêque, frappé de la sainteté de Norbert & de son genre de vie, s'attacha à lui & le dédommagea de la perte de

Régence d'Yolende.

ses compagnons. Hugues étoit natif de Fosse, près de Namur. Ces deux apôtres parcoururent le Cambresis, le Hainaut & le quartier d'Anvers, instruisant, catéchisant, appellant tout le monde à la pénitence, ce qui produisit des conversions innombrables. Norbert, allemand de nation, parloit fort mal le françois, il ne laissoit pas néanmoins d'être bien compris & universellement goûté, parce que les exemples joints aux paroles ne laissent rien à desirer & suppléent à tout ce qui pourroit manquer d'ailleurs. L'évêque de Laon lui ayant proposé de bâtir un monastere à Prémontré, vallon désert au territoire de Coucy, le saint suivit cet avis comme un ordre du ciel. Ce fut en 1120. En moins d'un an il eut plus de 40 clercs dans sa communauté, auxquels il donna la regle de st. Augustin. Les Prémontrés furent alors les troupes auxiliaires dont l'eglise se servit heureusement pour combattre les dogmes impies & absurdes de l'hérétique Tankelin qui avoit infecté particulierement la ville d'Anvers. Il y eut peu de princes & de souverains qui ne s'empressassent d'avoir ces religieux dans leurs états. Dès l'an 1121 les Prémontrés eurent la maison de Floreffe, au comté de Namur. Hugues, compagnon de st. Norbert, en fut le premier abbé & devint ministre général de l'ordre après que st. Norbert eut été élevé sur le siege de Magdebourg. L'on vit presque sortir de dessous terre les abbayes de Vicogne, de st. Feuillan, de Bonne-Esperance, de Rivrœlles; les prieurés de st. Nicolas-au-Bois, & la chapelle Herlaymont.

Gui ou Guérin, prémontré, anglois de naissance, est fondateur de Vicogne. Il acheta en 1124 d'Alman Dupont, bourgeois de Douai, une partie de la forêt dite Vicogne où il s'étoit déja retiré avec la permission de st. Norbert. La comtesse Yolende favorisa la fondation, & son fils

Régence d'Yolende.

Baudouin, quatrieme du nom, la confirma en 1143. L'acte qu'il expédia à ce sujet, contient en termes formels l'extinction de tout droit & de jurisdiction séculiere, sur les biens de cette maison. C'est ce qui s'appelle de nos jours *amortissement*. (11).

Dès que les chanoines de Fosse eurent entendu prêcher st. Norbert en leur église, ils lui offrirent leur chapelle de Senophe, lieu du martyre de st. Feuillan, pour fond d'un nouveau monastere (12), par reconnoissance le st. instituteur engagea ses disciples à leur faire hommage de douze deniers d'argent, ou d'un denier d'or, ce qui revient au même. (13), & l'on convint encore que chaque abbé, d'abord après son élection, se rendroit à Fosse pour prendre la crosse de dessus l'autel de st. Feuillan, mais cette derniere servitude ne s'observe plus, depuis qu'il y eut sujet d'appréhender que la crosse ne fût enlevée dans le transport par les gens de guerre. L'abbaye de st. Feuillan, construite en 1125, devint très-florissante en peu d'années, & fit tomber l'ancien nom de *Senophe*. Burchard, Évêque de Cambrai, accorda des lettres d'éréction que l'on conserve précieusement, & donna quantité d'autels, ce qui le doit faire passer pour second fondateur. L'église de cette abbaye servit long-temps de paroisse aux habitans de Rœux, qui sont encore obligés de s'y rendre à certains jours de l'année avec leur clergé & d'y prendre les fonts baptismaux.

Bonne-Espérance fut bâtie en 1126 par un religieux Prémontré, fils du seigneur de Croix, d'abord

(11) Voyez *Origines Hannoniæ cœnobiorum*.

(12) Voyez la charte d'érection qui se trouve dans les archives de cette abbaye.

[13] Ils paient encore trois florins dix patards de notre monnoie actuelle.

Régence d'Yolende.

d'abord à Merbes; puis à Vellereille-la-Brayeuse; enfin à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui. Le nom de Bonne-Espérance lui vint ou de l'aleu qui lui servit d'emplacement, ou d'un petit oratoire dédié à notre dame de Bonne-Espérance. L'évêque de Cambrai confirma en 1131 les donations qu'on lui avoit faites.

Comme les premiers Prémontrés étoient des religieux fort zélés, adonnés à la priere, à la lecture, à l'étude & à la prédication, il est arrivé delà que les évêques de Cambrai leur ont confié un grand nombre de paroisses, pour piquer d'émulation les prêtres séculiers, & leur donner de beaux exemples à imiter. Ils se maintinrent depuis dans cette bonne réputation; & quand les peres du Concile de Trente prirent la résolution d'ôter aux réguliers l'administration des paroisses, ils en excepterent les disciples de st. Norbert.

Rien de plus commun parmi les anciens religieux que d'avoir au voisinage de leur maison une communauté de filles de leur ordre; les Prémontrés suivirent l'usage établi. Gaucher de Lestinnes & Holder Mathi ayant offert en cette vue leur aleu de Rivrœlles au B. Odon, premier abbé de Bonne-Espérance, celui-ci suivit l'intention des bienfaiteurs. Il préposa à cette nouvelle communauté une sainte fille, nommée Oda, dont la vie ne fut qu'un continuel exercice des plus sublimes vertus. Cette abbaye ne subsiste plus; on ignore même quand & comment elle fut détruite. Ses biens passerent à la maison de Bonne-Espérance.

Le prieuré de st. Nicolas-au-Bois, à fort peu de distance de Mariemont, est très-ancien, puisque Francon, abbé de Lobbes, qui vivoit en 1149, en parle avec beaucoup d'éloge; il se rendit même en cette maison pour voir si ce que publioit la renommée touchant la ferveur de ses religieux

Régence d'Yolende.

n'étoit point exagéré ; mais il fut agréablement surpris de voir qu'on y remplissoit avec la derniere exactitude ce qui se trouve de plus rude, de plus pénible & de moins praticable dans l'observation des regles monastiques. Mais quel changement, s'écrie un auteur, tandis qu'autrefois on y venoit prendre des leçons de spiritualité, il n'est plus occupé que par un moine qui n'est adstreint à aucune observance ! On croit qu'il fut bâti par le B. Odon.

L'abbaye de Floreffe possede le prieuré de la Chapelle Herlaymont. Otton de Traseignies & Helvide, son épouse, donnerent le fond, qui étoit un endroit désert & stérile : mais dès que Gilles, leur fils, vit que ce sol eut changé de face par les travaux des Prémontrés, il n'y a sorte de moyens qu'il n'employa pour annuller la donation de ses parens. Cette persécution dura assez longtemps : mais, comme il fut frappé de l'idée de la mort & du souverain tribunal de Dieu, il répara par ses bienfaits les maux qu'il avoit causés à ces religieux. Il confirma la donation de ses ancêtres, & y ajouta de son patrimoine. L'oratoire ou la chapelle de cette maison servit pendant une longue suite d'années de lieu de sépulture aux seigneurs de Traseignies. (14)

Tels furent les succès des religieux Norbertins en Hainaut. Cet ordre par des progrès rapides s'éleva tout à coup à ce haut point de grandeur temporelle & de considération, où il se trouve aujourd'hui, bien différent de celui de st. Benoit, auquel il a fallu plus d'un siecle pour arriver au même période ! Les abbés Prémontrés portent la mitre comme les Bénédictins, & conférent en plusieurs endroits les moindres à leurs sujets.

(14) Voyez *Origines Hannoniæ Cœnobiorum.*

Régence d'Yolende.

Tandis que l'ordre de st. Norbert prenoit de tels accroissemens & paroissoit avoir éclipsé celui de st. Benoit en Hainaut, deux dames releverent la gloire de celui-ci en bâtissant la célebre abbaye de Ghislenghien, à distance presqu'égale d'Enghien & d'Ath. Ces dames, qui y prirent elles-mêmes l'habit, s'appelloient toutes deux Ydes : l'une étoit veuve du seigneur de Chievres, & l'autre étoit épouse d'Isaac de Baudour. L'évêque de Cambrai obligea en 1153 les religieuses de cette abbaye à se trouver en corps aux processions de la ville de Chievres, mais Henri de Berghues les dispensa de cette servitude en 1420, substituant à cette cérémonie, pieuse à la verité, mais bien distrayante pour des religieuses, d'autres pratiques de dévotion. Les premieres religieuses de Ghislenghien furent tirées de l'abbaye d'Estrun, près d'Arras : dans l'une & l'autre on ne reçoit de nos jours que des filles de qualité.

Ces monumens de piété, ces asyles contre la dépravation des mœurs & la corruption du siecle, sont un témoignage non équivoque de la sagesse & de la modération avec laquelle la comtesse Yolende gouverna le Hainaut, & forment l'éloge le plus complet de son attachement sincere à la religion. La paix regnoit au dedans & tous les vassaux conspiroient unanimement à l'entretenir, & concouroient par-là à la félicité publique. Comme aucun seigneur n'entreprit de troubler l'administration de cette princesse, aussi de son côté prit-elle à cœur de ne molester personne, & de ne donner aucun ombrage par des procédés ambitieux ; renfermée dans les limites de la raison & de ses devoirs, Yolende ne cherchoit qu'à faire goûter à ses peuples les douceurs de la paix, & à faire aimer aux jeunes princes, ses enfans, le joug de la religion, l'amour de la vertu, le maintien de la justice & du bon ordre.

Régence d'Yolende.

Yolende, en mere sage & prudente, prévint les desirs & fixa les inclinations de Baudouin, son fils ainé, en l'unissant avec Alix de Namur par les liens du mariage, union qui fut très-avantageuse au Hainaut, comme on va le voir. Elle lui remit les rênes du gouvernement en 1127, auquel tems il fut déclaré majeur: cette douairiere contracta alors mariage, & épousa en secondes nôces Godefroid II, seigneur de Bouchain & châtelain de Valenciennes. Elle eut de ce mariage une fille nommée Berthe & un fils nommé Godefroid. Ce Godefroid, troisieme du nom, fut le dernier châtelain héréditaire de Valenciennes.



Baudouin IV.

(Année 1127 à 1171.)

BAudouin IV étoit né avec d'heureuses qualités & fort peu de défauts. Il avoit de l'esprit & du jugement plus que n'en ont d'ordinaire les enfans de princes les mieux cultivés; il avoit en outre de la modération, de la fermeté, du courage & de la valeur, beaucoup d'équité naturelle & un grand amour de la vertu, comme il parut par ses premieres demarches.

Il n'avoit que l'âge de quinze ans quand on lui fit épouser la princesse Alix, fille de Godefroid, comte de Namur. Ce mariage eut des suites trop avantageuses à nos comtes, & fut accompagné de circonstances trop intrigantes pour n'en point donner ici une idée. . . . .

Baudouin IV.

Godefroid, comte de Namur, avoit épousé successivement deux femmes, & avoit des enfans des deux lits : deux du premier mariage étoient établis & avoient reçu des apanages dignes de leur naissance, quand on résolut de marier Alix, l'aînée du second lit, au comte de Hainaut. La douairiere Yolende fit agréer aux freres & aux sœurs d'Alix que le comte de Hainaut pût acheter les terres qu'on avoit assignées à chacun d'eux, & qu'il pût succéder au comté de Namur en cas que le prince Henri, son beau-frere, héritier de ce comté, vînt à mourir sans enfans. Cette proposition fut acceptée unanimement, sans qu'aucun prince ait formé la moindre opposition ; peut-être aussi qu'aucun d'eux ne pensa si loin, dans un tems sur-tout où la ligne masculine paroissoit si bien affermie. Le cas échut. Mais comme ce Henri, comte de Namur, vécut fort long-temps, ce ne fut point Baudouin IV, mais son fils qui fit valoir ses prétentions sur ce comté, & qui triompha de l'envie & de la jalousie de ses ennemis quelque nombreux qu'ils fussent.

A peine le mariage de Baudouin avec la comtesse Alix étoit-il célébré, que le comté de Flandre vint à vaquer par la mort du prince Charles de Dannemarck, tué à Bruges en l'église de st. Donatien par d'infâmes scélérats. Outre le comte de Hainaut qui avoit des droits incontestables sur cette principauté, Arnoul-le-Danois y prétendoit aussi, Guillaume d'Ypres ou de Loo, & un autre Guillaume, duc de Normandie. Louis-le-Gros, roi de France, en qualité de seigneur dominant, s'avança jusqu'à Arras, afin de conférer ce fief à celui des prétendans qu'il jugeroit à propos, & pour cela il se fit suivre d'une bonne armée. Comme il étoit inutile que Baudouin cherchât à supplanter ses compétiteurs par la force des armes en présence du roi de France qui n'auroit

Baudouin IV.

point manqué d'écrafer celui des prétendans qui fe fût porté pour héritier avant qu'il eût parlé; Baudouin prit le fage parti de fe rendre auprès de fa perfonne pour y plaider fa caufe & l'intéreffer en fa faveur. Il repréfenta donc au roi, *que le comté de Flandre avoit appartenu en entier à fes ancêtres, nommément à fon bifaïeul, Baudouin d'Hafnon, que ce Baudouin ayant laiffé deux enfans mineurs fous la tutelle de Robert-le-Frifon, leur oncle, ce prince, tuteur de fes neveux & régent de cette principauté, avoit ufurpé fur eux cette belle & riche province par l'injuftice & la perfidie la plus criante. Que le roi Philippe, de glorieufe mémoire, avoit pris hautement la défenfe des opprimés, en leur donnant l'inveftiture de ce fief, & que fi les chofes n'avoient point réuffi felon fes intentions, il ne falloit point imputer au refroidiffement de ce prince pour la bonne caufe, mais aux intrigues & à la fupercherie du chancelier de France, qui, étant frere du comte de Boulogne, dont la feigneurie relevoit du comté de Flandre, trahit ignominieufement l'honneur & la gloire du Roi, fon maître, pour aggrandir fa maifon.* Puis fe tournant tout à coup vers les courtifans, il leur dit: *feigneurs, qui êtes ici préfents vous favez que je dis la verité. Au refte, fi le roi monfeigneur avoit encore quelque doute fur l'équité de ma caufe, je m'offre à la vuider en fa préfence par un combat fingulier... Hé! fire, que n'ont point à appréhender les plus grands feigneurs & vous-même, fi celui qu'on appelle par teftament à la tutelle d'un prince mineur peut impunément s'emparer des biens de fon pupille, le priver de fa fucceffion, & l'expulfer de fes états? Ne point venger ces criantes injuftices, n'eft-ce pas renverfer tout l'ordre? n'eft-ce point promettre l'impunité aux ufurpateurs, & travailler foi-même à la ruine de fa propre maifon? Mais, graces au ciel, la France eft aujourd'hui gouvernée par un monarque qui met toute*

Baudouin IV.

sa gloire à protéger la justice, & qui ne permettra point que l'iniquité regne davantage. Tel fut le discours du jeune Baudouin, auquel le roi fut fort attentif. Ce monarque ne put s'empêcher de lui dire qu'il eût à bien espérer, & le traita de *mon cousin.* Les courtisans qui avoient observé la contenance du roi pendant cette harangue, & tous ses mouvemens, ne douterent plus que la Flandre ne fût réunie au Hainaut; ils félicitoient d'avance le comte Baudouin; le bruit même étoit généralement répandu que le roi ne différoit à déclarer ses intentions que pour rendre la chose d'autant plus éclatante: mais l'on se trompoit; car le roi n'étoit irrésolu, que parce qu'il étoit combattu par des sentimens divers & tout à fait opposés: d'un côté il sentoit toute la justice de la cause de Baudouin & vouloit lui rendre son patrimoine, mais d'un autre côté il vouloit donner une principauté à Guillaume Cliton, son beau-frere, à qui le roi d'Angleterre avoit enlevé la Normandie. Enfin après que ce monarque eut tenu les esprits en suspens depuis la fin du mois de mars jusqu'au 22 d'avril, il se décida & l'on sut que le prince Normand alloit être déclaré comte de Flandre. Dès que Baudouin en eut le premier avis, il quitte brusquement la cour, se fait suivre par ses chevaliers, rentre en Hainaut, & y assemble des troupes pour agir contre le nouveau comte de concert avec les autres prétendans.

Ceux qui commandoient les troupes de Hainaut étoient des chevaliers de beaucoup de prudence & de valeur. Gilles-de-Chin étoit le plus célebre, il avoit fait la guerre en Orient; se trouvant un jour en un désert affreux il tua un terrible lion qui s'élançoit sur lui, n'ayant pour toute arme que son bouclier & sa lance: quand il fut de retour en Europe il assista presqu'à tous les tournois qu'on donnoit en France & en Allemagne, & s'y fit ad-

Baudouin IV.

mirer d'un chacun par son adresse & sa force extraordinaire. Après Gilles-de-Chin on distinguoit Gossuin de Mons, Eustache de Rhœux, Thierri de Ligne, Hélus de Kauren, Louis & Charles de Fraine, Iwan de Wadripont, Henri & Guillaume de Braine, Robert d'Assonville, Isaac châtelain de Mons, & Guillaume de Birbais. Baudouin fut aussi-tôt prêt d'entrer en campagne: mais comme les autres prétendans ne purent assembler leur monde à cause du voisinage des François, l'on dut différer; aussi ce ne fut qu'en 1128 que la Flandre devint le theâtre d'une guerre sanglante.

Baudouin IV se jetta sur le comté d'Alost, parce que c'étoit le canton le plus à sa bienséance: le comte de Boulogne & Guillaume de Loo agirent aussi de leur côté & saccagerent tous les endroits qui osoient leur résister. Guillaume-le-Normand se trouvoit dans de fâcheuses circonstances, mais le roi de France, qui l'avoit élevé sur cette principauté, se hâta de voler à son secours. L'arrivée des François suspendit les opérations des ennemis & leur fit prendre des mesures pour leur propre sureté. Baudouin, désesperant de pouvoir conserver ses conquêtes, fit mettre le feu à la ville d'Audenarde; il avoit recommandé qu'on épargnât l'église de ste. Walburge; mais soit qu'on n'eût point respecté ses ordres, soit qu'on n'eût pu arrêter le progrès des flammes, comme il n'est que trop ordinaire, le feu y prit, la réduisit en cendres; & plus de deux cents personnes qui s'y étoient refugiées, périrent misérablement dans ce fatal incendie.

D'un autre côté Guillaume de Loo, ayant osé disputer le passage à l'armée françoise, fut défait, & obligé après cela de s'enfermer dans Ypres. Cette ville ayant été prise, il n'eut plus d'autre ressource que de s'aller jetter entre les bras du

Baudouin IV.

comte de Hainant. Le comte de Boulogne fût également mal mené ; après avoir eu du dessous dans bien des rencontres, il eut la douleur de se voir enlever toutes ses forteresses & même sa ville capitale ; & il ne put gagner les états du comte Baudouin, son ami particulier, qu'avec beaucoup de peine & des dangers infinis.

Louis-le-Gros croyant que les ennemis de Guillaume-le-Normand n'oseroient plus paroître après leurs défaites multipliées, retourna à Paris tout couvert de gloire.

Après le départ de ce monarque Baudouin proposa aux seigneurs confédérés de faire une nouvelle irruption en Flandre & de reprendre la ville d'Ypres sur les François qui y avoient mis une forte garnison. L'on fit donc défiler des troupes vers cette ville, l'on s'empara de quelques postes nécessaires, l'on investit la place, & après lui avoir coupé toutes ses communications, on la serra de fort près. Malgré le courage & la résolution des François le succès de cette entreprise paroissoit immanquable. Mais comme le siege traîna en longueur à cause qu'on ne pouvoit gagner de terrein que pied à pied & en livrant un combat, le roi Louis eut encore le tems d'accourir au secours de la ville. Le comte Baudouin ne leva le siege que quand il eut apperçu les premiers bataillons de l'armée ennemie. Le reste de la campagne se passa dans l'inaction.

De nouveaux troubles survenus peu après en Flandre firent revivre les espérances de Baudouin, & lui donnerent lieu de recommencer la guerre. Guillaume-le-Normand, qui avoit solemnellement promis à son installation de conserver les privileges des villes & des églises, oublia tout à coup ses engagemens, & fit de grands changemens dans toute la Flandre. Les Flamands résolurent de secouer le joug tirannique de ce prince, la ville de

Baudouin IV.

Lille fut la premiere à lever l'étendart de la révolte; l'on déclara le comté vacant, & l'on appella pour l'occuper Thierri d'Alsace, frere de Simon, duc de Haute-Lorraine, qui avoit pour aïeule la comtesse Gertrude, sœur de Robert-le-Frison. Le roi de France, qui regarda cette soudaine rébellion comme un attentat contre l'autorité & la majesté royale, retourna derechef en Flandre, & se fit suivre par l'archevêque de Rheims, afin que ce prélat mît en usage le glaive spirituel & les foudres de l'église, tandis que de son côté il emploieroit le fer & le feu. Ce monarque s'avança jusqu'à la plaine de Lille, où il fit la revue de toutes ses troupes, pour montrer aux Flamands combien elles étoient nombreuses, & leur inspirer de la terreur par cette ostentation. Mais l'artifice ne réussit pas. Il fallut assiéger la ville dans les formes, & les bourgeois de leur côté se préparerent à la plus vigoureuse résistance. Le comte Baudouin, Étienne-de-Boulogne & Guillaume de Loo parurent bientôt avec une armée pour inspirer du courage aux révoltés & combattre le roi, si on le pouvoit faire avec avantage. Mais ce prince, dans la crainte d'exposer sa gloire & de compromettre son autorité, les prévint en remettant le commandement de ses troupes & la conduite du siege à Guillaume-le-Normand, après quoi il reprit la route de Paris. Néanmoins malgré les secours que le comte de Hainaut avoit amenés aux rebelles, la ville de Lille dut se rendre. La guerre continua depuis avec différens succès. Guillaume-le-Normand étoit sur le point de prendre une supériorité décidée sur le comte de Hainaut & ses autres ennemis, lorsqu'il fut blessé à la main en formant le siege d'Alost; sa plaie s'étant gangrenée par la maladresse du chirurgien, il perdit la vie, & abandonna par sa mort le fruit de cette campagne aux Flamands rebelles

Baudouin IV,

qui installerent Thierri d'Alsace, à qui le roi de France conféra l'investiture sans la moindre difficulté.

Baudouin, voyant que Louis-le-Gros n'avoit qu'une compassion stérile envers lui, car les souverains se mettent d'ordinaire fort peu en peine des usurpations quand elles ne blessent point leurs propres intérêts, mit toute sa confiance en la protection du ciel, espérant que le Seigneur après avoir châtié sa maison pour le crime d'un de ses aïeux, lui rendroit un jour justice. En attendant ce moment desiré il ne négligea aucun des moyens que suggere la prudence humaine; il s'allia plus étroitement que jamais avec Etienne, comte de Boulogne, qui monta depuis sur le trône d'Angleterre, & avec Godefroid, comte de Namur, son beau-pere. Avec les forces de ces princes il crut pouvoir empêcher Thierri d'Alsace de s'affermir sur sa principauté. Mais les mesures de Baudouin ne purent être si secretes que Thierri n'en fût averti & ne recourût à temps à la protection du roi Louis, qui lui fournit des troupes nombreuses. Les forces étant à peu près égales de part & d'autre, l'on se contenta de faire la petite guerre sans en venir à aucun coup décisif; enfin Baudouin & Thierri s'étant fait beaucoup de mal sans en avoir retiré aucun fruit, eurent une entrevue entre les deux camps où ils conclurent une trêve.

Baudouin profita de cette pacification pour secourir la douairiere de Thoëni, sa propre sœur. Cette princesse étoit molestée par des vassaux qui s'étoient persuadés pouvoir impunément mépriser l'autorité d'une femme. Pour les mettre à la raison & réprimer leur audace, elle avoit mis des troupes sur pied, mais ces troupes avoient été défaites par les factieux qui couroient toutes ses terres, ravageoient les campagnes, pilloient les

Baudouin IV.

églises, opprimoient les veuves & les orphelins, & ne mettoient aucun frein à la licence & à la déprédation. Bien plus ils en étoient venus au point d'assiéger cette princesse en son château. Baudouin qui savoit que le succès de son expédition dépendoit du secret & de la célérité avec laquelle il brusqueroit la chose, envoya un courier au roi de France pour le prévenir de la nécessité où il étoit de passer sur ses terres, & sans attendre de réponse, il arrive à l'improviste dans la principauté de sa sœur, surprend les brigands, démolit leurs châteaux, fait raser leurs forteresses, & ne cesse de les châtier jusqu'à ce qu'ils aient renouvellé leur serment de fidélité à cette douairiere, & qu'il ait tout rétabli sur l'ancien pied.

L'on fut inquiété vers l'an 1137 dans les environs de Mons par un ennemi d'un nouveau genre & bien difficile à vaincre. C'étoit un monstre affreux & d'une grandeur énorme, qui se retiroit d'ordinaire à Wasmes, village rempli de hauteurs, d'enfoncemens & de creux considérables, à peu de distance de St. Ghislain, où passe la Haine.

L'on montre encore aujourd'hui la caverne qui servoit de retraite à cet animal destructeur, que nos ancêtres ont appellé Dragon. Il ruinoit les moissons, dévoroit le petit & gros bétail, n'épargnoit pas même les hommes, dont on en avoit vu disparoître plusieurs, & malgré sa masse énorme il fondoit sur sa proie avec une agilité étonnante, de sorte que les pauvres cultivateurs n'osoient plus paroître sur la campagne qu'avec des précautions infinies, de peur d'être apperçus de cette bête carnassiere & d'en être dévorés. Gilles-de-Chin, (a) seigneur de Wasmes, à titre de sa

(a) Chin est le nom d'un village fameux avec un château près de Tournai.

Baudouin IV.

femme, résolut d'abattre ce monstre & d'en délivrer le pays. C'étoit, comme nous avons dit ci-devant, l'homme le plus fort, le plus adroit, & le plus terrible guerrier de son siecle. Il se fit faire des armes propres à le combattre, & dressa des chiens pour la même fin. Mais comptant pour rien tous les secours de l'industrie humaine, il s'efforça de mériter la protection du ciel par la détestation de ses péchés, par la réception du plus auguste de nos mysteres & par de ferventes prieres qu'il adressa à la sainte Vierge, devant une de ses images qui se trouve en l'église du lieu, & qui depuis lors est devenue fort célebre. Ensuite animé d'un courage plus qu'humain, avec sa cotte d'armes, sa lance & ses chiens, accompagné seulement de deux ou trois de ses plus fideles amis, il dirige ses pas vers la taniere du dragon. Ce monstre au bruit de sa marche sort tout furieux & s'élance vers lui, les yeux étincelans & la gueule béante. Gilles-de-Chin lui présente sa lance, mais ce redoutable adversaire, par un instinct commun à tous les animaux, l'évite, & loin d'avaler le fer meurtrier, le décline & s'élance derechef pour l'engloutir; notre héros sans s'émouvoir darde une deuxieme fois sa lance, & la lui enfonce dans le palais supérieur. Les amis de Gilles-de-Chin & les chiens qu'il avoit dressés saisirent alors l'animal par les flancs & acheverent la victoire. La tête de ce monstre longue de plus de deux pieds & demi, & coupée à coups de hâche, se conserve avec soin dans la tresorerie des chartes du pays. Le coup mortel se manifeste aux yeux de tout homme clairvoyant. Cette tête a la figure de celle du cheval, quoiqu'infiniment plus grosse; elle tient du genre de poisson, comme les narines, mais surtout sa couleur le témoignent Ses dents enchâssées dans diverses membranes peuvent avoir cinq à six pouces y compris leurs racines; elles sont plus

Baudouin IV.

d'autant plus volontiers dans les vues du comte Baudouin, que ce Nicolas, outre une illustre naissance, avoit encore toutes les qualités d'un grand évêque. Il fut donc élu d'une voix unanime, & sacré peu après par le métropolitain.

Le premier soin de cet évêque ayant été de rentrer en la jouissance des biens de l'évêché, il épia l'occasion d'obliger Mausilatre à s'en dessaisir: comme celui-ci s'étoit rendu au château d'Oisy peu accompagné, l'évêque le fit enlever, & ne lui rendit la liberté que quand il eut reçu garnison de l'évêché dans son château de st. Aubert, & qu'il eut donné des ôtages pour la sureté des restitutions. Mais ce seigneur étant sorti de captivité reprit les armes, il assiéga derechef le Cateau où son courage l'ayant emporté trop loin, il fut pris par les assiégés & assommé à coups de pierres. La mort de ce turbulent ne procura point la paix. Les autres seigneurs exigerent que l'évêque sévît contre les auteurs de cet assassinat, c'est-à-dire, contre les plus attachés à ses intérêts, ce que ce prélat fit : de leur côté les bourgeois exigerent qu'on démolît tous les châteaux, afin que les seigneurs du Cambresis, qui étoient comme autant de petits tirans, ne pussent plus exercer leurs brigandages; l'évêque ayant refusé de l'ordonner à ses vassaux, parce qu'il aimoit lui-même à pouvoir se retirer en lieu de sureté durant les émeutes & les séditions, les bourgeois prirent les armes & solliciterent le comte Baudouin de leur accorder des troupes & de prendre leur cause en main.

1137. Comme le comte de Hainaut étoit sur le point d'entrer en guerre avec celui de Flandre pour la ville de Douai, il se contenta pour lors de leur assurer sa protection, leur promettant de faire cause commune avec eux peu après. Entretems ses préparatifs étant faits, il se mit en campagne, & donna le commandement de

Baudouin IV.

de son avant-garde à Gilles-de-Chin avec ordre d'approvisionner le château de Roucourt, qui est situé entre Pecquencourt & Arleux. Thierri d'Alsace, averti sous main des mesures qu'on prenoit contre lui en Hainaut, se tenoit sur ses gardes; dès qu'il eut avis de la marche de Baudouin, il inonda de troupes les environs de Douai. Gilles-de-Chin se jetta à temps dans le château de Roucourt, mais le Flamand en forma aussi-tôt le siege. Gilles-de-Chin, ce brave chevalier, ayant à faire à toute une armée, ne perdit point courage; il se défendit vaillamment, suppléa par son adresse & sa force au petit nombre des siens : la forteresse eût été sauvée si Baudouin eût pu y faire parvenir quelque renfort, mais les avenues étoient trop bien gardées & le camp des Flamands trop bien fortifié pour oser l'entreprendre. Ainsi Gilles-de-Chin fut abandonné à lui-même. Dans cette extrêmité il eut recours à toute sorte de ruses & d'expédiens pour rebuter les ennemis, & ceux-ci à leur tour ne cessoient de le fatiguer, lui livrant assaut sur assaut, & lui faisant toujours périr du monde; enfin, lorsque dans une nouvelle attaque il arrêtoit presque lui seul l'impétuosité de l'ennemi, il fut percé d'une lance & tué sur la place. Sa mort décida du sort du château qui se rendit aussi-tôt. Le siege de Douai étant devenu alors impossible, Baudouin fit rentrer ses troupes en leurs quartiers, plus triste de la perte de ce grand-homme que d'avoir manqué son expédition.

Thierri d'Alsace eut la générosité de renvoyer le corps de ce seigneur sans rançon. On lui fit de magnifiques obseques à st. Ghislain où il avoit choisi sa sépulture & dont il étoit bienfaiteur. La reconnoissance publique lui fit dresser un mausolée au milieu du chœur de l'ancienne église, mais depuis on l'a transporté dans le caveau des

Baudouin IV.

religieux, qui est sous la nouvelle (2). Gilbert rapporte la mort de ce guerrier différemment, il veut qu'il ait été tué non dans cette guerre de Baudouin avec Thierri d'Alsace, mais dans une autre que Godefroid de Namur eut avec le duc de Brabant, mais c'est une méprise. La guerre étant alors finie & la paix paroissant rétablie, Thierri d'Alsace crut pouvoir s'absenter de ses états & entreprendre en toute sureté le voyage de la Terre Sainte.

Les bourgeois de Cambrai, qui n'avoient agi que foiblement jusqu'alors, commencerent à bien augurer de leur entreprise quand ils virent partir le comte de Flandre, dont la présence les intimidoit. Le comte de Hainaut leur fournit des troupes avec lesquelles ils mirent le siege devant le château de st. Aubert, que Simon d'Oisy, oncle des enfans de Mausilatre, défendoit, faisant sa propre cause de la leur. Ces bourgeois, qui avoient du courage à la vérité, mais qui n'avoient aucune connoissance de l'art d'attaquer les places, livrerent plusieurs assauts tout-à-fait inutiles; à la fin rebutés de la résistance opiniâtre de Simon d'Oisy ils allerent se dédommager sur l'hôtel qu'il occupoit à Cambrai & le détruisirent de fond en comble; ils se jetterent aussi sur plusieurs autres châteaux situés aux environs de la ville, qu'ils ruinerent également. Enhardis par ces succès ils résolurent, de concert avec les chevaliers de Hainaut,

(2) Son épitaphe est telle. Cy gist messire Gielles de Chines, chambellan de Haynau; Sr. de Berlaymont aussi de Chievres & de Sars de par sa femme personnace digne de mémoire tant pour son zele au service de Dieu que par sa valeure dans les armes, lequel aydé de la Vierge tua un dragon qui faisoit grand dégast au terroir de Wasmes, il fut enfin Occy à Roullecourt l'an 1137 & icy ensevely, aïant donné de grands biens à ceste maison au village dud. Wasmes. Vinchant en rapporte une autre qui revient au même.

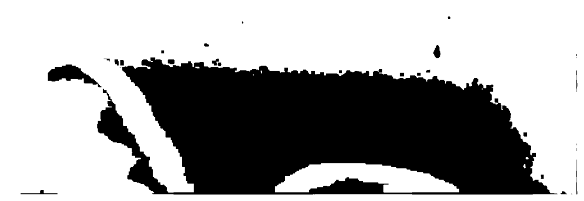
Baudouin IV.

d'investir le château de Crevecœur, quoiqu'on fut en plein hyver. L'on en agissoit ainsi parce que l'on craignoit le retour subit de Thierri d'Alsace qui n'auroit pas manqué de soutenir l'évêque & les autres seigneurs en dépit du comte de Hainaut.

Cependant malgré les intempéries de l'air, les rigueurs de la saison & beaucoup d'autres obstacles, le château de Crevecœur, où Simon d'Oisy s'étoit jetté avec de bonnes troupes, étoit serré de fort près, & le moment de sa reddition n'étoit pas fort éloigné. Sur ces entrefaites Thierri d'Alsace étant rentré en Flandre, l'évêque Nicolas & Simon d'Oisy recoururent à sa protection. Ce comte leur promit une prompte assistance, & mit aussi-tôt une petite armée sur pied. Ce secours ayant fait diligence arriva lorsque la place alloit capituler, ce qui rendit courage aux assiégés. Les assiégeans l'ayant apperçu tinrent aussi-tôt conseil entr'eux pour délibérer s'ils iroient à sa rencontre; l'on se décida pour l'affirmative: mais ce fut pour le malheur de ceux de Cambrai & de Hainaut; car, après s'être battus en désespérés & être revenus plusieurs fois à la charge, ils durent prendre la fuite. Ceux de Hainaut souffrirent beaucoup, mais la perte de ceux de Cambrai fut bien plus considérable, puisqu'ils laisserent sept à huit cents hommes sur le champ de bataille, outre trois cents qui furent faits prisonniers. (3)

Cette défaite ruina les affaires de ces bourgeois, abattit leur orgueil & les reduisit à subir la loi du vainqueur. Néanmoins l'évêque usa de modération envers eux, il voulut seulement que les choses restassent sur l'ancien pied, & qu'ils satisfissent à proportion des maux qu'ils avoient causés.

(3) Cette bataille se donna le 17 janvier 1139.



Baudouin IV.

Quoique le comte Baudouin eût vu jusqu'alors échouer tous ses projets sur la Flandre, il n'en étoit pas moins porté à en former de nouveaux, croyant de mieux réussir en évitant les fautes où il étoit tombé, & auxquelles il imputoit tous ses malheurs. Il s'allia derechef avec le comte de St. Pol & avec le comte de Boulogne qui venoit de monter sur le trône d'Angleterre. Mais Thierri d'Alsace ayant eu connoissance de ce projet éventé à contretemps, se plaignit beaucoup de ce que le comte Baudouin voulût encore le chagriner; il fit parler d'accommodement; il ménagea à la fin une tréve qui devoit durer jusqu'à son retour de la Terre Sainte, où il vouloit aller une seconde fois.

Baudouin & ses alliés firent semblant d'acquiescer à cette tréve, sans avoir cependant la moindre envie de l'observer. Aussi, dès qu'ils surent que le comte de Flandre étoit sur le point d'entrer sur les terres de l'empire grec, ils leverent le masque, & parurent ce qu'ils étoient, c'est-à-dire, ennemis mortels & irréconciliables du comte de Flandre: Baudouin se jetta sur l'Artois, courut toute cette province & y fit un butin immense. La comtesse Sybille, régente de Flandre, pendant l'absence de son mari, rassembla quelques troupes à la hâte pour empêcher de plus grands dégâts; l'archevêque de Rheims, qui en qualité de métropolitain étoit spécialement chargé des points de la discipline ecclésiastique, interposa son autorité, & fit si bien valoir la paix ou la tréve de Dieu, qui défendoit d'attaquer son ennemi pendant qu'il voyageoit en la Terre Sainte, que Baudouin & ses alliés firent cesser tout acte d'hostilité. Pendant cette expédition la garnison de Douai, qui craignoit d'être surprise, ne sortit point de ses murs; Baudouin avoit compté de l'attirer & de surprendre la ville, mais l'on se donnoit trop de garde contre ses artifices.

Baudouin IV.

Thierri d'Alsace, après avoir visité les saints lieux, n'étoit point encore arrivé à Constantinople, qu'il apprit l'infraction de la derniere trêve par ses ennemis & leur obstination à lui faire la guerre. Piqué jusqu'au vif, il jure de s'en venger; il hâte son retour, ordonne des levées extraordinaires & fit d'immenses préparatifs dans le dessein de porter le fer & le feu en Hainaut. Baudouin avoit prévu l'orage, & parce que le roi d'Angleterre, son fidele allié, avoit assez d'occupation chez lui, il lia sa partie avec l'évêque de Liege & Godefroid de Namur, son beau-pere. Bouchain fut le lieu du rendez-vous des troupes. L'armée de ceux de Hainaut étoit très-belle, & jamais Baudouin IV ni ses ancêtres n'en avoient mis de pareille sur pied; aussi fit-elle des courses vers Orchies & jusqu'à Lille, causant par-tout beaucoup de dommage; mais en revanche Thierri d'Alsace fit aussi des courses en Ostrevant & usa de représailles. Baudouin, qui jusques-là avoit donné le leurre aux Flamands, fit investir tout-à-coup le château de Roucour, qu'on avoit pris sur lui en 1137. Rasse de Gavre défendoit cette forteresse. C'étoit un seigneur qui avoit vieilli dans le maniement des armes, de sorte que la défense & l'attaque de ce château fut des mieux entendues & des plus belles. Ceux de Hainaut, après avoir fait breche sans que ce gouverneur arborât l'étendart, firent un nouvel effort & emporterent la place. Rasse de Gavre perdit la vie en cet assaut & la plupart de ses braves y périrent. Baudouin poussa aussi-tôt en avant pour former le siege de Douai, mais Thierri d'Alsace s'avança pour la couvrir, de sorte qu'il falloit lui marcher sur le ventre ou renoncer à l'entreprise. Baudouin ne voulant point laisser consumer son armée par des petites escarmouches qui ne décident rien, prend la résolution d'en venir à une action décisive: il



Baudouin IV.

s'avance fierement vers l'armée ennemie & se dispose à l'attaquer. Dès que le signal du combat fut donné, on lança de part & d'autre une grêle de traits dont l'air fut obscurci. On s'approcha peu à peu & l'on se serra de si près que les combattans laissant là la pique & la lance, se prenoient corps à corps pour se terrasser; jamais l'on n'avoit vu plus d'acharnement. Les morts & les blessés étoient aussi-tôt remplacés par des hommes tous frais, ce qui fit durer le combat une grande partie de la journée. Mais enfin, soit que Thierri d'Alsace eût plus d'habileté ou un plus grand nombre de gens, soit que le moment marqué par la Providence pour le rétablissement des affaires de Baudouin ne fût point encore arrivé, la victoire se rangea encore du côté des Flamands. L'armée de Hainaut se retira vers Bouchain; le comte Baudouin, après avoir rallié ses gens, empêcha que Thierri ne profitât de son avantage.

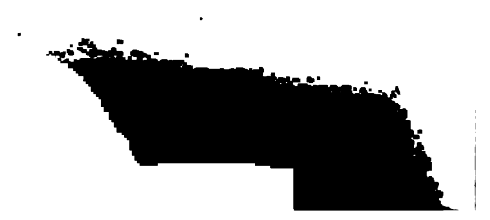
Comme les deux armées étoient lasses d'en venir aux mains, les deux comtes demanderent une entrevue & résolurent de travailler efficacement à une paix solide, sur laquelle un chacun pourroit dorénavant se reposer. Cette paix, l'une des plus avantageuses aux sujets des deux princes, portoit que les choses resteroient sur le pied qu'elles étoient alors, & qu'en gage d'une sincere réconciliation, Thierri d'Alsace promettoit sa fille Marguerite en mariage au jeune Baudouin, fils de notre comte. L'on ne parla d'aucun dédommagement pour les fraix de la guerre.

A peine Baudouin IV s'étoit-il accommodé avec le comte de Flandre, qu'il dut veiller de près sur les démarches du seigneur d'Avesnes; c'étoit Gualter ou Gautier d'Oisy, fils de Golsuin, esprit des plus turbulens, des plus brouillons & des plus entreprenans. Ce Gualter ne respectoit ni sacré ni profane, & ne connoissoit d'autre regle d'équité

Baudouin IV.

ni de justice que sa fantaisie & ses caprices: il s'étoit emparé des biens que Thierri, son aïeul maternel, avoit rendus à l'abbaye de Liessies d'après les sollicitations les plus vives & les instances réitérées de saint Bernard. Par ses criantes injustices cet insigne usurpateur réduisit les moines à une telle pauvreté, qu'ils durent abandonner leur maison pour avoir de quoi vivre; ils n'eurent d'autre ressource que de solliciter la protection de Baudouin. Outre cette affaire, Gautier en avoit une autre qui touchoit de plus près notre comte; ce seigneur s'étoit approprié la terre de Trelon contre tout droit. Baudouin le somma de comparoître devant sa cour pour y être jugé par les pairs à Mons; il comparut, plaida sa cause avec chaleur, mais elle fut trouvée mal fondée; on lui prouva qu'il étoit injuste détenteur. Alors le comte Baudouin le déclara coupable & lui confisqua la terre de Trelon. Cette sentence à laquelle il ne s'attendoit point, le mit en une colere si étrange qu'il perdit à l'instant l'usage de la parole, devint sans mouvement & sans connoissance, de sorte qu'on le crut atteint du haut mal ou frappé d'apoplexie; on le porta sur un lit où il y mourut la nuit suivante: tel est l'effet de la bile quand elle s'est accrue par de fréquens accès de colere. Ses enfans eurent soin de transporter son corps à Liessies, où les Bénédictins retournerent, & il y fut inhumé auprès de ses ancêtres.

Si nous en croyons Vinchant, ce Gualter n'occupoit point seulement les seigneuries que la maison d'Avesnes possede en Hainaut, mais il avoit encore l'avouerie de Tournai, la châtellenie de cette ville & la seigneurie de Mortagne. Mais c'est une méprise de la part de cet annaliste, car ni la châtellenie de Tournai ni la seigneurie de Mortagne ne sortirent point de la maison des *Radou*. Cette erreur provient de ce que Gualter avoit



Baudouin IV.

épousé Ade ou Yde, fille d'Evrard *Radou*, laquelle avoit un frere qui s'appelloit aussi Gualter, & qui fut châtelain de Tournai & seigneur de Mortagne. (4)

Vinchant avance que le comte Baudouin, pour diminuer la puissance des seigneurs d'Avesnes, fit l'appanage de chaque enfant du défunt. Or il est certain que Gualter d'Avesnes avoit lui-même reglé le partage de ses enfants long-temps avant sa mort. Thierri l'aîné devoit hériter de toutes les seigneuries situées en Hainaut; ce Thierri ayant été tué dans une course qu'il fit sur les terres des Liégeois, fut remplacé par Nicolas, qui épousa Mathilde, héritiere des terres de Walcourt & de la Roche. Gossuin eut l'avouerie de Tournai & la Flamengrie. Fastré continua, à ce que l'on croit, la branche d'Oisy, Evrard fut destiné à l'état ecclésiastique, & devint dans la suite évêque de Tournai.

Hugues, seigneur d'Enghien, également vassal du comte de Hainaut, osa alors se soulever contre lui; c'étoit un esprit altier, & ferme dans les résolutions qu'il avoit une fois prises. On croit qu'il étoit excité sous main par Godefroid III, duc de Brabant, jaloux de la gloire & de la prospérité de Baudouin. Pour mieux se soutenir contre les forces de son maître, il fit fortifier son château d'Enghien, le revêtit de grosses tours de distance en distance, puis creusa tout autour de larges & de profonds fossés, dont il défendit les approches par des terrasses, des coupures & de bonnes palissades. Avant que ces ouvrages ne fussent conduits à leur perfection, Baudouin lui envoya ordre de stater & de venir lui rendre hommage. Hu-

(4) Voyez la derniere histoire de Tournai, qui cite une charte d'Odon, évêque de Cambrai, où cela est confirmé.

Baudouin IV.

gues s'en excusa, on ne sait sur quelle raison, fit accélérer les travailleurs, & se rendit à la cour de Brabant pour faire hommage de sa terre au duc Godefroid. C'étoit insulter grossierement le comte Baudouin, & le compromettre avec le duc de Brabant. Mais Baudouin se rendit à l'improviste autour du château, surprit les travailleurs qu'il mit en fuite, se saisit de la personne de Hugues, qu'il obligea de lui renouveller son serment de fidélité. Hugues, qui ne pouvoit être alors secouru par Godefroid trop occupé contre les seigneurs de Grimberghe, se prêta aux circonstances & ne remua plus; mais Englebert, son fils, alla quelque temps après faire hommage de sa terre au duc; ce qui lui attira les châtimens les plus rigoureux de la part de Baudouin. Car ce comte investit derechef le château d'Enghien, en rasa toutes les fortifications, chassa Englebert du Hainaut & unit immédiatement cette terre à son domaine. Ce coup d'autorité eut néanmoins des suites fâcheuses. Le duc de Brabant prit la cause de ce seigneur en main dès qu'il fut débarrassé de la guerre de Grimberghe, mais il ne put le rétablir. L'empereur Henri VI, ayant pris part à cette affaire dans le siecle suivant, l'évoqua à sa cour. Il la termina, mais à la gloire & à la satisfaction des comtes de Hainaut; Englebert rentra à la vérité en la jouissance de la terre d'Enghien, mais à charge & condition de la relever du Hainaut, comme nous le dirons plus bas.

Autant le comte Baudouin avoit-il de fermeté à réprimer les entreprises audacieuses de ses vassaux, autant étoit-il attentif à profiter de leurs fautes, & à saisir l'occasion d'acquérir leurs terres, quand leur piété les engageoit de faire le voyage de la Terre Sainte, ou quand ils étoient poursuivis par leurs créanciers, comme aussi toutes les fois qu'ils préféroient quelques sommes aux biens fonds.

Baudouin IV.

Le ſeigneur de Chimai étant continuellement abſent de ſa ſeigneurie, à cauſe qu'en qualité de pair, il devoit réſidence au château de Mons, Baudouin lui propoſa de lui vendre ſa terre comme lui étant à charge, ne pouvant point être à deux endroits à la fois, où ſa préſence étoit néanmoins néceſſaire ſelon les loix & les coutumes d'alors. La vente de la terre de Chimai fut réſolue & le comte Baudouin en fut l'acquéreur. Gilbert nous a conſervé quelques particularités de cette vente: quand le contrat eut été fait & ſigné de part & d'autre, le comte de Hainaut exigea que les gentilshommes du pays, les bourgeois & les manans juraſſent fidélité & obéiſſance à lui & à ſes ſucceſſeurs ſur les ſaints évangiles; que tous les enfans mâles au deſſus de l'âge de quinze ans fiſſent le même ſerment; & pour qu'aucun d'eux ne prétextât cauſe d'ignorance dans la ſuite. on leur expliquoit en deux mots toute l'étendue de ce ſerment; qui conſiſtoit à refuſer le ſervice au ſeigneur de Chimai, s'il s'oppoſoit aux ordres des comtes de Hainaut; & qu'au cas qu'il vînt à cabaler ou intriguer, à prendre les armes & à lui faire la guerre juſqu'à ce qu'il fût rentré dans le devoir.

Baudouin propoſa auſſi la même choſe à Godefroid, troiſieme du nom, châtelain héréditaire de Valenciennes, ſeigneur de Bouchain, d'Oſtrevant, de Ribemont, d'Origny & de pluſieurs autres terres. La vente eut également lieu. Ce Godefroid étoit le frere utérin du comte de Hainaut, puiſqu'ils avoient eu tous deux Yolende de Gueldre pour mere. En lui finit la race des anciens comtes d'Oſtrevant, châtelains héréditaires de Valenciennes. Si depuis l'on trouve qu'une dame nommée Emmiſſe porte le titre de *comteſſe* & s'en glorifie, ce n'étoit que pour ſatisfaire ſa vanité, & faire voir qu'elle deſcendoit de cette illuſtre maiſon.

Baudouin IV.

Gilles de Traſeignies, ſeigneur de Silly, ayant formé le deſſein de ſe rendre en la Terre Sainte, & pour cet effet ayant beſoin d'une groſſe ſomme d'argent vendit pareillement la terre d'Ath au comte Boudouin. Gilles tenoit cette terre du chef de ſa femme *Béatrice*, fille ainée de Wautier, ſire d'Ath; mais comme Raſſe de Gavre, vaſſal du comte de Flandre, avoit eu pour mere la ſeconde fille de Wautier, il réclamoit cette terre à titre de ſa mere & de ſa tante Béatrice. Il y eut en conſéquence des débats fort vifs entre le comte de Hainaut & ce Raſſe de Gavre: ces brouilleries ne doivent point ſurprendre, puiſque la juriſprudence d'alors ne contenant que quelques principes généraux ſans les appliquer aux cas particuliers, l'on formoit des contrats de vente & d'achat qui paroîtroient aujourd'hui ridicules & même injuſtes; &, ce qui doit encore plus ſurprendre, c'eſt qu'il n'y avoit point alors de tribunal pour connoître de cette affaire, Raſe de Gavre étant vaſſal du comte de Flandre & ne pouvant être jugé par les pairs de Hainaut. Mais, ſoit que Gilles de Traſeignies ait eu droit de vendre cette terre en entier ou en partie, il eſt certain que le comte Baudouin, après l'avoir achetée en entier, ſoutint ſon contrat par la force des armes; que pour mieux ſe maintenir dans ſa poſſeſſion il environna Ath de bonnes murailles & y bâtit un fort château. Raſſe de Gavre expoſa ſa cauſe à la cour de Flandre, & demanda des troupes au comte Thierri pour reprendre, diſoit-il, ce qui lui appartenoit. Il vint camper dans les environs de Leſſines, d'où il envoyoit des partis pour troubler les travailleurs qui fortifioient la ville d'Ath; mais le comte Baudouin s'alla poſter à Blicqui avec un nombre ſupérieur de troupes, arrêta les hoſtilités des Flamands, & fit conduire les ouvrages à leur perfection. Alors Raſe de Gavre, abandonnant la voie



Baudouin IV.

des armes, sollicita le comte de Flandre de prendre son affaire à cœur & de la terminer à l'amiable. Thierri d'Alsace envoya aussi-tôt des députés à la cour de Mons : l'on examina l'affaire, & après avoir discuté le pour & le contre, l'on arrêta que pour le bien de la paix, le comte Baudouin paieroit une certaine somme à Raffe pour éteindre à jamais ses droits & ses prétentions, au moyen de quoi cette terre a toujours appartenu au domaine de nos comtes. Baudouin IV mit un gouverneur à Ath, auquel il donna le titre de châtelain avec cent vingt-un villages & les bourgs de Leuze, d'Antoing & de Condé, pour former sa jurisdiction.

La ville de Braine-la-Wilhote étoit alors au pouvoir de l'église de ste. Waudru, qui l'occupoit comme seigneur particulier. Baudouin qui n'avoit point de ville fortifiée de ce côté-là, & à qui néanmoins il importoit d'en avoir une pour servir de boulevard contre les Brabançons en cas que dans la suite il eût à démêler contre eux, proposa à cette église de lui céder la propriété de cette ville, moyennant un équivalent. Le chapitre agréa la proposition du comte, & lui remit Braine entre les mains, se réservant certains droits honorifiques & utiles; tels que de nommer à la cure, de percevoir la menue dîme avec la troisieme partie de la grosse, de jouir des offrandes des fideles & de tout ce qui provient de l'autel, de couper, dans la forêt voisine, du bois pour la consomption des religieuses, &c. Baudouin fit ensuite revêtir cette ville de murailles, la munit d'un bon château, & y ajouta quelques autres fortifications. Pour perpétuer la mémoire de cet événement la ville changea de nom & s'appella depuis Braine-le-Comte. On a coutume d'ajouter une épithete au nom de cette ville pour la

Baudouin IV.

diſtinguer de quelques autres endroits de même nom. (5)

Le comte Baudouin, toujours guidé par cet eſprit de politique & de ſageſſe qui fut toujours l'ame de toutes ſes actions, fit conſtruire bon nombre de fortereſſes ſur ſes frontieres, tant pour arrêter les ennemis quand il leur prendroit envie de porter la guerre en ſes états, que pour empêcher les courſes des pillards qu'on appréhendoit autant que des ennemis déclarés. Dans cette vue il fit environner de larges foſſés & revêtir de murailles les villes de Raiſme, du Queſnoi, de Bouchain, de Berlaimont, de Renai, de Binch & de Mons, il fit auſſi aggrandir cette derniere, qui ne pouvoit plus contenir le nombre de ſes habitants, & fit reconſtruire ſes fortifications avec autant d'art que d'intelligence. Il voulut auſſi qu'il y eût un bon château au Queſnoi, & à Bouchain, capitale de l'Oſtrevant. Il conſomma tous ces ouvrages par la conſtruction d'un beau palais, à Valenciennes, à l'égal duquel la demeure des anciens comtes n'étoit rien. Mais cette derniere entrepriſe lui fit commettre une criante injuſtice, qu'il répara néanmoins avec beaucoup d'édification. L'emplacement de l'ancien palais étant fort reſſerré, à cauſe qu'il étoit entre l'Eſcaut & l'abbaye de st. Jean, on ne pouvoit l'augmenter qu'aux dépens de cette abbaye. Baudouin propoſa ſon embarras aux religieux & leur offrit un équivalent s'ils vouloient lui céder autant de terrein qu'il lui en falloit pour bâtir. Mais l'abbé Gilbert s'oppoſa à la demande du comte, en alléguant qu'il lui étoit bien libre de bâtir là où il trouveroit bon, qu'il y avoit aſſez d'endroits en ville non occupés,

(5) Il y a Braine-le-Château, près de Halle; Braine-Lalleud, près de Nivelles, &c.

Baudouin IV.

mais qu'il ne pouvoit souffrir sans blesser sa conscience que son abbaye fût lésée ni qu'on en démembrât la moindre partie. Baudouin voyant la fermeté de l'abbé s'adressa à l'empereur Fréderic & à l'antipape Pascal. Le premier lui donna plein pouvoir sur le temporel de l'abbaye & l'autre sur le spirituel. En conséquence Baudouin chassa les chanoines (6) de cette maison, & prit de leur terrein ce qu'il jugea à propos & ce qui pouvoit être à sa bienséance. L'abbé Gilbert s'étant rendu en Allemagne, détrompa l'empereur & en obtint une recommandation, il intéressa pareillement en sa faveur Alexandre, qui étoit le vrai pape. Baudouin aigri de plus en plus de l'opiniâtreté de cet abbé l'exila de ses terres & fit continuer son édifice. Depuis ce comte étant tombé malade au Quesnoi, & ayant réfléchi sur cette belle maxime, que le souverain doit être le pere de ses sujets & non leur oppresseur, il rappella l'abbé, lui rendit son monastere, & rétablit ce qu'on en avoit détruit. Il acheta alors de l'abbaye de st. Sauve un terrein pour la reconstruction de son palais. Cet édifice porta le nom de Salle-le-Comte.

L'intérêt temporel de l'état n'étoit point le seul mobile des actions de Baudouin. Ce prince avoit aussi fort à cœur la gloire de Dieu, l'honneur & le culte de ses saints, la décoration des autels & la magnificence des temples.

L'église de ste. Waudru, comme l'on sait, avoit été brûlée par trois fois différentes, & n'avoit jamais été reconstruite en entier. Baudouin IV entreprit d'en bâtir une nouvelle, il en pressa la structure autant qu'il étoit possible & cet ouvrage fut conduit à sa perfection en fort peu de temps.

(6) Ils étoient chanoines réguliers de st. Augustin.

Baudouin IV.

Celle du chapitre de Soignies fut auſſi l'objet de ſa munificence. Les murailles, les colonnes, & les autres parties de cet édifice étoient ſolides & reſpiroient je ne ſais quoi de noble & de majeſtueux. Pour que toutes les parties d'un ſi beau temple fuſſent à l'abri des injures de l'air, & comme pour provoquer la durée des temps, Baudouin ordonna que le toît en fût de plomb, & y pourvut de ſes deniers.

On lui attribue encore, 1°. La chapelle de st. Servais, à Mons, qui ſervit pendant longues années de chapelle domeſtique à la cour, elle ne ſubſiſte plus, & ſes revenus furent annexés à celle de st. Calixte, 2°. Celle de st. Servais à Binch, 3°. Et celle de st. Jean-Baptiſte, au Queſnoi. Selon quelques auteurs la comteſſe Alix, ſa femme, eut la meilleure part en ces trois fondations; mais en cela même la piété de cette princeſſe dut être ſecondée par le zele religieux & le conſentement de Baudouin. Le nombre des bâtimens & d'édifices reſtaurés ou érigés par ce comte lui fit donner le ſurnom de Bâtiſſeur.

Le même prince avoit formé le deſſein d'ériger les clercs de la ſalle à Valenciennes en chapitre, (c'étoient les chapelains domeſtiques de la cour) mais la mort l'en empêcha. Baudouin-le-Courageux reprit le projet de ſon pere, & l'exécuta en 1192, après avoir fondé cinq nouvelles prébendes. Baudouin VI voyant que ces chanoines ne rendoient point autant de ſervices au public que ceux des chapitres voiſins, fonda la prébende d'écolâtre; la comteſſe Jeanne, ſa fille, y en ajouta encore une nouvelle. De ſorte que ce chapitre ſe trouve aujourd'hui compoſé de quinze chanoines & d'un doyen; nous aurons lieu d'en parler encore ſous le regne de Marguerite, comteſſe de Flandre & de Hainaut.

Comme il en étoit des maiſons ſouveraines dans

Baudouin IV.

ces tems reculés à peu près comme des familles particulieres, où la multitude d'enfans les engage quelquefois à faire de fauſſes démarches pour ſe placer, Baudouin prit un ſoin tout particulier de fixer l'état des ſiens qui étoient au nombre de dix, & de les placer tous ſelon le rang qu'ils devoient occuper dans le monde. 1°. Godefroid, l'aîné, qu'on appelloit comte d'Oſtrévant, (cette terre ſervant d'appanage aux aînés,) fut marié à la princeſſe Eléonore, fille de Raoul II, comte de Vermandois, mais il mourut à la fleur de l'âge ſans laiſſer de poſtérité. 2°. Baudouin, qui le ſuivoit, fut enlevé de ce monde avant que d'avoir atteint l'âge viril. 3°. Baudouin le troiſieme épouſa Marguerite d'Alſace, fille de Thierri, comte de Flandre. 4°. Guillaume eut pour femme Mahaut de Lalain, ſelon Ducheſne, & pour appanage la terre de Château-Thierri, au comté de Namur, ſeigneurie que Baudouin avoit achetée de ſes beaux-freres, conformément aux conditions de ſon contrat de mariage; le petit-fils de ce Guillaume épouſa Elkine, dame de Werchin & de Longueville; il eſt la tige des ſeigneurs de ce nom. 5°. Henri, qui étoit le cinquieme, fut ſeigneur de Sebourg, d'Angre & de Fay, qu'on détacha en ſa faveur du domaine des comtes de Hainaut, il fut marié à Jeanne de Ciſoing; ce prince eſt la ſouche des ſeigneurs de Fontaine, de Bouſſu & de Cuviller. 6°. Gérard eut la ſeigneurie de Doderwerd. 7°. Euſtache, dernier enfant mâle, que quelques-uns appellent Godefroid, embraſſa l'état eccléſiaſtique, il devint prévôt de Malines & de notre-dame de Bruges, & fut chanoine de la cathédrale de Camb[illegible] es filles étoient au nombre de trois. 1°. [illegible] t pour premier mari Ive de Nelle, co[illegible] ſons célebre dans l'hiſtoire, & pour d[illegible] ues comte de st. Pol. 2°. Agnès ép[illegible] ſe [illegible]

Baudouin IV.

gneur de Coucy. 3°. Et Laurence fut mariée à Thierri d'Aloft, puis à Burchard de Montmorenci.

Le mariage de Baudouin avec Marguerite de Flandre fe célébra en 1169. Ce prince avoit été auparavant créé chevalier dans une affemblée de pairs à Valenciennes. (c'étoit la coutume de ne point marier les fils des princes & des fouverains s'ils n'étoient chevaliers.) Les nôces fe célébrerent au Quefnoi avec une magnificence royale ; l'empereur Fréderic & quantité de princes & de feigneurs y affifterent. On donna des joûtes & des tournois, divertiffemens fort récréatifs, mais bien dangereux, car la jeune nobleffe s'empreffant de donner des preuves de fa bravoure & de fon adreffe, fe piquoit quelquefois trop au jeu, & quoiqu'elle fe fervît d'armes émouffées, la fête fe changeoit fouvent en deuil, comme il arriva en celle-ci, où le feigneur de Honnecourt perdit la vie. (7).

Cet accident fut fuivi d'un autre encore plus funefte, eu égard au nombre de feigneurs qui penferent y périr. Le comte de Hainaut, faifant alors conftruire fon palais de Valenciennes, invita les feigneurs de la fête à en aller voir la fymmétrie & l'architecture ; il eut l'imprudence de monter fur les échaffauds, & les feigneurs la complaifance ou la curiofité de l'y fuivre ; & foit, que les échaffauds aient été mal étayés, foit comme le dit Gilbert, qu'une poutre trop foible pour fa longueur fe foit caffée par le poids fous leurs pieds, ils tomberent tous en bas les uns fur les autres. Le comte de Flandre fut tout meurtri, Baudouin-le-Bâtiffeur eut les cuiffes brifées & les reins dif-

la raifon pour laquelle l'églife a toujours défend...
...bert veut que cet accident foit arrivé à Ma...

S

ces tem
particuli
quelque
placer,
fixer l'ét
dix, &
voient
l'aîné,
terre ser
princesse
Vermand
sans lai
suivoit,
atteint l'
Margueri
Flandre.
de Lalain
terre de
seigneurie
beaux-fre
son contra
laume épo
Longueville
nom. 5°. H
gneur de Se
détacha en
Hainaut, il f
prince est la
de Boussu & d
gneurie de Dode
fant mâle, que qu
embrassa l'état ecc
Malines & de notr
noine de la cathéd
étoient au nombre d
premier mari Ive de
célebre dans l'histoire,
comte de st. Pol. 2°.

[illegible]

Baudouin IV.

ıt inhumé devant le maître autel de ste. Wau-
ru, & l'on mit sur son tombeau une grosse pierre
pulchrale en bosse; mais en la derniere bâtisse
e cette église, on le transporta au bas côté du
hœur à droite, & son épouse au côté opposé.
n lui dressa depuis un superbe mausolée en mar-
re noir, surmonté d'un porphyre, c'est un mor-
eau des plus curieux. Son épitaphe est le précis
e toutes les actions de sa vie (8).

Il se passa sous Baudouin-le-Bâtisseur plusieurs
vénemens célebres dans les fastes ecclésiastiques.
'église de Tournai, qui depuis la mort de st.
leuthere étoit unie à celle de Noyon, obtint
ors un évêque propre. Elle avoit plusieurs fois
ayé de parvenir à cette séparation, mais elle
loubla ses instances auprès des souverains pon-
s, vers le milieu du douzieme siecle. Elle en-
a de nouveaux députés à Eugene III, disciple
t. Bernard, qui lui représenterent vivement
naux de leur diocese, entr'autres que depuis
ns plus de cent mille personnes étoient mor-
ns avoir reçu le sacrement de confirmation,
sacrement de pénitence n'avoit pu être ad-
é dans plusieurs endroits faute d'un suffisant
des prêtres. Eugene III n'en voulut pas
oir, il fit assembler les cardinaux, leur
l'affaire, & d'après leur avis il consacra

[illegible]audouin comte de Hainaut... Homme fort hardi,
[illegible]ice & de paix, humble vers ses sujets, rebelle
[illegible] Il réédifia cette église brûlée pour la troisieme
[illegible]uvrir de plomb l'église de st. Vincent de Soi-
[illegible]ille de Mons, & édifia sur la principale porte
[illegible] la salle en Valenciennes & les murs à
[illegible]n Beaumont il [illegible] les murailles près
[illegible] de fond en com[illegible] de tours & édi-
[illegible] de Binche, [illegible], le châ-
[illegible] & Ath. Tré[illegible]ration de

Baudouin IV.

loqués. Baudouin le fils eut la main déboitée, d'autres seigneurs, entr'autres Baudouin de Toëni, Godefroid de Tuelaine & Louis de Frasne y fûrent dangereusement blessés. La comtesse Alix fut tellement saisie en apprenant ce malheur, surtout à la vue de son mari que l'on rapportoit sur un brancard, qu'elle en mourut peu après.

Alors Baudouin IV n'eut rien plus à cœur que d'associer son fils Baudouin au gouvernement, & de se reposer sur lui de la plus grande partie des affaires, afin de pouvoir mieux mettre ordre à celles de sa conscience. Il racheta ses péchés par d'abondantes aumônes, prit en esprit de pénitence son état d'infirmité, & conforma sa volonté à celle de la divine Providence. Il fonda à perpétuité un obit pour le repos de l'ame de son épouse, qui fut inhumée dans l'église de ste. Waudru. Il prit aussi en considération certains droits onéreux, dont ses bonnes-villes étoient surchargées, & les abolit. Morcipont & Denain furent exempts du droit de péage; Mons & Valenciennes déchargées de fournir la batterie de cuisine, les litteries, la vaisselle, &c. que ces villes devoient procurer chaque fois que le comte y passoit ou y séjournoit; Baudouin ordonna qu'on prendroit dorénavant sur les deniers publics de quoi fournir à ces sortes de frais. Il est à remarquer qu'il y avoit alors des exemptions comme aujourd'hui; les clercs de Mons & de Valenciennes, les chevaliers, les officiers héréditaires de la cour, l'abbaye de st. Jean, celle de ste. Waudru, le chapitre de st. Germain & les officiers qui en dépendoient, n'avoient point de part à cette servitude.

Baudouin-le-Bâtisseur mourut à Mons le 8 novembre 1171, dans la soixante & douzieme année de son âge, après avoir souffert avec une patience vraiment chrétienne & une résignation héroïque les maux de sa longue & ennuyante infirmité. Il

Baudouin IV.

fut inhumé devant le maître autel de ste. Waudru, & l'on mit sur son tombeau une grosse pierre sépulchrale en bosse; mais en la derniere bâtisse de cette église, on le transporta au bas côté du chœur à droite, & son épouse au côté opposé. On lui dressa depuis un superbe mausolée en marbre noir, surmonté d'un porphyre, c'est un morceau des plus curieux. Son épitaphe est le précis de toutes les actions de sa vie (8).

Il se passa sous Baudouin-le-Bâtisseur plusieurs événemens célebres dans les fastes ecclésiastiques. L'église de Tournai, qui depuis la mort de st. Eleuthere étoit unie à celle de Noyon, obtint alors un évêque propre. Elle avoit plusieurs fois essayé de parvenir à cette séparation, mais elle redoubla ses instances auprès des souverains pontifes, vers le milieu du douzieme siecle. Elle envoya de nouveaux députés à Eugene III, disciple de st. Bernard, qui lui représenterent vivement les maux de leur diocese, entr'autres que depuis dix ans plus de cent mille personnes étoient mortes sans avoir reçu le sacrement de confirmation, que le sacrement de pénitence n'avoit pu être administré dans plusieurs endroits faute d'un suffisant nombre des prêtres. Eugene III n'en voulut pas plus savoir, il fit assembler les cardinaux, leur exposa l'affaire, & d'après leur avis il consacra

---

[8] Cy gist Baudouin comte de Hainaut... Homme fort hardi, amateur de justice & de paix, humble vers ses sujets, rebelle contre ses ennemis. Il réédifia cette église brûlée pour la troisieme fois, & aussi fit couvrir de plomb l'église de st. Vincent de Soignies & murer la ville de Móns, & édifia sur la principale porte de st. Servais, il érigea la salle en Valenciennes & les murs à l'entour de la ville. En Beaumont il construisit les murailles près de la tour, il établit de fond en comble & munit de tours & édifices sçavoir les villes de Binche, Berlaymont, Quesnoi, le château de Bouchain, Renai & Ath. Trépassa l'an de l'incarnation de notre Seigneur 1171.

Baudouin IV.

évêque, malgré lui, Anselme, abbé de st. Vincent de Laon, un des députés, & l'envoya gouverner l'église de Tournai. Pour que cette grande affaire se passât sans troubles & sans tumulte, le pape écrivit à l'évêque de Noïon, le seul qui eût intérêt à s'y opposer; à l'archevêque de Rheims, métropolitain; à Thierri d'Alsace & au roi Louis VII. Ce fut en 1146 que se passa cette espece de révolution. L'église de Tournai eut toujours depuis lors ses évêques propres sans aucune interruption. Letbert, chanoine & doyen de la cathédrale, travailla beaucoup à cette séparation, & pour témoigner à la postérité l'importance de ses services, il eut son tombeau parmi ceux des évêques.

Ce fut encore du tems de Baudouin IV que parut st. Bernard, le thaumaturge de son siecle, la lumiere de l'église d'Occident, l'oracle qu'on consultoit de toute part, le réformateur de la discipline ecclésiastique & monastique. Ce grand homme, après avoir prêché une croisade en France, passa en Allemagne dans le dessein d'exciter tous les princes de la chrétienneté à la défense des saints lieux. Retournant d'Allemagne en France il dirigea sa route par le pays de Liege, le Hainaut, le Cambresis & laissa par-tout des marques de ses rares vertus & de son pouvoir auprès de Dieu. Les prodiges qu'il opéroit en présence des personnes de tout rang, de toute dignité, de tout sexe, de toute condition, déterminerent les évêques, les souverains, les rois, les empereurs à protéger les religieux de Clairvaux (c'est le nom que portent communément les Bernardins) & à leur procurer des établissemens dans tous les lieux de leur domination. On leur donna Vaucelles, au Cambresis, maison jadis fameuse & qui contenoit jusqu'à sept cent moines; Villers, à trois lieues de Nivelles, où st. Bernard conduisit lui-même douze de ses disciples & trois freres laïcs; l'évêque de Liege

Baudouin IV.

convertit en leur faveur le chapitre d'Aîne en abbaye, & Anselme de Peronne, chanoine & trésorier du chapitre de Soignies, fils du seigneur de Traseignies, leur fit présent de sa terre de Cambron en 1148. Cet ordre fit de grands progrès en Hainaut dans le siecle suivant, il s'établit à Fontenelle au dessus de Valenciennes; à l'Olive; à Notre-Dame du Refuge, à Ath; à Epinlieu; à Flines & à Douai, &c. Cambron est la seule abbaye d'hommes que l'ordre de st. Bernard possede en ce comté.

A peine avoit-on jetté les premiers fondemens de ce monastere que Gilles de Traseignies, frere d'Anselme de Peronne, querella les moines sous prétexte que son frere n'étoit point puissant d'aliéner des biens patrimoniaux. Les procès qu'il leur intenta, fut terminé par les bons offices du comte de Hainaut, & par l'autorité de l'évêque de Cambrai. C'est une de plus riches abbayes du pays. Elle eut pour premier abbé Fastré, religieux de Clairvaux, fils du seigneur de Graviametz. Son rare mérite & ses grands talens le firent depuis élire abbé de Clairvaux & général de l'ordre après st. Bernard: il a le titre de bienheureux.



Baudouin V, dit le Courageux.

(Année 1171 à 1195.)

BAudouin V prit les rênes du gouvernement en des conjonctures où la puissance & la gloire de nos souverains étoit portée à son comble: une paix au dehors de plus de vingt ans avoit donné

Baudouin V.

aux arts méchaniques & libéraux une nouvelle vie ; les revenus du domaine bien administrés étoient très-considérables, les forteresses, les unes sur les autres, étoient comme sorties de dessous terre ; une nombreuse jeunesse sembloit accuser les douceurs de la paix & ne respirer que la guerre ; Baudouin V sut profiter de tous ces avantages, mais en prince habile & judicieux, ne faisant la guerre que pour établir une bonne paix, mettant sa gloire à n'en entreprendre jamais d'injuste, & soutenant toujours les opprimés contre les oppresseurs, quelque formidables qu'ils fussent.

Dès le jour de son mariage avec Marguerite il conclut avec son beau-frere, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, fils de Thierri, une alliance offensive & défensive ; de sorte que le comte de Flandre devoit l'aider contre tous ses ennemis, excepté contre le roi de France, & Baudouin à son tour faisoit cause commune avec lui contre tous, à l'exception de l'évêque de Liege ; & parce que la ville de Douai avoit toujours été une pomme de discorde entre les deux cours, il fut résolu qu'on s'en tiendroit au dernier traité, & que pour indemniser la maison de Hainaut à laquelle on avoit toujours promis dédommagement sans jamais l'effectuer, Philippe d'Alsace donneroit au comte Baudouin une pension viagere de cinq cents livres ; deux cents pour la ville de Douai & les trois autres cents pour la dot de son épouse, somme qui paroît bien modique, mais qui feroit de la monnoie actuelle de France six mille écus aux couronnes, ou trente six mille francs, la livre n'étant pas alors numéraire, mais de douze onces d'argent fin poids de marc.

Il n'étoit guere possible que pendant les trois années que Baudouin gouverna avec son pere, les fraudes, les vols, les brigandages, les meurtres, les assassinats ne se multipliassent par l'espoir

Baudouin V.

de l'impunité, car il ne vouloit point s'approprier toute l'autorité à laquelle il ne faisoit que participer, & son pere n'étoit point en état de veiller au bon ordre ; delà il arrivoit que le plus fort accabloit le plus foible, & que ceux qui manquoient de secours, étoient toujours la victime de l'injustice & de la violence. Dès que cette espece d'anarchie eut fini par la mort de Baudouin-le-Bâtisseur, son fils ne voulant point laisser tant de crimes impunis, fit faire d'exactes recherches contre les coupables, & les punit exemplairement ; les uns furent brûlés ou enterrés vifs ; les autres pendus ou noyés ; quelques-uns condamnés au bannissement ou à l'exil, selon la différence des crimes ; il ne fit grace à aucun coupable, & n'eut égard ni à la qualité ni au rang des personnes, car il avoit pour maxime que la justice devoit être aveugle.

Ensuite, pour rétablir l'ordre & la police dans ses états, il fit publier un édit contre les homicides & y ordonna la peine du talion. Baudouin s'engagea par serment à faire observer cette loi dans toute sa rigueur. Il se présenta bientôt après un cas qui mit sa constance & sa fermeté à l'épreuve.

Robert, chancelier de Flandre, trésorier de Tours, & prévôt d'Aire, ayant été élu évêque de Cambrai en 1174, se mit d'abord à visiter les chartes des biens de l'évêché, pour les retirer des mains des usurpateurs. Cette recherche déplut à beaucoup de seigneurs, mais sur-tout à Jacques d'Avesnes, fils de Nicolas, qui se porta jusqu'à faire des menaces à cet évêque s'il poussoit plus loin ses recherches. Comme cet évêque se trouvoit alors près d'Ath dans une terre de l'évêché, & que delà il vouloit se rendre à Cambrai, il demanda un sauf-conduit au comte de Hainaut ; il se rappelloit d'ailleurs de s'être attiré la disgrace de Jacques d'Avesnes, au siege de Rouen, par des

Baudouin V.

paroles fort piquantes, Baudouin lui donna Louis de Frasne pour l'escorter, mais sans respecter ce sauf-conduit les gens de Jacques d'Avesnes après l'avoir insulté, le meurtrirent de coups & lui arracherent la vie à Condé. Baudouin cita Jacques d'Avesnes à comparoître à son tribunal, & sur son refus, il lui confisqua les terres de Leuze & de Landrecies. Le comte de Flandre qui avoit toujours eu beaucoup d'affection pour l'évêque de Cambrai enleva aussi quelques seigneuries, dans le Vermandois, que Jacques d'Avesnes occupoit du chef de sa femme, & l'archevêque de Rheims se disposa à fulminer les censures ecclésiastiques. Jacques d'Avesnes qui n'avoit point voulu se sister ni à la cour de Mons, ni à celle de Flandre, comparût volontiers devant l'archevêque; ce seigneur de beaucoup d'esprit & d'adresse donna telle tournure à sa cause, la développa avec tant de netteté que ce prélat le croyant innocent n'excommunia seulement que les meurtriers, & qu'il devint son apologiste & son avocat auprès des comtes de Flandre & de Hainaut.

Néanmoins Philippe d'Alsace exigea qu'il comparut s'il vouloit recouvrer ses fiefs. Jacques d'Avesnes obéit & assura par serment n'avoir eu aucune part à cet assassinat. Baudouin voulut aussi ouïr sa défense, & avoir en dépôt le château de Condé, il s'avança même avec des troupes vers cette ville, mais le comte de Flandre empêcha le coup en s'intéressant pour ce seigneur & ménageant une trêve pendant laquelle Jacques d'Avesnes devoit lui donner pleine & entiere satisfaction.

La trêve s'écoula sans que ce seigneur eût fait aucune démarche de soumission, alors Baudouin conduisit ses troupes vers Avesnes, qui étoit sa principale forteresse, & pour n'être point surpris en sa marche, il fit faire dans les bois, qu'on nomme Haies d'Avesnes, un taillis assez large

Baudouin V.

pour contenir cent hommes de front. Jacques d'Avesnes, qui avoit cru faire périr l'armée du comte en cette forêt, appréhendant d'être contraint à subir telle loi qu'il plairoit au vainqueur de lui imposer, vint se remettre à la discrétion de Baudouin, implora sa clémence & se justifia pleinement du meurtre de l'évêque de Cambrai. Baudouin lui rendit ses bonnes graces & les terres qu'il lui avoit enlevées, avec le château de Condé, après en avoir démoli les fortifications.

Jacques d'Avesnes eut depuis un autre démêlé fort vif avec le comte de Flandre, auquel le comte de Hainaut prit part en vertu de son traité d'alliance avec ce dernier. Les armées se rendirent dans le Vermandois; le comte Philippe assiégea Guise & le prit, le comte Baudouin se rendit maître de Leschieres & le rasa. L'on se préparoit à d'autres conquêtes, lorsque Jacques d'Avesnes recourant derechef à la clémence de ses seigneurs interpréta en bonne part ce qu'on avoit pris en mauvaise; son habileté triompha derechef de la force & lui fit restituer ce qu'on lui avoit enlevé.

Cependant comme il importoit beaucoup au comte de Hainaut d'être à même de réprimer l'indocilité d'un vassal aussi puissant, il fit construire dans cette vue une forteresse, au delà de Maubeuge, au village de Bouvinies. Jacques d'Avesnes ayant d'abord compris les desseins du comte, tâcha de l'en détourner, lui représentant qu'une entreprise aussi dispendieuse n'auroit aucune utilité; comme Baudouin faisoit toujours accélérer les ouvrages, Jacques d'Avesnes s'avança avec quelques troupes pour épouvanter les travailleurs. Le comte Baudouin mit aussi-tôt du monde en campagne & se rendit lui-même près de Bouvinies; Jacques d'Avesnes, ne voulant point aigrir davantage l'esprit de son seigneur, se retira à la sourdine. La forteresse fut achevée, munie de provisions de

Baudouin V.

guerre & de bouche, & s'appella Beaufort; c'est le nom que porte aujourd'hui le village.

Quoique l'église eût griévement défendu les joutes & les tournois, les seigneurs d'alors étoient passionnés pour ces sortes de divertissemens; le comte Baudouin y étoit également porté, & comme l'on connoissoit là-dessus ses inclinations, & qu'il étoit d'une force & d'une adresse extraordinaire, l'on ne donnoit aucune fête en Lorraine ni en France qu'il n'en fût; il s'y faisoit aimer, admirer, estimer de tout le monde, parce qu'il savoit vaincre sans jamais se prévaloir.

L'une de ces fêtes lui occasionna un véritable triomphe; le seigneur de Traseignies en ayant indiqué une en sa terre, lorsque le duc de Brabant étoit en guerre contre Henri de Namur & qu'ils cantonnoient l'un & l'autre dans le Brabant vallon, Baudouin jugeant qu'il étoit dangereux pour lui de se rendre à Traseignies sans bonne escorte, de peur d'être enlevé par le duc de Brabant, prit avec lui trois mille hommes d'élite. Le duc de Brabant averti du jour que Baudouin devoit arriver, se porta vers le ruisseau du Piéton, en étendant dans la plaine une armée de trente mille combattans. A peine Baudouin débouchoit-il des bois de Carnieres qu'il apperçut la prodigieuse armée du duc. Baudouin sans s'étonner de la multitude des ennemis, gagne le ruisseau afin de s'y défendre avec avantage, range tout le long son monde en bataille & se tient sur la défensive jusqu'au tems où Henri de Namur, son oncle, soit arrivé. Alors les comtes Baudouin & Henri ne balancerent point de livrer bataille, ils attaquerent les Brabançons avec une espece de fureur; le duc croyoit venir aisément à bout de ceux de Hainaut, parce que leur chef étoit encore fort jeune & sans expérience, mais il éprouva une résistance à laquelle il ne s'attendoit pas; il revint à la charge coup sur coup,

Baudouin V.

mais il fut toujours repoussé. Baudouin, qui avoit passé le ruisseau dès le premier choc, essaie à son tour de rompre ce qui lui tenoit tête. Il court sus aux ennemis & leur fait perdre du terrein; il les assaille derechef, ouvre leurs rangs & en fait un horrible carnage. Le duc de Brabant ayant inutilement tenté de remédier au désordre, prend ouvertement la fuite & entraîne avec lui toute son armée. L'on tua en cette journée aux Brabançons une quantité étonnante de monde & on leur fit six mille prisonniers. Beaucoup de chevaliers & de seigneurs s'y acquirent de la gloire, mais aucun n'en eut tant que le jeune Baudouin; sa valeur & sa bravoure fut louée à l'envi des deux partis. Ce comte parut ensuite avec dignité & avec gloire à Traseignies, & delà il reprit la route de Mons. (9)

Le comte Henri voyant qu'il avoit en son neveu un capitaine tel qu'il lui falloit pour se venger du duc de Brabant & le faire repentir des dommages qu'il avoit causés dans ses états, lui déclara la guerre peu de temps après ce combat, & dépêcha à la cour de Hainaut pour en obtenir du secours. Baudouin V se mit en campagne avec sept cents gentilshommes ou chevaliers, tous de Hainaut, à l'exception de Gerard & de Gautier de Sotteghem. Chaque gentilhomme étoit suivi de quelques hommes de pied. Comme le comte Henri étoit déja aux prises avec le duc, Baudouin se jetta sur le Brabant, ravagea le quartier de Bruxelles & fit des courses jusqu'aux portes de Louvain, ce qui jetta la terreur dans cette capitale. Alors le duc Godefroid attéré par des pertes réitérées & craignant d'essuyer encore de plus grands

[9] Gilbert ne fait aucunement mention des Namurois, comme si Baudouin avec ses trois mille hommes seulement eût défait les trente mille Brabançons. Voyez là dessus les annales d'Haræus, tom, 1, pag. 227, & l'histoire du comté de Namur.

Baudouin V.

revers, demanda la paix: elle lui fut accordée à des conditions équitables, ce qui l'obligea de demeurer tranquille pendant quelques années.

Mais cet ennemi fut bientôt remplacé par un autre qui forma contre le comte de Namur les mêmes prétentions que le duc de Brabant. C'étoit Henri, comte ou duc de Limbourg, (10) allié à celui de Brabant & qui entroit vivement dans ses intérêts. De plus, comme il possédoit Arlon & d'autres terres dans le comté de Luxembourg qui étoit pour lors échu au comte de Namur, il ne vouloit point s'abaisser à lui en faire le relief. Il excita une révolte dans le Luxembourg, l'appuya de tout son crédit, & envoya des détachemens dans le pays de Namur pour y faire le dégât, tout cela à dessein de contraindre le comte de Namur à se relâcher sur l'article de l'hommage. Baudouin dut encore paroître sur la scene, il prit avec lui trois cents chevaliers, trois cents écuyers & bon nombre d'infanterie & se rendit à Namur. Arrivé en cette ville il y donna tous les ordres nécessaires pour la sureté de la place, & comme les Limbourgeois s'étoient retirés de tous les environs, il conduisit ses troupes dans le duché de Luxembourg; il y cherche les rebelles, les poursuit & les attaque par-tout où il les trouve attroupés, il prend sur eux le château de Bretenghes, qui étoit leur place d'armes, le fait raser, continue ensuite de leur donner la chasse & d'en purger le pays; puis voyant que la tranquillité étoit rétablie, les rebelles tout à fait dissipés, il ramena ses troupes en Hainaut. Mais c'étoit un feu caché sous la cendre; car immédiatement après sa retraite, le duc de

[10] Les comtes de Limbourg portoient aussi le titre de duc, à cause que le duché de Lorraine ou de Lothier leur avoit été conféré par l'empereur Henri III en 1101.

Baudouin V.

Limbourg reparut à main armée dans le comté de Namur & ralluma le feu de la fédition dans le comté de Luxembourg. Comme la faifon étoit fort avancée, Baudouin remit au printems d'après à fe venger d'une telle perfidie.

A l'ouverture de la campagne les Limburgeois furent les premiers à faire des mouvements & à former des entreprifes; beaucoup de châteaux du pays de Namur & de Luxembourg tomberent en leur pouvoir. Le comte Henri eût pu empêcher leurs progrès, s'il avoit eu le talent de commander les troupes & quelques vertus guerrieres, mais c'étoit un prince pufillanime & de fort mince capacité, qui laiffant le foin de défendre fes propres états à fon neveu Baudouin, s'étoit allé mettre en fureté à Metz, ville qui lui appartenoit. Le comte de Hainaut prit avec lui quinze cents hommes de pied, trois cent quarante chevaliers, autant de cuiraffiers, & fe rendit en hâte à Namur. Ce fecours ranima le courage des habitants, qui fe voyant abandonnés par leur comte, vinrent en foule fe ranger fous les drapeaux de Baudouin. Alors ce prince commença à nettoyer le comté & à en chaffer tous les ennemis. Voyant fon armée s'augmenter de jour en jour & affez forte pour exécuter le plan qu'il avoit conçu, il la partagea en trois corps, mit les deux plus nombreux fous les ordres de Jacques d'Avefnes, de Raffe de Gavre & de Guillaume de st. Aubert pour obferver le duc de Limbourg; " quant à lui il fe mit à la
" tête du troifieme & pénétra dans les états du
" duc, où il ne trouva aucun obftacle à fes def-
" feins, parce que les Limburgeois avoient ac-
" compagné leur duc à la guerre; après quelques
" jours de ravage l'on n'apperçut plus dans le
" pays de Limbourg que les traces de la plus af-
" freufe défolation. Pendant que l'on vengeoit
" d'une maniere fi terrible fur les infortunés Lim-

Baudouin V.

„ burgeois les maux que leurs compatriotes avoient „ faits au comté de Namur, le duc de Limbourg „ étoit à Arlon fort embarrassé du parti qu'il pren- „ droit, parce que la plupart de ses gens étoient „ dispersés dans le comté de Luxembourg. Le „ comte de Hainaut ne lui laissa point le loisir de „ délibérer long-temps; dès que son expédition „ dans le pays de Limbourg fut achevée, il ras- „ sembla ses troupes & alla investir Arlon. (11) Comme le duc ne pouvoit lui échapper, il dépêcha en toute diligence à Metz vers son oncle, tant pour lui apprendre l'heureux succès de ses armes que pour lui laisser la satisfaction & le plaisir de conduire les opérations du siege & d'avoir en son pouvoir son plus cruel ennemi. L'on s'attendoit que le siege traîneroit en longueur à cause qu'Arlon étoit une très-forte place & que le duc y avoit mis une nombreuse garnison; mais ce prince, qui n'avoit pas cru d'être mené si rudement, avoit négligé d'y faire entrer des amas de vivres; ainsi il fallut qu'après dix à onze jours de siege, il fit parler d'accommodement. Ce duc fut trop heureux de trouver les deux comtes disposés à s'y prêter; les conditions en furent modérées, eu égard à l'extrêmité où il étoit réduit. L'on se contenta de lui faire payer les dommages que ses troupes avoient causés, après quoi on lui rendit ses états avec les biens qu'il avoit réclamés avant la guerre comme à lui appartenant, à condition de faire le relief de ce qui dépendoit de la souveraineté de Namur & de Luxembourg.

Le comte de Hainaut, qui avoit fait cette campagne & les précédentes à ses propres frais, recueillit tout le fruit de cette expédition; car

[11] Voyez l'histoire de Namur, par le pere de Marne; la chronique de Gilbert, &c.

Baudouin V.

comme Henri, comte de Namur, n'avoit point d'enfant & qu'il vouloit témoigner à son neveu sa reconnoissance pour les services rendus, il l'assura par serment qu'il hériteroit de toute sa succession. Cette résolution avoit déja été prise en 1163, mais on l'avoit tenue secrette. (12) Les deux comtes firent ratifier cette disposition par les vassaux du comté de Namur & par l'armée, après quoi elle se dispersa.

Baudouin rendu à ses peuples ne demeura point long-tems en paix, car comme il étoit homme-lige du roi d'Angleterre, (13) il dut aider ce prince dans la guerre qu'il soutenoit contre ses propres enfans, appuyés en leur sacrilege révolte par toutes les forces de Louis-le-Jeune, roi de France; & par le roi d'Ecosse. Cette guerre se poussoit sur-tout en Normandie, province appartenant alors à l'Angleterre. Baudouin souffrit extrêmement pour joindre les Anglois, à cause que le comte de Flandre, vassal de Louis-le-Jeune, avoit mis une nombreuse armée sur pied pour empêcher que le comte de Hainaut ne les secourût. Hellin de Waurin qui conduisoit les Flamands s'étoit mis en embuscade près de Bapaume, & peu s'en fallut que Baudouin, toujours si attentif & si prévoyant, n'essuyât un échec con-

[12] Un ancien cartulaire de la collégiale de Notre-Dame à Namur no. 175, contient cette disposition: *litteræ quibus Henricus comes Namurcensis, &c. declarat quòd cum prole careat, instituit in hæredem suum, Ælidem sororem suam Hannoniæ comitissam & ejus filium Balduinum, anno 1163, mense junio.* Le pere de Marne en fait mention.

[13] C'étoit assez la coutume que les têtes couronnées s'attachassent par des pensions des seigneurs & des chevaliers étrangers. Baudouin retiroit annuellement d'Angleterre cent livres sterling; Jacques d'Avesnes trente marcs d'argent; Eustache de Rhœux quinze; Gautier de Ligne dix; Amand de Prouvi dix; Henri de Braine & Robert de Carnieres aussi chacun dix.

Baudouin V.

fidérable. Cependant notre héros ne ramena fes troupes que quand il eut appris la défaite des armées françoifes & du roi d'Ecoffe, & qu'il eut vu les enfans dénaturés du roi d'Angleterre recourir à la clémence de leur pere.

Apres cette guerre, il fe préfenta une autre occafion de fecourir un prince allié à fa maifon; perfécuté par fes propres fujets, & qui à ce feul titre avoit droit de réclamer fa protection. C'étoit Roger, évêque de Laon. Beaucoup d'évêques de France étoient alors feigneurs temporels, comme le font ceux d'Allemagne & de Pologne; mais le roi Louis-le-Jeune s'étoit déclaré contre lui & foutenoit les factieux. Car telle étoit la politique de ce monarque, & telle fut celle de fes fucceffeurs de brouiller les fujets avec leurs feigneurs, d'entretenir parmi eux le feu de la difcorde, afin de détruire l'un par l'autre & de rappeller tout à la couronne. Les amis de Roger avoient d'abord engagé ce monarque à refter neutre dans cet odieux démêlé; il avoit fuivi leur confeil: mais quand il eut appris que ce prélat avoit battu les rebelles, il fe mit en marche pour les fecourir & s'empara des biens de l'évêché; delà il porta le ravage dans les terres de Renaud de Rofoyr, de Hugues de Pierrepont & de Jacques d'Avefnes, qui avoient pris ouvertement tous trois la défenfe de l'évêque; mais notre comte arrêta les courfes des François en conduifant contre eux une armée de foixante mille hommes, fans y comprendre la cavalerie. Les réjouiffances que l'on fit au fujet de fon arrivée dans le camp de l'évêque, la hardieffe de fes patrouilleurs, les ouvrages qu'il fit faire autour du camp, & d'autres difpofitions firent juger au roi qu'il alloit être inceffamment attaqué; là-deffus il fe retira la nuit fuivante à petit bruit avec toute fon armée. Baudouin s'étant affuré de fa retraite, remena fes troupes dans la perfuafion

Baudouin V.

suasion que la guerre étoit finie. Mais ce monarque continua à détenir les biens de l'évêché, ce qui obligea notre comte de le faire sommer par députés à s'en dessaisir. Ce prince le fit & rendit peu après ses bonnes graces à l'évêque, & le reçut comme auparavant au nombre de ses favoris.

Vers ce tems là le comte de Flandre indiqua une de plus magnifiques fêtes à Gournay, à laquelle il invita tous les seigneurs françois, lorrains & beaucoup d'autres. Philippe d'Alsace avoit cru que Baudouin, son beau-frere, se rangeroit avec lui contre les François, mais il en arriva tout autrement; Baudouin prit le parti des François contre les Flamands. Cela irrita tellement le comte de Flandre, qu'il résolut sur l'heure de donner avec des forces supérieures sur ceux de Hainaut; en effet, il forma un gros peloton de ses meilleurs chevaliers, se mit à leur tête & courut à toute bride contre Baudouin à dessein de le surprendre & de triompher de lui. Godefroid de Tuelaine, brave chevalier, voyant le péril que couroit son maître, se jette à corps perdu au devant du coup, & porte à son tour un si rude coup de lance au comte Philippe, qu'il le fit évanouir, & qu'on le crut mort. Cette victoire pensa coûter cher à Baudouin; car le comte de Flandre, n'ayant pu de long-tems digérer cet affront, chercha souvent à s'en venger. Marguerite, comtesse de Hainaut & sœur de ce prince, eut toute la peine du monde d'empêcher qu'on n'en vînt à une rupture & une inimitié déclarée: malgré son esprit, ses talens & son admirable adresse à gagner les cœurs, il resta depuis une antipathie entre les deux comtes, dont on s'appercevoit aisément dans toutes les occasions.

1177. L'on crut que cette jalousie s'étoit enfin dissipée quand Philippe d'Alsace conçut le dessein de faire un voyage de dévotion en la Terre Sainte; car comme il étoit sans enfans

Baudouin V.

& sur le point d'entreprendre une route aussi longue & où l'on court tant de périls; il disposa de sa succession, à tout événement, en faveur de la comtesse Marguerite, qui dans le fond étoit sa seule & son unique héritiere; car Pierre d'Alsace & Mathieu de Boulogne, ses freres, étoient morts, le premier sans hoirs, & l'autre ne laissant qu'une fille en bas âge; Mahaut, sa sœur, mariée en premieres nôces au duc de Savoye, & en secondes à Hugues d'Oisy, s'étoit retirée au monastere de Messines, où elle avoit fait profession; de sorte qu'il ne lui restoit plus que la princesse Marguerite, comtesse de Hainaut. Pour rendre cette disposition plus solemnelle il convoqua à Lille une assemblée de ses barons, (c'est ainsi qu'on appelloit en France, vers la fin du douzieme siecle & au commencement du treizieme, les grands d'un état)(14) il leur exposa sa résolution d'aller en la Terre Sainte, & la nécessité où il se trouvoit, vu qu'il n'avoit point d'enfant, de désigner son héritier en cas de mort; il leur dit qu'il instituoit Marguerite, sa sœur, comtesse de Hainaut, son héritiere universelle; puis exhorta l'assemblée à seconder ses intentions autant qu'il étoit en elle & à reconnoître le comte de Hainaut & Marguerite, son épouse, qui étoient présens, pour souverains légitimes. Tous les seigneurs ou barons applaudirent à cette expédition, & promirent par serment de s'y conformer.

1179. Baudouin, qui dès lors n'eut plus d'inquiétude au sujet de la succession de Flandre, mit tous ses soins tant à gagner les bonnes graces des cours voisines qui auroient pu tra-

(14) Les seigneurs les plus distingués de la monarchie quittoient alors le nom de prince, de duc, de comte pour prendre celui de baron. Les douze pairs de Flandre, qui étoient comtes, se glorifierent aussi du titre de baron.

Baudouin V.

verser ses desseins, qu'à resserrer les nœuds d'amitié qui subsistoient depuis long-temps entre la cour de Hainaut & celle de Champagne. Il envoya des personnes de confiance proposer un double mariage entre les enfans des deux maisons, & se rendit lui-même peu après à Troyes pour entamer l'affaire. L'on commença par renouveller les engagemens contractés au sujet des possessions respectives, l'on traita ensuite d'alliance & de tout ce qui y avoit rapport ; & l'on arrêta que Henri de Champagne, comte de Troyes, épouseroit Elisabeth ou Isabelle de Hainaut, & que Baudouin de Hainaut prendroit pour femme Marie de Champagne. Cette alliance, qui fut jurée de part & d'autre, convenoit aux intérêts de Baudouin, parce que la maison de Champagne étoit une des plus puissantes qu'il y eût dans toute la monarchie françoise.

Philippe d'Alsace se faisoit gloire d'avoir conçu ce projet ; mais si ce prince vain en étoit l'auteur, il pensa le ruiner peu après par une ambition démesurée, & peu s'en fallut qu'il ne mît le feu de la discorde entre les deux maisons, & qu'il ne brouillât tout à fait la cour de France avec les deux autres. Louis-le-Jeune venoit de faire couronner son fils Philippe, surnommé Auguste, & avoit déclaré que le comte de Flandre seroit tuteur du jeune roi & régent du royaume, si lui, Louis, venoit à mourir, ce qui arriva. Philippe d'Alsace voulant alors s'attirer toute l'autorité & rendre sa régence à jamais mémorable, proposa au jeune roi d'épouser Isabelle de Hainaut, qui étoit promise au comte de Champagne, & lui assignoit pour dot la Flandre entiere. Ce projet déplut beaucoup à la maison de Champagne, dont il ruinoit les espérances, & encore plus au comte de Hainaut, qui voyoit avec un déplaisir mortel qu'on voulût encore lui ravir la succession de

Baudo

Flandre, principauté qui
ancêtres. Il en témoigna
Philippe d'Alface, & lui de
ne pouvoit consentir à ce
quelqu'illustre qu'elle fût,
de religion pour violer le t
comte de Champagne, d'aut
ratifié par serment.

Le comte de Champagne, q
miner à la cour, n'omettoit ri
le Flamand & traverser ses desse
comte de Hainaut d'être fidele
& proposoit sous main au jeune
tôt une princesse de sa maison,
près à la cour pour fixer le cœu

Ce n'étoit qu'intrigues & ca
Champenois voulant supplanter
minde, & celle-ci tâchant à son tou
Champenois. Philippe d'Alface sen
pour venir à bout de ses projets &
en crédit; il lui falloit vaincre la
comte Baudouin, & qu'il chercheroit
fléchir s'il persistoit à vouloir le prive
dre, prit un tempérament; il réduisi
la jeune Isabelle aux villes d'Arras, d
& à ce qu'on appelle le pays d'Artois
s'opposa derechef à cette cession, parc
pouvoit souffrir qu'on démembrât en au
une principauté qu'il regardoit comme
moine; il laissa néanmoins entrevoir qu
point inflexible, & qu'on pourroit enfin
ses répugnances. Philippe Auguste, qui,
jeune, avoit une pénétration d'esprit adm
& qui prévoyoit tout l'avantage qu'il pourr
jour tirer de la cession de l'Artois, témoigna
coup d'empressement à contracter alliance a
comte de Hainaut, & envoya à Mons une am
fade solemnelle pour demander la comtesse Isabe

Baudouin V.

& régler les conditions du mariage. Le comte de Clermont fut chef de la députation, à laquelle se joignit aussi le comte de Flandre. Quelqu'habileté qu'eussent ces seigneurs, ils eurent bien de la peine à faire goûter leurs raisons au comte Baudouin. Celui-ci céda à la fin à leurs importunités, & fit le sacrifice de l'Artois. Mais il fit insérer dans les articles du contrat, que l'Artois seroit réversible à la Flandre si la reine future mouroit sans enfans, ou si ses enfans venoient à mourir sans avoir atteint leur succession. Ce contrat fut signé à Mons & ratifié par la cour de France & par le jeune roi.

Cette alliance ne procura pas cependant à Philippe d'Alsace la satisfaction & le bien qu'il s'en étoit promis. Il est vrai qu'il fut régent du royaume, tuteur du jeune roi & qu'il attira à lui toute l'autorité, mais il la perdit bientôt après par la majorité du roi, qui lui déclara la guerre. Elle dura longues années paroissant tantôt assoupie, & tantôt renaissant tout à coup. Baudouin dut entrer malgré lui dans ces fâcheux & odieux démêlés; ce qui mêla le reste de ses jours de chagrins & d'amertume, ne pouvant se déclarer pour le roi, son gendre, qu'en encourant la disgrace du Flamand, & s'attirant la haine & l'indignation du roi, quand il prenoit parti pour celui-ci.

Le dépit du Flamand éclata à la cour au sujet de l'ascendant qu'avoit pris Raoul de Coucy sur l'esprit du jeune monarque; Phillppe d'Alsace, ne pouvant souffrir que l'autorité fut en d'autres mains que les siennes, avoit déclaré avec hauteur la guerre à ce premier ministre, & soutenoit sa déclaration avec une armée de deux cent mille combattans & de mille chevaliers; ce nombre prodigieux ne doit point surprendre, parce qu'alors il n'y avoit point encore de troupes réglées, mais tout le monde étoit soldat. Cette armée suffisoit

Baudouin V.

pour conquérir toute la France, si elle eût eu un chef expérimenté : mais le comte de Flandre, n'étant point rassuré par tant de forces, sollicita encore celles de Baudouin, son beau-frere, & voulut absolument qu'il l'aidât à terminer cette Guerre.

Que pouvoit alors faire le comte de Hainaut? Se refuser tout court aux desirs du Flamand, c'étoit provoquer son courroux ; d'un autre côté, entrer dans toutes ses vues, c'étoit se déclarer contre des princes alliés de sa maison, puisque le comte de Coucy étoit aussi son beau-frere. Dans cette triste alternative, il prit la sage résolution de soutenir en apparence les intérêts du Flamand, afin d'être médiateur entre les deux partis, voulant réconcilier ces seigneurs bon gré malgré, ou du moins ménager entre eux une treve de plusieurs années, s'il ne pouvoit point amener les choses à la paix. L'événement répondit à ses vues : car après s'être rendu dans le Vermandois à la tête de quatre cents chevaliers & de soixante mille hommes, il entama quelques conférences & fit conclure une treve à laquelle les envoyés du roi eurent aussi grande part.

Quoique le comte de Champagne eût témoigné quelque ressentiment, par esprit de jalousie au comte de Hainaut, de ce qu'il eût placé sa fille sur le trône, il approuva depuis la conduite & les démarches de Baudouin ; & pendant la trêve dont nous venons de parler, il envoya faire des propositions à ce prince, pour prendre d'autres arrangemens. Par cette derniere convention l'on arrêta que Baudouin de Hainaut épouseroit Marie de Champagne conformément aux anciennes résolutions, & que Henri de Troyes auroit pour femme Yolente de Hainaut, au-lieu d'Isabelle, celle-ci étant mariée au roi Philippe Auguste. L'on stipula que si l'un des princes susnommés

Baudouin V.

venoit à mourir avant que d'avoir contracté mariage, son puîné prendroit sa place, & seroit l'époux de la princesse qui auroit été promise à son aîné ; que de même, si l'une des princesses promises étoit enlevée par la mort avant que d'être mariée, elle seroit remplacée par la suivante. Tous les seigneurs de l'une & l'autre maison approuverent la sagesse de ces mesures ; l'archevêque de Rheims, qui étoit de la maison de Champagne, se rendit caution & garant des conventions mutuelles.

1182. Comme le comte de Flandre se mit alors à chagriner mal à propos le comte de Clermont, autre ministre du roi, au sujet du château de Batuel, Philippe Auguste se crut obligé de lui déclarer la guerre. Il étoit encore de la destinée de Baudouin de prendre parti & de se ranger du côté des Flamands. Le comte de Flandre fit un grand dégât dans les terres du roi, s'avança jusqu'au Valois, contrée de l'isle de France, & assit son camp à Crepy. Baudouin s'amusoit aussi à saccager, lorsqu'on vint l'avertir de hâter sa marche, parce que le roi faisoit diligence avec une armée prodigieuse dans le dessein d'accabler les Flamands avant leur jonction avec ceux de Hainaut. Les deux armées furent deux jours en présence l'une de l'autre toujours près d'en venir aux mains. Mais des seigneurs prudens ayant détourné le roi d'en venir à une action qui alloit être décisive, parce que, s'il perdoit la bataille, il se trouveroit dans le cas de recevoir la loi d'un vassal, l'on entama des conférences. L'on ne put cependant y faire d'accommodement : mais au défaut d'accommodement, l'on conclut une trêve qui ne dura que fort peu. A peine les troupes étoient-elles rentrées en leurs quartiers, qu'elles durent se remettre aussitôt en campagne. On étoit en hiver. Le comte Baudouin se rendit avec son armée à Montdidier & y

Baudouin V.

établit son quartier général. Il avoit avec lui quatre-vingts chevaliers, autant de gens d'armes & un grand nombre d'infanterie. Delà il porta la terreur jusqu'à Compiegne & à Beauvais, & détruisit dans cette derniere place une maison royale. Les Flamands firent aussi beaucoup de ravage. Après quoi l'on conclut derechef une tréve, qui ne devoit durer néanmoins que depuis le carême jusqu'à Pâques, à cause que ce temps étoit destiné aux devoirs de religion. Ensuite l'on se remit encore en campagne & la guerre se ralluma plus vivement que jamais. Pendant que l'on se prépare à se porter les plus rudes coups, Baudouin dut se séparer d'avec les Flamands pour veiller à la défense de ses propres états & de ses possessions envahies par le duc de Brabant, suscité, à ce que l'on crut, par le roi Philippe Auguste. Ce duc ou plutôt son fils Henri fit quelques courses en Hainaut, s'empara du territoire & du château de Wasnache qui est enclavé dans le Brabant. Baudouin par représailles se saisit de Tubise, terre du duché de Brabant, mais enclavée dans le Hainaut, & y établit son quartier. Cet endroit étoit fortifié : mais, comme il pouvoit servir de beaucoup à Baudouin en cas que la guerre s'allumât de plus en plus, il le fit fortifier davantage, en élargit les fossés & y éleva quelques tours ; il fit aussi faire différens ouvrages à Lembeck, & fit soutenir les travailleurs par un gros détachement, à cause que les Brabançons vinrent plusieurs fois pour les troubler.

Ces deux forts firent naître l'idée au duc de Brabant de répandre dans les cours des princes, des manifestes contre la conduite de Baudouin ; il l'accusoit d'une ambition démesurée, d'un caractere fier & hautain, peu scrupuleux à respecter les possessions de ses voisins, & toujours prêt à les envahir ; puis, après avoir exagéré beaucoup les ou-

Baudouin V.

vrages faits à Tubise & à Lembeck, il réclamoit l'assistance de ses alliés & de toutes les puissances qui avoient un certain intérêt à s'opposer aux audacieuses entreprises de Baudouin, prince jaloux & dangereux selon lui. C'est ainsi que le duc travestissoit Baudouin, un des plus sages, des plus modérés & des plus religieux princes de son siecle.

Il est vrai que, comme avoué de l'abbaye de Nivelles, ce duc étoit obligé de maintenir les possessions de cette église, qui avoit quelques fonds près de Lembeck; mais le comte de Hainaut en avoit le haut domaine, & cela l'autorisoit à y construire telles fortifications qu'il jugeoit à propos.

Le roi de France & le comte de Flandre, ayant suspendu leurs animosités réciproques, virent avec joie que le théatre de la guerre se fût porté chez leurs voisins. Le comte de Flandre, qui vouloit être l'arbitre de ce démêlé, s'avança avec une armée vers Enghien, pour secourir, en apparence, le comte Baudouin, mais pour se jetter dans le parti contraire, si celui-ci ne déféroit point à ses sentimens. Delà il se rendit à l'armée de ce comte pour examiner son camp & voir ses dispositions. Ayant apperçu que Baudouin étoit supérieur en tout au duc de Brabant, à l'armée duquel il s'étoit également rendu, il parla d'accommodement & fit conclure une treve jusqu'après l'octave des rois, afin, disoit-il, de connoître des droits respectifs.

Quoique Baudouin souffrît impatiemment qu'on lui ravît l'occasion de se venger d'un ennemi turbulent, il se prêta néanmoins à ces vues pacifiques, ne voulant point avoir d'autres regles de conduite que celles que lui prescrivoient la justice, la modération, la religion & l'honneur.

La treve expirée, les troupes rentrerent derechef en campagne. Baudouin, qui pendant cet intervalle s'étoit rendu à un tournois en France,

Baudouin V.

entre Braine & Soissons, ramenoit avec lui beaucoup de seigneurs françois, dont les uns lui étoient parens, les autres amis ou alliés. (15) L'armée se rassembla près de Lembeck, elle témoignoit une ardeur incroyable d'en venir aux mains avec les Brabançons, qui campoient à peu de distance.

Tandis que ceci se passoit, Philippe d'Alsace s'étoit rendu à Mons, où il eut de fréquens entretiens avec Baudouin & sa sœur Marguerite, puis il visita Lembeck. Ce prince paroissoit prendre à cœur les intérêts de son beau-frere & convenoit de son bon droit: mais ayant remarqué que l'armée de Hainaut surpassoit encore celle des Brabançons, & craignant que le duc ne fût écrasé, il parla derechef d'une suspension d'armes: il y eut à ce sujet une altercation assez vive entre ce comte & celui de Hainaut; mais le Flamand parla avec tant de hauteur, qu'on appréhendoit qu'il n'allât sur le champ se joindre aux Brabançons, comme

[15] Le comte de Hainaut avoit avec lui le comte de St. Pol, Raoul de Coucy, Manassier comte de Rétel; Roger évêque de Laon, Renaud de Rosoir, Robert de Pierrepont, Raoul de la Tour, Godefroid de Baleham, Guy de Chéry, Renaud & Baudouin de Doncherv, Raoul comte de Soissons, & son frere sire de Nesle. Les gentilshommes de Hainaut qui se trouvoient dans son armée, étoient Jacques d'Avesnes, Hugues d'Oisy, Rasse de Gavre, Gerard de st. Aubert, Evrard Radou, Nicolas & Hugues de Rumigny, Nicolas de Barbenson, Eustache de Rhœux, Otton de Traseignies, Gautier de Waurin, Baudouin de Walincourt, Renier de Trit, Almain de Prouvi, Gerard de Vadripont, Gautier de Fontaine, Gilles de Chimai, Nicolas de Peruwez, Gautier de Lens, Gossuin d'Enghien, Gautier d'Honnecourt, Bernard de st. Valeri, Kelus de Kauren, Charles de Frasne, Pol de Vilers, Baudouin de Strepy, Roger de Condé, Hugues de Crois, les châtelains de Mons, de Binch & de Beaumont, Jean Cornut, Baudry de Roisin, Gerard Makrelle de Denain, Gerard de Malcicourt, Guillaume de Hausi, Simon d'Aunoit, Foulques de Semerjes, &c.

Baudouin IV.

il en menaçoit, si on ne lui accordoit pas sa demande. Baudouin consulta cependant les principaux seigneurs de son armée. Quoiqu'aucun ne doutât que le comte de Flandre n'agît que par esprit d'envie & de jalousie, & nullement par principe de droit & de justice, l'on se détermina encore pour une suspension d'armes, qui devoit durer jusqu'à ce que le duc Godefroid, qui devoit, disoit-on, voyager en la Terre Sainte, fût de retour.

Cette treve n'étoit point conforme aux desirs de Baudouin, ni du goût de son armée; néanmoins elle arriva si à propos qu'on eût dit que la divine Providence l'eût menagée exprès pour combler la vie de Baudouin de bénédictions & de prospérités temporelles. Car Henri de Namur, son oncle, ayant tout à fait perdu la vue vers ce temps là, Baudouin se rendit à Luxembourg, lieu de sa résidence, pour le consoler de cet accident, & consommer le grand ouvrage de la succession, laquelle n'étoit encore, à proprement parler, qu'entamée, & à laquelle il falloit mettre le dernier sceau.

Le comte Henri, qui connoissoit aussi bien que son neveu toute l'importance de cette affaire, fit assembler les seigneurs de ses états: il déclara derechef en leur présence qu'il instituoit son neveu, Baudouin, comte de Hainaut, son héritier, qu'il entendoit que cette présente disposition eût force de loi, & son plein & entier effet. Après quoi il obligea ses vassaux à lui prêter serment de fidélité comme à leur futur souverain.

Les comtés de Namur, de Luxembourg & de la Roche qui formoient les états de Henri l'aveugle étant fiefs d'Empire, il falloit en obtenir l'investiture de l'empereur, sans quoi l'institution eût été invalide. Baudouin envoya donc à la cour impériale deux habiles négociateurs, Gossuin de Tulin & Gautier de Steinkerke, qui furent très-

Baudouin V.

bien reçus. Jacques d'Avesnes les avoit néanmoins prévenus, & sollicitoit la restitution du comté de la Roche, qu'il prétendoit devoir appartenir à Vedric de Walcourt, son frere: mais on ne l'écouta point, & l'empereur dit aux envoyés de Baudouin de faire venir leur maître. Baudouin, s'étant rendu à Haguenau, ville d'Alsace, où la cour impériale étoit alors, montra à l'empereur les dernieres dispositions de Henri l'aveugle, son oncle, & les lettres de recommandation qu'il en avoit: ce prince le reçut d'une façon tout à fait distinguée & très-flatteuse, lui accorda l'investiture qu'il demandoit, & lui promit de la rendre aussi solemnelle qu'elle pouvoit jamais l'être, dans une assemblée qu'il devoit tenir à Mayence, le jour de la Pentecôte: l'on étoit alors à Pâques.

Pendant le court intervalle qui s'écoula depuis une fête jusqu'à l'autre, Baudouin se rendit à la cour de France, où il s'en falloit de beaucoup que ses affaires prissent une tournure aussi favorable qu'en Allemagne. Philippe-Auguste n'avoit pu oublier les maux que lui avoit causé l'alliance du comte de Flandre avec Baudouin. Ce roi, irrité au delà de ce qu'on sauroit jamais dire, & poussé à bout par quelques courtisans, avoit été sur le point de faire divorce avec la reine Isabelle & de la renvoyer en Hainaut auprès de son pere. Tous les seigneurs de la maison de Champagne étoient de cet avis; il n'y eut que le comte de Braine, les évêques de Senlis, d'Orléans & de Beauvais qui fussent de sentiment contraire, & qui eussent empêché le roi d'en venir à cette extrémité. Dans l'entrevue qu'il eut avec le roi & la reine, celle-ci le conjura, les larmes aux yeux, de renoncer à l'alliance avec le comte de Flandre. *O mon cher pere*, lui dit-elle, *quelle funeste alliance avez-vous contractée? en avez-vous bien prévu les suites? quels maux ne m'avez-vous pas cau-*

Baudouin IV.

ses, & quels biens pouvez-vous en attendre! car, je vous l'assure, c'est un esprit léger & inconstant, c'est un prince trompeur & artificieux, susceptible de toutes sortes d'impressions; que pouvez-vous espérer d'un homme de tel caractere: que si au contraire vous vous alliiez avec le roi, mon époux, quelle source de félicité pour moi, quelle tranquillité pour vous, & que de bonheur pour vos peuples? Ce discours fut dit en présence du roi. Baudouin, prenant la parole, répondit que non seulement il n'avoit jamais voulu de mal au roi, mais qu'il étoit disposé à lui procurer tout le bien possible; que ce qu'il avoit fait contre lui, ne partoit d'aucun motif d'inimitié, de haine ni de jalousie, mais que se trouvant homme-lige de ce comte en vertu des pensions qu'il en tiroit, il étoit obligé à ces actes d'hostilités, pour ne point aller contre la foi de ses engagemens & la droiture de sa conscience. Cette conférence fit espérer au roi qu'il le pourroit détacher du Flamand; il réussit en effet à jetter entre eux la méfiance, la dissension, enfin la discorde, de la maniere suivante.

Pendant que Baudouin retournoit en Allemagne près de l'empereur, les troupes du roi & celles du comte de Flandre rentrerent en campagne: mais l'on conclut derechef une treve, à la sollicitation du roi d'Angleterre. Le comte de Flandre fit entrer dans cette suspension le comte de Sancerre, son oncle, & le roi de France y comprit Baudouin, comme s'il eût été son allié: la ruse du roi réussit; le Flamand crut que le comte Baudouin n'avoit fait le voyage de Paris que pour contracter d'étroites liaisons avec Philippe-Auguste, & ce prince ombrageux & trop crédule prit des apparences pour des réalités.

Ce comte manifesta son indignation contre Baudouin, son beau-frere, en épousant Mathilde, sœur du roi de Portugal, à laquelle il assigna pour

Baudouin V.

douaire, Bailleul, Watten, Douai, L'ecluse, Orchies, Lille, Nieppe, Cassel, Furnes, Dixmude, Berg, Bourbourg, Bruges, Gand, le pays de Waes, Alost, Grammont, Ypres, Courtrai & Audenarde, toutes villes qui devoient retourner au comte de Heinaut, son héritier présomptif.

Ce n'est pas tout, il envoya des députés en Allemagne pour traverser Baudouin & empêcher que l'empereur ne lui accordât l'investiture des comtés de Namur & de Luxembourg. Mais ses envoyés gagnerent peu à la cour impériale, où l'on rendit toutes sortes d'honneurs à Baudouin, jusques-là que l'empereur s'étant revêtu de ses habits impériaux, donna à ce comte son *épée* à porter, sans que les ducs de Bohême, d'Autriche & de Saxe, le comte Palatin & le Landgrave de Thuringe, qui disputoient entre eux qui auroit cet honneur, le trouvassent mauvais. Ensuite l'empereur lui fit expédier les patentes qu'il demandoit pour la succession aux états de son oncle. La teneur de ces lettres fut remise à la discrétion de Baudouin, qui en chargea Gilbert, son chancelier, comme celui-ci nous en assure dans sa chronique. Les envoyés du comte de Flandre devoient aussi solliciter auprès des seigneurs Allemands bon nombre de troupes pour remplacer celles qu'il n'attendoit plus du comte de Hainaut. (Car il vouloit pousser vivement la guerre contre le roi de France.) L'archevêque de Cologne & d'autres princes se liguerent & promirent à ses envoyés que dans peu ils conduiroient une armée en Flandre.

Baudouin rentroit dans les Ardennes, de retour de Mayence, quand il apprit la conduite bizarre & fantasque du comte de Flandre, son beau-frere. Mais ce qui l'affligeoit plus que toute autre chose, c'est qu'il avoit besoin des troupes du Flamand pour terminer la guerre contre les Brabançons,

Baudouin V.

la treve qu'il avoit conclue avec eux, expirant le dernier de Juillet.

Comme la néceſſité preſſoit, & que Philippe d'Alſace s'opiniâtroit à lui refuſer une entrevue pour conférer enſemble, Baudouin ſe rendit le dernier jour de la treve à Arras, où ce comte ſe trouvoit avec beaucoup de ſeigneurs, ſans qu'on fût informé ni prévenu de ſon voyage. L'abord fut froid, & le comte de Flandre, d'un air courroucé, garda un morne ſilence. Baudouin le lui fit enfin rompre, en exigeant les ſecours qu'il avoit droit d'en attendre: *j'ai encore beſoin des vôtres*, répartit le Flamand, *puiſque la ſuſpenſion d'armes que j'ai faite avec le roi, eſt auſſi ſur le point d'expirer. Je vous aiderai*, lui dit Baudouin, *mais aidez-moi le premier, puiſque votre beſoin n'eſt que futur.* Le Flamand reſtant toujours inflexible, Baudouin remit la conférence au lendemain: mais elle ne lui fut pas plus heureuſe que la premiere; car Philippe d'Alſace le preſſa de s'expliquer ſur les engagemens qu'il avoit contractés avec le roi, puiſque celui-ci l'avoit compris dans ſon traité de paix; Baudouin eut beau alléguer ſes raiſons, ce comte ne voulut jamais croire que ce fût une ruſe de la part de ce monarque, & plus le comte de Hainaut s'efforça à le lui perſuader, plus le Flamand ſoupçonna que Baudouin lui cachoit la vérité.

Notre comte voyant qu'il étoit impoſſiblé de gagner quelque choſe ſur l'eſprit de ce prince, ſe rendit au camp de Tubiſe, où ſes troupes & celles de ſes alliés s'étoient raſſemblées. Jacques d'Aveſnes vint l'avertir auſſi-tôt de prendre ſes précautions, parce que le comte de Flandre avoit donné des ordres ſecrets à Hellin de Waurin, ſon général, de ſecourir les Brabançons; que l'armée, qu'il conduiſoit, étoit très-nombreuſe, & occupoit déja les environs d'Enghien; qu'il lui conſeilloit en ami fidele de conclure une nouvelle treve

Baudouin V.

avec le duc, pour ne point avoir à dos deux puissans ennemis à la fois. Là-dessus on tint conseil de guerre, & l'on choisit pour le succès de cette négociation Jacques d'Avesnes, l'auteur de l'avis.

Tandis que ce seigneur s'amuse au camp des ennemis, postés à Hal, un de leurs détachemens s'avança vers Lembeck & y mit le feu. L'on crut à l'armée de Baudouin que c'étoit l'effet du hazard, c'est pourquoi plusieurs Hainuyers coururent sans ordre pour l'éteindre; mais le duc de Brabant soutenoit les siens, & les Flamands parurent dans le moment en ordre de bataille à peu de distance. L'armée de Haînaut courut aux armes & demanda à grands cris de sortir de ses retranchemens pour combattre, Baudouin arrêta l'ardeur des siens, & défendit même que l'on passât le pont de la Senne. Il se joignit ensuite à ceux des siens qui étoient courus éteindre les flammes & qui se trouvoient engagés dans une escarmouche très-vive. Les Brabançons y furent très-mal menés; car ils perdirent plusieurs gens de pied & trois cents quarante chevaux, on leur fit en outre beaucoup de prisonniers. Du côté de Baudouin la perte fut beaucoup moindre : il n'y eut que quatre-vingts cavaliers de tués; mais la forteresse fut brûlée. A peine cette action étoit-elle terminée, que Jacques d'Avesnes rentra au camp avec la signature de la treve, ce qui fit soupçonner ce seigneur d'être d'intelligence avec les ennemis & d'avoir concerté entr'eux la destruction de Lembeck.

La conduite que venoit de tenir le comte de Flandre, dessilla les yeux au comte Baudouin. Il comprit mieux que jamais ce que lui avoit prédit la reine Isabelle, sa fille; alors pour maintenir sa dignité & se précautionner pour la suite, il fit sonder la cour de France au sujet d'une alliance offensive & défensive. Le roi, qui la souhaitoit depuis long-temps

Baudouin V.

long-temps, y donna les mains, & témoigna son ardeur à la contracter; en conséquence notre comte se rendit secretement à Paris, conféra avec Philippe-Auguste, son gendre, & convint avec lui de tous les articles du traité. Le roi jugea à propos de les tenir secrets jusqu'à ce qu'il eût indiqué une assemblée de seigneurs à Soissons. Plus de cent quarante chevaliers de Hainaut s'y trouverent.

Le comte de Flandre entra en fureur quand il apprit cette intrigue, & jura que le comte de Hainaut s'en repentiroit bientôt, qu'il le réduiroit à lui demander humblement la paix en portant le fer & le feu dans ses états. L'effet suivit de près les menaces. Le Flamand avoit envoyé, comme nous avons dit, des députés pour obtenir des troupes des princes d'Allemagne dans le dessein d'accabler le roi de France. Comme celles que l'archevêque de Cologne conduisoit en personne étoient déja sur le point d'entrer en Hainaut, il fit dire à ce prince que le comte Baudouin étant devenu son ennemi mortel par son traité d'alliance avec le roi Philippe-Auguste, il falloit commencer par l'accabler avant que de rien entreprendre contre la France. L'archevêque, quoique cousin issu-germain de notre comte, fut ravi que la destination de ses troupes fût changée & leur marche abrégée de beaucoup. Le duc de Brabant, peu scrupuleux observateur de ses traités, avoit aussi fait assembler ses gens pour attaquer Baudouin à la priere du Flamand. Ainsi, les mesures prises entre ces trois princes, on résolut de pousser le comte de Hainaut à toute outrance, tant pour le détacher de l'alliance avec les François que pour le punir d'avoir entrepris quelque chose d'aussi préjudiciable aux intérêts du comte de Flandre.

Baudouin, qui s'apperçut enfin que les immenses préparatifs de guerre étoient destinés contre lui, ne se donna point de repos qu'il n'eût pris

Baudouin V.

toutes les précautions que la prévoyance & la prudence peuvent dicter en pareilles conjonctures. Il convoqua tous ses vassaux, tous ses hommes-liges, leur ordonna de faire de très-grandes levées & de se tenir prêts à marcher. Il fortifia tous les endroits un peu considérables, particulierement les villes de Mons & de Valenciennes, mit de grosses provisions dans les châteaux, & en confia la garde à des chevaliers dont l'expérience & la bravoure lui étoient suffisamment connues. Eustache de Rœux eut la garde de cette ville & celle du château de Morlanwez. Le château de Businies fut gardé par le seigneur de ce nom, le chevalier de Walincourt défendoit aussi son château, avec celui de Pereusmont. Otton de Traseignies couvroit le Quesnoi avec un gros détachement. Il mit aussi garnison à Bouchain, aux châteaux de Lalain, de Villers dans la Warde st. Remi, à Raisme, à st. Aubert, à Monceau, à Beaufort, à Beaumont, à Solre, à Binche, à Braine-le-Comte, aux Ecaussinnes, à Tubise, à Wasnache, à Ath & à d'autres endroits. Il fit ensuite conduire ses trois fils, Philippe, Baudouin & Henri à Thuin, forteresse imprenable, & ordonna aux gens de la campagne de rentrer dans les lieux fortifiés avec leurs effets & tous leurs comestibles; quant à lui il ne prit aucun poste se réservant de voler avec un corps d'élite là où le besoin l'appelleroit.

Comme un de ses vassaux lui donnoit de l'inquiétude, il lui ordonna de venir résider au château de Mons par rapport à sa qualité de pair, c'étoit Jacques d'Avesnes. Baudouin faisoit réflexion que ce seigneur possédant de grands biens dans les états du comte de Flandre, il ne pouvoit user de trop de précautions pour se l'attacher entierement: dans cette vue il l'obligea de lui renouveller son serment de fidélité devant les pairs de

Baudouin V.

Hainaut, puis de Valenciennes pour les feigneuries mouvantes de ces deux comtés ; Baudouin ne connoiffoit point affez la foupleffe & la diffimulation de fon vaffal ; il pouvoit le retenir l'ayant alors en fon pouvoir, mais il le relâcha fur le prétexte qu'il iroit donner ordre à fes troupes de fe rendre où il falloit, & qu'il pourvoiroit tous fes châteaux de munitions ; Jacques d'Avefnes fe trouvant alors en liberté fe joignit au comte de Flandre comme au parti du plus fort.

Ce fut le premier novembre de l'an 1185 que les ennemis pénétrerent dans le Hainaut. Le comte de Flandre après, avoir mis de fortes garnifons dans les places du Vermandois & y avoir affis un camp contre les entreprifes du roi de France, envoya faire un appel au comte Baudouin, dès qu'il fut fur les frontieres de fa principauté. Il conduifoit avec lui quarante mille hommes d'infanterie, mille cuiraffiers & cinq cents chevaliers. Jacques d'Avefnes, ce rufé politique, croyant n'avoir plus rien à craindre, leva enfin le mafque, & malgré fes fermens fe déclara contre fon feigneur & lui envoya pareillement un cartel de défi.

Quelque nombreufe que fût l'armée des Flamands, celle des Brabançons ne lui étoit point inférieure ; elle étoit également compofée de quarante mille hommes y compris la cavalerie, & de quatre cents chevaliers. L'archevêque de Cologne étoit formidable par fa cavalerie, qui étoit très-nombreufe, & par treize cents chevaliers.

Le comte de Flandre laiffa par-tout fur fon paffage des marques de la plus affreufe dévaftation ; il s'empara des forts de Solemes, de st. Pitton, de Haufi, auxquels il mit le feu & ravagea la campagne jufqu'au Quefnoi. Otton de Trafeignies ofa fortir de cette ville, & tombant fur une aîle de fon armée, lui mit beaucoup de monde hors de combat & fit en outre beaucoup de pri-

Baudouin V.

sonniers. Les garnisons de Douai, de st. Amand profiterent de la circonstance pour courir l'Ostrevant: mais Baudouin y étant survenu avec quelques troupes leur donna la chasse & les fit rentrer en leurs quartiers. Le duc de Brabant ne s'amusa point à prendre des châteaux, il fit seulement le siege de celui de Rœux qui l'incommodoit; le prit & le réduisit en cendre; il tira ensuite vers Binch pour joindre les troupes de l'archevêque: delà l'armée combinée alla camper à Lestines, puis s'avança vers Mons jusqu'à l'endroit qu'on appelloit alors Belmont ou Belmonsel, qui est la même chose que Panisel, montecule qui domine cette capitale du côté de l'Orient; Eustache de Rœux tomba sur leur arriere-garde & la mena rudement. Le comte de Flandre qui campoit à Quévy fit avancer son armé jusqu'à Cuesme, il se rendit ensuite au camp de ses alliés pour conférer ensemble des moyens de reduire Mons, où le comte Baudouin s'étoit enfermé. L'enceinte de cette ville n'étoit point alors si considérable qu'aujourd'hui, ses murailles longeoient la rue de la Chaussée, l'abbaye d'Epinlieu, la rue de Notre-Dame Débonnaire, & alloient aboutir à la rue des Fossés, un peu plus bas que la grand place. Outre les habitans qui avoient pris les armes, Baudouin y avoit fait encore entrer grand nombre d'arbalêtriers & cent quarante chevaliers, tous de Hainaut, & des étrangers au nombre de trois mille: il y avoit en outre trois cents chevaliers françois qui étoient venus offrir leurs services dans l'intention uniquement d'acquérir de la gloire.

Les ennemis attaquerent d'abord les ouvrages extérieurs où ils ne gagnerent jamais un pied de terre sans sacrifier bien du monde; comme l'on étoit en hiver ils voulurent brusquer la place, mais ces attaques irrégulieres ne leur réussirent point; alors ils firent tout au monde pour attirer

Baudouin V.

Baudouin à quelque combat; c'étoit tous les jours des défits, des railleries que l'on faisoit à la garnison; notre héros qui savoit se commander à lui-même, encore mieux qu'aux autres, *prenez bien garde*, disoit-il aux siens, *d'accepter le défi qu'on vous présente; l'on ne vous pique de paroles que pour vous avoir hors de ces murs, où ni vous ni moi ne devons paroître: courage, chers compagnons, qu'un chacun garde bien son poste, qu'on exécute le commandement à la lettre; & nous avons vaincu... Ce défi, qu'ils viennent nous présenter, ce défi, dis-je, est la voix de leur désespoir; bientôt même ils abandonneront cette foible ressource pour recourir à d'autres expédiens; les intempéries de l'air, la rigueur de la saison, la disette des vivres sont autant d'ennemis qu'ils ont à combattre & dont ils ne sauroient se défendre; qu'ils nous insultent par leurs gestes, par leurs fanfaronades, tant qu'il leur plaira; sans tirer l'épée, sans verser une seule goutte de sang, nous tirerons d'eux la vengeance la plus complette; il faut que bon gré malgré ils se retirent couverts de honte & sans pouvoir rien nous enlever, à moins qu'ils ne veulent emporter nos terres!*

Les ennemis s'apperçurent bientôt qu'ils perdoient leurs peines & qu'ils cherchoient inutilement d'attirer en rase campagne les assiégés; alors ils songerent sérieusement à la retraite, mais parce que se retirer sans avoir fait le moindre mal à son ennemi c'étoit s'avouer vaincu, ils voulurent couvrir leur défaite du voile d'une suspension d'armes; celui qui suggéra ce plan fut l'archevêque de Cologne; ils députerent quelques-uns d'entre eux pour entrer en conférence avec notre comte, ils avoient ordre de lui promettre la paix de la part des trois puissances belligérantes, si de son côté il vouloit renoncer à certains droits, surtout à certaine alliance qu'on ne nommoit pas, mais qu'on devinoit bien. Le comte de Hainaut

Baudouin V.

répondit qu'il ne cherchoit que la paix, qu'on ne pouvoit l'accuser d'avoir été l'aggresseur, ni d'avoir enfreint les traités : que pour les droits, il falloit auparavant convenir de ce qui lui étoit dû ; & que quant à l'alliance dont il s'agissoit, il voudroit en conclure de pareilles avec tous les princes, afin d'être en paix avec tout le monde.

Les pourparlers durerent de la sorte plusieurs jours de suite, sans que Baudouin, qui les amusoit, voulût rien conclure; enfin les ennemis, réduits à la plus affreuse disette, décamperent le treize de décembre. Le duc & l'archevêque tirerent sur Carnieres & furent occupés pendant deux jours à élargir le chemin de la forêt qui couvre ce village. Le comte de Flandre fit sa retraite vers Leuze, rappellant à lui Raffe de Gavre qui s'étoit rendu maître de Ghilenghien; delà il alla décharger son chagrin sur le château de Villers, dans la Warde st. Remi; mais la garnison s'y défendit si courageusement qu'il fut obligé d'en lever le siege avec grande perte. Jacques d'Avesnes gagna le Cambresis, puis le Vermandois, après avoir insulté inutilement les forteresses de Beaufort & du Monceau. Notre héros se mit à poursuivre les Flamands, sans pouvoir les joindre; mais en revanche il dévasta tout ce qui appartenoit à Jacques d'Avesnes, pour le punir de son infidélité, & lui brûla soixante & douze villages: il s'empara aussi du château de Condé & le fortifia comme s'il eût eu dessein de le conserver, je dis le château & point la ville, car Condé appartenoit à d'autres seigneurs qui en portoient le nom; ces deux seigneuries sont encore aujourd'hui distinguées, quoiqu'occupées toutes deux par un même seigneur de la maison de Croy-Solre. (16)

(16) Jacques d'Avesnes n'occupoit que le château, & Roger

Baudouin V.

Baudouin étoit résolu de pénétrer en Flandre, où la crainte de ses armes avoit déja jetté la terreur & la consternation, lorsque les envoyés du roi de France vinrent le prier de la part de leur maître de se trouver à Laon sans délais, parce qu'il y vouloit conclure une paix générale à la Noël. Ce monarque qui savoit l'irruption du comte de Flandre en Hainaut, mais qui ignoroit l'extrémité où Baudouin avoit été réduit, parce que toute communication avoit été interceptée, étoit tombé tout à coup sur le comte de Sancerre, oncle de Philippe d'Alsace, & l'avoit mené rudement, jusqu'à l'obliger à lui demander la paix. Ce fut là le sujet de l'assemblée de Laon. Il y eut de vifs débats sur les prétentions réciproques, & l'on ne put convenir de rien; l'on se rassembla derechef à Compiegne, où parut la même animosité; mais comme chacun étoit las de la guerre, l'on se détermina à une suspension d'armes qui devoit durer jusqu'à la st. Jean de l'année suivante. Jacques d'Avesnes & le duc de Brabant furent compris dans cette treve à la sollicitation du comte de Flandre.

L'armée de Hainaut n'avoit point encore alors posé les armes. Avant que de la congédier Baudouin la remercia de ses services, indemnisa ceux des officiers qui avoient perdu leurs équipages, & donna de magnifiques récompenses aux étran-

de Condé occupoit le reste de la ville, qu'on appelle la seigneurie de Bailloeuil. Ce dernier fief vint par succession dans les maisons de Ligne, de la Hamaide, d'Etinghe & de Rocquendorff. L'autre fief passa par alliances de la maison d'Avesnes, à celles de Châtillon, de Bourbon la Marche, ensuite par contrat, l'an 1560. à Marie de Montmorenci, qui acheta la seigneurie du château de la maison de Rocquendorff. Toute cette seigneurie entra ensuite par mariage dans les maisons de Lalain & de Croy Solre qui la possede aujourd'hui.

Baudouin V.

gers & à ceux des siens qui s'étoient le plus distingués. (17)

Les plus favorisés furent Baudouin de Caron, Gautier de Waurin, Hugues d'Autun, Baudouin de Neuville, Robert de Belren, Richard d'Orce, Robert de Condé, Gerard de st. Géri, Guillaume de Pierrepont, Otton de Traseignies & Gilles de Chimay. Il en agissoit ainsi, parce qu'il savoit qu'on n'a guere de bons soldats, ni d'habiles capitaines quand on se contente seulement de leur donner des louanges ou de les élever aux honneurs, mais qu'il faut en outre leur donner des récompenses proportionnées à l'importance de leurs services.

La treve entre les puissances belligérantes, qui devoit durer jusqu'à la st. Jean de l'année d'après, fut à peine prolongée jusqu'à Pâques; & cela par l'infidélité du châtelain de Peronne, qui au-lieu de relever son château de Braine en Soissonnois du comte de Flandre, comme seigneur du Vermandois, en fit hommage au roi Philippe-Auguste. Ainsi les troupes se remirent en campagne avec autant d'animosité que jamais. L'on assure que le comte de Flandre mit alors sur pied cent quarante mille hommes de ses propres sujets, & deux

(17) Baudouin de Caron, fils du seigneur de Reusme, eut six cents livres de pension à prendre sur le village de Querennin, qu'il érigea en fief-lige, & lui fit épouser la fille du seigneur de Jauches. Hugues d'Autun eut le village d'Artre en Brabant, Baudouin de Neuville trois cents trente livres, Robert de Belren eut le village de Forêt & un fief de deux cents livres, la pension de Gautier de Waurin fut de sept cents livres, il eut encore Belen, près de Valenciennes, qui fut érigé en fief-lige; Otton de Traseignies eut un village en Brabant avec une partie des impôts de Haspres; Gilles de Chimay eut la seigneurie de Believre & le village de Momignies, ces deux seigneurs durent relever ces fiefs de la cour de Mons. Richard d'Orce, Robert de Condé, Gerard de St. Géri, Guillaume de Pierrepont eurent des pensions, &c. Voyez Gilbert, pag. 144 & suiv.

Baudouin V.

mille barons ou chevaliers. Les troupes de Jacques d'Avesnes, qui faisoient cause commune avec lui, & du duc de Brabant, furent aussi très-nombreuses. Le roi s'avança jusqu'à Bonneville sur Somme, y attendit les Flamands & pressa le comte de Hainaut d'armer en sa faveur & d'agir en fidele ami. Baudouin établit son quartier général à Boussu sur Haine, sans laisser entrevoir de quel côté il vouloit tourner ses armes: par-là le comte de Flandre se vit obligé de mettre de fortes garnisons dans toutes les places frontieres, & d'entretenir une armée d'observation dans le Cambresis pour l'empêcher d'aller joindre le roi. Le duc de Brabant, qui n'avoit pas moins d'inquiétude pour ses états que le comte de Flandre, se tint sur la défensive; Jacques d'Avesnes résolut de garder ses places lui-même, ce qui n'empêcha point notre héros de ravager ses terres & de lui brûler cent & dix villages. Le roi eut beau jeu avec le comte de Flandre, qui n'osa jamais passer la Somme, il lui enleva les villes du Vermandois & l'Isle de France; sur ces entrefaites Baudouin fit un mouvement vers Grammont. Philippe d'Alsace craignant pour la Flandre & atterré par la perte des places que lui prenoit le roi, demanda la paix ou une suspension d'armes, à laquelle l'on invita le comte de Hainaut d'accéder. La suspension fut signée à Bonneville au camp du roi, & le comte de Flandre dut consentir que soixante-cinq, tant villes que châteaux qui lui appartenoient, demeurassent au pouvoir du roi; les principales de ces villes étoient Amiens, Noïon, Corbie, Monstrueil-sur-Mer, St. Riquier en Ponthieu, Montdidier & Pecquigny. Il promit de plus de payer fidelement cinq cents livres de pension au comte de Hainaut, tant pour la dot de sa femme que pour l'indemniser de la perte de Douai, ce qu'il avoit refusé de faire depuis les premiers troubles. On régla encore que

Baudouin V.

le comte de Hainaut rendroit Tubise au duc de Brabant, que celui-ci à son tour rendroit Wasnache, & que Jacques d'Avesnes seroit reçu en graces auprès de Baudouin qui lui pardonneroit le passé.

Tandis qu'on travailloit à cet accommodement au camp du roi, le duc de Brabant, confus d'avoir été tenu en échec par Baudouin, profita de son absence & de l'inaction de ses troupes pour tomber sur Henri l'Aveugle, comte de Namur & de Luxembourg, à dessein de satisfaire l'avidité & l'avarice de ses soldats qui demandoient à butiner; Baudouin n'étoit point encore rentré en Hainaut quand il reçut la nouvelle de cette invasion. Les députés de Henri l'Aveugle allerent à sa rencontre jusqu'au Cambresis. Dès l'instant ce prince expédia des ordres à ses chevaliers, leur enjoignant de s'avancer en toute diligence vers Namur; trois jours après il se trouva à la portée de cette ville avec une armée de trente mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie & trois cents chevaliers. Il fit ensuite sa jonction avec Henri l'Aveugle qui n'avoit pu rassembler que dix mille hommes & deux cents barons. A l'approche de notre héros, le duc de Brabant s'étoit retiré vers Gembloux, y avoit fait entrer son butin, & s'étoit posté de façon qu'il pouvoit secourir cette place & tenir tête en même temps au comte de Hainaut; son armée étoit forte de quarante mille combattans. Baudouin crut qu'il étoit de son honneur de lui reprendre ce butin. Ainsi, nonobstant la proximité du duc, il investit Gembloux & donna ses ordres pour les opérations du siege. Chaque jour fut marqué par quelque action d'éclat soit de la part des assiégeans soit de celle des assiégés; malgré la vigoureuse résistance de ceux-ci tous les dehors de la place furent bientôt emportés, & les Brabançons n'oserent plus sortir de leurs murailles.

Baudouin V.

Alors Baudouin fit dresser les machines qui étoient d'usage dans les sieges & attacha le mineur aux murailles. Dès qu'il y eut une brêche praticable, il ordonna un assaut. Les habitants de la ville ayant pris les armes & s'étant joints aux soldats, l'attaque fut des plus rudes; aussi ne fut-ce qu'après des prodiges de valeur que ceux de Hainaut se logerent sur les ramparts; il fallut alors recommencer un nouveau combat, car toute la garnison étant accourue aux secours des siens, l'on ne vit jamais plus d'acharnement ni de fureur. La plupart de ces braves gens se firent généreusement tuer sur la place, l'on poursuivit les autres dans la ville, & trois mille qui ne voyoient plus moyen d'échapper, se rendirent à discrétion. Il restoit encore l'abbaye à prendre (car alors les abbayes avoient aussi leurs défenses & leurs fortifications) il en fallut faire le siege, mais celui-ci ne fut ni si opiniâtre ni si meurtrier que celui de la ville, car quand les assiégés virent tomber leurs murailles & briser leurs portes, ils demanderent grace. Les Brabançons ayant posé les armes par-tout, Baudouin fit retirer ce qui appartenoit aux Namurois & donna ensuite la ville au pillage. Les malheureux habitants de Gembloux n'en furent point quittes pour la perte de leurs effets, ils eurent encore la douleur de voir réduire leurs maisons en cendres, sans que le duc de Brabant qui voyoit l'incendie, ni Henri son fils, osassent sortir de leurs retranchemens pour éteindre les flammes. L'insulte faite à Henri l'Aveugle étant assez vengée par le sac de cette ville infortunée, Baudouin ramena ses troupes en Hainaut. Le duc Godefroid suivit son exemple & l'on fut long-temps tranquille, ou plutôt l'on crut l'être.

Il est sûr au moins que ce duc aussi bien que le comte de Flandre paroissoient déterminés à concourir au bien-être de leurs sujets, à la félicité

Baudouin V.

publique & à laisser leurs voisins en paix ; mais certains esprits dangereux, dont les cours sont toujours pleines, ayant fait envisager à ces deux princes qu'ils s'étoient attiré le mépris de la plupart des nations par leurs défaites journalieres & leurs pertes multipliées, qu'on les regardoit pour des apprentifs, en fait de guerre, à l'égal de Baudouin, ils résolurent de mieux concerter leurs entreprises. L'on ne peut disconvenir qu'on plaisantoit à la cour de France sur leur conduite, particulierement sur celle du comte : *c'est à faire au Flamand*, disoit-on, *de faire la guerre, de contracter des alliances ; il entend cela tout au mieux ; dès qu'il paroît en campagne avec son cher Brabançon, les forteresses tombent, les villes se rendent d'elles-mêmes : qui pourroit faire l'énumération de ses conquêtes ?* Ces railleries le piquerent de telle sorte qu'il partit avec le duc de Brabant pour l'Allemagne à dessein de se liguer avec les seigneurs de cette vaste contrée, sur-tout avec le roi des Romains : avec de tels alliés, ces deux seigneurs se flattoient de voir tomber à leurs pieds le comte de Hainaut & de se venger une bonne fois du roi de France.

Le roi des Romains, charmé de trouver une belle occasion de se signaler par une guerre contre Philippe-Auguste, leur promit de prompts & de puissants secours, & se chargea d'en conférer avec d'autres princes de l'empire, sur-tout avec l'archevêque de Cologne. Les mesures prises, le roi & l'archevêque se rendirent à Liege vers la fin de l'automne de 1186, suivis de bonnes troupes & d'un grand nombre de chevaliers, le comte de Flandre & le duc de Brabant allerent les y trouver pour conférer ensemble.

Le roi des Romains y invita le comte de Hainaut ; celui-ci, pour ne point lui déplaire, s'avança jusqu'à Andenne avec deux cents chevaliers, mais il refusa de passer outre si le roi ne lui envoyoit

Baudouin IV.

un sauf-conduit, parce que, comme il s'agissoit de lui dans cette assemblée, ses ennemis ne manqueroient point de profiter de son imprudence, s'il se livroit entre leurs mains sans une telle précaution. Dès qu'on lui eut donné toute assurance & qu'il se fut rendu à Liege, *cher comte*, lui dit le roi Henri, *le comte de Flandre va recommencer la guerre contre Philippe-Auguste, & nous prenons son parti tous tant que nous sommes; nous vous invitons de faire cause commune avec nous; de renoncer à l'alliance de celui-là & d'épouser les intérêts de celui-ci; ou si vous êtes absolument déterminé à rester neutre, permettez aux troupes d'Empire de passer par vos terres & d'y cantonner. Je m'étonne de la résolution du comte de Flandre*, dit Baudouin, *puisqu'il vient de conclure sa paix, de se reconnoître vassal de la couronne de France, & qu'il a juré au roi une amitié inviolable. Quel nouveau sujet de brouillerie est-il survenu? A-t-il envoyé un cartel au roi, ou fait un appel?... Pour moi, je tiens une conduite plus uniforme & plus constante. J'ai contracté une alliance offensive & défensive avec le roi, nous la renouvellames au dernier traité de paix, à Dieu ne plaise que sans aucun sujet je viole ma foi & mes sermens. L'évêque de Liege, mon seigneur, qui est ici présent, peut vous dire s'il a là-dessus quelque grief contre moi. Quant à ce que vous requérez de laisser passer les troupes Allemandes par mes terres, je vous déclare avec franchise que je ne puis le permettre, car ce seroit trahir les intérêts du roi de France, & livrer ma personne & mes sujets à la merci des étrangers, qui causent toujours beaucoup de dégats dans tous les pays où ils passent, quelque précaution que prennent les chefs. Votre opiniâtreté vous sera funeste*, lui dit le roi avec aigreur. *Du moins aurai-je le témoignage d'une bonne conscience dans mes malheurs*, répartit Baudouin, *& de n'avoir point provoqué l'ire du ciel par mes crimes.* Là-dessus

Baudouin V.

ce brave & loyal comte ſort bruſquement de Liege & regagne ſes états. A peine y eſt-il rentré, qu'ayant ordonné à ſes troupes d'être ſur leurs gardes, il fait élargir de nouveau les foſſés de Mons & de Valenciennes, & révêtir les ouvrages extérieurs de coupures & de terraſſes. Quelque ſages que fuſſent ces précautions, elles ne ſervirent néanmoins de rien, à cauſe que le roi de France ayant eu vent de ce qui ſe paſſoit en cette célebre aſſemblée de Liege, ſomma le comte de Flandre de paroître à ſa cour, de renouveller ſon ferment de fidélité, circonſtance qui rompit tout à fait les meſures des confédérés.

La guerre contre la France manquée, l'on ne chercha plus qu'à affoiblir le roi Philippe-Auguſte en ruinant le comte de Hainaut. Pour parvenir à ce but, les princes confédérés mirent en œuvre tout ce que la politique a de plus adroit & de plus malin. Par ces voies ſourdes ils parvinrent à lui ſuſciter mille affaires fâcheuſes, à le brouiller avec Henri l'Aveugle, ſon oncle, & à faire naître dans l'eſprit & dans le cœur de ce foible vieillard une averſion & une haine inconcevable contre un neveu qu'il avoit juſqu'alors ſi tendrement aimé.

Baudouin, comme nous avons dit ci-devant, devoit hériter du comté de Namur, à titre d'Alix ſa mere, ſi le comte Henri, frere d'Alix, n'avoit point d'héritier mâle. Cette clauſe avoit été inférée dans le contrat de mariage. Or le cas étoit arrivé, car Henri l'Aveugle n'avoit point eu d'enfant ni de Laurette d'Alſace, ſa premiere femme, ni de ſa ſeconde épouſe Agnès de Gueldre. A la vérité cette derniere étoit encore en vie, mais Henri l'Aveugle, qui ne l'avoit jamais pu aimer, en étoit ſéparé depuis quinze ans. Le comte Baudouin ſe tenoit ſi aſſuré de recueillir un jour la ſucceſſion de ſon oncle, qu'il n'avoit jamais exigé la moindre indemniſation pour les armemens

Baudouin V.

considérables qu'il avoit faits pour lui. Henri l'aveugle n'avoit jamais chancelé là-dessus, & c'est pour cela que l'empereur avoit conféré à Baudouin l'investiture de tous les états de ce comte à la Pentecôte de l'année précédente.

Comme Henri l'Aveugle & Agnès de Gueldre, quoiqu'avancés en âge, pouvoient encore avoir des enfans; le duc de Brabant & l'archevêque de Cologne s'aviserent de les raccommoder ensemble, persuadés que si cette circonstance arrivoit, la disposition des états de Henri en faveur de Baudouin deviendroit nulle. Ils virent donc le comte & la comtesse chacun séparément, firent disparoître les anciens sujets de mécontentement, applanirent toutes les difficultés & les porterent à cohabiter. Henri l'Aveugle vécut dorénavant en bonne intelligence avec sa femme, & en eut une fille nommée Ermensende, ce qui combla les ennemis de notre comte d'une joie inexprimable.

Baudouin fit avertir l'empereur Fréderic de ce qu'on tramoit contre lui, & celui-ci le rassura; il cultiva aussi plus que jamais le roi de France, & par affection Philippe-Auguste voulut que les alliances arrêtées autrefois entre les enfants de Hainaut & de Champagne eussent leur effet. Le jeune Baudouin, fils aîné de notre comte, épousa Marie de Champagne. Les nôces furent célébrées à Château Thierri, & la fête se fit à Valenciennes. Le roi y assista avec une quantité prodigieuse de noblesse & de gentilshommes; mais notre comte ne voulut point que sa fille Yolende fût alors mariée au prince Henri de Champagne, âgé seulement de douze ans, parce qu'elle étoit encore beaucoup plus jeune.

De Valenciennes le roi Philippe-Auguste se rendit à Tournai, où les habitants se mirent sous sa protection & lui prêterent serment de fidélité. Ce qui étonne le plus dans cette révolution, c'est que l'évêque ne s'opposa point à ce changement, ni

Baudouin V.

le comte de Flandre, ni celui de Hainant, ni l'empereur Fréderic, tandis qu'autrefois les empereurs avoient déclaré le Tournaisis fief d'empire, & qu'un d'entre eux l'avoit conféré à un de nos comtes avec titre de *marquis de Tournai.*

Si le duc de Brabant & l'électeur de Cologne mirent tant d'intrigues en œuvre pour nuire à Baudouin le Courageux, Philippe d'Alsace recourut de son côté à des expédiens également détestables pour satisfaire sa basse jalousie, & il ne cessa de le vexer que quand il eut épuisé toutes les ressources que peut suggérer la politique la plus profonde.

Il interpella Evrard Radou, châtelain de Tournai & seigneur de Mortagne, á se battre en duel contre le seigneur de Cysoing. C'étoit attaquer le droit de nos comtes, puisque Mortagne relevoit d'eux. Baudouin, informé de cet appel & comprenant la malice du Flamand, consentit qu'Evrard Radou relevât sa seigneurie de la cour de Flandre, ne voulant point entreprendre de nouvelle guerre à ce sujet.

Nous avons observé ci-devant que le même Philippe d'Alsace, en dépit du comte Baudouin, avoit assigné pour douaire à son épouse Mathilde, reine de Portugal, les meilleures villes de la Flandre, en cas qu'elle lui survécût; mais comme ces villes devoient retourner au comte de Hainaut après le décès de cette princesse, il eut la malice de faire épouser au prince Henri, fils du duc de Brabant, la comtesse Mathilde, fille de Mathieu, comte de Boulogne, sa niece, afin que cette princesse, représentant son pere, pût prétendre à la principauté de Flandre & soutenir ses prétentions par la force des armes.

Entretems, de concert avec les autres ennemis de Baudouin, il embrouilla de plus en plus les affaires du comté de Namur.

A

Baudouin V.

A peine la petite Ermensende avoit-elle quelques mois qu'on lui chercha un époux, & pour qu'il ne manquât rien à leurs noirs complots, ils choisirent cet époux parmi les plus puissants seigneurs de France, les plus proches & les plus étroitement unis à Baudouin. Ce fut sur Henri, comte de Champagne, qu'ils jetterent les yeux, celui-là même qui devoit épouser Yolende de Hainaut, & dont on n'avoit différé le mariage que parce que l'un & l'autre étoient trop jeunes. Le comte de Rétel, homme fort adroit, conduisit l'affaire. Les oncles du jeune comte sonderent néanmoins les dispositions de l'empereur & du roi de France, & quoiqu'ils en eussent reçu des réponses peu satisfaisantes, ils ne laisserent pas de passer outre; car ils conduisirent peu après leur neveu à Namur & les cérémonies des fiançailles se firent en l'église de Notre-Dame. (18) L'on étoit encore assemblé au cimetiere pour mettre le dernier sceau au contrat de mariage & faire prêter serment de fidélité au futur souverain, que le comte de Hainaut ayant percé la foule, s'avança vers son oncle, & lui parla de la sorte: *Monseigneur & mon cher oncle, avez-vous de sitôt oublié les promesses que vous m'avez faites? Ne me suis-je point toujours comporté envers vous en fidele neveu? Vous ai-je jamais refusé aucun des services que vous m'avez demandés? Et ne vous en ai-je point rendu de très-grands & très-importans?... Vous, généreux Namurois, & vous, braves chevaliers, vous êtes témoins que j'ai été désigné héritier des biens de monseigneur mon oncle, aussi m'avez-vous prêté serment de fidélité & d'obéissance?... Et vous, comte de Champagne, c'est donc pour me ravir un héri-*

(18) Le 4 juillet 1188 ou 87. Voyez Gilbert, pag. 159, 16[illegible] & suivantes.

Baudouin V.

tage qui m'appartient, que vous vous rendez ici? Le pourroit-on croire! A l'injustice la plus criante vous ajoutez l'affront & l'insulte? Car enfin pourquoi renoncer si lâchement au mariage de ma fille? Où est la foi jurée, & dont l'archevêque de Rheims s'est rendu garant? Où...? Henri l'Aveugle irrité de la liberté de son neveu, l'interrompit, harangua à son tour la noblesse Namuroise, l'obligea de prêter serment de fidélité au comte de Champagne, & celui-ci reconduisit la jeune Ermensende à Troyes pour l'élever à sa cour.

L'empereur ayant indiqué vers le même tems une assemblée solemnelle à Wormes, Baudouin lui députa Gossuin de Thulin & Gilbert, son chancelier, pour l'informer que le comte de Champagne avoit reçu serment de fidélité, comme héritier présomptif du comté de Namur, & qu'il avoit conduit en France sa future épouse: *je ne souffrirai jamais*, dit ce monarque avec émotion, *qu'aucun seigneur françois fasse de pareille acquisition en Lothier, j'engage là-dessus ma parole.* Comme les envoyés le pressoient de renouveller les actes au sujet de cette succession, il leur répondit qu'il falloit attendre le retour du roi des Romains, qui se trouvoit pour lors en Italie, & qu'il lui parleroit lui-même de cette affaire selon les souhaits de leur maître.

Henri l'Aveugle, né avec un esprit borné, le cœur bon, l'ame susceptible de toutes les passions qu'on vouloit lui inspirer, se laissoit aller facilement où l'on vouloit; aussi dès qu'on cessoit de l'entretenir dans cette position, il revenoit de lui-même à son premier état, il reprenoit ses anciens sentiments à l'égard de son neveu, il devenoit tout un autre homme. C'est pourquoi il donna, à Baudouin, qui passoit par Namur, des lettres de recommandation pour l'empereur Fréderic & pour le roi Henri, son fils, qui étoit de retour.

Baudouin V.

Notre comte vit celui-ci à Engelheim & l'empe-pereur à Seleftad, qui apprirent tous deux avec plaisir le changement de Henri l'Aveugle. L'empereur manda ensuite le roi des Romains, & d'un commun accord ils signerent un nouvel acte par lequel ils accordoient à Baudouin les fiefs & les allodiaux du comté de Namur.

Henri l'Aveugle voulant alors effacer le souvenir de son inconduite, convoqua la noblesse & ses vassaux au cimetiere de Notre-Dame, leur notifia la volonté de l'empereur, celle du roi des Romains & la sienne. Il déclara derechef le comte de Hainaut son héritier universel, & voulut qu'ils s'engageassent par serment à le mettre en possession de tous ses biens, & qu'ils lui jurassent dès lors fidélité & obéissance comme à leur souverain. Il chargea Baudouin d'administrer la justice dans toutes ses terres, & promit de faire son possible pour retirer sa fille d'entre les mains du comte de Champagne.

Ce coup réveilla la jalousie des ennemis de Baudouin & fit qu'ils observerent toutes ses démarches avec des yeux d'argus pour en profiter. Un exemple de sévérité qu'exerça Baudouin, aida merveilleusement à leurs impostures. Ils parvinrent enfin à tout brouiller derechef & à mettre un mur de séparation entre l'oncle & le neveu pour jamais.

Un scélérat ayant été mis en prison pour avoir dépouillé sur un grand chemin & meurtri de coups un marchand, s'étoit délivré de la peine de mort pour la somme de quinze marcs d'argent. Le comte de Hainaut, à qui le marchand porta ses plaintes, fit ressaisir le coupable & lui fit subir la peine des meurtriers. Cet acte de sévérité qui aigrit plusieurs seigneurs de Namur, (à cause que sous un prince aussi foible d'esprit & aveugle ils s'étoient adonnés au brigandage) fut rapporté à Henri avec tout l'assaisonnement qu'y pouvoient mêler

·Baudouin V.

des gens habiles & déterminés à nuire ; ce prince crut que Baudouin ne vouloit plus lui laisser qu'un fantôme de souveraineté.

A quelques jours delà, étant tombé malade à Andenne, il fit avertir le comte de Champagne de s'avancer avec des troupes pour s'emparer de ses places. Ce comte étoit alors occupé contre les Anglois avec le roi de France, ce qui fit que la comtesse douairiere, qui n'étoit point du secret, dut envoyer coup sur coup pour être éclaircie. Baudouin qui s'étoit rendu à Andenne pour rendre ses civilités à son oncle, lequel le reçut très-mal & lui ordonna de se retirer, pénétra le mystere ; il regagna le Hainaut, prit avec lui bon nombre de chevaliers & retourna à Namur où son oncle s'étoit fait transporter. Il demanda audience, ce qu'on lui refusa ; on lui envoya même un chevalier, puis deux autres pour l'avertir qu'il eût à se retirer ce jour là de bonne grace, sans quoi on l'y forceroit le lendemain ; l'on défendit même aux habitans de lui livrer des vivres. Mais comme Baudouin, avec ses chevaliers, pouvoit donner la loi à Namur, il voulut absolument voir son oncle. Ce qu'on dut enfin lui accorder. Mais cette visite fut des plus sensibles à Baudouin par les reproches dont son oncle l'accabla. *Comment ai-je pu mériter votre courroux*, lui dit Baudouin, *puisque je n'ai rien fait en votre principanté, sinon que par zele pour le bon ordre & pour la justice, au maintien de laquelle vous m'aviez vous-même engagé. Ne suis-je point en état de gouverner encore mes états par moi-même?* lui répond Henri tout en colere, *allez, je vous décharge de tout soin & de toute besogne dans l'étendue de ma souveraineté. Mais si vous cassez & annullez les engagemens que vous avez pris envers moi*, reprit Baudouin, *me déliez-vous également de ceux que j'ai pris envers vous? Qui en doute?* répartit brusquement Henri

Baudouin V.

l'Aveugle. La-dessus le comte de Hainaut retourne à sa capitale, expédie des ordres pour assembler ses troupes & les conduit au comté de Namur avant l'arrivée des Champenois. Il prit en passant Floreffe, abbaye & forteresse située sur un roc, puis alla investir la ville de Namur.

Le siege ne fut ni long ni meurtrier. Dès la premiere attaque qu'on fit derriere l'église de st. Aubain, elle fut prise d'assaut & livrée au pillage. Cent trente des principaux de la noblesse furent faits prisonniers & renvoyés ensuite chez eux, à condition de ne jamais porter les armes contre le comte de Hainaut. Henri l'Aveugle s'étoit retiré au château où il se flattoit de faire une longue défense. Le comte de Hainaut se contenta de le bloquer avec une petite partie de son armée & d'observer avec le reste les endroits par où le comte de Champagne, qu'on disoit s'avancer à grandes journées, pouvoit entrer dans le comté.

Cette conduite judicieuse eut le succès qu'en attendoit Baudouin. Henri affecta d'abord la meilleure contenance, il fit des sorties sur les assiégeans, leur jetta beaucoup de feux qui ne servirent qu'à embraser la ville, mais pressé par la faim & sur-tout par la disette d'eau, il demanda à capituler. Le neveu ne voulut pas se prévaloir de l'extrémité où l'oncle étoit réduit, pour lui imposer des conditions trop dures. Son unique but étant que le comte de Champagne n'occupât point la place, l'on convint de la confier, aussi bien que le château de Durbuy, à quelques chevaliers qu'on choisiroit de concert, & qui s'obligeroient par serment à ne s'en dessaisir que pour les rendre au comte de Hainaut après le décès de Henri. Otton de Trafeignies, Gautier de Waurin & Nicolas de Barbanson devoient tenir le château de Namur. Godefroid de Moriamez, Wedric de Walcourt, Clarembaut de Haute-Rive avec le

Baudouin V.

seigneur de Gordine furent commis à la garde de celui de Durbuy. Les droits de Baudouin étant en sureté, les hostilités cesserent. Mais les quatre seigneurs namurois, nommés pour la conservation du sequestre de Durbuy, ayant laissé surprendre ce château aux gens du comte de Champagne, ceux à qui on avoit confié la garde de celui de Namur, livrerent le leur au comte de Hainaut, ce qui ralluma la guerre. Baudouin s'empara en peu de temps des meilleures forteresses du pays de Namur. Celles de Bouvignies & de Château Thierry furent emportées en moins de trois semaines; Biesmes & Vié-Ville ne firent pas une plus longue résistance; mais il fallut qu'il fît une seconde fois le siege de Floreffe, parce qu'ayant consenti de n'y point mettre de garnison pour faire plaisir à l'abbé; celui-ci, par la plus noire trahison, y avoit introduit des Namurois & des Champenois, Baudouin la serra de si près que les assiégés demanderent à capituler après la plus vigoureuse résistance. Cette derniere conquête termina la campagne de 1188.

L'hiver fut presque fatal à Baudouin par la ligue formidable qui se forma contre lui, & dans laquelle entrerent les princes les plus puissans. Le duc de Brabant mit sur pied une puissante armée, Henri l'Aveugle fit prendre les armes à ceux de ses sujets qui lui étoient restés fideles; le comte de Champagne avoit aussi réuni toutes ses forces; Richard, comte de Poitiers & fils du roi d'Angleterre, étoit en marche pour se joindre aux Champenois; le roi de France épousoit aussi les intérêts du comte de Champagne, auquel il avoit de grandes obligations; tous ces ennemis n'attendoient que le retour du printems pour tomber sur le pays de Namur & en chasser le comte Baudouin; celui-ci n'avoit aucun allié de son côté; ses parens, ses amis, la plupart vassaux de ces seigneurs, devoient rester dans l'inaction, de peur

Baudouin V.

d'en être maltraités. L'empereur Fréderic & Henri, ſon fils, roi des Romains, étoient refroidis envers lui & commençoient à le blâmer. Il voulut gagner le comte de Flandre, mais ce comte mettoit ſes ſervices à ſi haut prix qu'il préféra s'en paſſer, car il exigeoit qu'il relevât de la Flandre les châteaux de Buſinies, de Walaincourt & de Pereuſmont, & qu'il renonçât à ſon alliance avec le roi Philippe-Auguſte; Baudouin V mit alors tous ſes ſoins à regagner les bonnes graces de l'Empereur Fréderic & du roi Henri, en quoi il réuſſit.

Entretemps les armées des ſeigneurs confédérés s'avançoient; les Brabançons, les Namurois, les François, les Champenois, les Poitevins avoient pris la réſolution de pénétrer en Hainaut & d'y mettre tout à feu & à ſang. Mais les chefs de ces armées quittant tout à coup ce projet, ſe rendirent à quelques conférences dans les Ardennes, pour partager entre eux le comté de Namur, tandis qu'ils ne s'en étoient point encore rendus maîtres; Henri l'Aveugle inſtituoit le comte de Champagne ſon héritier, celui-ci ſe contentoit de la partie du comté qui eſt au delà de la Meuſe & de la Sambre abandonnant l'autre au duc de Brabant, parmi une reconnoiſſance annuelle de cinq marcs d'argent. L'on députa en Allemagne Pierre, évêque de Toul, pour faire agréer ce partage à l'empereur. Cet envoyé avoit dans ſes inſtructions d'offrir mille cinq cents marcs d'argent à l'empereur, autant au roi des Romains, pareille ſomme à la reine Conſtance, cinq cents marcs aux gens de la cour, huit cent cinquante aux conſeillers pour obtenir la ratification du partage, & de doubler toutes ces ſommes ſi, outre la ratification, ces princes vouloient accorder quelques ſecours de troupes. Le comte de Hainaut dépêcha pareillement en Allemagne; ſes envoyés après avoir encore une fois expoſé ſes raiſons, qui fu-

[illegible] d'argent.
[illegible] encore [illegible]

Baudouin IV.

troubler, ne pouvant souffrir que les choses tournassent à la gloire & à la prospérité de Baudouin; il blâma le duc de Brabant de s'être si facilement rendu aux prieres du roi, & l'excita à ne rien tenir de son traité. Celui-ci entra en ses vues, se repentit de ce qu'il avoit fait, & envoya dire à Baudouin, par un héraut, qu'il ne vouloit point observer la derniere convention; ainsi les hostilités recommencerent. Floresse fut repris par les Namurois, les Brabançons firent quelques courses en Hainaut, mais la guerre se porta tout à coup sur le comté de Loz par la conduite bizarre du comte de Duraz.

Conon, comte de Duraz, de Clermont, de Rochefort, avoué de st. Tron & de Dinant, avoit été privé de la plupart de ces seigneuries par le duc de Limbourg pour crime de félonie, & ce duc avoit vendu l'avouerie de st. Tron & d'autres fiefs au comte de Loz, qui s'en étoit mis d'abord en possession. (*a*)

Ce Conon, qui avoit résolu de prendre la croix pour aller en la Terre Sainte, sans se soucier des actes d'autorité du duc de Limbourg, vendit au duc de Brabant pour huit cents marcs d'argent son château de Duraz & l'avouerie de st. Tron, & celui-ci, peu scrupuleux sur la nature des contrats, chercha les moyens de s'en mettre en possession.

Ce duc arma alors soixante mille combattans & sept cents chevaliers: après qu'il eut saccagé le comté de Loz, il investit la ville de st. Tron, où le comte de Loz & le duc de Limbourg s'étoient jettés avec vingt mille hommes. Baudouin parut voir cette affaire d'un œil d'indifférence, mais quand il eut appris le siege de st. Tron, il se mit

[*a*] Gilbert, pag. 199 & suivantes.

[illegible]

Baudouin V.

plus près à l'empire, le roi en laissoit la libre disposition au roi des Romains. Ce plan d'accommodement ne satisfit point l'avidité du comte de Champagne, qui vouloit avoir en son lot la ville & le château de Namur; ainsi cette conférence n'ayant point réuni les esprits l'on se sépara pour se rendre chacun à la tête de son armée & pour pousser les opérations de guerre avec vigueur. Notre héros avoit partagé son armée en deux corps pour mieux contenir ses ennemis & leur en imposer: tantôt il s'emparoit d'une éminence & faisoit des dispositions pour leur livrer bataille, tantôt il se rendoit maître des défilés par où ils devoient passer pour faire leur jonction; il donnoit par fois de l'inquiétude même à leur arriere-garde; par cet artifice l'armée du duc de Brabant & celle du Champenois resterent dans l'inaction pendant un temps considérable, & la belle saison se passa sans qu'il se fût donné aucun coup. Ce qui donna matiere aux esprits railleurs de dire en plaisantant, que le Brabançon & le Champenois avoient juré la perte du comte de Hainaut, mais que l'occasion de lui nuire leur avoit manqué.

Le comte de Flandre qui voyoit d'un œil chagrin le peu de succès de cette guerre, se porta enfin pour médiateur; ce prince, qui avoit formé le dessein d'aller en la Terre Sainte avec les Croisés, craignoit que pendant son absence Baudouin ne prît trop d'ascendant sur ses ennemis & ne parvînt à leur donner la loi. C'est pourquoi il invita le duc de Brabant & notre comte à se rendre à Haucrois. L'archevêque de Cologne fut aussi de cette conférence (c). Ce prélat prenoit à cœur la réconcilation de ces princes encore plus que le comte de Flandre; car le comte de Hainaut ayant

(c) Gilbert, pag. 2?5, &c.

Baudouin V.

donné Philippe, son second fils, au roi des Romains, pour la sureté des sommes qu'il lui avoit promises, celui-ci avoit transféré cet ôtage à l'archevêque pour neuf cents marcs d'argent qu'il lui devoit. Il y eut dans cette conférence de vifs débats entre le duc de Brabant & le comte Baudouin au sujet de la succession au comté de Namur, mais enfin l'on résolut de s'en tenir à l'accommodement que le roi des Romains avoit arrêté, à l'exception de cinq cents marcs d'argent que Baudouin dut payer de plus au Brabançon pour le défrayer de ses pertes durant cette guerre. Il fut aussi stipulé que le duc défraieroit de moitié le comte de Hainaut pour les fortifications de Lembeck, & qu'il jouiroit de toutes les terres qu'il vérifieroit appartenir au fief qu'il réclamoit.

Notre héros, débarrassé du duc de Brabant, fit marcher ses troupes contre Merlemont & Floreffe, où il y avoit grosse garnison, composée de Namurois & de Champenois. Du sort de ces deux places dépendoit la libre possession de tout le comté de Namur. Merlemont fut emporté au bout de six jours d'attaque, quoique ce château fût pourvu de toutes sortes de munitions. Il n'en fut point ainsi de Floreffe qui tint plus de sept semaines; car cette place étant bâtie sur un roc & le contour en étant fort pierreux, l'on n'avançoit guere dans les opérations du siege. Baudouin fit faire plusieurs attaques, où il fut repoussé; ayant eu depuis recours à la sappe, il ruina la premiere enceinte de murailles & poussa ses travaux jusques sous le monastere, il remplit ensuite cette mine de bois dans le dessein d'y mettre le feu, ce qui produisoit à peu près le même effet que la poudre à canon. Les assiégés n'eurent pas plutôt appris le péril auquel ils étoient exposés qu'ils se rendirent à discrétion.

L'on sera sans doute étonné qu'il fallût alors

Baudouin V.

assiéger dans les formes des endroits qu'on regarde aujourd'hui pour des bicoques. Mais l'art d'attaquer les places est changé depuis l'invention des armes à feu. Tel château seroit aujourd'hui réduit en très-peu de temps en poudre, qui passoit alors pour une forteresse considérable.

Toutes les places d'en deça de la Meuse étant soumises à Baudouin, les seigneurs de la Province de Namur s'assemblerent au champ des *Harbates*, renouvellerent à notre comte leur serment de fidélité & le reconnurent pour leur futur souverain. Henri l'Aveugle, retiré à Luxembourg, persistoit dans son ancienne aversion pour Baudouin; l'archevêque de Cologne & Gerard, comte de Loz, entreprirent de le ramener à des sentimens plus équitables, & ils y réussirent.

1190. Comme tous les seigneurs d'Allemagne & beaucoup d'étrangers, tels que le duc de Brabant, (*d*) le comte de Flandre, devoient se rendre à Halle en Suabe pour assister au couronnement & au sacre de Henri VI, roi de Germanie, & que l'occasion de divulguer & de rendre publics les articles arrêtés à Wormes, étoit favorable, puisque Henri l'Aveugle consentoit à n'avoir d'autre successeur que son neveu Baudouin; ce comte résolut de se trouver aussi à cette brillante fête; mais faisant réflexion qu'il pourroit se trouver en compromis avec le jeune duc de Brabant, il préféra d'y envoyer Gilbert, son chancelier. La suite fit bien voir que ce prince avoit autant de prévoyance & d'intelligence pour les affaires de cabinet que pour les militaires, car il n'y eût sorte de moyens & d'expédients que le jeune duc de Louvain ne mît en œuvre pour empêcher que le comte de Hainaut ne fût créé mar-

(*d*) Gilbert, pag. 210 & suivantes.

Baudouin V.

quis de Namur & prince libre d'Empire, jusqu'à avancer fort mal à propos, que certains endroits de Namur & de Hainaut relevoient de lui; mais Gilbert, qui connoissoit les choses à fond & qui outre cela avoit le talent de la parole, le confondit; le nouvel empereur accorda néanmoins au duc plusieurs jours pour prouver ses allégués, mais comme il ne put produire aucune preuve, il déclara qu'il avoit érigé & qu'il érigeoit encore en marquisat le comte de Namur avec les seigneuries de Durbuy & de la Roche en faveur du comte de Hainaut, qu'il le créoit prince d'Empire & le faisoit son homme-lige. Tous les seigneurs d'Allemagne applaudirent à l'élévation de Baudouin. Malgré cela le duc de Brabant intrigua encore beaucoup à la chancellerie pour empêcher que les patentes n'en fussent expédiées, il distribua de l'argent & promit de plus grosses sommes; mais ses artifices ne réussirent point: l'empereur demeura inébranlable & Gilbert eut l'honneur & la gloire de rapporter à Baudouin des lettres d'investiture, d'élévation à la qualité de marquis de Namur & de vassal libre d'Empire.

Baudouin fit rendre à Dieu de solemnelles actions de graces, & fit lire ces lettres aux prônes dans les églises de st. Albin à Namur, de ste. Waudru à Mons, & de st. Jean à Valenciennes; de plus il fit aussi-tôt changer son sceau; car, au-lieu de prendre seulement le titre de *comte de Hainaut*, comme auparavant, il se qualifia: *Baudouin, marquis de Namur & comte de Hainaut.*

Le duc de Brabant eut peu après sujet de se repentir de sa conduite odieuse (*e*) & tout à fait indigne envers le comte de Hainaut. Ce duc avoit

(*e*) Idem, pag. 217.

Baudouin V.

un frere, chanoine & archidiacre de Liege, nommé Albert, qui après avoir renoncé à sa prébende, sollicita notre comte de le créer chevalier, grace que ce prince voulut bien lui accorder, quoiqu'il fût d'une maison jalouse & ennemie de la sienne. Le jeune Albert n'ayant point trouvé dans la profession des armes de quoi satisfaire sa vanité, étoit retourné à Liege où il donnoit le rare exemple de toutes les vertus. Raoul, évêque de la même église, étant mort, les chanoines s'assemblerent pour lui nommer un successeur. Albert de Louvain réunit en sa personne les suffrages au nombre de quarante-cinq. Le comte de Hainaut, qui craignoit d'avoir pour seigneur un prince d'une maison ennemie de la sienne, s'étoit transporté à Liege le jour de l'élection, où il fit tant par ses intrigues qu'il vint à bout de gagner quelques voix en faveur d'Albert de Retel, son parent, archidiacre & grand prévôt de la même église, mais homme sans lettres, d'une mince capacité, & qui n'avoit pour tout mérite que son illustre naissance. Aussi le but de notre comte étoit moins de porter son parent & de l'élever sur l'évêché de Liege, que de donner à l'empereur lieu de profiter de cette désunion des votans pour placer une de ses créatures.

Il arriva en effet ce que Baudouin avoit prévu : l'empereur après avoir reçu civilement les deux élus laissa écouler à dessein un tems considérable sans en nommer aucun ; alors d'après l'avis des archevêques de Trèves, de Cologne & de Mayence, qui jugeoient qu'à cause de la division du chapitre la collation lui étoit dévolue, il nomma Lothaire, chanoine de la même église, prévôt de celle de Bonn, son favori, qui n'eut point honte de compter à son bienfaiteur une grosse somme d'argent pour cette grace. Albert de Louvain, aidé du crédit de son frere & du duc de Limbourg,

Baudouin V.

son oncle, en appella à Rome & y gagna sa cause, mais il ne put jamais se mettre en possession, quoi que ses proches fissent tout au monde en sa faveur. Il dut même quitter le pays.

Le comte Baudouin n'étoit point tellement occupé des affaires de Liege qu'il n'entreprit alors une expédition en Flandre des plus glorieuses & des plus brillantes sans perdre un seul homme.

La plupart des souverains de l'europe, les rois de France, d'Angleterre & une infinité de princes & de seigneurs étoient passés en Asie vers la fin de l'an 1190, pour le recouvrement de la Terre Sainte. Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui étoit du nombre, mourut en 1191, la veille de la Pentecôte, & sa mort occasionna de vifs débats entre les princes croisés au sujet de sa succession, parce qu'il ne laissoit point d'enfant. Comme la Flandre relevoit de la couronne de France, Philippe-Auguste, qui prétendoit en hériter, se prépara à repasser en Europe, & après avoir recommandé de tenir cette mort secrete, il envoya Pierre de Maisnil & Robert de Waurin pour s'emparer de cette principauté en son nom.

Gilbert, que notre comte avoit alors député en Italie vers l'empereur, au sujet des affaires de l'évêché de Liege, eut à peine passé le Mont Cénis qu'il apprit cette nouvelle; il la manda aussi-tôt à son maître avec certaines circonstances qui ne laissoient rien à desirer. Le courier porteur de la dépêche fit tant de diligence qu'il en informa la cour de Hainaut huit jours avant qu'on en eût la moindre connoissance ni en France ni en Flandre. Ainsi la conquête de cette province ne coûta à notre héros que la peine de la parcourir, mais en la parcourant il conduisoit avec lui de bonnes troupes & montroit aux Flamands Marguerite, son épouse, sœur du défunt & son héritiere. Grammont, Alost, Audenarde Ypres, Courtrai, Bruges

&

Baudouin V.

& d'autres villes lui ouvrirent leurs portes & prêterent serment de fidélité. La comtesse Mathilde, veuve du comte Philippe, opposa toutes ses forces à cette invasion, elle appella à son secours Henri, duc de Brabant, qui avoit épousé Mathilde de Boulogne, niece de Philippe, & que pour cette raison elle vouloit faire passer pour son héritier; elle sollicita également de puissans secours de la part de l'archevêque de Rheims, régent du royaume en l'absence du roi, & de beaucoup d'autres seigneurs; la promptitude avec laquelle Baudouin réduisit cette province sous son obéissance, en imposa à ses ennemis. Le duc de Brabant s'avança à la vérité vers Gand avec un gros corps de troupes, mais il n'osa rien entreprendre. Comme il étoit d'une extrême importance à notre comte de ne point aigrir davantage ses ennemis, encore étourdis d'une invasion aussi subite qu'imprévue, il prit à tâche de ne point blesser les droits de la régente douairiere Mathilde, ni ceux du roi; ainsi il laissa suivre à l'une son douaire, abandonna l'Artois à l'autre, comme il avoit été arrêté par le contrat de mariage d'Isabelle de Hainaut, quoique ce démembrement n'eût jamais été approuvé ni confirmé par les états du pays, & que les villes d'Aire, de st. Omer, d'Arras & d'autres ne voulussent point passer sous la domination françoise & appellassent notre comte pour les gouverner.

La surprise de Philippe-Auguste fut extrême quand il apprit ce qui s'étoit passé, il ne sut d'abord à quoi se résoudre. Baudouin s'étant rendu ensuite à Paris pour lui faire hommage, ce monarque voulut le faire arrêter prisonnier. Ce comte en ayant été averti partit brusquement, suivi seulement d'un chevalier & de deux valets, sans en donner la moindre part au reste de sa suite.

Comme il importoit néanmoins de ne point rom-

Baudouin V.

pre avec un puissant roi, Baudouin lui fit remettre un manifeste dans lequel il exposoit ses droits sur la Flandre, leur origine, leur sanction, & débattoit avec force tout ce qu'on pouvoit alléguer contre; il parloit également des précautions qu'il avoit été obligé de prendre pour s'assurer de cet ancien héritage de ses peres, & même de sa fuite précipitée de la cour; mais en traitant ces choses il usa de tant de ménagemens, que le roi s'appaisa & consentit à entrer en négociation, pour régler certains points.

Baudouin envoya pour commissaires les abbés d'Anchin & de Cambron, & les autorisa à terminer les différends, non seulement avec la cour de France, mais encore avec la comtesse Mathilde, par rapport à son douaire. De son côté le roi nomma l'évêque d'Arras & l'archevêque de Rheims. Ces agens s'assemblerent d'abord à Peronne, puis à Arras où l'on convint de tout. Alors le roi s'étant avancé avec sa cour jusqu'à Peronne reçut l'hommage du comte Baudouin, lui conféra l'investiture de la Flandre orientale, réservant à la couronne la partie occidentale, c'est-à-dire l'Artois. Les comtés d'Hesdin & de Lens furent compris dans la part du roi; ceux de Boulogne, de Guise, de st. Pol, de Lillers durent encore relever de lui, tandis qu'ils avoient toujours dépendu du comte de Flandre, &, là-dessus, ce monarque fut inexorable. Baudouin consentit encore que le seigneur de Mortagne fît hommage au roi, ce qui fit que Mortagne fut alors détaché de la Flandre pour être incorporé au Tournaisis. (19)

Philippe-Auguste fût tellement charmé de la

(19) Notre comte prit alors pour titre: *Baudouin, comte de Flandre & de Hainaut, marquis de Namur.*

Baudouin V.

condescendance du comte de Hainaut à ses volontés qu'il reprit derechef le projet de placer ceux des enfans de Baudouin qui ne l'étoient point encore. Yolende de Hainaut, promise autrefois au jeune comte de Champagne, mais que ce seigneur avoit rejettée pour épouser la jeune Ermensende de Namur, fut mariée à Pierre, comte de Nevers, fils de Pierre de Courtenai, oncle du roi; & la fille unique de ce Pierre de Courtenai, laquelle par sa mere devoit hériter dû Nivernois, fut promise au comte Philippe de Hainaut: mais ce ne fut qu'au siege de Rouen, où notre comte se signala beaucoup, que le roi mit la derniere main à ces arrangemens. Comme certains cantons de la Flandre, tels que le pays de Waes, relevoient de l'empire, Baudouin se rendit à la cour impériale, où il trouva le duc de Brabant qui sollicitoit l'investiture de ces fiefs à titre de sa femme, & le comte de Hollande qui ambitionnoit d'autres graces. Henri VI montra combien il avoit d'estime & d'amitié pour Baudouin, en lui accordant tout ce qu'il demandoit, & congédiant ses deux illustres compétiteurs.

Notre comte releva pareillement de l'évêque de Cambrai les fiefs qui dépendoient de l'évêché, mais il ne fit aucun hommage au duc de Brabant pour la terre d'Alost; car ce prince bien loin d'être disposé à lui en accorder l'investiture, armoit alors puissamment avec le comte d'Hollande pour lui ravir la Flandre entiere.

Les seigneurs de Flandre qui prirent alors les armes contre leur légitime souverain, furent Roger de Warcoing; Thierry de Beverne, châtelain de Dixmude; & Guillaume de Stinke. Le premier réclamoit certains biens, mais il refusoit de se soumettre au jugement des commissaires que le comte avoit nommés pour examiner ses droits: Thierri de Beverne, neveu de Thierri d'Alost,

Baudouin V.

mort sans enfans, prétendoit à ce comté au pays de Waes & aux quatre Offices; nous ignorons la cause de mécontentement du troisieme; outre ces trois seigneurs fort puissans, il y avoit encore certaines familles de Gand qui remuoient beaucoup & qui par leurs cabales donnoient beaucoup d'inquiétude au nouveau comte de Flandre. (*f*).

On étoit alors au commencement de février de l'an 1194. Malgré les obstacles & les inconvéniens d'une saison aussi fâcheuse, Baudouin mit d'abord plusieurs corps d'armées en campagne pour défaire ses ennemis en détail, avant qu'ils n'eussent pu concerter leurs opérations ni recevoir aucun secours; il se saisit d'abord du comté de Boulogne appartenant au duc de Brabant, à titre de sa femme, & le fit occuper par Ide, comtesse douairiere de Boulogne, mariée en secondes nôces à Renaud de Dammartin, perte que la maison de Louvain ne répara jamais. Il mit le siege devant le château de Warcoing, le prit, le réduisit en cendres, & le malheureux Roger n'eut d'autres ressources que de s'aller mettre en sureté auprès des Brabançons. Tandis que cela se passoit, il pourvut à la défense du pays de Waes, fit observer les démarches des Gantois suspects & s'avança ensuite à la tête d'une grosse armée vers le duc qui faisoit un affreux dégat dans les terres ennemies & marchoit vers Gand. Pour lui faire évacuer la Flandre, notre héros s'empara de Tubise de Haubrughe, d'Orchekirche, du château d'Enghien, dont le seigneur avoit reçu garnison brabançonne, il prit aussi le château de Fellui, qu'il fit raser, & celui d'Arquenne qu'il épargna; puis il fit investir la ville de Nivelles pour pénétrer

(*f*) Gilbert, pag. 246. Il faut remarquer que cet auteur commence l'année à Pâques, nous avons suivi la supputation actuelle.

Baudouin V.

plus avant dans les états du duc ; car c'étoit la coutume de notre héros de s'emparer de toutes les places, sur une même parallele, afin d'avoir ses derrieres couverts & de ne point s'engager mal à propos dans le pays ennemi. Cependant le duc s'avançoit à grandes journées pour secourir cette place, ayant avec lui les Flamands rebelles & beaucoup d'Hollandois. Le comte de Loz, la défendit avec un gros corps de troupes. Baudouin avoit reçu aussi de son côté quelques secours du roi de France, & du duc de Bourgogne, ce qui le mit à même de commencer les opérations du siege, quoique le duc de Brabant fût au voisinage. Les assiégeans avoient déja poussé bien avant leurs travaux lorsqu'il tomba une pluie si abondante & si impétueuse que les soldats crurent toucher à leur derniere heure. Une terreur panique, comme il n'arrive que trop souvent en ces occasions, s'empara de leurs esprits ; alors ils jettent bas leurs armes & tâchent de s'éloigner d'une ville qu'ils regardent comme leur tombeau. Ce désordre commença par les troupes françoises & fut suivi des autres. La désertion fut si grande qu'il ne resta au camp que la septieme partie de l'armée.

Malgré un accident aussi fâcheux notre héros garda sa position, & ne voulut point qu'on abandonnât cette entreprise qu'il n'eût auparavant conclu une suspension d'armes avec le duc. Celui-ci s'y prêta d'autant plus volontiers qu'il étoit dans la crainte que les fuyards revenus à eux-mêmes ne vinssent rejoindre leurs drapeaux & ne voulussent réparer sous les yeux de leur chef la honte de leur fuite. Cette treve devoit durer jusqu'à quinze jours après Pâques, mais elle fut prorogée jusqu'à l'Assomption par les bons offices de l'empereur Henri VI.

Le comte de Hainaut se servit utilement de cette suspension d'armes pour pacifier des troubles

Baudouin V.

survenus à Gand & pour veiller à ce que la faction brabançonne n'entreprît rien dans le pays de Liege de contraire à ses intérêts. Cette faction étoit très-irritée de ce que ce comte, de concert avec l'empereur, se fût opposé à l'élevation d'Albert de Louvain, & l'eût empêché de prendre possession de son siege, quoique son élection eût été jugée canonique à Rome. Ce malheureux prélat, s'étant retiré auprès de l'archevêque de Rheims, avoit été assassiné par quatre gentilshommes, qui crurent gagner les bonnes graces de l'empereur par un crime aussi noir.

Le simoniaque Lothaire, inhabile à gouverner, se laissa intimider par ses ennemis, & quoique notre comte lui conseillât de ne se tenir que dans des forteresses ou de se retirer à Namur, il partit de Liege nuitamment & se sauva en Allemagne, ne croyant point qu'il y eût pour lui de sureté autre part.

Dès que la faction brabançonne eut remporté cet avantage elle prit la résolution de faire remplir le siege vacant par Simon de Limbourg, chanoine de st. Lambert, proche parent du duc de Brabant. Mais quatre archidiacres s'opposerent à ce choix, alléguant pour motif de leur opposition que cet élu, n'étant qu'un enfant, étoit incapable de gouverner un diocese. En effet, à peine avoit-il seize ans accomplis. Malgré cette opposition le duc de Limbourg & celui de Brabant conduisirent à l'empereur, qui se trouvoit alors à Aix la Chapelle, le nouvel élu, afin d'obtenir l'investiture des régales. Henri VI, qui se trouvoit en cette ville sans escorte, effrayé de la multitude qui accompagnoit les deux ducs, accorda, quoiqu'à contre cœur, tout ce qu'on voulut. Mais Albert de Retel, qui avoit été dans l'élection précédente, Hugues de Pierrepont, Otton de Fauquemont & Albert de Cuyck qui se trouvoient présens, sous les auspices

Baudouin IV.

de Baudouin, protesterent contre cette investiture, & en appellerent au st. siege. Cette protestation, qui causa une joie inexprimable à l'empereur, n'empêcha pas néanmoins que Simon de Limbourg ne prît possession de son évêché, mais comme il ne se conduisoit en tout que par les conseils pernicieux des deux ducs, il innova beaucoup & devint peu après odieux aux plus gens de bien.

1194. Les troubles de Gand duroient encore & les factieux continuoient à se faire une guerre cruelle; Baudouin qui vouloit absolument pacifier ses sujets, dont il se regardoit comme le pere, eut recours à beaucoup d'expédiens pour calmer les esprits; car dans la fermentation où ils étoient, il y avoit lieu d'appréhender que ces diverses factions n'appellassent à leur secours des puissances étrangeres, ce qui l'eût empêché de suivre les affaires de Liege & d'observer les démarches de ses voisins; comme il respectoit toujours les possessions & les droits d'un chacun, il fit proposer à Sohier, châtelain de Gand, de lui remettre le château de la ville, promettant de lui donner en échange cent mesures de terres. Sohier accepta des offres aussi avantageuses, car dans le fond la possession du château ne lui rapportoit aucun profit, & notre comte s'en servit pour y renfermer certains factieux avec les otages qu'on lui livroit, & y mit bonne garnison.

Les choses en étoient là quand on vint l'avertir que ses ennemis s'attroupoient & qu'ils étoient déja en marche, non pour donner la loi dans le pays de Liege, où ils disposoient véritablement de tout à leur gré, mais pour lui enlever la ville & le marquisat de Namur. C'étoit Henri l'Aveugle, retiré à Luxembourg, qui étoit l'ame de cette ligue. Dans le temps, dit le pere de Marne, qu'on ne l'y croyoit occupé que du soin de conserver

Baudouin V.

à sa fille Ermensende le reste de ses états, il travailloit sous main à susciter par-tout des ennemis au comte de Flandre & de Hainaut, & à former une ligue des plus puissants seigneurs de Lothier ou de Basse-Lorraine, pour en être aidé à recouvrer son comté de Namur.

Les principaux seigneurs de cette confédération étoient le duc de Brabant, le plus mortel ennemi de notre comte & le moins religieux observateur de ses traités, le duc de Limbourg, les comtes d'Hollande, de Juliers, de Vianden, de Danborch & Simon de Limbourg, évêque de Liege.

Baudouin étoit à Gand quand il apprit ces nouvelles. Quoique sa présence y fût encore nécessaire pour appaiser un reste de mutinerie, il n'hésita point d'en partir sur le champ, résolu de défendre son comté de Namur que tant d'ennemis réunis vouloient lui enlever. Mais il recommanda fortement de ne point répandre cette nouvelle dans la ville, & de resserrer plus étroitement les otages du château. Il régla ensuite la marche des troupes: celles de Hainaut étoient commandées par Nicolas de Rumignies; Robert de Waurin, sénéchal de Flandre, conduisoit les Flamands qui s'étoient trouvés le plus à portée; les plus éloignés devoient suivre. Dès que le comte Baudouin fut arrivé dans le Namurois, il pourvut à la sureté de Namur, & alla incontinent à la rencontre des ennemis qui étoient postés près du village de Neuville, sur la petite riviere de Mehaigne, au nombre de plus de vingt mille hommes d'infanterie, plus de quatre cents chevaliers & un égal nombre d'écuyers. Ils y attendoient l'arrivée du duc de Brabant qui avoit différé sa marche pour sauver les apparences, sa paix avec le comte de Hainaut finissant à l'Assomption & l'on n'étoit alors qu'au dernier de juillet. Dès que Baudouin eut observé les ennemis, qu'il eut remarqué leur position & le

Baudouin V.

local, il résolut de les combattre dès le lendemain, quoiqu'il eût la moitié moins de troupes qu'eux. Ainsi le premier d'août, dès la pointe du jour, on livra bataille. Ce fut la plus furieuse & la plus meurtriere qu'il y eût eu jusqu'alors en ces cantons, car on s'y battit avec un acharnement incroyable, & jamais l'on ne vit plus de fureur ni d'obstination de part & d'autre. Le premier choc des alliés fut si terrible que ceux de Hainaut en furent d'abord déconcertés, mais ils rétablirent les choses, combattirent à armes égales & se porterent avec une diligence extrême là où la voix de leur chef les appelloit. Après qu'on eut disputé la victoire pendant la plus grande partie de la journée, il fallut que les confédérés la cédassent à Baudouin. Henri l'Aveugle, les comtes de Danborch, de Viauden, l'évêque de Liege & beaucoup d'autres prirent la fuite en abandonnant leur camp & leurs bagages au vainqueur. Le comté de Namur fut le prix de cette journée. Les alliés laisserent beaucoup de morts sur le champ de bataille & perdirent beaucoup en voulant passer le Mehaigne; des chevaliers qui voulurent traverser un étang pour ne point se trouver embarrassés avec le gros de l'armée, y périrent au nombre de quinze; outre cela on leur fit un grand nombre de prisonniers d'importance, parmi lesquels se trouvoient le duc de Limbourg, Henri, son fils, (20) dix-huit chevaliers & une grande quantité de simples soldats. De son côté Baudouin ne perdit qu'une seule personne de marque, qui fut tuée d'un coup de pierrier à l'attaque du château de Neuville. Notre héros, profitant de sa victoire, ravagea les terres du comte Danborch, &

(20) Gilbert, pag. 251, ne parle que de dix huit chevaliers. D'autres écrivains, suivis par des modernes, en comptent cent dix-huit.

Baudouin V.

croyant les autres seigneurs assez punis par la perte de leurs équipages & celle de l'élite de leurs troupes, retourna en Hainaut avec ses illustres prisonniers.

Tant de lauriers accumulés sur la tête de Baudouin firent ouvrir les yeux au duc de Brabant, qui prit enfin la résolution de faire une paix stable avec notre héros; l'empereur Henri VI s'étoit avancé jusqu'à st. Tron quelques mois auparavant pour moyenner cette paix, mais la bataille de Neuville fit plus d'effet sur l'esprit du duc que l'autorité du monarque. Pour consommer cette grande affaire l'on choisit un château près de la ville de Halle. L'on invita aux conférences tous les seigneurs de Flandre pour y discuter leurs droits. Après quelques débats assez vifs le duc consentit d'abandonner à leur mauvais sort ces rebelles; alors Roger de Warcoing se soumit, mais Thierri de Beverne, demeurant inflexible & intraitable, fut obligé de se retirer auprès du comte d'Hollande, ses châteaux & forteresses restant saisis. Guillaume de Stincke fut tué par un de ses domestiques lorsqu'il entroit en l'église de Halle. Les points contestés entre le duc & le comte de Hainaut furent arrêtés de cette sorte; que le duc donneroit l'investiture du comté d'Alost au comte Baudouin, ou à celui de ses enfants auquel il céderoit son droit. L'on agita pareillement de remettre en liberté les prisonniers faits à la journée de Neuville: il fut dit que le duc de Limbourg & son fils seroient relâchés sans rançon, en donnant néanmoins des otages; mais cet article ne fut rempli qu'en partie, à cause que Simon de Limbourg, évêque de Liege, fils de ce duc, ayant fait quelques insultes à des marchands de Hainaut, Baudouin par représailles retint encore prisonnier Valeran de Limbourg, son frere, & quant à l'hommage que notre comte refusoit de faire à l'évêque

Baudouin V.

de Liege, on régla que cet hommage auroit lieu dès que le souverain pontife auroit prononcé sur la validité de l'élection. Cet article passa d'autant plus aisément que les ducs de Brabant & de Limbourg ne pouvoient se persuader qu'on pût venir à bout de faire casser cette élection, tandis que Baudouin se flattoit du contraire. On n'y parla point de l'affaire du seigneur d'Enghien, Baudouin avoit rasé le château & obligé Englebert de rester neutre dans toutes ses querelles avec le duc de Brabant, l'empereur Henri VI évoqua peu après cette affaire à lui, & rétablit les choses sur l'ancien pied, c'est-à-dire qu'Englebert dut relever sa seigneurie du comte de Hainaut, de qui seul elle dépendroit, comme elle avoit dépendu auparavant. Tel fut le célebre traité de Halle.

Sur ces entrefaites les quatre archidiacres de Liege, après avoir exposé leur cause en cour de Rome, obtinrent un bref du pape pour procéder à une nouvelle élection, le pontife permettoit de s'assembler pour cela ailleurs qu'à Liege, parce qu'il ne pouvoit y avoir liberté d'élection, à cause que les Limbourgeois & les Brabançons y dominoient: il nomma des commissaires pour recueillir les suffrages, adressa un bref à Baudouin pour l'engager à prendre soin de cette église & d'user de la puissance que Dieu lui avoit donnée pour protéger l'assemblée capitulaire & faire respecter les loix de l'église. Jamais commission ne fut mieux confiée. Les prélats commissaires, sous les auspices de ce prince, indiquerent l'assemblée d'élection à Namur; après les cérémonies usitées en pareil cas, après qu'on eut cité Simon de Limbourg à comparoître, qu'on l'eut excommunié comme contumace, puis déposé, l'on élut d'une voix unanime Albert de Cuyck. Comme il étoit impossible à ce nouvel évêque d'entrer en son diocese, Baudouin dut faire avancer un gros corps

Baudouin V.

d'armée & attaquer les Limbourgeois & les Brabançons qui en occupoient toutes les avenues. Il investit d'abord Dinant, ville bien fortifiée & flanquée d'une tour qui passoit pour imprenable. Simon de Limbourg en avoit confié la défense à Wédric de Walcourt, seigneur de grande réputation dans les armes, à qui il avoit conféré l'avouerie de la ville. Les bourgeois qui connoissoient la valeur & l'habileté de Baudouin, dans la crainte que leur ville ne fût ruinée & saccagée, entrerent en conférence avec ce comte, & après quelques pourparlers la remirent avec la tour entre ses mains. Albert de Cuyck fut incontinent reçu des bourgeois, & reçut leur serment de fidélité comme leur évêque & leur seigneur. Baudouin, sans s'arrêter plus qu'il ne falloit à Dinant, tomba incontinent sur Huy, dont le château, qui étoit occupé par une grosse garnison Limbourgeoise, passoit aussi pour imprenable. La prise de ces deux places ouvroit tout le pays de Liege. Baudouin fit sommer les bourgeois de se rendre; ceux-ci y étoient assez portés, mais ils appréhendoient la garnison du château & le ressentiment des ducs de Brabant & de Limbourg qui s'avançoient avec toutes leurs forces: c'est ainsi qu'ils s'en expliquerent à Baudouin: *soyez tranquilles*, leur dit ce comte, *soumettez-vous à votre prince évêque & j'aurai soin de vous défendre contre vos ennemis & d'assiéger le château qui vous inquiete.* Là-dessus la ville s'étant rendue, Baudouin fit ses dispositions pour l'attaque de la forteresse dont Hellin de Ville, chevalier fort expert dans la défense des places, étoit gouverneur. Comme cet officier témoignoit vouloir se défendre jusqu'à l'extrêmité, Baudouin fit avancer toutes ses machines & ordonna de battre la place sans relâche. Le fort étoit sur le point d'être emporté de vive force, quand le duc de Brabant, informé par un courier

Baudouin V.

de l'extrémité où il étoit réduit, arrive sans escorte au camp de Baudouin, le conjure de faire stater ses opérations jusqu'à ce que les deux élus eussent été plaider chacun leur cause à Rome, qu'il en feroit autant de son côté, ajoutant que celui des deux, dont l'élection seroit jugée canonique, occuperoit le siege sans aucune opposition. Comme c'étoit le seul moyen de tirer avec honneur Simon de Limbourg du mauvais pas où il se trouvoit, Baudouin y consentit, mais à condition que le château de Hui se rendroit, ce qui fut exécuté sur le champ par les ordres du duc, & qu'il retiendroit Dinant, Halois, Fosses, Couvin, Thuin & tout ce qu'on appelle le Haut-Pays jusqu'à la décision de l'affaire. Ce procès fut bientôt décidé à Rome, & tout se termina à l'honneur & à la gloire d'Albert de Cuyck.

Ce fut la derniere action d'éclat de Baudouin; cet illustre prince qui fut atteint d'une maladie épidémique, causée par les chaleurs extraordinaires de l'été, ne fit plus que languir. Son épouse, Marguerite d'Alsace, mourut vers le même temps & fut inhumée à Bruges en l'église de st. Donatien, où elle avoit fondé trois prébendes. Cette princesse avoit légué à l'hôpital de Boussu cent sols, monnoie de Flandre, pour honoraire d'un chapelain; autant pour la même fin à la maison des Lépreux au Quesnoi, & dix livres de rente au monastere des religieuses de la même ville. Baudouin prévoyant bien qu'il ne survivroit point de beaucoup à son épouse, se fit transporter à Mons, dont il croyoit l'air salubre, régla sa succession & le partage de ses enfans. Baudouin son aîné fut déclaré héritier des comtés de Flandre & de Hainaut, & eut dès lors l'administration de la Flandre. Philippe, son second fils, fut désigné marquis de Namur, à condition de relever son marquisat du comte de Hainaut qui le tiendroit

Baudouin V.

immédiatement de l'empereur. Ce relief eut toujours lieu jusqu'au regne de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, sous lequel cette mouvance fut anéantie. Six cents arpens de terre en Flandre & quatre cents en Hainaut formerent l'appanage de Henri qui étoit le troisieme. Sybille, la seule fille qui lui restât sans être placée, eut pour dot deux mille marcs d'argent & Baudouin VI se chargea de les lui payer. Elle fut mariée dans la suite à Gerard, comte de Luxembourg & de Ligny. Ces dispositions furent faites en présence des abbés de Cambron & de st. Ghislain, & de Guillaume de Château Thierry, frere de notre comte & de Nicolas de Barbenson, son cousin germain. Baudouin VI, installé comte de Flandre, approuva ces dispositions, y mit son sceau, fit serment de s'y conformer, & comme il étoit sur le point d'aller au service du roi de France qui poussoit vivement la guerre contre les Anglois, il s'engagea pareillement d'avance à observer scrupuleusement les autres dispositions que son pere pourroit faire pendant son absence.

Les legs de Baudouin V sont sans nombre : il n'y eut ni chapitre, ni monastere en Hainaut qui n'eût part à ses libéralités, & qui par reconnoissance ne se chargeât d'un anniversaire pour le repos de son ame; tels sont : Lobbes, Hautmont, Crépin, Alne, st. Denis, ste. Aldegonde, ste. Waudru, Bonne Esperance, Condé, Soignies, st. Albin à Namur, st. Gerard près de la même ville, st. Aubert & la cathédrale de Cambrai. Il ordonna aussi par testament de dédomager tous ceux qui réclameroient certains biens envahis sans motif suffisant par le fisc, & ceux qui avoient été foulés par ses gens de guerre. Gilbert entre là-dessus dans des détails fort curieux & très-édifians.

Ce grand prince, qui aimoit son peuple d'un amour vraiment paternel, abolit par lettres pa-

Baudouin V.

tentes certains droits qui se percevoient sur la mesure de bled à Mons, à Binch, au Quesnoi; il déchargea les habitans de la campagne de l'obligation odieuse de laisser dévaster leurs prairies par les ours qui lui servoient d'amusement, & de nourrir ceux qui les conduisoient; ses meutes de chiens, ses chasseurs ne furent plus à charge à personne; il régla pareillement le droit de bourgeoisie dont on ne put plus jouir qu'en habitant la ville. Ce héros après avoir ainsi réparé les maux, corrigé les abus, pourvu au bien être & à l'aisance de son peuple, & montré durant tout le cours de sa longue & ennuyante maladie la plus grande conformité aux ordres de la divine Providence, laissant voir jusqu'au dernier soupir la tranquillité d'une ame qui s'abandonne entierement à Dieu, mourut le 21 décembre 1195, & fut inhumé en l'église de ste. Waudru devant l'autel de st. Jacques qu'il avoit fait bâtir.

Baudouin étoit un prince doux, humain, affable, compatissant, libéral, magnifique, intrépide à la guerre, ce qui lui fit donner le surnom de Courageux: décisif dans les conseils, supérieur aux autres hommes par la noblesse de ses sentimens, très-appliqué à ses devoirs de religion, sans hauteur, sans présomption, sans dureté, & son historien remarque qu'il ne reprit jamais personne avec aigreur, ni en colere & qu'il excusoit autant qu'il étoit possible les fautes que les chevaliers & autres officiers commettoient à la guerre.

Sous son regne il y eut une quantité surprenante de chevaliers, d'hommes-liges & d'autres fieffés. Il y avoit de grands privileges attachés à la chevalerie & l'on n'étoit admis en ce corps que pour des actions de valeur & d'éclat. Les enfans des chevaliers ne succédoient point aux prérogatives de leur pere, il falloit qu'ils les méritassent par leur bravoure & leur adresse, sans quoi ils retomboient

Baudouin V.

dans la classe des *ignobles*. Ces chevaliers, dans les tournois & à l'armée, avoient des cottes d'armes sur lesquelles ils gravoient la figure de quelqu'animal, ou des instrumens de campagne, ou telle autre chose qui leur venoit en tête, uniquement pour être reconnu des leurs. Ces figures devinrent inhérentes aux familles, & c'est delà que proviennent les armoiries souvent bizarres des maisons les plus illustres.

Les hommes-liges étoient d'entre les vassaux le plus étroitement liés à leur seigneur, la preuve s'en tire de l'étymologie même du nom. Les autres vassaux étoient quelquefois dispensés de servir, de façon qu'ils pouvoient s'engager dans la querelle d'un souverain étranger quand le leur étoit en paix, mais les hommes-liges étoient obligés par devoir & par état de se trouver dans tous les périls & les querelles de la patrie. Il arriva dans la suite que plusieurs de ces seigneurs vendirent leurs fiefs à des roturiers, soit pour satisfaire à leur dépense excessive, soit pour toute autre cause; il y eut aussi des circonstances où pour les besoins de l'état, l'on permit aux personnes aisées & riches d'acheter des titres d'honneur & certaines prérogatives; mais comme ces sources de noblesse ne proviennent d'aucun service rendu à la patrie, ceux qui en sont revêtus, furent toujours très-peu considérés des véritablement nobles.

Beaucoup de seigneurs de Hainaut partirent en 1190 pour la fameuse croisade qu'il y eut alors, & s'acquirent une gloire immortelle en Orient. Les plus célebres furent Otton de Traseignies, Eustache de Rœux, Baudouin Caron, Robert de Belren, Mathieu de Wallaincourt, Raoul de Vendegies, Gautier d'Aunoit, Gui de Fontaine & quantité d'autres, (21) dont Jacques d'Avesnes étoit

(21) Henri, châtelain de Binch, Jean d'Orcq, Ives de Tu-

Baudouin V.

étoit chef. Ce seigneur passoit pour tellement habile dans l'art de la guerre, que les croisés lui déférerent à l'envi le commandement des troupes flamandes & brabançonnes après la mort de Philippe d'Alsace, & qu'il fut chargé du soin de l'arriere-garde à la journée d'Antipatride, où il contribua infiniment au gain de la bataille, mais il y périt malheureusement; son corps fut trouvé sur le champ de bataille percé de quantité de traits, tant les infidelles avoient été acharnés contre lui. Pendant le siege d'Acre, Saladin, ayant surpris les Chrétiens qui s'étoient amusés au pillage après le gain d'une bataille, les poursuivoit & alloit entrer en leur camp, si Jacques d'Avesnes qui en avoit la garde, ne fût sorti des retranchemens en ordre de bataille; il arrêta par ce coup hardi l'impétuosité des Turcs, & les tourna en fuite. Les écrivains qui ont parlé de cette troisieme croisade, ont donné comme à l'envi de magnifiques éloges à la prudence, au courage & aux autres vertus de Jacques d'Avesnes; Molanus le traite de martyr & le qualifie de bienheureux. (22)

L'on voit, par la lecture de Gilbert, que nos comtes frappoient monnoie à leur coin, puisque Baudouin ne supputoit point autrement les dépenses qu'il faisoit à la guerre, que par la monnoie de Valenciennes. Burchard, évêque de Cambrai, parle aussi de cette monnoie dans une charte de l'an 1119, donnée en faveur du prieuré de st. Sauve. L'on peut conjecturer avec assez de vraisemblance que ce droit aura été accordé par

maide, Amand de Naast, Juvain de Valenciennes, Mathieu d'Arbre, Hellin de Waurin, Roger de Waurin, évêque de Cambrai; son frere, Hellin de Maisnil, Adelain de Fontaine, Raoul de Hauterive, Jean de Hossel, Gui d'Herbelincourt, Raoul d'Amin, Raoul de Main, Gautier du Quesnoi & Nicolas de Peruwez, &c.

[22] *V. Natales Sanctorum Belgii, 7 Septembris.*

Baudouin V.

Charles - le - Simple à Rainier au Long-Col, celui d'entre tous les seigneurs qu'il aima & qu'il affectionna le plus. L'on sait d'ailleurs que ce monarque accorda de pareils privileges à plusieurs églises, notamment à celle de Cambrai. L'on conserve encore à la métropole une charte de l'an 912 qu'il expédia à ce sujet (23).



Baudouin VI.

(Année 1195 à 1202.)

BAudouin VI avoit donné des marques non équivoques de valeur, de courage & de prudence dans les guerres de succession au comté de Namur, en faisant ses premieres armes contre les Champenois & les Brabançons; sa bonté, son affabilité, la noblesse de ses sentimens, la grandeur de son ame parurent dès qu'il eut entre les mains le maniement des affaires de Flandre. Jamais on n'avoit vu de prince qui eût fait concevoir de plus belles espérances de son regne. Ses premieres démarches furent célebres par le fameux traité d'alliance offensive & défensive qu'il conclut avec Henri, duc de Brabant & de Lothier; ce prince recherchoit alors avec autant d'empressement l'amitié & l'appui d'une maison, qu'il s'étoit opposé avec force & en toutes rencontres à son agrandissement.

Mais la joie que causa aux Flamands le doux

[23] Mémoire sur l'histoire monétaire des Pays-Bas, pag. 179.

Baudouin VI.



espoir de couler des jours heureux, fut troublée par un fléau beaucoup plus affreux que n'eût été la guerre la plus sanglante. En 1196 les grains furent gelés, la moisson manqua, & la mesure de bled qui ne valoit année commune que quatre à cinq sols, se vendit jusqu'à quarante & cinquante, différence énorme ! L'on remarque aussi que le vent d'Afrique fut très-violent cette année, qu'il renversa des tours, des églises & des maisons, qu'il déracina ou même rompit par le milieu les plus gros arbres.

Quelque sensible que fut Baudouin à l'affliction & à la misere de son peuple, l'on peut dire que cette peine ne fut presque rien à l'égal de celle qu'il éprouva peu après, car il se trouva dans l'affreuse alternative, ou d'encourir l'indignation du roi de France, ou le mépris & la haine de ses sujets, ce qu'il avoit en horreur.

Tout vassal devoit prêter foi & hommage au seigneur dominant dans le courant de la première année de la jouissance de son fief. Quant au Hainaut qui relevoit de l'église de Liege, comme il n'y avoit ni plainte ni demande à faire à l'évêque, Baudouin s'étoit d'abord acquitté de ses obligations ; mais il n'en étoit point ainsi de la Flandre. Les habitans de cette province souffroient impatiemment que le Tournaisis fût occupé par le roi Philippe-Auguste (1). Ils étoient encore aigris de ce que ce monarque retînt la ville de Douai, l'Artois en entier & quantité de seigneuries ; & de toutes ces usurpations ils tiroient un mauvais présage pour le reste de la Flandre, qui tôt ou tard, selon leurs conjectures, pourroit facilement tomber sous sa puissance, s'ils ne prenoient de justes mesures pour l'empêcher.

[1] Voyez la nouvelle histoire de Tournai, &c.

Baudouin VI.

Les états du pays s'étant assemblés, représenterent fortement à Baudouin de ne point rendre hommage au roi Philippe avant qu'il ne lui eût rendu toutes les parties de la Flandre dont il s'étoit emparé. Ils convenoient à la vérité que Philippe d'Alsace avoit promis ces terres à la France pour dot d'Isabelle de Hainaut; mais, selon eux, ce comte n'avoit point le pouvoir de faire un tel contrat sans leur participation & consentement; parce qu'un souverain ne peut point démembrer une principauté qui compose un tout; comme il ne peut aliéner ses biens domaniaux, à l'égard desquels il est toujours mineur; autrement, un prince prodigue & inconsidéré dans ses démarches, pourroit réduire à rien ses successeurs.

Ces raisons furent cause que Baudouin ne se rendoit point à la cour de France, & que Philippe-Auguste, aigri de ce délais, ou plutôt soupçonnant quelque cabale & intrigue, fit avertir son vassal de remplir ses obligations, sans quoi il le menaçoit d'agir contre lui. Là-dessus, Baudouin se rendit à Paris moins pour prêter foi & hommage, que pour représenter au roi les plaintes, les murmures des Flamands, & ce qu'il falloit leur accorder pour les satisfaire. Philippe-Auguste, charmé de cette ouverture, loua la franchise & la cordialité de Baudouin, promit de lui rendre le château de Mortagne avec le Tournaisis, & l'amusa ensuite si bien, que ce jeune prince enchanté du bon accueil qu'il recevoit à la cour, ne fit point difficulté de prêter foi & hommage comme il en étoit requis; mais cette démarche, au-lieu de lui faire honneur auprès des Flamands, lui attira leur mépris & leur haine, ce qui fut pour lui une source d'amertume.

Les états, après lui avoir reproché de manquer de résolution & de fermeté, l'engagerent à rompre ouvertement avec le roi & à lui déclarer la

Baudouin VI.

guerre. En vain le comte repréſenta-t-il l'épuiſement de ſes finances, le relief ſeul emportant avec ſoi les revenus d'une année; rien ne put les rappeller à des ſentimens plus modérés. Cette aigreur & cette antipathie contre les François étoit fomentée par les Anglois toujours en guerre contre Philippe-Auguſte, & qui pour avoir des alliés auſſi puiſſans que les Flamands étoient diſpoſés à faire certains ſacrifices. En effet, ils s'engageoient à payer de très-groſſes ſommes pour les fraix de la guerre, & compterent d'abord cinq mille marcs d'argent, mais à condition que les troupes du comté de Hainaut & celles de Philippe, marquis de Namur, ſurnommé le Noble, agiroient également. Baudouin, qui ne fut que trop fidele à ſe prêter aux vues des Anglois, ſe mit auſſi-tôt en campagne, il ſe jetta ſur le Tournaiſis, & après avoir contraint les habitans de Tournai à reſter neutres durant cette guerre & à lui payer une groſſe ſomme pour le rachat de leur ville (2), il alla mettre le ſiege devant Douai & s'en rendit maître; il courut toutes les terres qui appartenoient au roi vers les confins du Cambreſis, ſe replia enſuite ſur l'Artois & aſſiégea Arras.

Philippe-Auguſte avoit fait diligence pour arrêter les progrès de ſon vaſſal, & il avoit pouſſé Thibaut, comte de Bar, à ſe jetter ſur le marquiſat de Namur afin de faire diverſion. Enſuite il s'approcha d'Arras, faiſant mine de vouloir attaquer les aſſiégeans dans leur camp. Baudouin, comme tout étonné de ſon arrivée, leve bruſquement le ſiege & ſe retire en Flandre avec précipitation. Le roi le ſuit; Baudouin ſe retire encore, & le roi comptant n'avoir affaire qu'à des fuyards,

[2] Voyez cette convention au deuxieme vol de la nouvelle hiſtoire de Tournai, art. *Recueil des lettres & chartes, &c.* pag. 19.

Baudouin VI.

le poursuit derechef; il arrive enfin près d'Ypres, assit son camp vis-à-vis de celui des Flamands qui levoient déja leurs tentes pour gagner encore plus avant. Les choses en étoient là lorsque l'on vint avertir le roi de prendre garde à lui, qu'il s'étoit engagé fort mal à propos avec son armée dans un mauvais pas; que Baudouin n'avoit fait semblant de fuir que pour mieux le tromper, que ce prince enfin avoit embarrassé les chemins, rompu les ponts, intercepté ses convois, défait ses escortes, & que si l'on venoit à perdre la bataille, l'armée françoise étoit perdue sans ressource. Le roi, effrayé, prit d'abord son parti; il fit savoir aux Flamands qu'il ne vouloit point la guerre mais une convention amicale, & proposa une conférence pour ouïr & discuter les raisons réciproques: l'on s'assembla en effet près d'Ypres entre les deux camps, mais le roi qui se connoissoit parfaitement en hommes, amusa derechef le comte Baudouin, lui donna de belles paroles, & sans rien rendre il conclut avec lui une suspension d'armes, & par cet artifice il se retira sans le moindre échec du mauvais pas où il s'étoit engagé.

Il n'en étoit point ainsi de Thibaut, comte de Bar; ce seigneur qui avoit épousé Ermensende, fille unique de Henri l'Aveugle, après avoir revendiqué le comté de Luxembourg & l'avoir obtenu d'Otton, comte de Bourgogne, qui en avoit été pourvu par l'empereur, se jetta ensuite sur le pays de Rochefort & sur celui de Durbuy; de-là pour assurer toutes ces acquisitions par de nouvelles conquêtes, il entra dans le Namurois, mit le siege devant la ville & le château de Namur, en quoi il fut aidé de toutes les forces de Simon, duc de Haute-Lorraine, ennemi secret de la maison de Hainaut. Il fit quelques attaques, livra plusieurs assauts, mais comme cette ville étoit extrêmement forte, le marquis Philippe &

Baudouin VI.

Baudouin, son frere, eurent le temps d'envoyer du secours. Thibaut leva le siege avec assez de précipitation sur l'avis certain que ceux de Hainaut & de Flandre étoient proches, mais il ne perdit point l'envie d'y revenir un peu plus tard.

Le comte de Flandre & de Hainaut pénétrant aisément les desseins de Thibaut, conseilla à son frere d'appaiser ce seigneur, dût-il lui sacrifier quelque chose, parce qu'il falloit être en paix avec tous ses voisins pour agir efficacement contre le roi de France quand la treve seroit finie. Suivant cet avis le marquis Philippe fit des propositions de paix qui furent acceptées du comte de Bar, mais l'on remit à un autre temps à les vérifier.

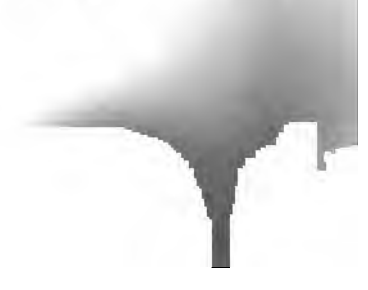
Ce délai provenoit de ce que l'on étoit alors trop occupé à prendre de nouvelles mesures avec la cour d'Angleterre contre la France. Baudouin avoit passé la mer avec quelques autres seigneurs pour mettre la derniere main à un nouveau traité d'alliance, il s'engageoit à mettre sur pied une armée beaucoup plus forte, à condition que le roi Richard lui fourniroit une somme bien plus considérable que la premiere fois. Baudouin rassembla alors ses troupes & fit une invasion en Artois au mois de septembre de lan 1198.

Ce comte s'empara de la ville d'Aire presque sans coup férir, parce que la bourgeoisie, préférant la domination de ses anciens maîtres à celle du roi de France, ne fit que fort peu de résistance; ensuite il marcha contre st. Omer où il ne trouva point la même disposition d'esprit, car les habitans de cette ville avoient encore devant les yeux les rudes châtimens que le roi leur avoit fait subir quelques années auparavant pour s'être rendus trop tôt; ainsi ils résolurent de se défendre jusqu'à ce qu'on ne pût point leur faire un crime de leur reddition. Baudouin forma donc le siege de cette ville en regle. Quand les assiégés virent les progrès

Baudouin VI.

des ennemis, & tous les dehors de la place emportés, ils demanderent à Baudouin la permission de députer quelques-uns d'entre eux au roi pour l'avertir du péril où ils étoient réduits, & de la nécessité de se rendre s'il ne leur envoyoit promptement du secours; Baudouin le leur accorda d'autant plus volontiers qu'il savoit combien le roi étoit acharné en Normandie contre celui d'Angleterre, aussi ce souverain ne leur répondit-il point autre chose, sinon que de faire le mieux qu'ils pouvoient. Les bourgeois se défendirent encore un peu, mais comme la place n'étoit plus tenable, ils la rendirent à composition. Baudouin avoit été occupé pendant six semaines devant cette ville. L'hiver suspendit à peine les hostilités, dès l'ouverture du printems le comte de Flandre-Hainaut se rendit maître d'Ardres, de Lillers & de beaucoup d'autres endroits. Son frere Philippe-le-Noble fit mine d'en vouloir à la ville d'Arras. Comme les François vouloient à quelque prix que ce fût sauver cette place, ils recoururent à la ruse: Robert de Blesy & Eustache de Neuville dresserent une embuscade assez près de Lens, par où ce prince devoit passer, & dans laquelle il eut le malheur de tomber avec douze chevaliers & le cardinal Pierre de Douai, légat du st. siege, qui après avoir voulu inutilement engager le roi Philippe-Auguste à reprendre son épouse Ingelburge, s'étoit retiré auprès des Flamands. Tous ces prisonniers furent conduits au roi, qui se vit par-là maître d'imposer telle loi qu'il jugeroit à propos à celui qui se croyoit déja vainqueur.

Il est vrai que Baudouin voulut se venger de cet échec en s'emparant de Terouenne, mais dans cette circonstance il reçut avis d'une nouvelle irruption du comte de Bar dans le marquisat de Namur, ce qui l'obligea de suspendre tout acte d'hostilité pour recourir à la voie de négociation.



Baudouin VI.

Il envoya donc au roi la comtesse Marie, son épouse, niece de ce monarque, pour faire des ouvertures de paix & obtenir la liberté du marquis. Philippe-Auguste, qui avoit à cœur de détacher le comte Baudouin de son alliance avec le roi d'Angleterre, fit l'accueil le plus gracieux à la comtesse, rendit la liberté au marquis de Namur aussi bien qu'à plusieurs de sa suite, & promit que dans peu il concluroit une telle paix avec Baudouin, qu'il auroit tout lieu d'en être content.

Baudouin & Philippe-le-Noble, tranquilles du côté de la France, renouerent les négociations avec Thibaut, comte de Champagne & de Luxembourg, qui suivoit en tout les impulsions de Philippe-Auguste. L'on s'assembla au monastere de st. Medard à Dinant, & après qu'on eut réglé les droits respectifs des habitans de Namur & des autres peuples pour la navigation de la Meuse; que le comte Thibaut se fût reconnu & constitué homme-lige des comtes de Hainaut pour les terres qu'il occupoit du marquisat de Namur, l'on promit une amnistie générale du passé, & l'on se jura une amitié réciproque. Ce traité fut signé le 26 août 11.9. (3)

La paix avec la France ne put se conclure que l'année suivante, à cause que Philippe-Auguste vouloit profiter de la division des Anglois, partagés entre eux, pour un successeur à la couronne. Richard *Cœur de Lion* étoit mort d'une blessure reçue au siege de Chalus, & le roi protégeoit Artus, duc de Bretagne, le véritable héritier, contre les entreprises de Jean, surnommé sans Terre, frere cadet du roi défunt. Après que le malheureux Artus eut été assassiné par son oncle, & qu'un

[3] Voyez l'histoire de Namur, par Demarne. Ce traité y est rapporté tout au long.



Baudouin VI.

légat fut venu en France pour porter ce monarque à la paix, il n'en fut pas moins résolu à pousser à outrance Jean sans Terre, à le dépouiller de tout ce qu'il possédoit en deça de la mer: pour venir à bout de ce projet, il fit savoir au comte de Flandre-Hainaut qu'il eût à se rendre à Peronne pour la fête de Noël de l'an 1200, afin de mettre la derniere main à l'ouvrage de la paix. Ce monarque se rendit au lieu assigné avec toute sa cour, & Baudouin avec tous les grands de ses états. Jamais on ne procéda à aucun traité de paix avec moins de formalités & plus d'ardeur, parce que Philippe-Auguste vouloit absolument appaiser Baudouin & le détacher entierement de Jean sans Terre pour en tirer meilleur parti: tout tenace qu'il étoit de ses acquisitions il sacrifia une partie de l'Artois pour contenter le comte. Le neuf-fossé (tranchée que Baudouin-de-Lille avoit fait creuser autrefois pour se défendre contre l'empereur Henri III) servit de limite aux deux dominations. (4) Tout ce qui se trouvoit au delà fut déclaré appartenir à la couronne de France, & ce qui étoit en deça forma la part de Baudouin; ainsi ce comte eut pour lui & ses successeurs Douai, Ardres, Lillers, Richebourg, le Gorgues, Aire, St. Omer, l'avouerie de Bethune, l'hommage du comté de Guines; mais les villes d'Arras, de Lens, de Bapaume, d'Hesdin & tout ce qui étoit au delà resterent au roi; de sorte que si les Flamands n'obtinrent point tout ce qu'ils desiroient, ils virent du moins le plus guerrier &

[4] *Itaque, cum timeret* (Balduinus insulensis) *ne rursum Flandriam Cæsar invaderet, trium spatio dierum noctiumque ingentem illam ad occasum fossam duxit, quam priùs Boulanam dixere, modò novam appellamus, ascendis eâ parte hostilibus copiis. Quidam olim novem leucas protensam memorant ab Ruboltano castro basseam usque, alii tres tantum leucas productam, ut hodieque porrigitur, ab Artesiâ Flandriam disterminans.* Buzel annal. Gallo Fland. pag. 167.



Baudouin VI.

le plus puissant des rois se prêter à leurs desirs autant que le permettoit la dignité de sa couronne.

L'on prêchoit alors une nouvelle croisade en France, & deux docteurs de Sorbonne vinrent la publier, l'un en Flandre, l'autre en Hainaut, d'où ils passerent dans d'autres principautés. Baudouin VI, voyant ses états pacifiés, les Flamands satisfaits, les princes voisins devenus ou ses amis ou ses alliés, n'hésita point à se croiser pour satisfaire sa dévotion. Il s'engagea par vœu à cette sainte guerre en 1200, mais il ne put partir pour l'Orient que deux ans après, entretems il fit équiper sa flotte & pourvut à tout ce qui étoit nécessaire.

Ce grand prince, toujours guidé par des sentimens nobles & vraiment paternels, ordonna, le 26 Juin de l'an 1200, la tenue des états généraux à Mons, afin de pourvoir à la bonne administration de la justice pendant son absence. L'assemblée crut devoir se borner à l'examen de la succession ès biens féodaux, & à prévenir toute lésion du prochain, soit en son corps, soit en ses biens: enfin après un mois de conférences l'on porta une ordonnance sur le premier point contenant vingt articles, dont le préambule est tel: *c'est la déclaration des loix en la cour & comté de Hainaut par le commun consentement, conseil & délibération & saine recordance des hommes nobles & ministrans au comté de Hainaut... & des sçavans & sermens* que *monseigneur Baudouin, comte de Flandre & de Hainaut* de l'avis *de ses féaux hommes au comté & domination de Hainaut appartenans*, a, *à perpétuelle observation confirmé.* Les points établis en cette ordonnance sont presque encore tous en vigueur & servent de fondement aux dispositions des chartes modernes.

Quant aux injustes agresseurs l'on trouva bon

Baudouin VI.

de renouveller le décret touchant la peine du talion, contre les homicides, porté par Baudouin V, on lui donna beaucoup plus d'étendue, en voici quelques articles :

1. Les homicides qui ne seront pas chevaliers, ni fils de chevaliers, porteront la peine du talion ; mort pour mort, membre pour membre. Les fils de chevaliers qui ne seront pas faits chevaliers avant l'âge de vingt-cinq ans, *ils iront comme vilains*, ou, selon l'expression latine, comme paysans. *Tales erunt ad pacem quàm rustici* (a)

2. Celui qui tue son agresseur sur son corps défendant ne doit point être recherché, il doit avoir ferme paix envers le seigneur & envers les amis de celui qu'il a *occi*.

3. Tout homme qui, gardant son bien par lui-même ou par son sergent, veut prendre gage de celui qui cause du dommage à ses biens, si le coupable refuse de lui donner gage, & qu'il vienne à le tuer, l'on ne tirera aucune vengeance de lui & on ne le taxera à aucune amende.

4. Si l'homicide s'est enfui, les parens & amis de cet homicide le doivent *forjurer* ou abjurer, & doivent alors jouir de la paix : que s'ils refusent de le faire, *ils iront comme les homicides* qui s'en seront enfuis, jusqu'à ce qu'ils les aient abjurés.

5 Quiconque aura pris la fuite avec un homicide pour ne point l'abjurer, pourra revenir dans l'espace d'un an pour s'acquitter de ce devoir. Mais ce terme écoulé il ne pourra plus le faire...

Le treizieme article regarde le port d'instrumens offensifs. Si quelqu'un porte couteau à pointe, s'il n'est chasseur ou cuisinier, ou boucher, ou étranger, ou voyageur, paiera soixante sols d'amende à celui dans la justice duquel il sera

[a] Vilains vient de *Villa*, ferme, cense, maison des champs.

Baudouin VI.

appréhendé ; s'il eſt inſolvable, on lui coupera l'oreille &c. &c. Fait en l'an de l'incarnation de notre Seigneur, mil deux cent. A Mons, au château, *le quinte calende d'août*, c'eſt-à-dire le 28 juillet. Tel eſt le code de jûriſprudence que l'on appelle la charte de l'an 1200 ; l'ordonnance concernant les homicides fut revue dans une aſſemblée générale des états en 1391, & l'on y donna des éclairciſſemens ſur les forjures ou abjurations ; malgré tout cela cette ordonnance ou plutôt la plus grande partie des points y contenus furent abolis par des édits poſtérieurs.

Ce fut le même prince qui changea le lieu de judicature. Car juſqu'alors les plaids s'étoient toujours tenus au village d'Hornud. Mais Baudouin ordonna de les tenir dorénavant en la ſalle du château, où les pairs avoient déja coutume de s'aſſembler pour connoître des crimes de leurs collegues. Il y établit des conſeillers clercs & laïques, dont le premier faiſoit les fonctions de chancelier (5). Les pairs reſterent néanmoins conſeillers nés de ce nouveau tribunal.

Le même prince abolit une coutume ou plutôt un droit tyrannique qu'avoient exercé les comtes de Flandre, qui conſiſtoit à ne payer le pot de vin que trois deniers, tandis qu'il coûtoit beaucoup plus au marchand, & que toute perſonne l'achetât beaucoup plus cher, ſans faire aucune difficulté. Il y avoit même une judicature particuliere établie en Flandre pour connoître de ce droit & le faire exercer dans toute ſa rigueur, de ſorte qu'au refus du marchand, ce magiſtrat ſe tranſportoit chez lui, & faiſoit enlever de ſa cave tout ce qui étoit néceſſaire pour le ſervice de la table

[5] Preſque par-toute l'Europe les tribunaux de juſtice étoient alors remplis d'évêques, d'abbés & de gens d'égliſe.



Baudouin V.

vel empereur du trône & de le faire étrangler. Ce fut en janvier l'an 1204. Les croisés frustrés de leur attente, & trouvant un terrible ennemi en la personne de Murtzulphe, assiégerent derechef Constantinople, la prirent encore une fois & précipiterent le tyran du haut d'un rocher après environ trois mois de regne. Alors par une suite d'événemens tout à fait imprévus l'empire Grec passa aux Latins, & l'on élut pour premier empereur Baudouin VI, le deuxieme dimanche après Pâques, l'an 1204 : l'on fit son couronnement en l'église de ste. Sophie, huit jours après, au grand applaudissement des Grecs & des Latins.

Après son exaltation Baudouin VI écrivit une lettre circulaire aux personnes qualifiées & non qualifiées de la chrétienté, dans laquelle il fait le détail de cette étonnante révolution, & finit par exhorter un chacun à passer en ses nouveaux états, qui sont, dit-il, les plus beaux pays du monde, il invite particulierement les religieux, de quelqu'ordre qu'ils soient, d'y venir, afin de travailler à la conversion de ces schismatiques & d'autres infidelles. Cette lettre est des plus curieuses & des plus touchantes. (7)

Entretems les seigneurs croisés avoient envoyé des vaisseaux à Acre pour amener à Constantinople la comtesse Marie, afin de la couronner impératrice. Mais cette vertueuse princesse, épuisée des fatigues de la mer, exténuée de jeûnes & de prieres, s'évanouit à cette nouvelle, & mourut peu après. Son corps néanmoins fut transporté à Constantinople & inhumé en l'église de ste. Sophie, lieu de la sépulture des empereurs, avec des honneurs extraordinaires. Ce

(7) Voyez *Flandria generosa*, *edit. an.* 1784, *pag.* 51. Histoire de Valenciennes, pag. Baudouin VI écrivit une autre lettre aux évêques de ses états en Europe sur le même sujet. *Ibid.*

Baudouin VI.

Ce triste accident fut suivi d'un autre encore plus funeste. La ville d'Andrinople, après s'être révoltée contre les Latins, se mit sous la protection de Joannize, roi des Bulgares ; Baudouin, craignant les suites de ce soulevement, accourut pour soumettre les rebelles & forma le siege de la ville; Joannize vint au secours des assiégés, & par des fuites simulées tacha d'attirer les Latins dans des embuscades. Quoiqu'il eût été défendu de poursuivre ce prince artificieux, à moins que toute l'armée n'agît, le comte de Blois, par une étourderie impardonnable, se laissa aller à son ardeur martiale & tomba dans le piege; Baudouin qui accourut pour le dégager, oubliant lui-même ce qu'il avoit tant recommandé, y donna à son tour; il fut pris, chargé de fers & confiné dans une étroite prison, d'où on ne le tira que pour lui faire souffrir une mort cruelle. Quoiqu'on ne convienne point ni des circonstances, ni même du genre de cette mort, elle n'en est pas moins certaine. Quelques-uns rapportent que le roi des Bulgares, irrité de ce qu'un seigneur Grec eût passé de son alliance à celle des Latins, l'avoit fait jetter dans un précipice, après lui avoir coupé bras & jambes, & qu'il avoit encore vécu trois jours dans ce pitoyable état; d'autres prétendent que la femme de Joannize ayant sollicité cet illustre prisonnier au crime, & que celui-ci ayant refusé de consentir à son infâme passion, elle l'avoit accusé de séduction auprès de son mari, & que sur le rapport de cette méchante femme, Joannize, sans autre examen, lui avoit fait trancher la tête & jetter son cadavre aux chiens: quelques-uns veulent que ce roi barbare, sans autre motif que sa fantaisie, lui coupa la tête & fit garnir son crâne d'un cercle d'or pour lui servir de coupe dans les repas. Telle fut la fin de Baudouin VI, comte de Flandre & de Hainaut, & premier empereur Latin de Constantinople.



Baudouin VI.

Ce prince étoit d'une haute taille, d'un port noble & majestueux, d'une physionomie heureuse, les cheveux blonds, les yeux doux & vifs, la persuasion, les graces sur les levres; affable sans être populaire, agréable dans la conversation, franc & sincere, simple en son particulier & magnifique par-tout ailleurs, zéé pour la justice & très-charitable envers les pauvres. D'une complexion au reste capable de supporter les rigueurs des saisons les plus rudes & toutes sortes de fatigues, parce qu'il ne l'avoit altérée par aucun excès. Les historiens Grecs le louent généralement pour sa probité, son humanité, son courage, sa piété, sa religion & sa chasteté. Il portoit cette derniere vertu si haut, qu'on n'auroit ôsé tenir aucun discours trop libre en sa présence; qu'il ne permettoit à aucun impudique de loger même une seule nuit en son palais, & qu'il ne fixa jamais les yeux sur d'autre femme que sur la sienne.

Outre ce que nous avons rapporté des actions de ce prince, il en est beaucoup d'autres, mais moins éclatantes & qui concernent, la plupart, des églises ou des monasteres. Il confirma la donation de *Ville-sur-Haine* & d'Obrechies à l'abbaye de st. Denis, il ajusta le différend qui subsistoit entre cette abbaye & Henri, châtelain de Mons, au sujet de la coupe des bois d'Havré; car la comtesse Richilde, en fondant cette abbaye, lui avoit accordé le droit de couper tout le bois nécessaire pour sa consommation: mais quand le fils ou le petit-fils de Richilde eut vendu la terre d'Havré aux châtelains de Mons, ces seigneurs molesterent les moines. Baudouin, pour concilier les esprits, fit estimer le profit que pouvoit retirer l'abbaye de cette forêt, & comme l'on trouva qu'il pouvoit aller à la quatrieme partie du produit, il engagea le seigneur d'Havré à céder la

Baudouin VI.

quatrieme partie de sa forêt. Cet accommodement se fit en 1197 à la grande satisfaction des moines. (7)

Il ratifia également les donations que firent Hugues de Crois & Guillaume, avoué de Mons, à la dite abbaye ; le premier possédoit quelques biens fonds à Havré, avec une petite portion de bois, & l'autre possédoit le bois d'Obourg ; ils firent présent l'un & l'autre de ces biens à l'abbaye, d'où il est arrivé que cette maison occupa toute la lisiere de bois, depuis son enclos jusqu'à la Haine. (8)

Le même esprit de conciliation porta encore le même prince à terminer certain procès entre le chevalier Jean de Trive & l'abbaye de Nivelles, au sujet de quelques biens situés au village de Givry ; mais les bienfaits de Baudouin s'étendirent sur-tout sur quelques abbayes, telles que st. Jean de Valenciennes, Ninove, &c. envers lesquelles il se dépouilla de ses droits les plus beaux ; il renonça à tout droit, à toute gabelle sur les biens que la premiere de ces deux abbayes possédoit au village d'Estroen, il prit l'autre sous la royale protection, la déclara exempte d'avouerie, & confirma tous les biens qu'elle avoit tant en Flandre qu'en Hainaut. (9) Il favorisa pareillement l'abbaye de Cantimpré & celle de st. Nicolas de Furnes, comme il conste par les chartes qui nous en restent. (10)

(7) *Notitia ecclesiarum Belgii*, *cap.* 179, *articulo* 4.
[8] *Ibid. cap* 180, *art.* 2.
[9] *Ibid. cap.* 181, *art.* 2.
(10) *Ibid.*



La comtesse Jeanne & Ferrand de Portugal.

(Année 1206 à 1224.)

JAmais la maison de Flandre-Hainaut ne s'étoit trouvée dans une situation plus brillante & plus critique tout à la fois : brillante en Orient, où elle étoit assise sur le trône impérial, car le prince Henri de Hainaut avoit été élu pour remplacer son frere ; critique en Europe, où il étoit à craindre que Philippe-Auguste ne s'emparât de la Flandre à défaut d'héritier mâle, comme il avoit voulu le faire à la mort de Philippe d'Alsace, quoique ce prince eût fait avant sa mort un testament en faveur de Baudouin V, son beau-frere. D'un autre côté les Flamands, qui étoient odieux à ce monarque, pour avoir favorisé Jean sans Terre, son ennemi capital, eussent voulu marier la comtesse Jeanne, pour faire cesser les maux de leur régence ; mais le mariage de cette princesse n'étoit point une affaire aisée, car l'unir avec un prince d'Angleterre, c'étoit s'attirer à dos les armes de Philippe-Auguste ; lui choisir au contraire un époux parmi les seigneurs de la maison de France, comme les Hainuyers le desiroient, étoit une chose impossible, vu la haine & l'antipathie des Flamands contre les François. Leurs dispositions là-dessus étoient connues de toute l'Europe.

Tandis que Jean sans Terre fait jouer tous les ressorts de sa politique, pour déterminer les Flamands à unir leur souveraine à un prince de sa maison ; Philippe-Auguste ne s'occupe que du soin de gagner Philippe-le-Noble, marquis de Namur, qui avoit attiré à lui toute l'autorité de la régence,



La comtesse Jeanne & Ferrand.

depuis la mort de Guillaume de Hainaut, prévoyant bien que s'il parvenoit à s'attacher ce seul prince, il ruineroit tous les projets de ses ennemis, & rendroit tous les efforts des Flamands inutiles, quelqu'envie qu'ils eussent de lui nuire. Il fit donc proposer au marquis d'épouser sa fille Marie, princesse qu'il avoit eue d'Agnès de Meranie, sa seconde femme, (il faut observer en passant que le mariage, arrêté autrefois entre ce seigneur & la comtesse de Nevers, n'avoit point eu lieu,) l'honneur de devenir gendre d'un très-grand & très-puissant roi éblouit tellement Philippe-le-Noble, que fermant les yeux à toute considération ultérieure, il accepta ces offres & s'allia avec cette illustre princesse. Le roi cependant n'étoit point encore arrivé au point où il souhaitoit voir les choses; tantôt il faisoit des reproches au marquis, lui donnant à entendre qu'il avoit sujet de se défier de sa fidélité; tantôt il lui témoignoit de l'ombrage de ce que les Anglois traitoient avec les Flamands du mariage de la comtesse Jeanne, lui laissant entrevoir qu'il lui feroit grand plaisir de lui remettre entre les mains cette princesse, pour qu'elle n'épousât point un prince ennemi de la France. Philippe-le-Noble suivit aveuglément les intentions du roi, sans faire confidence de ses desseins à personne, pas même à Burchard d'Avesnes, quoiqu'il fût son collegue dans l'administration, & que pour les affaires de grande importance, les états dussent être consultés. Il retira donc secretement la comtesse Jeanne & sa sœur Marguerite du château de Gand, où elles étoient élevées, & les fit conduire en toute diligence à la cour de Philippe-Auguste, qui par-là devint l'arbitre du destin de la Flandre & du fort du Hainaut. On ne sauroit exprimer quelle fut la surprise & l'indignation des peuples contre le régent. Les états des deux principautés s'assemblerent à la hâte



La comtesse Jeanne & Ferrand.

que Ferrand promit de lui rendre les villes d'Aire & de St. Omer. . . L'Artois en entier, ajouta t-il, *fut la dot d'Isabelle de Hainaut, ma premiere épouse, & j'en ai un fils. Baudouin V, mon beau-pere me laissa suivre cette dot; Baudouin VI, mon beau-frere me querella depuis; tant que je me vis forcé à lui remettre ces deux villes avec beaucoup d'autres places, & d'y renoncer par le traité de l'an* 1200. *Mais comme la Providence semble me fournir elle-même les moyens de rentrer en mon bien, & que les circonstances sont tout à fait changées, j'ai résolu d'en profiter. Voyez donc ce que vous avez à faire. Quant à moi, je vous conseille fort de renoncer à toutes prétentions sur ces deux villes & de me les remettre entre les mains.* Ferrand fit d'abord difficulté de faire cette renonciation : mais après y avoir sérieusement réfléchi, il la fit à contre cœur & fut aussi-tôt admis à la prestation d'hommage. Tout étant terminé à Paris, Ferrand & Jeanne prirent la route de leurs états, & Philippe-Auguste, sous prétexte d'honorer leur voyage, les fit accompagner par le dauphin Louis, son fils ; mais le véritable but de ce prince étoit de s'assurer de la restitution des deux places dont nous venons de parler. Aussi dès que le cortege fut arrivé à Peronne, le dauphin somma Ferrand d'exécuter ses promesses, & sur ce que celui-ci biaisoit & recouroit à de faux fuyans, il le fit arrêter jusqu'à ce qu'il se fût rendu maître de ces deux villes & qu'il en eût reçu serment de fidélité. Philippe-Auguste érigea alors l'Artois en comté & le donna pour appanage à son fils Louis.

Cette altercation avec le roi fut suivie d'une aventure qui fit connoître aux Flamands l'humeur & le caractere de leur nouveau souverain. Les deux époux partant de Peronne avoient dessein de parcourir aussi tôt les villes de Hainaut & de Flandre pour leur inauguration, c'est-à dire, pour y rece-



La comtesse Jeanne & Ferrand.

voir le serment de fidélité de la part de leurs sujets & s'engager réciproquement envers eux à gouverner selon les loix & les privileges du pays: la comtesse Jeanne tomba malade à Douai, circonstance qui devoit naturellement retarder de quelques jours la célébration des fêtes auxquelles l'on s'étoit préparé; mais le comte Ferrand, sans aucun égard pour son illustre épouse, (quoiqu'il tînt tout d'elle) & l'abandonnant aux soins de la douairiere Mathilde, se présenta seul à Lille, où les bourgeois, quoique fort mécontens de son procédé, ne laisserent point de lui témoigner beaucoup de joie & de lui prêter serment de fidélité; il n'en fut pas néanmoins de même à Gand, où le peuple lui ferma les portes de la ville, & refusa de le reconnoître pour souverain s'il n'étoit accompagné de la comtesse Jeanne. Cet affront, qui devoit servir à modérer son impétuosité & à rabattre son orgueil, irrita au contraire sa fierté naturelle, il fit des troupes, se présenta devant Gand, mais on en vint à composition.

La comtesse Marguerite, qui n'avoit ni état ni appanage, avoit été aussi mise en liberté par le roi, & confiée à sa sœur Jeanne, pour qu'elle prît un soin tout particulier de son éducation. L'on comptoit qu'elle alloit être élevée à la cour, sous les yeux de sa sœur, mais le comte Ferrand, qui préféroit la voir éloignée, conseilla de l'envoyer en Hainaut, sous la tutelle de Burchard d'Avesnes, & on lui donna quelques dames d'honneur, pour lui servir de grandes maîtresses & de compagnie, elle eut pour la dépense de sa cour, trois mille livres de rentes.

1212. Peu de tems après l'on s'occupa du mariage de cette princesse, quoiqu'elle n'eût pas plus de neuf à dix ans: le roi Philippe-Auguste vouloit l'unir avec un seigneur de Bourgogne, & le comte de Salisbury la recherchoit

La comtesse

que Ferrand promit
& de St. Omer. . . L
fut la dot d'Isabelle d
& j'en ai un fils. B
laissa suivre cette dot :
me querella depuis ;
remettre ces deux vil.
& d'y renoncer pa
comme la Providen
les moyens de rentr
constances sont tout
profiter. Voyez donc
à moi, je vous con
tentions sur ces
entre les mains.
faire cette renon
rieusement réfléc
aussi-tôt admis
étant terminé à l
la route de leurs
prétexte d'honore
gner par le dauphi
ritable but de ce pri
tution des deux pla
ler. Aussi dès que le
le dauphin somma
messes, & sur ce que
à de faux fuyans, il
se fût rendu maître de
eût reçu serment de fi
érigea alors l'Artois en
appanage à son fils Louis.

Cette altercation avec le
aventure qui fit connoître au
& le caractere de leur nouveau
époux partant de Peronne avoi
courir aussi tôt les villes de Hai
pour leur inauguration, c'est-à-d

La comtesse Jeanne & Ferrand.

iage si desiré alors & si applaudi, eut des suites bien funestes, & mit à jamais la discorde entre quelques maisons sou- mais pour connoître la véritable cause haine mutuelle, il faut descendre plus rement dans la vie privée de Burchard s.

neur élevé à la cour de Philippe d'Alsace, dès ses plus tendres années beaucoup de jugement & de mémoire, outre cela doué d'un très-beau caractere. Ces belles déterminerent Philippe d'Alsace à lui faire les belles-lettres à Bruges : la philosophie & le droit à Orléans. Les talents du jeune d se développerent de plus en plus : point ultés qu'il ne saisît d'abord, & il brilla pardessus tous ses collegues. Le comte ire, ravi de trouver tant de dispositions ne seigneur, lui procura une prébende en e Laon, avec la dignité d'archidiacre, en l'église de Tournai, avec la charge r: Burchard n'étoit point encore engagé rdres sacrés, mais les chanoines de tre église, desirant d'avoir un jour ce ur tête, le presserent de recevoir le t; Burchard le fit, à contre cœur plutôt pour ne point perdre ses pré- r tout autre motif, mais il avoit mesures, que peu d'amis avoient & que ce ne fut qu'après plus e cohabitation avec la com- n eut connoissance onde en erreur té à Orléans l'h oup pour re er. Con

La comtesse Jeanne & Ferrand.

pour son fils aîné : aucun de ces deux princes ne réussit dans ses poursuites, car il y avoit un empêchement de parenté entre cette princesse, & le seigneur de Bourgogne que le roi proposoit, ce qui fit que le mariage ne put avoir lieu. Quant au fils du comte de Salisbury, il étoit, disoit-on, en danger de devenir boiteux, & peut-être atteint de quelque maladie secrette, de sorte que les Flamands n'en voulurent point, quelqu'attachés d'ailleurs qu'ils fussent à la couronne d'Angleterre. Comme Burchard d'Avesnes, tuteur de cette jeune princesse, s'étoit employé tour à tour pour ces deux prétendants, la douairiere Mathilde laissa échapper à dessein, ou par hasard, ces paroles : *que Burchard joue un rôle bien étrange ! il s'emploie sans cesse pour les autres, & ne songe jamais à lui* ! Burchard, en ayant été averti, prit aussi-tôt conseil des seigneurs de sa famille & de ses amis, & d'après leur avis, il alla s'ouvrir à la comtesse Mathilde, pour savoir quel fond il pouvoit faire sur ce qu'on lui avoit rapporté ; ses inquiétudes furent bientôt dissipées, & ses craintes changées en joie. La comtesse Mathilde lui témoigna combien elle étoit charmée de sa confiance, donna les mains à sa demande, & se chargea d'en faire la proposition à la comtesse Jeanne, au comte Ferrand, & aux principaux seigneurs de Flandre & de Hainaut ; Burchard ajouta que Wautier, son frere, voulant contribuer à son bonheur, lui offroit une pension annuelle de six cents livres, avec la seigneurie d'Estroen & ses dépendances si ce mariage avoit lieu. Mathilde instruisit la cour & les états des deux principautés des propositions dont elle étoit chargée : un chacun les approuva, & l'on célébra peu après les nôces de ces nouveaux époux, avec le plus grand appareil. Burchard se retira ensuite avec son auguste épouse en la seigneurie d'Estroen, vécut toujours avec elle dans l'union la plus étroite, & en eut plusieurs enfants.

La comtesse Jeanne & Ferrand.

Ce mariage si desiré alors & si applaudi, eut cependant des suites bien funestes, & mit à jamais le feu de la discorde entre quelques maisons souveraines : mais pour connoître la véritable cause de cette haine mutuelle, il faut descendre plus particulierement dans la vie privée de Burchard d'Avesnes.

Ce seigneur élevé à la cour de Philippe d'Alsace, montra, dès ses plus tendres années beaucoup d'esprit, de jugement & de mémoire, outre cela il étoit doué d'un très-beau caractere. Ces belles qualités déterminerent Philippe d'Alsace à lui faire étudier les belles-lettres à Bruges : la philosophie à Paris, & le droit à Orléans. Les talents du jeune Burchard se développerent de plus en plus : point de difficultés qu'il ne saisît d'abord, & il brilla par-tout pardessus tous ses collegues. Le comte de Flandre, ravi de trouver tant de dispositions en ce jeune seigneur, lui procura une prébende en l'église de Laon, avec la dignité d'archidiacre, une autre en l'église de Tournai, avec la charge de trésorier: Burchard n'étoit point encore engagé dans les ordres sacrés, mais les chanoines de l'une & l'autre église, desirant d'avoir un jour ce seigneur à leur tête, le presserent de recevoir le sous-diaconat ; Burchard le fit, à contre cœur néanmoins & plutôt pour ne point perdre ses prébendes, que par tout autre motif, mais il avoit tellement pris ses mesures, que peu d'amis avoient su ses engagements, & que ce ne fut qu'après plus de deux à trois ans de cohabitation avec la comtesse Marguerite, qu'on en eut connoissance.

Ce qui induisit le monde en erreur fut, que Burchard, après avoir porté à Orléans l'habit ecclésiastique, le quitta tout à coup pour reparoître à la cour de Flandre en cavalier. Comme il étoit très-bien fait de sa personne, de beaucoup de force, d'une adresse extraordinaire à manier les armes,

La comtesse Jeanne & Ferrand.

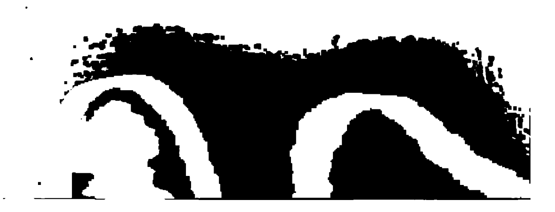
d'une facilité admirable à s'énoncer & à parler sur toutes choses; sans hauteur, sans fierté, sans arrogance, cela fit qu'on oublia l'homme d'église, pour n'admirer en lui que le grand seigneur. Richard, roi d'Angleterre, le créa chevalier, pour lui avoir extrêmement plû dans les joûtes & les tournois, & il ne cessa de lui témoigner de l'estime & de la considération pendant toute sa vie; Baudouin VI, partant pour la terre sainte, l'associa à la régence de ses états, & à la tutelle de ses enfants, parce qu'il ne connoissoit point de seigneur plus capable que lui de cet emploi, de plus de prudence, ni de plus d'intégrité.

Tandis qu'on ne s'occupoit en Hainaut qu'à donner des fêtes pour cet heureux événement, le comte Ferrand ne pensoit qu'à se venger du roi de France, & les conjonctures paroissoient favorables à ses desseins. Mais comme le roi méditoit une descente en Angleterre, & qu'il avoit indiqué à Soissons une assemblée de tous ses vassaux, pour leur exposer la justice de son procédé, surpris de n'y point voir le comte Ferrand, quoiqu'il l'eût fait prier de s'y trouver, il conçut de violents soupçons de sa fidélité. Pour s'éclaircir, il se rendit en Artois, suivi de bonnes troupes, & envoya une personne de confiance au comte de Flandre, l'avertir de venir à sa rencontre, afin de s'aboucher avec lui; mais Ferrand dit nettement à l'envoyé, que le roi lui ayant fait une injustice manifeste en le dépouillant sans sujet des villes d'Aire, & de St. Omer, il ne vouloit point s'entremêler de sa querelle. Le roi, qui avoit donné ces deux villes avec le reste de l'Artois au dauphin, promit de l'en dédommager, & l'invita de se rendre incessamment à Arques, pour arranger cette affaire. Ferrand s'y trouva au jour assigné, mais le roi, pressé à faire embarquer ses troupes, s'étoit mis en marche pour Gravelines,

La comtesse Jeanne & Ferrand.

& ce comte fit passer ce manquement de la part du roi, pour une insulte. Le roi vit par cet incident, que son vassal avoit des liaisons avec les Anglois, mais pour le tenir en échec, il conclut un traité d'alliance avec le duc de Brabant.

Comme il importoit pour le succès de son expédition, qu'il eût quelques places fortes sur les côtes, il fit sommer Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, de lui remettre cette ville & quelques autres entre les mains, jusqu'à la conclusion de la paix; Renaud le refusa, & sur ce refus, le roi s'en rendit maître de force; alors Philipppe-Auguste se mit à subjuguer la Flandre où Renaud s'étoit retiré; il prit en fort peu de tems Ypres, Cassel, Dam, & fit avancer sa flotte jusqu'à cette derniere place, il se rendit également maître de plusieurs autres petites villes, & alla mettre le siege devant Bruges, qui se défendit courageusement. Sur ces entrefaites, les Anglois, commandés par le comte de Salisbury, & les Flamands, sous la conduite de leur comte, parurent à la hauteur de Dam, où il y avoit dix-sept cents vaisseaux, pour le transport des troupes françoises, ils en coulent une partie à fond, brûlent l'autre, & peu s'en échappe. Philippe-Auguste arrive, ayant quitté le siege de Bruges, tombe sur les Anglois épars dans la ville de Dam, & après en avoir tué plus de trois mille, oblige les autres à regagner leurs vaisseaux; mais comme cet avantage ne réparoit point la perte de sa flotte, & que son expédition en Angleterre étoit devenue impossible, il fit lui-même brûler les vaisseaux qui avoient échappé au désastre, pour que l'ennemi n'en pût profiter. Philippe-Auguste voulut alors réparer ses pertes par la conquête de la Flandre entiere. Il retourna au siege de Bruges, & prit cette ville, il s'empara ensuite de Gand, de Lille, de Douai, qui étoient les principales de la Flandre; il exigea



La comtesse Jeanne & Ferrand.

par-tout de grosses sommes, mit de fortes garnisons, sur-tout à Douai, à Lille, où il fit bâtir le fort des *Renneaux*, & après avoir laissé un corps nombreux de cavalerie sous les ordres du dauphin & de Gaucher, comte de st. Pol, pour conserver ses conquêtes, il retourna à Paris. Comme il vouloit témoigner à Henri, duc de Brabant, sa reconnoissance pour les services importans qu'il lui avoit rendus durant cette guerre de Flandre, il lui fit épouser sa fille, & crut par ce lieu, se l'être attaché pour jamais.

Dès que le roi fut parti, Ferrand reparut en Flandre avec le comte de Salisbury, il reprit Gand, Bruges, & mit le siege devant Lille, mais après quatre jours d'attaque, il quitta brusquement son entreprise pour tomber sur Tournai, où il n'y avoit point d'autres défenseurs que ses habitants. Cette ville avoit encouru son indignation, parce qu'elle persistoit à préférer la domination françoise à la flamande, & qu'elle se déclaroit en toute occasion pour les intérêts du roi. Ferrand emporta tous les dehors & fit une breche considérable au corps de la place, sans que les Tournaisiens voulussent se rendre. Ce comte ordonna un assaut & les Flamands y monterent avec un tel courage que les bourgeois furent forcés. Ce qui ne prit point d'abord la fuite, fut taillé en pieces, & cette malheureuse ville fut livrée au pillage, l'on n'épargna pas même les églises. Ensuite le fier vainqueur ordonna de mettre le feu aux quatre coins de la ville & de la réduire en cendres. Mais ces ordres barbares ne furent point exécutés, parce que la bourgeoisie se racheta par une somme de vingt mille livres, & donna pour otage soixante personnes des plus qualifiées de la ville. Ferrand commanda de les conduire en différents endroits, & fit trancher la tête à sept d'entre eux. Après avoir exercé ce terrible châtiment, il re-

tourna au siege de la ville de Lille, où la bourgeoisie s'étant déclarée pour lui, fit fuir la garnison françoise, qui se retira au fort des Renneaux; il ne put prendre ce fort, non plus qu'un autre qui se trouvoit sur la Lys, mais il se rendit maître de la ville d'Ypres, & fit une tentative sur Aire. Sur ces entrefaites, les troupes de France n'étoient point restées oisives; le dauphin les avoit conduites à Courtrai, où après un siege des plus opiniâtres, il se rendit maître de la ville, la pilla & y exerça les mêmes horreurs que Ferrand à Tournai.

Philippe-Auguste fut bientôt averti des entreprises de Ferrand, & de la supériorité qu'il avoit sur l'armée du dauphin; aigri plus que jamais contre le comte de Flandre, il rassembla toutes ses forces, & les conduisit derechef en Flandre; le comte voulut à la vérité lui en disputer l'entrée, mais comme il étoit inférieur à l'armée du roi, il battit en retraite & se retira à Lille: le roi, qui vouloit punir les habitans de cette ville pour leur défection, l'y suivit & forma le siege de la place; cette entreprise lui étoit d'autant moins difficile que le fort des Renneaux, malgré toutes les tentatives du comte, étoit encore en son pouvoir, & qu'on n'avoit point eu le tems de fortifier la ville; il est vrai que les bourgeois étoient prêts à s'ensevelir sous les ruines de leurs foyers; mais comment pouvoient-ils suppléer au nombre, & sur-tout à la valeur & au courage des troupes réglées que le roi avoit établies? (1) L'attaque principale se fit à la porte qui regardoit l'Orient, Philippe-Auguste s'y trouvoit en personne, &

(1) Avant le regne de ce prince l'on ne connoissoit point d'autres troupes en France que des bourgeois & des paysans qui ne portoient les armes que dans le besoin.



La comtesse Jeanne & Ferrand.

Ferrand y faisoit l'office de général & de soldat; on ne sauroit croire l'acharnement & la fureur de chaque combattant dans toutes les attaques. Après une très-longue & très-opiniâtre résistance, les Flamands accablés derechef par un nombre supérieur commencent à plier, les François s'emparent aussi-tôt de la porte, & se répandent comme un torrent dans la ville. Le roi ordonna aussi-tôt de passer au fil de l'épée tous ceux des bourgeois qu'on pouvoit joindre, de ne faire quartier à personne, & de ruiner ensuite la place de fond en comble; Ferrand, après avoir couru plusieurs fois péril de sa vie, gagna la vieille citadelle, y rassemble le plus qu'il peut d'habitants, qui pour ne point tomber au pouvoir des ennemis, sont déterminés à répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang. Mais ce qui les déroba à la rage des vainqueurs, fut la fumée de l'incendie qui gagnoit par-tout. Le feu ayant pénétré jusqu'aux racines des herbes, des rosaux, & des autres plantes dont le sol étoit rempli, la fumée en étoit d'autant plus épaisse, & vomissoit par fois des tourbillons de flammes. Quand la violence de l'incendie avoit gagné en avant & n'avoit pu ruiner quelque pan de muraille, Philippe-Auguste le faisoit arracher avec des crocs de fer, il fit même raser le fort des Renneaux, pour que cette malheureuse ville ne fût plus qu'un tas de cendres & qu'il n'y restât plus pierre sur pierre.

Tandis que le comte Ferrand gagnoit l'isle de Zélande pour renouer sa partie avec l'Angleterre, & faire une nouvelle armée; Philippe-Auguste fit encore raser la forteresse d'Arkinghem, bâtie sur la Lys, renforça la garnison de Douai; après quoi il se rendit à Tournai. Sa présence réjouit infiniment les habitans, il fit rétablir leur ville, en releva les ramparts & sollicita l'évêque Gossuin de lancer une sentence d'excommunication contre Ferrand,

La comtesse Jeanne & Ferrand.

Ferrand, pour n'avoir suivi que l'emportement de sa colere dans le sac de cette ville, & y avoit pillé les églises, lieux consacrés au culte de Dieu, & qu'on doit toujours respecter. L'acte d'excommunication fut publié en la cathédrale, & l'interdit jetté sur toute la Flandre. Le roi retourna derechef à Paris, & laissa le soin de conserver ses conquêtes au dauphin, qui fut depuis Louis VIII. Ferrand reparut derechef après le départ du roi, & quoiqu'il eût avec lui Renaud, comte de Boulogne, & beaucoup de troupes Angloises, il ne put que courir l'Artois, sans rien faire de remarquable, parce que les François étoient par tout sur leurs gardes ; il rabattit ensuite sur le Brabant & contraignit le duc de renoncer à son traité avec le roi.

Quoique les choses n'allassent point au gré du comte Ferrand, & que ces hostilités rendissent encore ses sujets plus à plaindre, en les privant des secours qu'ils auroient pu trouver chez leurs voisins, il ne laissoit pas néanmoins de témoigner beaucoup de joie & de satisfaction, dans la ferme confiance qu'il ruineroit bientôt le royaume de France, & que Philippe-Auguste paieroit alors au centuple toutes les dévastations qu'il auroit faites en son comté.

1214. En effet, il se formoit alors contre cette monarchie une ligue la plus puissante & la plus formidable dont on eût jamais ouï parler, à la tête de laquelle se trouvoit l'empereur Othon, neveu du roi d'Angleterre, qui haïssoit mortellement Philippe-Auguste, pour avoir appuyé Fréderic, son compétiteur à l'Empire ; il descendoit du fond de l'Allemagne, & faisoit grande diligence pour se joindre aux Flamands & aux Anglois : la plupart des princes d'Empire le suivoient avec leurs troupes. Les seigneurs de Lothier étoient aussi de cette confédération, la

La comtesse Jeanne & Ferrand.

comte de Luxembourg; Henri, duc de Brabant, quoique gendre du roi; le duc de Limbourg, le comte de Hollande, & Pierre de Courtenai, comte de Namur : ce dernier, pour ne point aigrir le roi de France, avoit envoyé son fils commander les Namurois à la suite de l'empereur, mais pour lui, il accompagna le roi. L'on avoit assigné la ville de Valenciennes pour le rendez-vous général de toutes les troupes. Quand on en eut fait la revue, on les trouva si nombreuses, que l'on ne douta plus un moment de la ruine du royaume. Elles se montoient effectivement à cent cinquante mille hommes. Les confédérés, afin de prévenir tout débat entre eux pour le partage de cette monarchie, crurent devoir assigner à chacun sa part: l'empereur prenoit la Champagne & la Bourgogne; Ferrand avoit l'Artois & l'isle de France; Renaud de Dammartin le Vermandois; le comte de Salisbury devoit s'ajuster avec le roi Jean, son frere, pour les provinces d'au delà de la Loire; car le roi d'Angleterre s'étoit rendu en Poitou pour assurer d'autant mieux, par cette diversion, le succès de cette ligue.

Cependant Philippe-Auguste, qui n'avoit point abandonné la Flandre depuis la derniere irruption de Ferrand, étoit bien résolu de défendre non seulement l'entrée de ses états, mais encore celle de la Flandre, & de conserver généralement toutes ses conquêtes. Son armée étoit de beaucoup inférieure en infanterie à celle des ennemis, mais elle la surpassoit en cavalerie. L'on y comptoit vingt mille chevaux, tandis que les alliés n'en avoient que dix mille. Au reste, il avoit convoqué toute sa noblesse, ce qui devoit lui procurer une armée prodigieuse, pour peu qu'il sût amuser l'ennemi & lui disputer le terrein. Il s'avança avec toute son armée jusqu'à Tournai, tandis que les alliés occupoient les environs de Valenciennes. Ceux-

La comtesse Jeanne & Ferrand.

ci l'ayant su, tinrent entre eux un conseil de guerre, & furent d'avis de se porter à Mortagne pour observer d'autant mieux ses mouvements. Soit que le roi craignît qu'on ne lui coupât toute communication avec la Flandre & l'Artois, soit qu'il voulût attirer les ennemis dans un terrein où ils ne pussent faire agir toutes leurs forces, après avoir pourvu à la sûreté de Tournai, il en décampa à la pointe du jour, un dimanche, 27 de Juillet, & marcha sur deux colonnes vers Lille. Étant arrivé à Bouvines, il s'alla reposer sous un frêne, tandis que ses troupes passoient, sur un pont, la riviere de Marque: il ne s'attendoit point, dit-on, à être attaqué ce jour là, & il croyoit que les ennemis eussent respecté la solemnité du dimanche; mais ceux-ci, craignant qu'il ne leur échappât, le suivirent de si près, qu'ils atteignirent vers midi son arriere-garde commandée par le duc de Bourgogne. Le roi, en étant informé, envoya Adam, vicomte de Melun, & Guérin, chevalier de st. Jean de Jérusalem, nommé à l'évêché de Senlis, fameux par ses hauts faits d'armes dans les guerres d'Orient, reconnoître l'ennemi, avec défense de rien engager. Guérin vit d'abord le dessein des alliés, & jugea qu'on voudroit inutilement éviter le combat, il en fit son rapport au roi. Tous les seigneurs François conseilloient de faire vitement passer la riviere au reste des troupes, & de rester dans l'inaction jusqu'à ce que les renforts, qui étoient en marche, fussent arrivés; car l'armée du roi étant alors séparée de celle des alliés par la riviere, & ayant sa droite & sa gauche appuyées à des marais, n'avoit rien à craindre; mais le chevalier Guérin fut d'un sentiment opposé, il opina seul contre tous qu'il falloit faire repasser la riviere aux corps qui l'avoient déjà passée, sans quoi il falloit laisser tailler en pieces l'arriere-garde & toutes les

La comtesse Jeanne & Ferrand.

troupes qui feroient restées les dernieres au passage. Le roi fut de son avis, & lui ordonna en conséquence de ranger les troupes en ordre de bataille, & de prendre tous les arrangements convenables: Guérin disposa tellement les choses, que les François avoient le soleil à dos, tandis que les ennemis l'avoient dans les yeux. Pendant ce tems là, le roi s'étoit rendu en l'église du lieu, pour faire sa priere au Dieu des armées, il s'engagea aussi, par vœu, de bâtir une église en l'honneur de la sainte Vierge, s'il sortoit victorieux du combat.

L'empereur Otohn, qui comptoit poursuivre des fuyards, fut surpris de voir les François rangés en bataille, & se tournant vers le comte de Boulogne, qu'il soupçonnoit de s'entendre avec eux, parce qu'il conseilloit de temporiser, & d'éviter tout coup décisif: *est-ce donc là, comte, ce qu'on me disoit tantôt, que les François fuyoient à toutes jambes? Sire*, dit le comte, *vous ne connoissez point les François: sachez que ce sont gens de cœur, vaillants & intrépides, mais la journée d'aujourd'hui vous montrera si ceux qui m'ont accusé de poltronnerie sont aussi braves que moi, si ce ne sont point au contraire des lâches.* Alors l'empereur, les comtes de Flandre & de Boulogne, se jurerent mutuellement, dit-on, qu'ils chercheroient le roi dans la mêlée jusqu'à ce qu'ils l'eussent atteint, & trempé leurs mains dans son sang. Pour venir à bout de ce dessein, l'empereur se fit un escadron des plus déterminés de ses gens, se plaça au centre de l'armée, & les deux autres sur les ailes.

Dès que l'on fut à la portée du trait, l'on donna le signal du combat. Alors tout se mêla, & ce ne fut plus que carnage. Ferrand & le comte de Boulogne dirigerent plusieurs fois leurs efforts contre le roi, mais ils furent toujours repoussés. L'empereur Othon le chercha également avec

La comtesse Jeanne & Ferrand.

l'élite de ses troupes : son attaque est si vigoureuse qu'il renverse tout ce qui s'oppose à son passage : six vingts gentilshommes sont tués à côté du roi, ce prince lui même est blessé à la gorge, foulé aux pieds des chevaux, il ne lui reste plus que deux seigneurs pour parer les coups qu'on lui porte: Pierre de Courtenai arrive à son secours & le dégage: alors les François furieux du péril qu'avoit couru le roi, tombent sur les gendarmes de l'empereur, & pénetrent jusqu'à ce prince: l'un saisit la bride de son cheval, un autre lui porte un coup de lance, un troisieme le saisit par le milieu du corps pour le tirer de dessus son cheval ; c'est avec des efforts incroyables que les Allemands dégagent ce prince, & lui ouvrent le chemin de la retraite. L'empereur, tout étourdi du péril où il s'étoit trouvé, s'abandonne à la fuite ; son exemple attire beaucoup de ses gens, le reste plie, & la victoire demeure aux François. Vingt-deux seigneurs portant bannieres sont faits prisonniers, & cinq comtes, parmi lesquels se trouva celui de Boulogne, qui combattoit encore après la victoire décidée, & Ferrand, qui, aussi acharné que lui, vouloit vaincre ou mourir sur le champ de bataille. Le comte de Boulogne eut les fers aux pieds, & fut confiné dans une étroite prison ; celui de Flandre-Hainaut fut également chargé de fers, & mené en cet état à Paris. Le peuple sortant en foule pour le voir, chantoit par allusion à son nom & aux chevaux qui le trainoient, *quatre Ferrants bien ferrés menent Ferrand bien enferré.*

La comtesse Jeanne s'étoit retirée au Quesnoy aussi-tôt qu'elle avoit vu son mari en différend avec le roi. Dès qu'elle apprend la perte de la bataille de Bouvines & la captivité de Ferrand, elle se rend en hâte à la cour de France, se jette aux pieds du roi, toute baignée de larmes, &

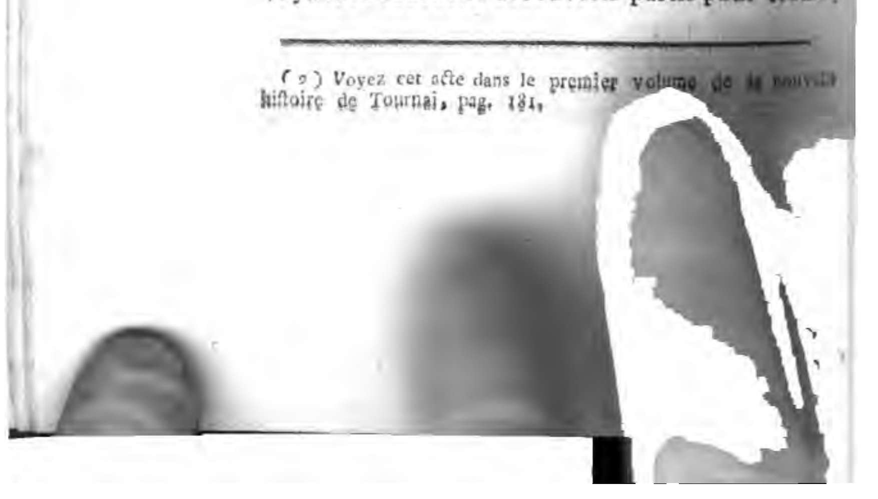


La comtesse Jeanne & Ferrand.

lui représente qu'elle n'avoit aucune part à la révolte de son époux, qu'elle avoit toujours désapprouvé & blâmé sa conduite, qu'elle conjuroit sa majesté de se souvenir que, tout coupable qu'il étoit, c'étoit néanmoins l'époux qu'il lui avoit choisi lui-même & donné de sa propre main. Le roi attendri releva cette princesse, fit venir Ferrand, lui déclara qu'il lui accordoit la vie en considération de son épouse, & le fit ensuite reconduire en prison : alors, par sentiment de générosité, il dit à cette princesse qu'il lui rendoit la Flandre & même le Tournaisis, à condition de lui remettre incessamment entre les mains le fils du duc de Brabant qu'elle détenoit prisonnier, de faire raser les fortifications des villes de Valenciennes, d'Audenarde, d'Ypres, de Cassel, & de laisser les villes démantelées au même état qu'elles se trouvoient alors. La princesse s'y engagea par un acte solemnel, (2) signé à Paris le vendredi avant la fête de st. Simon & st. Jude 1214, trois mois après la bataille.

Le deuil étoit général par tout le Hainaut & la Flandre ; un accident imprévu servit à l'augmenter, & à répandre sur les précieux jours de notre auguste comtesse l'affliction la plus grande & la tristesse la plus amere. La nullité du mariage de Burchard avec la princesse Marguerite commençoit à s'ébruiter : l'on se disoit l'un à l'autre à l'oreille les différentes aventures de ce seigneur : bientôt la comtesse Jeanne en eut connoissance, elle en frémit d'horreur, & dans son transport elle auroit voulu tremper ses mains dans le sang du coupable pour venger l'affront fait à sa sœur. Burchard voyant sa fourberie découverte partit pour Rome,

(2) Voyez cet acte dans le premier volume de la nouvelle histoire de Tournai, pag. 181.



Baudouin VI.

où il fit un humble aveu de son crime à Innocent III, pour lors souverain pontife, le supplia de vouloir le relever de son empêchement dirimant, & de réhabiliter son mariage. Le pontife lui ordonna de porter les armes pendant un an dans la Terre Sainte, d'y visiter par esprit de pénitence les lieux où les mysteres de notre ste. religion se sont opérés, & de s'y acquitter de tous les devoirs de piété: mais il ajouta que l'empêchement dirimant, dont il demandoit dispense, n'étoit point de nature à être levé, qu'ainsi il auroit à se séparer à jamais de la princesse Marguerite, & à reprendre l'habit de clerc qu'il avoit quitté. Burchard, après s'être rendu en Orient, avoit, dit-on, l'envie de suivre les ordres d'Innocent III, & ne pensoit plus à son mariage; mais, de retour en Hainaut, lorsqu'il vit la princesse Marguerite avec ses deux enfants, Jean & Baudouin, il fut si frappé de la beauté de son épouse prétendue, de ses charmes & de la maniere gracieuse dont elle le reçut, (car elle ignoroit encore la cause de son absence) qu'après avoir laissé couler quelques larmes & échapper quelques soupirs, il s'écria: *qu'il se laisseroit plutôt arracher la peau des os que d'abandonner jamais une aussi aimable créature.* Ainsi il ne se sépara ni d'habitation ni de lit, & eut un troisieme enfant. La comtesse Jeanne, irritée de son opiniâtreté à persévérer dans le crime, lui ordonna de se séparer, & à sa sœur de se rendre à sa cour: mais l'un & l'autre mépriserent ses ordres. La comtesse alors s'adressa au souverain pontife, & porta aussi ses griefs d'accusation aux peres qui se trouvoient assemblés pour le quatrieme concile général de Latran: Burchard y fut excommunié, & Innocent III ordonna à l'archevêque de Rheims, comme métropolitain, de faire publier la sentence d'excommunication dans les lieux où besoin étoit, & d'en renou-

La comtesse Jeanne & Ferrand.

veller la lecture chaque semaine, jusqu'à ce que le coupable eût satisfait. L'on ignore ce que fit ce seigneur après ce coup d'éclat; plusieurs ont laissé par écrit qu'il étoit retourné à Rome, où il étoit enfin parvenu à faire approuver son mariage : d'autres veulent qu'à l'exemple de beaucoup d'autres seigneurs de son tems il se soit fort peu mis en peine de son excommunication, qu'il continua de cohabiter avec cette princesse, qu'enfin ne se sentant plus d'attrait pour les plaisirs charnels, ils s'étoient séparés l'un de l'autre de gré à gré; que la princesse Marguerite, se croyant libre, avoit épousé à quelque tems delà Guillaume de Dampierre, (3) fils de Gui, sire de Bourbon, & cadet d'Archambaud-le Grand; qu'alors la passion de Burchard s'étoit rallumée, qu'il avoit écrit une lettre de reproches à cette princesse, dans laquelle il se plaignoit de sa conduite, l'accusoit d'infidélité, & la pressoit de retourner avec lui; mais qu'il n'en avoit point eu d'autre réponse, sinon qu'elle s'accommodoit fort bien de Guillaume de Dampierre; que quant à lui, il pouvoit aller au chœur gagner les distributions des chanoines. La princesse Marguerite eut cinq enfants du seigneur de Dampierre.

La mort de Burchard n'est pas moins un mystere à expliquer: Jacques de Guise prétend qu'il mourut après s'être fait habiliter au mariage, lorsqu'il revenoit de Rome en Hainaut. Meïer veut qu'il ait été emprisonné à Rupelmonde par ordre de la comtesse Jeanne, & qu'après le départ de Wautier d'Avesnes, son frere aîné, pour la terre sainte, cette princesse, n'étant plus arrêtée par aucune considération, l'avoit fait décapiter, &

[3] Dampierre est un château de Bourgógne à quelques lieues de Dijon.

La comtesse Jeanne & Ferrand.

porter sa tête dans toutes les villes de Hainaut & de Flandre, pour réparer l'affront qu'il avoit fait à sa sœur. d'Outreman soutient au contraire, qu'il mourut de mort naturelle en son château d'Estroen, qu'il fut inhumé à Cléfontaine: il cite pour garants, Gilles Anselme de Valenciennes, & Scohier de Beaumont, deux habiles généalogistes, qui assurent avoir vu son testament, & d'autres dispositions qu'il avoit faites avant sa mort.

A ces troubles domestiques près, la comtesse Jeanne eut la régence la plus tranquille & la plus glorieuse tout à la fois. Elle tint un célebre parlement au Quesnoy, pour terminer le différend qui subsistoit depuis quelques années, entre Évrard Radou, châtelain de Tournai, & le chapitre de la même ville, à l'occasion que ce seigneur empêchoit indirectement les colons du chapitre de cultiver leurs terres. L'archevêque de Rheims, légat du st. siege, intervint à cette assemblée, aussi bien que les évêques de Cambrai & de Tournai, le comte de Blois & celui de Namur s'y trouverent également, il y eut outre cela plusieurs autres personnes de distinction, tels que Robert de Bethune, Robert de Croisilles & d'Aigremont, N., sire de Fontaine, Gilles, sire de Barbanson, Wautier & Fastré de Ligne. (4)

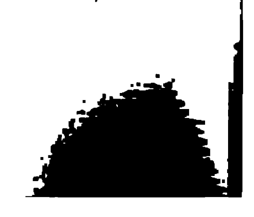
Une affaire plus sérieuse qui attira l'attention de cette comtesse, fut la guerre que Vallerand, duc de Limbourg, faisoit à Philippe de Courtenai, comte de Namur. Le sujet de cette guerre étoit que Vallerand, second mari d'Ermensende, comtesse de Luxembourg, fille de Henri l'Aveugle, ne vouloit point s'en tenir au traité de Dinant de

(4) Cet accord se trouve dans *Notitia ecclesiarum Belgii, capi 193, paragraphe ultima.*

La comtesse Jeanne & Ferrand.

l'an 1199, où l'on avoit discuté & réglé les prétentions de cette princesse sur le pays de Namur. Il convenoit bien qu'on avoit pris certains arrangements dans cette assemblée, mais il prétendoit que tout ce qui y avoit été réglé, ne regardoit uniquement que Philippe-le Noble, prince de la maison de Hainaut, & nullement les seigneurs de Courtenai, qui n'étoient qu'alliés à cette maison. La comtesse Marguerite, voyant l'opiniâtreté de Vallerand, envoya des troupes à Philippe de Courtenai, son vassal. Philippe s'en servit heureusement, & fit échouer toutes les entreprises de son ennemi. Comme Vallerand, qui n'avoit essuyé aucune perte, n'étoit pas moins déterminé à pousser sa pointe, la comtesse Marguerite lui opposa des forces supérieures, & l'obligea à proposer lui-même de mettre son dessérend en arbitrage. L'on choisit l'archevêque de Cologne pour juge, & ce prélat, après avoir employé près de deux ans à examiner les raisons de Vallerand, prononça contre lui, & conclut qu'il falloit s'en tenir au traité de Dinant.

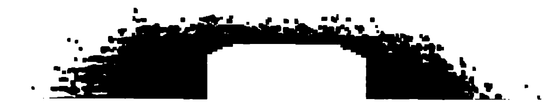
La captivité du comte Ferrand inquiétoit toujours cette illustre princesse, qui eût volontiers tout sacrifié pour lui procurer la liberté. Le roi le détenoit prisonnier depuis trois ans, quand elle crut devoir faire une tentative pour lui briser ses chaînes. Elle envoya donc à Paris les évêques de Terrouenne, de Tournai & de Cambrai, demander son élargissement, dans la ferme confiance que leur caractere & leur éminente dignité feroient impression sur l'esprit du monarque: mais à peine Philippe-Auguste ouït-il leur harangue, que sa bile s'alluma derechef, & que dans cette premiere émotion il jura que, de son vivant, Ferrand ne sortiroit point de prison. Ce monarque étant mort en 1223, cette comtesse redoubla ses instances auprès de Louis VIII, son successeur, & lui promit



La comtesse Jeanne & Ferrand.

une très-grosse rançon pour prix de sa liberté. Cette démarche fut encore inutile, & Louis VIII montra qu'il avoit autant d'aversion contre Ferrand, que son pere, & qu'il n'étoit pas moins ferme que lui dans ses résolutions.

Comme le peuple & beaucoup de seigneurs, tant de Hainaut que de Flandre, étoient mécontents du gouvernement d'une femme, parce qu'accoutumés dès leur enfance au maniement des armes, ils ne respiroient que la guerre, & qu'ils cherchoient à sortir de cet état d'engourdissement où ils se voyoient réduits depuis huit à neuf ans, un imposteur célebre profita des circonstances pour renverser l'administration de cette souveraine, & lui ôter tout à la fois sa régence & ses états. Ce fut Bertrand Rais, né de parents obscurs en Champagne, menant la vie érémitique dans les bois de Glanchon, près de Mortagne, qui conçut ce projet, & qui le mit en exécution de la maniere suivante : il fit d'abord courir le bruit que Baudouin VI n'étoit pas mort, mais qu'après avoir été relâché par le roi de Bulgarie, ayant vu ses états occupés par sa fille, & qu'il lui étoit impossible de les recouvrer, il portoit l'habit d'hermite sans se plaindre du sort, ni se donner à connoître. Les mécontents prirent plaisir à répandre ce bruit, & un chacun prit à tâche de découvrir le lieu & l'habitation de cet empereur-hermite. Comme Bertrand Rais, homme d'une taille majestueuse & d'un air noble, alloit à la quête par la ville de Mortagne, un gentilhomme s'avisa de lui demander s'il n'étoit pas Baudouin empereur de Constantinople ? Une réponse étudiée confirma le gentilhomme dans sa prévention, lequel communiqua sa découverte à d'autres, & bientôt tout Mortagne eit rempli de foux & de fanatiques ; aussi-tôt le bruit s'en répand dans les villes voisines, & l'on accourt de toutes parts pour



La comtesse Jeanne & Ferrand.

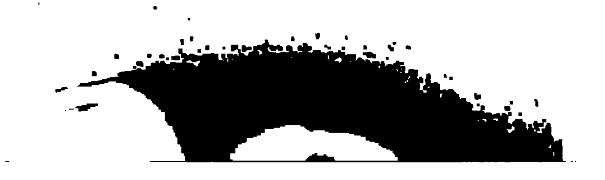
voir cet hypocrite, & lui rendre hommage. Il est vrai, dit un moderne, que cet hermite avoit beaucoup de l'air de Baudouin VI; même âge, même taille, même posture, même physionomie, il en avoit tout, jusqu'au ton même de la voix; & il n'y eut personne de ceux qui avoient autrefois le mieux connu ce prince, qui n'assurât que c'étoit lui-même: l'on imputoit au tems & à l'âge les différences qu'on y remarquoit, n'étant pas possible qu'un homme qu'on n'a point vu depuis vingt ans, ne paroisse changé: Bertrand Rais s'étant donné pour celui qu'on aimoit qu'il fût, montra les cicatrices qu'il avoit reçues dans différents combats. Les mécontents prirent la résolution de le conduire à Valenciennes avec pompe, & d'y célébrer son inauguration; de parcourir ensuite les autres villes, afin qu'il pût recevoir les hommages de tous ses sujets. Il fut en effet reconnu souverain par beaucoup de villes de Flandre; & l'on donnoit la chasse aux garnisons qui lui étoient contraires. La comtesse Jeanne fut obligée de quitter la Flandre avec précipitation pour se retirer au Quesnoy. Mais le faux Baudouin l'y suivit, & peu s'en fallut qu'elle ne tombât entre ses mains, elle n'eut que le tems de monter à cheval, & de se sauver en la ville de Mons. Ce fourbe faisoit porter la croix devant lui comme empereur de Constantinople; il créa de nouveaux chevaliers, mit son scel à de nouvelles lettres patentes, accorda des fiefs à différentes familles, & porta la couronne impériale le jour de la Pentecôte. Ceci se passoit en 1225.

La comtesse, pour mieux découvrir l'imposture, avoit d'abord envoyé à Andrinople un évêque accompagné d'un moine Bénédictin, professeur en théologie, pour connoître au sûr ce qu'il en falloit croire. D'un autre côté, Louis VIII, à qui elle se plaignit de la défection des siens, s'im-



La comtesse Jeanne & Ferrand.

forma de tous les seigneurs repassés en Europe après la journée d'Andrinople, & dont la plupart menoient une vie pénitente, s'il étoit bien certain que Baudonin VI fût mort? Ils assurerent tous avoir vu son cadavre hâché en pieces. Alors Louis VIII pour faire cesser l'imposture, assigna jour à Peronne au prétendu Baudouin, pour lui venir rendre hommage. Bertrand Rais parut en cette assemblée avec honneur & distinction, jusqu'à se faire aimer & admirer, non seulement du roi, mais encore de toute la cour. Une sortie brusque que fit l'évêque de Beauvais à la fin du repas, servit au dénouement de la scene: il lui demanda s'il sauroit bien répondre quand & où il avoit été fait chevalier, où il avoit relevé le comté de Flandre, & épousé Marie de Champagne. L'imposteur s'excusa sur le défaut de mémoire, & demanda jusqu'au lendemain pour y satisfaire. Les gentilshommes qui l'accompagnoient frappés de ces interrogations imprévues, & sentant bien la fourberie, puisqu'il étoit aisé de répondre à ces demandes, se retirerent à l'approche de la nuit de peur d'être arrêtés; Bertrand Rais lui-même, crignant de se couper, se déguisa, & profita également des ténebres de la nuit pour se sauver avec ce qu'il avoit de plus précieux. Il se retira en Bourgogne, mais sa mauvaise fortune l'y suivit; car comme il faisoit grande dépense, & qu'on avoit fait un vol considérable dans la province, on l'en soupçonna. Appliqué à la torture, il avoua non ce que l'on cherchoit, mais ce qu'on ne lui demandoit pas, qu'il étoit le faux Baudouin. Sur cet aveu on l'envoya sous bonne escorte à Louis VIII, qui après avoir satisfait sa curiosité sur les différentes circonstances de cette fourberie, fit remettre ce scélérat entre les mains de la comtesse Jeanne. Le roi ne croyoit pas qu'il fût digne de mort, mais Arnould d'Audenarde, & d'autres



La comtesse Jeanne & Ferrand.

pairs de Flandre, l'y condamnerent. Bertrand Rais fut puni du suplice de la corde à Lille, son corps attaché aux fourches patibulaires. Par sa mort la rébellion tomba, mais les factieux se vengerent de cette princesse en publiant qu'elle avoit mieux aimé faire mourir son pere par les mains du bourreau, que de lui remettre la souveraineté. (5)

Cette tragi-comédie fut suivie d'un autre événement qui fait connoître le génie & les mœurs de ce siecle. Pierre, duc de Bretagne, entreprit de faire casser le mariage de Ferrand avec la comtesse Jeanne pour épouser lui-même cette princesse. L'ignorance d'alors faisoit qu'on contractoit mariage avec un empêchement, & qu'après avoir cohabité de bonne foi l'on déclaroit le mariage nul, quand l'empêchement étoit découvert. Ce duc prétendoit avoir connoissance d'un empêchement qui annulloit le mariage de la comtesse Jeanne, & après en avoir écrit à Rome, il obtint d'Honorius III un bref pour faire examiner la chose par une assemblée d'évêques. (6) Son but, comme nous avons dit, étoit qu'après avoir fait dissoudre ce mariage il épouseroit lui-même la comtesse, & par-là réuniroit la Flandre & la Bretagne en sa personne. Mais Louis VIII ayant pénétré ses vues, indiqua une assemblée à Melun pour transiger avec tous les prisonniers d'état, & les remettre ensuite en liberté. Il exigea du comte Ferrand qu'il eût à souscrire aux conditions suivantes: 1°. Que s'il venoit encore à manquer de fidélité envers le roi, il seroit excommunié par le souverain pontife, qu'il seroit banni de toutes les terres du royaume, & que les évêques de Laon & de Senlis jette-

[5] *Annales Gallo-Flandriæ*, pag. 275.
[6] *V. Acta sanctorum, vita sti. Ludovici, regis Galliæ, & augusti.*

La comtesse Jeanne & Ferrand.

roient l'interdit sur toute la Flandre. 2°. Qu'il paieroit une rançon de cinquante mille livres, la moitié avant sa sortie de prison & l'autre quelques années après. 3°. Que pour sûreté de ces sommes le roi retiendroit la ville de Douai, & qu'il auroit encore en ôtage les villes de Lille & de l'Ecluse. 4°. Que les états de Flandre s'engageroient d'abandonner d'un commun accord son service s'il déclaroit encore la guerre au roi, ou qu'il se joignît à ses ennemis. 5°. Que si quelque seigneur flamand refusoit de souscrire à cet article, le comte l'exileroit, confisqueroit ses biens & ne le recevroit en grace que de l'aveu du roi. Tels étoient les articles de ce fameux & humiliant traité, & qu'on appella traité de Melun, pour y avoir été arrêté. Moyennant ces conditions Louis VIII s'engageoit à le remettre en liberté aux fêtes de Noël de la même année. (1226) Mais ce roi étant mort au mois de novembre & les Flamands ayant refusé d'accepter des conditions aussi dures, ce traité devint inutile. La reine Blanche de Castille & son fils, Louis neuvieme du nom, qui fut depuis canonisé, reprirent bientôt après les affaires entamées sous le regne précédent, quantité de souverains s'en mêlerent. Alors la cour de France consentit à l'élargissement du comte Ferrand, & lui accorda des conditions beaucoup plus douces que le feu roi. Car au lieu d'exiger de lui cinquante mille livres, elle se contenta d'une somme de vingt-cinq mille & de retenir la seule ville de Douai pendant dix ans. Ferrand sortit de prison au commencement de l'an 1227, après douze ans entiers de captivité. Il s'attacha depuis au service du roi & défendit la reine Blanche de Castille contre les princes opposés à la régence. Il tourna depuis ses armes contre le duc de Brabant, le vainquit près de Hasche & le reconduisit prisonnier en Flandre. Roger, châ-

La comtesse Jeanne & Ferrand.

telain de Lille, contribua beaucoup à cette victoire.

Il s'éleva ensuite une nouvelle brouillerie par rapport au comté de Namur, à laquelle Ferrand, en qualité de seigneur suzerain, prit part. Aprés que Vallerand, comte ou duc de Luxembourg, second mari d'Ermensende, eut été contraint de mettre bas les armes & de s'en tenir au traité de Dinant; Henri, comte de Vienne ou Vianden, canton de la province de Luxembourg, prétendit que le comté de Namur lui appartenoit à titre de sa femme Marguerite, fille d'Yolende de Hainaut & de Philippe de Courtenai, comte de Namur, depuis empereur de Constantinople. Quoique le comte de Vianden formât ces prétentions, Marguerite, son épouse, avoit encore deux freres vivants, Robert & Baudouin, qui étoient passés à Constantinople pour soutenir ou occuper ce trône chancelant, &, outre cela, elle avoit encore beaucoup de sœurs, bien placées à la vérité, mais qui la dévançoient en âge, à qui par conséquent le comté de Namur devoit appartenir selon l'ordre de la naissance. Dès que Ferrand s'apperçut de l'usurpation du comte Henri, sans que ses belles-sœurs y missent la moindre opposition, il fit valoir de son côté les droits de la comtesse Jeanne, sa femme, & les soutint par la force des armes. Il se jetta sur le pays d'entre Sambre & Meuse, s'empara des châteaux les plus forts, & après avoir réduit Floreffe sous sa puissance, il s'avança vers la capitale. Henri de Vianden fit alors porter au vainqueur des propositions d'accommodement par Philippe, comte de Boulogne. Ferrand, dont les droits n'étoient pas mieux fondés que ceux de son ennemi, accepta la médiation. On s'assembla à Cambrai en 1232, & l'on convint que le comte de Flandre retiendroit les bailliages de Viéville & de Golzinne avec quelques

autres

La comtesse Jeanne & Ferrand.

autres terres, mais que le reste du comté appartiendroit à Henri de Vianden.

Peu de tems après ce traité, Baudouin, frere de la comtesse Marguerite, passa de Constantinople en France pour solliciter du secours contre les Grecs, & revendiqua le comté de Namur. Alors il fallut que les comtes Ferrand & Henri lui restituassent ce qu'ils avoient usurpé: il ne dépendit point de la comtesse de Vianden que son frere ne passât pour un nouvel imposteur; mais comme son absence n'avoit point été longue, & que les princes de sa maison & ceux de France le reconnoissoient, la calomnie ne trouva aucun partisan.

En 1233, le 27 Juillet, le comte Ferrand mourut à Noyon des douleurs excessives de la gravelle. Son cœur fut inhumé à la cathédrale de Noyon, & son corps transféré à l'abbaye de Marquette, où l'on voit encore son tombeau. Quatre évêques assisterent à ses funérailles, le clergé & la noblesse, tant de Hainaut, que de Flandre, s'y trouverent également. Ferrand n'eut de son mariage qu'une seule fille, nommée Marie, qui fut accordée à Robert premier, comte d'Artois, frere de st. Louis, mais elle mourut avant la célébration des nôces. Quant aux établissements pieux, auxquels ce prince pourroit avoir eu part, nous en parlerons en traitant des fondations de son illustre épouse.

Cette comtesse, après avoir accordé aux mânes de son mari ce que la bienséance & la religion exigeoient d'elle, passa à de secondes nôces & prit pour mari Thomas de Savoie, prince d'une des plus illustres maisons de l'Europe, mais bien peu favorisé du côté de la fortune: car outre huit freres vivants, auxquels il avoit fallu faire des apanages, Thomas avoit encore six sœurs. Pour sortir de cette indigence de biens, il s'étoit fait homme d'église, avoit poursuivi l'évêché de Lau-

La comtesse Jeanne & Ferrand.

sanne & l'archevêché de Lion: mais n'ayant point réussi en ses démarches, & voyant la comtesse Jeanne libre, il interposa les bons offices des cours de France, de Sicile & d'Angleterre, où ses nieces portoient la couronne, pour parvenir à son alliance. Les mêmes puissances qui s'intéresserent à l'hyménée du prince Thomas, solliciterent également les états de Flandre & de Hainaut à lui assurer, le reste de ses jours, des pensions considérables, en cas qu'il n'eût point d'enfant de la princesse & qu'il lui survécût. On lui assigna six mille livres de rente viagere, monnoie d'Artois, à prendre sur le domaine de Flandre & le tonlieu de Mons. Après le décès de la comtesse Jeanne, les états rédimerent cette rente pour une somme de soixante mille livres.

Peu de choses importantes se passerent sous l'administration de ce prince Le relief du comté de Flandre pensa le mettre mal avec le roi st. Louis: car ce monarque refusa de l'admettre à la prestation d'hommage, s'il ne ratifioit & exécutoit ce qui avoit été conclu à Melun pour la liberté du comte Ferrand. C'étoit casser & annuller ce que la reine Blanche de Castille avoit fait pendant sa régence. Le prince Thomas rejettoit ces prétentions de st. Louis comme injustes, & en appelloit aux pairs du royaume. Le roi lui proposa de s'en tenir à la décision des grands qui se trouvoient alors à la cour, ce qu'il accepta; mais ces pairs qui n'étoient qu'au nombre de trois, & tous ecclésiastiques, opinerent contre lui. Ainsi, outre la somme que ce prince dut compter pour le relief de la Flandre, il paya encore vingt-cinq mille livres, comme il avoit été arrêté sous le regne précédent.

Thomas de Savoie n'eut aucune querelle particuliere, & vécut en bonne intelligence avec tous ses voisins: il ne paroît pas même que son incli-

La comtesse Jeanne & Ferrand.

nation le portoit à la guerre; mais en revanche il aimoit passionnément la chasse. Cette guerre contre les animaux, où l'on ne court presque point de danger, faisoit ses délices & absorboit tout son tems; il avoit fait venir des pays étrangers quantité d'animaux pour ce divertissement, dont il avoit rempli la forêt de Mormal, entre autres on y voyoit beaucoup de chevaux, de taureaux & de vaches de Savoie.

Il prit néanmoins à cœur en 1238 les intérêts de Jean d'Eppe, évêque de Liege, à qui les sujets du duc de Limbourg avoient fait plusieurs insultes; mais il ne le fit qu'après en avoir été requis par cet évêque, comme son feudataire par rapport au comté de Hainaut. Le prince Thomas se rendit au comté de Namur, où après avoir fait sa jonction avec les Liégeois, il alla investir Poilvache, château du pays de Namur, mais qui appartenoit aux Limburgeois. La mort de Jean d'Eppe, survenue peu après, mit fin aux hostilités, & donna lieu à Thomas de faire élire évêque de Liege Guillaume, son frère. Otton, prévôt de Maestricht, son compétiteur, fut débouté de ses demandes, quoiqu'il fût appuyé de la protection de l'empereur, & qu'il en eût appellé à la cour de Rome.

La comtesse Jeanne néanmoins n'avoit point d'enfant de son second mariage, & comme elle n'espéroit point d'en avoir, elle en conçut un vif chagrin, ce qui la jetta dans un état de langueur. Elle obtint alors de son mari de pouvoir porter l'habit de Citeaux en l'abbaye de Marquette: mais elle ne jouit point long-tems de cette satisfaction, car elle y mourut peu après à l'âge de 51 ans, au milieu des larmes & des soupirs de toute la communauté. Sa mort arriva le 5 décembre 1244. Elle fut enterrée à cette abbaye près de Ferrand, son premier mari, comme elle l'avoit souhaité.

La comtesse Jeanne & Ferrand.

Après la mort de cette comtesse, le prince Thomas se retira en Savoie chargé de riches présents, & la comtesse Marguerite prit les rênes du gouvernement. Avant que d'entreprendre le récit des actions de cette princesse, des démêlés & des brouilleries auxquelles elle se trouva engagée par les prétentions des enfants qu'elle avoit eus de Burchard d'Avesnes, son premier mari, nous rapporterons de suite les fondations pieuses du treizieme siecle avec les commencements & les progrès de plusieurs ordres religieux nouvellement établis. Pour garder quelqu'ordre en cette matiere, nous parlerons des accroissements que reçut alors l'ordre de Citeaux, avant que de passer aux autres.

1216. *Fontenelle*, à une lieue au dessus de Valenciennes, existoit dès l'an 1202; mais il n'étoit occupé que par des Béguines, dans ses commencements. Ces saintes filles, fidelles à correspondre à la grace & animées du desir d'un état plus parfait, embrasserent la regle de Citeaux en 1216, & furent reconnues filles de l'ordre par Radulphe, abbé de Clairvaux, au nom du chapitre général.

1226. *Epinlieu* est au voisinage de Mons: il servoit de lieu de retraite à un hermite; mais Béatrice, fille du seigneur de Lens, obtint, en 1216 de la comtesse Jeanne, de pouvoir convertir cet hermitage en une abbaye pour des filles de l'ordre de Citeaux, & fit servir son port de mariage à la construction des bâtiments. La comtesse Jeanne aida à cette bonne œuvre; Thomas de Savoie fit présent du bois de Movissart, à charge de célébrer un anniversaire, ce qui se pratique le cinq décembre: Gautier de Lens, pere de sa fondatrice, donna depuis trente autres bonniers de bois.

Ce monastere ayant paru nuire au bien-être de la ville de Mons en tems de siege, le duc de

La comtesse Jeanne & Ferrand.

Villa-Hermosa, gouverneur général des Pays-Bas, le fit démolir en 1678. Les religieuses se retirerent en leur hôtel de Mons, où elles bâtirent une magnifique maison, qui porte le nom d'Épinlieu, comme la premiere.

1228 Le monastere de *l'Olive* est situé près du parc de Marimont. Il a cela de commun avec celui d'Épinlieu, qu'un hermite lui donna pareillement naissance. Cet hermite étoit un saint homme, qui par ses rares vertus avoit mérité d'être élevé à la prêtrise: il attira d'abord quelques religieuses de Fontenelle, qui furent si dégoûtées de la stérilité du terroir & de quelques autres incommodités, qu'elles retournerent à Fontenelle. Cet hermite, sans abandonner son pieux dessein, engagea sept religieuses de Moussy sur Sambre, (c'est aujourd'hui un chapitre de chanoinesses) à remplacer les premieres, & à suivre la regle de st. Bernard. La nouvelle maison fit des progrès rapides. Le pape Innocent IV en confirma l'érection en 1244, & un abbé du Jardinet y mit la réforme en 1440.

Le Val des Vierges, *Vallis Virginum*, étoit près de Flobecq. La comtesse Jeanne transféra en 1232 ces religieuses à Audenarde, où elle leur bâtit un beau monastere. Près d'Audenarde, il se trouvoit déja une abbaye de Bernardines; la comtesse Jeanne en fit passer les religieuses à un prieuré près d'Ath, dit le refuge Notre-Dame: ce prieuré étoit occupé par des Bénédictins de l'abbaye de Liessies, à qui la comtesse donna d'autres biens en échange. Elle fait mention expresse dans la charte qu'elle expédia à ce sujet d'avoir obtenu l'agrément des évêques de Cambrai & de Tournai. Louis XIV, s'étant emparé d'Ath en 1667, fit raser ce monastere qui étoit sur la Denre. Les Bernardines se retirerent en la ville, & se logerent en l'emplacement qu'elles occupent aujour-

La comtesse Jeanne & Ferrand.

d'hui. L'abbaye de *Marquette*, près de Lille, est un célebre monument de la piété du comte Ferrand, de la comtesse Jeanne, & de sa sœur Marguerite: Siger, châtelain de Courtrai, contribua également à la doter. Elle étoit autrefois bâtie sur la grande route de Lille à Courtrai. Pour éviter la dissipation & vivre dans le recueillement, les religieuses solliciterent un autre emplacement. La comtesse Jeanne les transféra sur la Basse Deule, où elles sont encore aujourd'hui. La fondation de l'abbaye de Flines date de l'an 1234, & doit ses commencements à la comtesse Marguerite. Ce monastere étoit d'abord près d'Orchies, mais la fondatrice le transféra à Flines, village près de Douai. Dans l'acte que cette souveraine expédia, elle dit: qu'elle donne ce terrein de Flines, à elle appartenant, en aumône à l'ordre de Citeaux, & à condition qu'il soit occupé à perpétuité par des religieuses de cet ordre. (1)

L'abbaye des Prés est antérieure de quelques années à la fondation de Flines: auparavant il n'y avoit en ce lieu que des prairies parsemées d'arbres, où la jeunesse alloit se divertir; mais pour en bannir la licence, quelques femmes dévotes s'y retirerent, & y vécurent à la façon des Béguines. Ces femmes ayant fait des progrès dans la vie spirituelle, & desirant de vivre dans un état plus parfait, demanderent au souverain pontife la grace de professer la regle de st. Bernard, ce qui leur fut accordé. Les chanoines de st. Amé, seigneurs du lieu, s'opposerent quelque tems à l'érection de leur monastere; mais depuis ils y donnerent leur consentement. Après avoir vu les divers établissements de l'ordre de st. Bernard. Disons un mot de quelques nouveaux ordres reli-

(1) *Donationum Belg. lib.* 2, *cap.* 98.

La comtesse Jeanne & Ferrand.

gieux qui se formerent alors, & de leur admission en Hainaut, après avoir été approuvés par l'Église.

St. Jean de Matha avoit paru vers la fin du douzieme siecle, & avoit donné naissance à un institut, dont le but étoit de délivrer les chrétiens de la captivité des Mahométants, & d'empêcher qu'ils ne reniassent la foi. Cet ordre avoit paru si utile aux princes chrétiens, que la plupart l'attirerent aussi-tôt dans leurs états, pour lui confier le soin de prêcher la parole de Dieu aux troupes, & pour leur administrer les sacrements.

Les religieux de st. Jean de Matha, nommés Mathurins, soit par rapport à leur fondateur, soit par rapport à la chapelle de st. Mathurin qu'ils occuperent d'abord à Paris, connus aussi sous le nom de Trinitaires, furent établis en 1220 à Audergnies, & à Lens en 1223 par les seigneurs de ces endroits.

Ces religieux recueillent les aumônes des fideles pour le rachat des captifs. Il se trouve aussi des confrairies chargées de cette besogne : celle de st. Nicolas à Mons est une des plus zélées & des plus édifiantes.

Presque dans les mêmes circonstances & au même tems, st. François d'Assise fit approuver son institut du souverain pontife. Cet institut embrasse trois regles qui sont pour trois ordres différents. Par la premiere regle il veut des disciples qui ne tiennent par aucun lien ni affection à la terre, & qui fassent profession d'une désappropriation universelle. Ces religieux s'appellent *Mineurs*, nom qui désigne la vraie & profonde humilité qu'ils doivent avoir & professer. Ce sont ces Mineurs qui constituent le premier ordre.

Le fondateur ajusta la même regle pour des religieuses qu'on nomme Clarisses, à cause de ste. Claire, qui fut la premiere à la suivre. Cette regle

La comtesse Jeanne & Ferrand.

est beaucoup plus austere que celle des hommes. Voilà le second ordre de st. François. Enfin il fit une troisieme regle pour tous ceux & celles qui voudroient mener une vie pénitente; c'est ce qu'on appelle le Tiers Ordre de st. François, qui est divisé en quantité de branches.

La comtesse Jeanne sachant que les Mineurs avoient de grandes relations avec Ferrand, son premier mari; que par leurs entretiens ils lui adoucissoient les rigueurs de sa prison & les lui faisoient supporter chrétiennement & par esprit de pénitence, se fit un devoir de les établir en ses états: elle leur donna d'abord un emplacement à Gand en 1225, un autre à Valenciennes dans le courant de la même année. Tandis qu'on étoit occupé à leur bâtir une habitation dans le château de cette derniere ville, ces religieux se logerent d'abord au fauxbourg de la paroisse de st. Vaast, puis ils passerent à l'hôpital de st. Barthélémi, d'où ils revinrent à leur premiere habitation. Quand la maison du château fut achevée, ces religieux refuserent de l'accepter à cause de sa magnificence. La comtesse Jeanne, se voyant trompée dans son attente, fit venir d'autres mineurs qui furent moins difficiles sur l'article de pauvreté que leurs confreres. Il arriva delà qu'il y eut deux couvents de freres Mineurs à Valenciennes; l'un dans le château, & l'autre au faubourg. Cependant la comtesse Jeanne s'adressa au frere Hélie, devenu ministre général de l'ordre après la mort de st. François: ce général, qui pensoit autrement que le fondateur sur l'article de la pauvreté, blâma ce schisme dans un ordre naissant, & contraignit ceux du fauxbourg d'habiter avec ceux du château. Depuis la derniere réforme ces religieux ont embrassé les constitutions des mineurs de l'étroite observance, c'est-à-dire, des Récolets.

La même comtesse établit les Mineurs au faux-

La comtesse Jeanne & Ferrand.

bourg de Mons, en 1238, & leur donna le pré & la chapelle du Joncquoy, du gré & du consentement des dames chanoinesses: car en vertu d'un diplôme que leur avoit accordé le dernier Baudouin, aucune espece de religieux ni religieuses ne pouvoit s'établir à Mons ni dans les fauxbourgs sans le consentement du chapitre de ste. Waudru. (2) La comtesse Marguerite augmenta la fondation de son illustre sœur. Ce couvent passa en 1472 aux Mineurs de l'observance: ceux-ci, ne croyant pas pouvoir retenir la propriété du fond, la céderent au magistrat, qui leur accorda en conséquence la permission de faire la quête en ville. Il y eut depuis un si grand relâchement parmi ces religieux, que le désordre alla jusqu'au scandale; c'est ce qui fut cause que le gouverneur & le magistrat introduisirent en leur couvent, en 1623, les Mineurs de l'étroite observance.

L'ordre de st. Dominique étoit aussi cher à la comtesse Jeanne, que celui de st. François; il avoit même certains titres de prétendre à l'estime de cette princesse que l'autre n'avoit pas; car st. Dominique descendoit de la maison des Gusman, fort célebre en Espagne, & le but de son institut étoit de combattre par la force de la parole les Albigeois & autres hérétiques, tandis que les princes de l'Europe employoient le fer & le feu contre eux; aussi est ce pour cette raison que ces religieux s'appellent les Freres prêcheurs. Ils furent reçus à Lille en 1224, à Gand en 1228, à

(2) Mr. Brasseur cite une charte que le prévôt Wautier expédia, au nom du chapitre, aux chanoines de l'abbaye du Val, qui commence : *universis præsentes litteras inspecturis, Walterus præpositus, &c.* dans laquelle on lit: *eò quòd ex Balduini comitis statuto nulla ecclesias nullusque locus conventualis terras vel domos in Montibus, aut in procinctu illo, absque consensu nobilis ecclesiæ Montensis sibi possit acquirere, aut per eleemosynæ donationem, aut per emptionem, seu per concambii recompensationem, &c.*

La comtesse Jeanne & Ferrand.

Valenciennes en 1233, & à Bruges la même année. Le comte Ferrand avoit légué trois cents livres pour les loger en cette derniere ville: son épouse ajouta à cette somme, & les fit recevoir à Douai en 1234. Les maisons de ces religieux sont dotées, quoique ce ne fût pas l'intention de st. Dominique.

Les Carmes n'étoient dans le principe que des solitaires qui habitoient le Mont-Carmel. Albert, évêque de Verceil, puis patriarche de Jérusalem, leur donna une regle en 1209, qui fut confirmée par les souverains pontifes. Les princes croisés amenerent de ces religieux en Europe dans leur retour de la Terre-Sainte. Les Carmes furent reçus à Valenciennes en 1235. C'est leur premier établissement dans les Pays-Bas après celui de Liege.

Les chanoines & chanoinesses régulieres de st. Augustin sont un des ordres qui se multiplierent le plus, & dont nous devons faire une mention particuliere.

St. Augustin n'est point fondateur d'ordre, mais auteur d'une regle qu'il dressa pour le clergé d'Hippone, dont il étoit membre, & qu'adopterent plusieurs religieux & religieuses. La base de cette regle est d'entretenir la charité parmi les membres d'une communauté, & pour parvenir à ce but, l'on exige qu'aucun membre n'ait rien en propre, mais que tout soit en commun. Il y a une infinité de congrégations qui suivent cet institut, mais qui different les unes des autres en certaines choses. On connoît en Hainaut celles du Val des Écoliers; de st. Victor de Paris; d'Arouaise; du st. Sépulchre ou de Sion; de ste. Genevieve, dans laquelle est refondue celle du Val des Écoliers, & la congrégation de Windesheim.

Nous avons ci-devant parlé de la fondation de st. Jean à Valenciennes, & de ses changements, en traitant du regne du roi Pepin. Cette abbaye s'unit

La comtesse Jeanne & Ferrand.

à la congrégation d'Arouaise dans le courant du douzieme siecle, ce qui fut approuvé par le pape Alexandre III. La comtesse Jeanne la prit sous sa protection. Burchard & Nicolas, tous deux évêques de Cambrai, en furent les bienfaiteurs Jean d'Avesnes déclara l'abbé chapelain domestique des comtes de Hainaut & membre de leur conseil.

Roger de Waurin, évêque de Cambrai, fonda en 1185, au fauxbourg de cette ville, l'abbaye de Prémi pour des religieuses de st. Victor de Paris. Cette abbaye est célebre dans les fastes de Hainaut, parce que l'on en tira les abbesses de plusieurs maisons. Le même prélat fonda aussi l'abbaye de Cantimpré pour des hommes de la même congrégation. St. Nicolas des Prez à Tournai fut fondé en 1126, pour des chanoines réguliers, par Simon de Vermandois, évêque de cette ville: c'est aujourd'hui l'abbaye de st. Mard ou Médard. L'abbaye de Sin ou de Beaulieu, à quelque distance de Douai, doit ses commencements à de saintes filles, qui, se voyant trop exposées à la séduction dans un hôpital qu'elles desservoient, embrasserent la regle de st. Victor de Paris, avec l'agrément d'Honorius III, souverain pontife. Elles eurent beaucoup de difficultés à vaincre pour venir à bout de leur projet. Un de leurs plus redoutables adversaires fut Pontius, évêque d'Arras, qui ne pouvoit souffrir qu'elles se fussent soustraites à sa jurisdiction en s'associant à la congrégation de st. Victor.

L'abbaye des Prez Porcins à Tournai fut fondée par l'évêque Wautier de Marvis pour des religieuses. Bellinghem, près de la ville d'Halle, servit d'abord de lieu de retraite à deux saints prêtres qui menoient la vie commune, & à qui l'évêque de Cambrai confia l'église du lieu, sous la dépendance de l'abbaye de Cantimpré. En 1224 Ingelbert, seigneur d'Enghien, fut le bienfaiteur

La comtesse Jeanne & Ferrand.

tie depuis le sac de l'an 1213, eut le même avantage que la ville de Mons: la comtesse Jeanne y fonda l'hôpital de st. Sauveur, & en augmenta les revenus par un diplôme de l'an 1233 En 1227 elle fit servir une partie de son palais à l'usage d'un nouvel hôpital, & y annexa de grands biens: cet hôpital est appellé Hôpital-Comtesse; il est desservi comme le premier par des religieuses de l'ordre de st Augustin, qu'y plaça la fondatrice elle même.

Outre ces deux hôpitaux & un troisieme, dit de st. Jacques, bâti par Roger, châtelain de Lille, il y avoit encore auprès de cette ville une léproserie.

Wautier de Marvis, évêque de Tournai, fonda en cette ville un hôpital qui porte encore aujourd'hui son nom, de plus, une belle & vaste maison pour les prêtres valétudinaires.

Jean d'Audenarde & Alix, sa femme, érigerent aussi un hôpital à Lessines vers l'an 1220. Ce pieux seigneur, desirant que les malades fussent soignés avec une attention particuliere & une charité vraiment chrétienne, confia le soin de cet hôpital à des religieuses de st. Augustin, auxquelles il fit construire un bel appartement. L'expérience lui avoit appris qu'un corps religieux se soutient bien mieux dans un exercice aussi pénible & aussi dégoûtant, que des personnes séculieres, qui n'ont trop souvent en vue que leur intérêt propre, & non celui d'une maison dont ils ne se regardent point comme membres véritables.

Nous finirons ce qui regarde les affaires ecclésiastiques, par quelques réflexions sur les chapitres des chanoinesses & leur état actuel.

Le Mire & d'autres ont prétendu que la sécularisation de ces dames avoit eu lieu au moment où se fit la division des biens de chaque église, & sur ce fondement ils pensent que les dames de Nivelles furent sécularisées en 1059, tems où l'empereur Henri IV partagea les biens de l'église de Nivel-

La comtesse Jeanne & Ferrand.

les en trois parties : la premiere pour l'hôpital, la seconde pour l'abbesse, & la troisieme pour le chapitre de l'un & l'autre sexe. L'empereur Lothaire confirma ce partage en 1136, avec cette différence, qu'il fit de cette troisieme partie septante-deux prébendes, dont quarante-deux étoient pour les chanoinesses, & trente pour les prévôt, doyen & chanoines.

Si l'abbaye de Nivelles n'étoit point alors sécularisée, il faut convenir de toute nécessité qu'elle ne tarda point de l'être, puisque quand Henri de Brabant renonça, en faveur de son frere, à son droit de primogéniture en présence de l'évêque de Cambrai, des prélats & seigneurs Brabançons & autres, Isabelle, abbesse de Nivelles, signe en qualité d'*abbesse séculiere*. Cet acte est de l'an 1266.

Mais cette expression même d'*abbesse séculiere* fait voir que l'abbaye n'avoit point toujours été sécularisée; ou qu'il y en avoit d'autres dont on contestoit la sécularisation, ou bien qui n'avoient pu encore y parvenir. En effet il paroît que les abbayes où l'on avoit suivi la regle du grand concile d'Aix la Chapelle, dite de st. Augustin, ne souffrirent presque point de difficultés pour être reconnues séculieres ; d'ailleurs elles différoient peu de l'état des chanoines, puisque les sujets avoient la liberté de retenir la propriété de leurs biens, pouvoient en disposer, & avoient des filles à leur service particulier : mais les monasteres où l'on avoit embrassé la regle de st. Benoit étoient de toute une autre classe ; au moins est-il sûr que Gui ou Guyard, évêque de Cambrai, en 1240, alléguoit cette raison pour prouver que les dames du chapitre de Maubeuge étoient obligées de rester religieuses. Il y eut entre l'abbesse & ce prélat des contestations très vives : la cause fut plaidée avec chaleur à Rome. Mais l'évêque & l'abbesse étant morts avant la décision du procès, le pape nomma juge de cette affaire, Yvelle, archevêque de

La comtesse Jeanne & Ferrand.

Rheims: celui-ci, accablé de vieillesse, subdélégua Nicolas, archidiacre de Lisieux, qui prononça en faveur des dames, & les déclara chanoinesses séculieres, ce qui fut confirmé par Alexandre IV. Nous citons ces particularités d'après le dernier historien de Cambrai, qui s'appuie sur un manuscrit latin de Mr. Preud'homme, en son tems chanoine de la métropole, & sécretaire de l'archevêque Louis de Berlaimont.

Quant à ce que ces chapitres n'admettent dans leur corps que des demoiselles de la plus haute noblesse, ce sont des priviléges accordés par les souverains pour le bien-être de leurs états, & qui remontent aussi haut, & même plus que la sécularisation. Philippe de Hainaut, marquis de Namur, accorda en 1207 au chapitre d'Andenne le droit de rejetter toute femme qui ne seroit point issue de parents nobles. Le comte Ferrand a été plus loin en faveur des dames de ste. Waudru; par une charte de l'an 1213, en date du premier février, il défend de conférer aucune des trente prébendes à d'autres demoiselles, qu'à des filles de chevaliers, & nées de mariage légitime; il s'ôte même le pouvoir, aussi bien qu'à ses successeurs, de déroger à ce privilége. *Statuimus..... ut nulla de triginta præbendis dominarum ipsius ecclesiæ alicui personæ à nobis, vel à successoribus nostris de cætero conferri, vel ab eâdem ecclesiâ in canonicam aut sororem possit admitti, nisi ipsa persona militis filia fuerit de thoro legitimo.* l'acte fut signé de Renaud, comte de Boulogne, d'Alard de Chimay, de Gerard de Jauche, d'Eustache de Rœux, de Guillaume le Petit, de Nicolas de Condé & de plusieurs autres.

Depuis que l'ancienne chevalerie (la grande noblesse d'alors) est éteinte, toute postulante doit faire preuve de seize quartiers de noblesse: huit du côté paternel, & autant du côté maternel.

Fin du premier volume.

2 vy eil

